Le Monde des livres : William Styron

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15493 – 7 F

VENDREDI 18 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Berlusconi sur deux fronts

LE gouvernement italien a donc obtenu, une nouvelle fois, mercredi 16 novembre, la confiance de la Chambre des députés à propos d'un des points les plus controversés de son projet de budget. Cette victoire de Silvio Berlusconi est, apparemment, écrasante, puisque 321 députés l'ont soutenu et que seulement 189 ont voté contre lui.

La crise italienne se fait, pourtant, de plus en plus aiguë. Dans la rue, d'abord. Après les succès de la grève générale du 14 octobre et de l'immense manifestation du 12 novembre, au cours de laquelle près d'un million de personnes ont défilé dans la capitale, les syndicats ont appelé à un nouvel arrêt du travail dans tout le pays pour le 2 décembre.

CES mouvements organisés se doublent maintenant d'une série de grèves sauvages, voire de violences. Pour la seule journée de mercredi, le travail a ainsi été perturbé dans plus d'un millier d'entreprises, des barrages ont été érigés sur de nombreuses routes ou voies ferrées, et des manifestations ont eu lieu dans plusieurs grandes villes. A Padoue, à l'issue d'un défilé rassemblant plus de dix mille personnes, des manifestants ont tenté de mettre le feu au domicile de deux députés de Forza Italia, le mouvement du président du conseil.

Ce dernier, en dépit de son succès parlementaire de mercredi, doit aussi affronter une situation politique de plus en plus délétère. A l'image de la Ligue du Nord, dont le chef, Umberto Bossi, est devenu, selon le directeur de *« La Stampa »*, Ezio Mauro, une *« variable incontrôlée »* de la coalition au pouvoir. Ne l'a-t-on pas vu, le même jour, s'associer à un des partis de l'opposition pour réclamer une modification du projet de budget et ne pas présenter cette modification en conseil des ministres ?

SI Silvio Berlusconi menace de convoquer des élections anticipées, il sait que, pour le moment, il n'a pas intérêt à retourner devant les urnes. Les sondages ne lui sont pas favorables, sa coalition paraît trop fragile et son programme de relance économique est encore dans les limbes. Même l'Alliance nationale, héritière des néofascistes du MSI, ne souhaite pas une consultation trop rapide. Bien qu'il ait le vent en poupe, ce mouvement a encore besoin de temps pour se débarrasser de ses oripeaux extrémistes, accroître sa respectabilité et devenir, alors, l'élément moteur d'une future coalition avec Silvio Berlusconi. Avec tous les risques que cela comporte.

Face à une menace de plus en plus pressante de la rue, empêtré dans un jeu politique inextricable, le gouvernement italien n'a pas les capacités de redonner du lustre à une diplomatie en veilleuse. Au moment où l'Europe s'élargit de plus en plus vers le Nord et l'Est, la crise italienne, ajoutée aux tergiversations françaises, au malaise espagnol et aux dérives grecques, fragilise encore un pôle méditerranéen pourtant indispensable à l'équilibre du Vieux Continent.

M 0147 - 1118 - 7,00 F

L'accélération du calendrier politique

M. Mitterrand se rendra au congrès du PS à Liévin

Le congrès du Parti socialiste, convoqué en juin après la mise en minorité de Michel Rocard, se réunit du vendredi 18 au dimanche 20 novembre à Liévin, dans le Pas-de-Calais. Il doit recevoir la visite, sans précédent, de François Mitterrand. Au moment où les socialistes se préparent à soutenir la candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle de 1995, le déplacement du chef de l'État à Liévin, joint au fait que le président de la Commission européenne a avancé d'un mois son entrée en campagne, alimente les rumeurs sur une éventuelle démission de M. Mitterrand. La motion du premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, a recueilli plus de 90 % des voix parmi les quelque soixante mille militants qui ont participé au vote.



Lire nos informations page 7

Les surprises de La Cinquième

La nouvelle « chaîne de la connaissance » sera, selon son président, Jean-Marie Cavada, « populaire et généraliste »

On attendait une chaîne éducative et thématique. La Cinquième, qui démarrera le 13 décembre, sera, selon son président, Jean-Marie Cavada, *« populaire et généraliste »*. On imaginait des savants à l'antenne, on nous annonce Jean-Claude Bourret et Eric Cachart. On pensait que la nouvelle chaîne du savoir viendrait compléter ARTE, avec laquelle elle partage le cinquième canal hertzien, on constate qu'au nom de l'anti-élitisme elle s'oppose ouvertement à la chaîne franco-allemande. Entre les programmes de la nouvelle société, diffusés toute la journée, et ceux du réseau culturel, qui continueront d'occuper le créneau du soir, ce sera donc le jour et la nuit. Jean-Marie Cavada affirme que La Cinquième se propose de vulgariser le savoir et que cette mission n'est pas incompatible, bien au contraire, avec le cahier des charges d'une chaîne de la connaissance. Ses adversaires considèrent qu'une telle philosophie revient à priver La Cinquième de son ambition éducative d'origine. Cette chaîne, financée par l'Etat, se trouvera, disent-ils, en concurrence directe avec les autres, notamment celles du service public.

La plaquette de présentation de La Cinquième, diffusée en octobre au Marché international des programmes (MIP-Com) de Cannes, annonçait la couleur en décrivant ainsi, par antithèse, la nouvelle chaîne : *« Ce qu'elle n'est pas ? Une chaîne culturelle élitiste, une chaîne qui se substitue à l'enseignement scolaire et universitaire, une chaîne confidentielle. »* C'était une manière polie et discrète de se définir d'abord comme une anti-ARTE.

Lors de ce rendez-vous annuel des professionnels des programmes, les stands des deux chaînes étaient d'ailleurs distants de... quatre étages, ce qui provoqua une bouffée d'énervement chez Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, venu annoncer la création d'un GIE (groupement d'intérêt économique) destiné à mettre en commun les moyens de production, l'exploitation du réseau, et les achats de droits des deux chaînes (*le Monde* du 7 octobre).

ARIANE CHEMIN

Lire la suite page 13

Le retour en France de Jacques Médecin

Jacques Médecin, ancien maire de Nice, est arrivé, jeudi 17 novembre à Paris, en provenance d'Uruguay d'où il avait été extradé le 16 novembre. Il devait être transféré à Grenoble pour être incarcéré à la maison d'arrêt de Varces (Isère).

page 10

La sanction des excès de vitesse

Les députés abordaient, jeudi 17 novembre, l'examen du projet de loi relatif à la sécurité et à la modernisation des transports, qui tend à transformer d'infraction en délit le dépassement de plus de 50 km/h de la vitesse autorisée.

page 9

Crise gouvernementale en Irlande

Le Parti travailliste, membre de la coalition au pouvoir à Dublin, a sonné le glas du gouvernement d'Albert Reynolds en annonçant, mercredi 16 novembre, qu'il soutiendra la motion de censure présentée jeudi au Parlement.

page 3

L'Ukraine et la non-prolifération nucléaire

Le Parlement de Kiev s'est engagé, mercredi 16 novembre, à l'adhésion de l'Ukraine au traité de non-prolifération nucléaire, à condition que les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne signent, comme prévu, un mémorandum garantissant la sécurité du pays.

page 5

POINT DE VUE

Repenser l'Europe

par Alain Juppé

CHACUN sent bien que, dans les dix prochaines années, beaucoup va se jouer sur la place que la France saura prendre en Europe, et l'Europe dans le monde. Qu'on me permette d'exprimer, d'emblée, un acte de foi : tout au long de mes voyages en Amérique du Nord et du Sud, en Asie proche et lointaine, et même en Afrique, j'ai acquis la conviction que la France ne continuera à peser, demain, sur les affaires du monde que si elle imprime sa marque à une Europe plus solidaire et plus forte. Une seule illustration : j'ai vécu jour après jour la dernière phase de la négociation du cycle de l'Uruguay ; jamais nous n'aurions redressé la barre ni sauvegardé nos intérêts essentiels si nous n'étions pas parvenus à refaire l'unité des Douze.

Nous voici, à nouveau, à la croisée des chemins. Le choix que nous allons faire sera historique. Je dis tout de suite que j'ai fait, pour ma part, celui de la Grande Europe. Certains affirment : « Nous aurions dû rester à douze ; en s'élargissant, l'Union européenne se dilue forcément. » Je pense, tout au contraire, que c'est le *statu quo* qui conduirait l'Union à sa perte, d'abord parce qu'il est vain d'imaginer, sur notre continent, un équilibre durable entre une Communauté de l'Europe de l'Ouest, riche et puissante, et de nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale en proie au sous-développement et à l'insécurité ; ensuite parce que, si la France se fourvoyait dans cette voie, ses principaux partenaires ne la suivraient pas, et l'Union se disloquerait.

Il est donc nécessaire et inévitable de continuer à élargir l'Europe mais, selon moi, ils se fourvoient aussi, ceux qui proposent d'englober dans l'Union européenne l'ensemble de l'ex-URSS juqu'à Vladivostok. Ce serait une autre manière de tuer la construction européenne en ruinant l'acquis communautaire.

La Grande Europe dont je parle sera certes grande, c'est-à-dire élargie, mais ce ne sera pas la totalité du continent eurasiatique et son pourtour méditerranéen. Le premier concept que nous avons à clarifier est bien celui de la géographie de l'Union des premiers temps du XXI[e] siècle. Pour moi, la carte se dessine assez précisément. Le Conseil européen, à Copenhague, a dressé une liste de dix pays appelés à nous rejoindre : il s'agit des six pays d'Europe centrale et orientale, des trois Etats baltes et de la Slovénie.

Lire la suite page 8

▶ Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, est le secrétaire général du RPR, dont il assure la présidence par intérim.

L'UE selon M. Balladur

Le premier ministre devrait bientôt préciser ses options sur la construction de l'Europe

Le calendrier de l'Union européenne comme les péripéties de la politique intérieure obligent Edouard Balladur à clarifier ses positions sur l'Europe, s'il ne veut pas laisser le champ libre aux Allemands chez les Douze, au candidat éventuel de la gauche en France et aux adversaires de l'intégration au sein de la droite. En tant que premier ministre, il devra contribuer au programme de la présidence française de l'UE, qui commence le 1[er] janvier ; la tâche s'avère délicate puisqu'il lui faudra tenir compte à la fois des dernières volontés de François Mitterrand en la matière et des réflexions d'un Quai d'Orsay dirigé par un des lieutenants de Jacques Chirac ; elle devient encore plus difficile face à ce même candidat Chirac, qui, en annonçant un référendum sur la monnaie unique, a clairement recherché les faveurs des « eurosceptiques ».

Edouard Balladur doit satisfaire ses partisans, qui ont approuvé le traité de Maastricht, sans se couper d'alliés potentiels qui l'ont rejeté. Comment se concilier ceux qui veulent approfondir l'intégration européenne comme le chancelier Kohl et ses amis y invitent la France, et ceux qui retrouvent les sirènes du nationalisme ?

DANIEL VERNET

Lire la suite page 8

L'AVENIR DE LA GAUCHE

Un attelage inversé

Le programme – prévisible – du candidat – probable – des socialistes à l'élection *présidentielle* ne plaît pas à Julien Dray. L'animateur de la *Gauche socialiste* en propose un autre, plus conforme, selon lui, aux attentes de la « base » – qui attend de la gauche qu'elle redevienne elle-même.

par Julien Dray

IMPERCEPTIBLEMENT, en quelques mois, les dîners parisiens ont retrouvé un peu de leur superbe et de cette arrogance tranquille qui faisait, avant mars 1993, le charme de la certitude durable du pouvoir. Les Rastignac ont ôté les boules de naphtaline de leurs costumes, les barons qui s'étaient repliés dans leurs terres ont ressorti les horaires de TGV. De nouveau, à gauche, on rêve devant le catalogue Renault et les mètres carrés de bureaux rue de Grenelle.

Ce qui, hier encore, semblait impossible devient plausible : un candidat *issu de la gauche* peut gagner l'élection présidentielle *prochaine. Comment et pour* quoi faire ? La première interrogation *semble avoir disparu* quand la question « qui ? » a *trouvé une réponse. Les sondages* ont désigné l'homme, il *fera le reste. Pour quoi faire ?* Qu'importe ! L'essentiel n'est pas *là ! Revenons d'abord au pouvoir* et nous verrons bien ensuite. *Cette victoire-là, je la refuse.* Ce n'est pas la victoire de la gauche, *mais la victoire* sur la gauche, celle qui fait de l'accession au *pouvoir la fin et non le moyen* de l'action politique.

Déjà, l'attelage entre le Parti socialiste et le candidat Jacques *Delors est inversé. La logique* voudrait que les socialistes et la *gauche plus largement* débattent du projet de réformes et de transformation *sociale* qui doit être soumis aux Français, puis désignent celui le mieux à même de l'incarner, le porter et le *mettre en œuvre*. A l'inverse, elle est dans l'attente que le candidat se déclare pour soutenir le programme qu'il aura élaboré seul ou avec quelques réseaux de grands commis de l'Etat et de la Commission.

1. La construction européenne. J'ai fait longtemps partie de ceux qui pensaient que l'Union économique et monétaire était une étape qu'il convenait de franchir et de concéder pour parvenir à la mise en place d'une Europe politique et sociale. Les faits et le temps ont apporté le plus cinglant des démentis à cette espérance, la promesse de l'Europe sociale de demain est devenue l'alibi à la soumission de l'Europe libérale d'aujourd'hui. En outre, ce cadre-*là* est en train de voler en éclats, la définition d'un *espace économique et juridique* libéral conçu comme une stratégie de sortie de crise échoue. L'Union européenne est en crise, et l'on voit se profiler la mise en place d'une « petite Europe », une citadelle des pays riches, débarrassée des encombrants pays pauvres incapables de suivre et de payer le prix de la course à la compétitivité internationale. *Au sein de l'Union* européenne, la France a la capa*cité et l'autorité nécessaires pour* refuser de faire un pas de plus *dans cette voie-là.* C'est le mandat qui devra être donné au pro*chain* président de la République s'il est issu de la gauche.

Le « no future » d'Alain Minc

2. La reprise économique. pour quoi et pour qui ? « Fini de rêver », porte en titre une interview d'Alain Minc dans *le Nouvel Observateur*, en sous-titre du rapport de la commission *« no future »* pour l'an 2000, qu'il présidait. La France va bien sur le plan économique, mais inutile d'en attendre la moindre retombée sociale dans les années à venir. *Pis, les salariés doivent se* préparer à de nouveaux sacrifices. *De qui Alain Minc* prépare-t-il le programme présidentiel *lorsqu'il explique que le SMIC* doit être maintenu à un niveau *suffisamment bas pour per*mettre la création d'emplois non *qualifiés, que les salaires doivent* augmenter moins vite que la pro*ductivité*, qu'il faut développer les retraites par capitalisation, et *qu'il est peut-être immoral* que l'argent gagné en dormant soit moins taxé que l'argent gagné en travaillant, mais que c'est ainsi et que l'on n'y peut rien ? On peut, bien sûr, se rassurer en essayant de se convaincre qu'il ne s'agit là que du programme du candidat de la droite...

3. Réformer en profondeur nos institutions. Après quatorze ans d'extrême timidité et de soumis*sion au fonctionnement* institutionnel prédéterminé, un peu *d'audace* et d'honnêteté intellectuelle ne peuvent pas nuire à la gauche. Nous savons quelles sont les réformes nécessaires, *ayons* le courage de les porter : soyons les premiers à demander une stricte interdiction du cumul d'un mandat national avec un mandat local et la limitation du cumul des mandats dans le temps ; proposons l'élaboration d'une vraie République, qui vive dans un Parlement capable de contrôler et sanctionner l'exécutif, de maîtriser le programme sur lequel il a été élu en ayant l'initiative de son ordre du jour, et d'accepter ou de refuser les propositions du gouvernement ; renforçons la citoyenneté par l'institution de mécanismes de *contrôle et d'interpellation* de l'action des élus au cours de l'*exercice d'un mandat.*

▶ **Julien Dray est député (PS) de *l'Essonne.***

Le Parti socialiste et l'élection présidentielle

Le débat qui anime le Parti socialiste, dont le congrès se tient à Liévin du 18 au 20 novembre, sur la candidature de *Jacques Delors* recouvre en fait son attitude à l'égard des institutions de la cinquième République. Sauf à emprunter la voie d'une lente agonie, il lui faudra bien admettre que nous avons *définitivement* quitté le temps de la démocratie des partis pour entrer *dans une démocratie du* public qui suppose l'acceptation de la présidentialisation.

par Alain Bergounioux et Gérard Grunberg

LE *Parti socialiste* vit *dans* l'attente que se déclare le candidat qui, aujourd'hui, a des chances sérieuses de l'emporter en mai 1995. Il en est comme tout embarrassé. Ce n'est pourtant pas la première fois qu'il se trouve dans cette situation. En 1988, aussi, il a attendu. Mais il est vrai qu'il s'agissait de François Mitterrand, président de la République sortant et patron de fait du PS. Les socialistes, *alors*, ont calqué leur stratégie sur la sienne.

Aujourd'hui, la *situation* est-elle à ce point transformée qu'il *faille penser que le meilleur posi*tionnement tiendrait au contraire *dans un écart entre le parti et le* candidat attendu, en somme un « *lui c'est lui, nous c'est nous* ». On voit bien les diverses raisons qui poussent en ce sens. Jacques Delors n'est pas François Mitterrand. L'actuelle direction socialiste veut rompre avec ce qu'a été la gestion du pouvoir depuis 1983. Le PS ne veut pas être instrumentalisé. Les socialistes, insuffisamment populaires, ne doivent pas être sur l'avant-scène. Occuper une position de gauche et à côté d'un candidat plus modéré peut être une bonne stratégie, etc. Tout cela peut, en *effet, s'argumenter.* Mais le risque est d'oublier de mener une *vraie réflexion stratégique pour* un grand parti qui aspire – espé*rons-le – à le demeurer.*

La révision honnie de 1962

Bref appel : la SFIO est morte *en 1969 pour de multiples causes.* Parmi celles-ci, figurait en bonne *place son incompréhension du* rôle qu'occupait désormais *l'élection présidentielle dans* notre système politique. Hostile à la révision institutionnelle de 1962, Guy Mollet refusa de s'engager personnellement dans les deux premières élections présidentielles de 1965 et de 1969. *Refusant de hasarder le sort de* son parti et le sien propre dans *l'élection de 1965, il préféra faire* appel à un candidat extérieur à la SFIO – *et même au socialisme* – en se contentant de le soutenir. Le bon score de François Mitterrand au second tour de cette élection en fit d'emblée un rival de Guy Mollet pour la direction de la gauche non communiste.

La contre-performance aux élections législatives de 1968 de la FGDS présidée par François Mitterrand offrit un sursis au chef de la SFIO. En 1969, refusant toujours les nouvelles institutions et l'idée de sa propre candidature, il soutint son autre rival, au sein de la SFIO cette fois, Gaston Defferre, comme la corde soutient le *pendu, finalement* asphyxié avec 5 % des suffrages. La SFIO était *morte. Deux ans plus tard, une* coalition hétéroclite « antimollet*tiste » donnait le PS, ou ce qu'il* en restait, à François Mitterrand. *La logique de la cinquième Répu*blique avait eu raison de la *logique partisane de la qua*trième.

François Mitterrand, qui avait pourtant réoccupé le devant de la scène politique en se faisant le pourfendeur des nouvelles institutions, du « *régime de pouvoir personnel* » *et du* « *coup d'Etat permanent* », avait compris, lui, que ces nouvelles institutions étaient précisément une chance. *Il écrira, d'ailleurs, en 1968, que,* dès 1962, il savait qu'il serait un *jour candidat à l'élection pré*sidentielle. Mais l'expérience *malheureuse de la période 1968-*1971 lui avait enseigné que la seule manière d'avoir le soutien véritable des socialistes, dans son entreprise, était de prendre la tête de ce parti et de le mettre à son service. Ce qu'il fit en 1971 au congrès d'Epinay.

Le cycle d'Epinay – au cours duquel le PS est devenu un grand parti d'alternance et de gouvernement et a reconquis le leadership de la gauche –, a été d'abord *celui de la présidentialisation* du parti. Il ne sert à rien de feindre *de l'ignorer. L'ironie de l'Histoire* a voulu que ce soit la révision honnie *de 1962 qui ait* permis cela. L'élection présidentielle, en effet, par son mécanisme et l'esprit même des institutions, a permis que le candidat socialiste puisse, à la fois, dépasser les limites de son propre parti et dominer l'alliance avec le Parti communiste. Dans la démocratie du public naissante, où la personnalisation du pouvoir est devenue essentielle avec le rôle des grands médias, François Mitterrand, maîtrisant son parti et jouissant de sa confiance, en était le candidat *naturel à l'élection* présidentielle et donnait ainsi un *débouché politique réel à son* action. Son élection en 1981 à la *présidence de la République* pouvait marquer la réconciliation du PS avec les *institutions et, enfin*, la compréhension par celui-ci à la *fois de la logique de celles-là et* de l'opportunité qu'elles offraient pour la gauche.

L'attitude de François Mitterrand

Pourtant, tout au long du cycle *d'Epinay, les socialistes*, tout en conservant avec leur président *des liens étroits* et en acceptant sa prééminence, n'ont pas véritablement admis la présidentialisation, à la fois, du régime et du parti. Le PS a été présidentialisé mais il n'est pas pour autant devenu un véritable parti présidentiel. Il est vrai que François Mitterrand lui-même ne l'a pas beaucoup poussé à *modifier* sa manière de penser et d'agir. N'a-*t-il pas jusqu'au bout estimé* publiquement que ces institutions seraient dangereuses dans toutes autres mains que les siennes ? N'a-t-il pas fait planer jusqu'au bout des projets de réforme de ces institutions qui avaient été imposées par le *général* de Gaulle ?

Il est vrai que le mécanisme institutionnel et, surtout, l'esprit gaullien des institutions pérennisé par François Mitterrand lui-même créaient un problème aux socialistes. François Mitterrand mis à part, le premier secrétaire *du parti n'avait vocation naturelle* ni à être le candidat du Parti socialiste à cette élection, ni à devenir premier ministre en cas de *majorité* socialiste – ce que Lionel Jospin a déploré à plu*sieurs reprises*. Malgré les liens étroits avec le président, les *socialistes, surtout* à partir de 1984, se sentirent eux-mêmes davantage « *aux côtés du pouvoir* » qu'au pouvoir. Ils sont *demeurés, d'une manière étrangement* paradoxale, méfiants, pour ne pas dire plus, à l'égard des institutions qui les avaient faits ce qu'ils étaient devenus. Le cycle d'Epinay s'achève aujourd'hui sans qu'ils aient tous rompu avec la vision mollettiste des institutions.

Cela peut mieux éclairer la situation actuelle. D'un côté, le PS s'est donné un nouveau premier *secrétaire* et s'apprête, lors de son congrès national, à adopter une nouvelle ligne politique. *Celle-ci* se veut résolument à gauche. De l'autre, après le *départ de Michel Rocard*, le PS *ne* dispose plus que d'un candidat *crédible à l'élection présiden*tielle, Jacques Delors. On connaît à *la fois l'action et les idées* de celui-ci, qui tiennent toutes à la définition et à la mise en œuvre d'un contrat de nature social-démocrate avec les Français.

La logique des institutions

Dès lors, des voix nombreuses au sein du PS, et même à sa tête, présentent les rapports avec Jacques Delors comme des rapports de négociation entre deux instances différentes. Il n'est certes pas illégitime que le PS souhaite que son candidat *défende une ligne proche de* la sienne. Mais on voit bien que, à *trop penser en termes d'intérêts* (au moins partiellement) divergents, la situation du PS dans la campagne sera pour le moins délicate. Soit il marquera sa différence, à tel ou tel moment, au risque d'affaiblir la position de son candidat ; soit il se taira, sans peser ainsi véritablement sur le cours des choses et des idées.

On en revient à la nature même de la position du PS à l'égard des institutions et de son propre rôle *à jouer dans le cadre de celles-ci.* Une fois de plus, il est confronté *à son éternel dilemme : soit assu*mer en tant que telle la logique *de l'élection présidentielle* – *ce* qui veut dire se donner une ligne, un programme et un candidat capables de la lui faire gagner, puis se sentir entièrement représenté par un président au pouvoir – ; soit demeurer « aux côtés » du candidat puis, éventuellement, du président en cas de victoire. Pour trancher ce dilemme il faut que le parti admette deux choses : la première, que la victoire présidentielle est la clé de son avenir politique ; la seconde, que cette perspective doit *guider*, davantage qu'aujourd'hui, sa réflexion politique et *programmatique*, son analyse de l'évolution *actuelle des régimes représenta*tifs occidentaux, de la place des *partis dans la vie politique*, de l'importance de la personnalisa*tion du pouvoir.*

Une objection peut être faite à *ce point de vue.* Ce serait justement l'acceptation de la logique des institutions de la cinquième République qui aurait créé le malaise et peut-être même nourri la crise du PS dans les années passées. Le succès aurait été payé d'un prix trop élevé. Les partisans d'une République plus parlementaire *auraient ainsi rai*son de plaider pour un plus grand *quant-à-soi des partis*, gage d'une plus grande capacité d'*action réelle pour* l'avenir. Ils rejoignent ainsi quelque peu paradoxalement la vision gaullienne de l'élection présidentielle que rappelait, il y a quelques jours, Philippe Séguin : « *Ce n'est pas l'affaire des partis* »... Mais cette perspective est *dangereuse* et, en grande partie, illusoire. Elle *méconnaît l'évolution de* notre vie politique, en France bien sûr mais aussi dans les autres démocraties occidentales.

En effet, même dans les pays où *n'existe pas d'élection* présidentielle au suffrage universel, *les grands partis* – *et, comme les* autres, les partis socialistes ou sociaux-démocrates – affrontent la même *réalité* : la nécessité d'atteindre une capacité de majorité et de trouver un dirigeant pouvant répondre au désir de personnalisation, les deux allant de pair. Les dernières élections allemandes sont suffisamment *démonstratives* de ce point de vue, et la manière dont Tony Blair *s'est imposé au Parti travailliste* est tout aussi claire. Nous avons définitivement quitté le temps de la démocratie des partis, où chacun incarnait à peu près un intérêt social dominant, pour entrer dans une *démocratie* du public, où les partis ont tout leur rôle, mais un rôle qui a changé, où ils doivent réunir des électorats divers pour avoir une chance d'influencer le cours des choses, et où tous doivent, à ces fins, en *France comme* à l'étranger, se donner un dirigeant capable *d'incarner leur projet et d'assurer* la mobilisation en faveur de *celui-ci.*

Cure d'opposition ou lente agonie ?

Si, donc, le PS *ne* veut ni seulement témoigner ni seulement être l'instrument d'un candidat, aussi respectable et qualifié soit-il, il doit cesser de se penser comme pouvant ou devant échapper à la logique des institutions. Il doit devenir le maître de son destin. S'il pense possible et souhaitable de présenter aux *Français son propre programme* à l'occasion d'une élection pré*sidentielle, il faut qu'il s'en donne* clairement les moyens. S'il pense que seul *Jacques Delors* peut aujourd'hui le ramener au pouvoir, il doit cesser de se le représenter comme extérieur à lui-même et faire l'effort de faire évoluer ses positions et analyses vers les siennes. Car, enfin, si *Jacques Delors est aujourd'hui* le seul candidat du PS crédible aux yeux des Français, il faut se demander pourquoi !

Hors de ces deux postures, point de salut pour le PS. L'entre-*deux – le soutien critique –* cumulerait tous les inconvénients. La *recherche de la cohérence* devrait être la préoccupation du congrès de Liévin si, évidemment, le PS n'a pas d'ores et déjà accepté le fait de n'être à l'avenir qu'un pan d'une coalition qui le dépasserait, ou, s'il ne s'est pas résigné à cette fameuse « cure d'opposition », dont certains attendent le renouveau, sans mesurer qu'elle serait plus probablement l'autre nom d'une lente agonie.

▶ **Alain Bergounioux et Gérard Grunberg ont notamment publié *le Long Remords du pouvoir, le Parti socialiste de 1905 à 1992*, Fayard, 1992.**

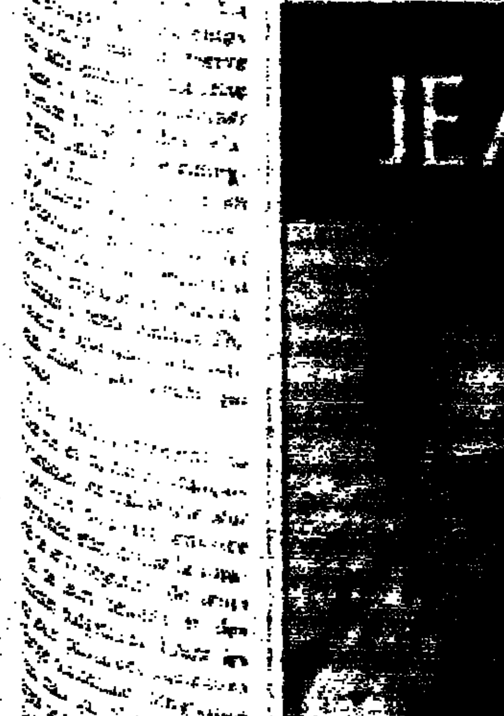
Le Monde

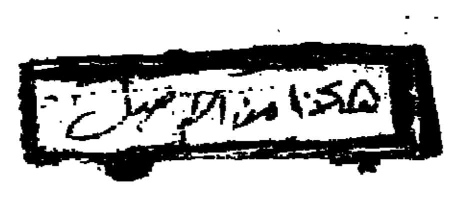
Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel,
Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10





GRANDE-BRETAGNE

John Major posera la question de confiance sur la contribution au budget de l'Union européenne

La débat qui a eu lieu à la Chambre des communes, mercredi 16 novembre, après le discours de la reine qui ouvre la session parlementaire annuelle, a, une fois de plus, été dominé par l'Europe. Les autres mesures annoncées par la souveraine – qui lit un texte préparé par son gouvernement – n'ont guère apporté de surprise, ni pris à défaut une opposition qui accuse les conservateurs d'être à court d'idées et de souffle.



LONDRES

de notre correspondant

Le premier ministre a annoncé qu'il poserait la question de confiance sur l'Europe. Il s'agit pour John Major d'obtenir des députés le vote de la contribution supplémentaire au budget communautaire décidée il y a deux ans au sommet d'Edimbourg, qu'il avait lui-même présidé. Selon le gouvernement, cette augmentation se montera à 75 millions de livres l'an prochain pour croître à 250 millions à la fin du siècle. Les chiffres annoncés par les euro-sceptiques, ou euro-rebelles, et le *Daily Telegraph* d'une facture dépassant en réalité 1 milliard de livres ont été fermement démentis par M. Major.

Le premier ministre, dont la majorité n'est que de quatorze voix, a lancé un avertissement à la vingtaine d'élus conservateurs tentés de voter contre son gouvernement : *« Il n'y a pas de place pour un compromis sur cette loi. Cela signifie que son vote (...) est inévitable en raison de nos accords* (...) *avec nos partenaires* (...). *Aucun gouvernement britannique* [illegible] *une négociation internationale s'il n'était pas capable d'appliquer les accords qu'il a librement conclus avec ses partenaires étrangers. »* L'appel a été entendu de la majorité des rebelles, peu désireux de faire tomber le gouvernement et de se retrouver face à leurs électeurs. Seuls une demi-douzaine d'irréductibles affirment qu'ils ne céderont pas.

L'ironie de Tony Blair

Il est vrai que l'humeur n'était pas particulièrement favorable à l'Europe au lendemain de la publication d'un rapport sur les fraudes massives au sein de l'Union. Une affaire qui a choqué travaillistes et libéraux-démocrates, bien plus européens pourtant que les tories. Le nouveau chef du Labour, Tony Blair, a profité du débat pour se faire les dents contre M. Major. Il a ironisé sur une politique où l'esprit d'hésitation a remplacé celui de décision, sur le mal qu'avait la majorité à enterrer le thatchérisme et sur *« un gouvernement qui ne peut faire passer son propre programme législatif qu'en menaçant de se saborder »*. S'il est difficile à l'opposition de faire cause commune avec les euro-rebelles, elle attend de voir le projet de loi avant de se prononcer. Mais les commentateurs ici voient mal M. Major perdre son pari risqué.

Pour le reste, le discours-programme a été dans le ton de la *« consolidation »* annoncée par M. Major, le mois dernier, à la conférence du Parti conservateur. D'autant plus que le gouvernement a été récemment contraint de remiser son projet controversé de privatisation des postes. Parmi les treize projets de loi annoncés, on trouve notamment : l'abolition du monopole de la distribution privée du gaz ; la privatisation de la partie non nucléaire de la Commission pour l'énergie atomique (AEA) et des Agents de la couronne (*Crown Agents*), chargés de fournir au gouvernement les services nécessaires à son fonctionnement ; un nouveau système d'indemnisation – plus contraignant – des chômeurs (*le Monde* du 28 octobre) ; enfin la décision de construire, en coopération entre le privé et le public, le lien ferroviaire tant attendu entre Londres et le tunnel sous la Manche.

Après les scandales à répétition et les révoltes au sein de son parti, M. Major avait besoin d'un peu de répit. Il espère l'avoir trouvé avec ce programme peu controversé. Et il compte, pour redresser son image, sur les indicateurs économiques pour octobre, annoncés mercredi par le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke : baisse de 45 800 du nombre des chômeurs qui passe à 2,52 millions, soit un taux de 8,9 % ; baisse du taux d'inflation de 0,1 % ; surplus financier de 558 millions de livres.

PATRICE DE BEER

IRLANDE

L'annonce du départ des travaillistes rend inévitable la chute du gouvernement

DUBLIN

de notre correspondant

Après une séance particulièrement houleuse au Dail (Parlement) de Dublin, mercredi 16 novembre, la chute du gouvernement de coalition d'Albert Reynolds, regroupant sa formation Fianna Fail (centre droit) et le Parti travailliste, dirigé par Dick Spring, paraissait inévitable. M. Spring, également ministre des affaires étrangères, n'a laissé planer aucun doute sur l'issue du débat de censure qui allait être présenté jeudi aux députés, déclarant : *« Ni moi ni aucun de mes collègues ne peuvons voter la confiance à ce gouvernement. Nous démissionnerons. »*

En fait, le gouvernement est paralysé depuis vendredi dernier, M. Spring et quatre ministres ayant claqué la porte d'une réunion du cabinet. Ils entendaient ainsi protester contre la nomination par le premier ministre de l'attorney général (procureur) au poste de président de la Haute Cour, comme le veut la tradition. Or, les travaillistes, M. Spring en tête, exprimaient depuis des mois leur opposition à cette nomination, jugeant que Harry Whelehan n'était pas qualifié pour siéger à la Haute Cour. Cette opposition s'est renforcée lorsqu'il a été révélé que M. Whelehan avait ignoré pendant sept mois une demande d'extradition vers l'Irlande du Nord d'un prêtre accusé de pédophilie. Ce dernier s'est ensuite rendu à la justice d'Ulster et a été incarcéré.

Après avoir défendu la nomination de M. Whelehan malgré la fronde de ses partenaires, le premier ministre a fait volte-face, mercredi, en affirmant, devant un Parlement survolté, qu'il estimait désormais que le candidat n'était pas apte à assumer les fonctions de président de la Haute Cour. Motif : ce dernier ne l'aurait pas informé d'une autre affaire similaire en 1992. Malgré ce « lâchage », le leader du Parti travailliste a annoncé que sa formation ne pourrait plus participer au gouvernement.

C'est ainsi que le pays est confronté non seulement à une crise politique mais aussi à une crise judiciaire. Quant à M. Reynolds, il semble qu'il lui soit impossible de conserver ses fonctions de premier ministre, deux ans après son investiture. Mercredi soir, plusieurs députés de sa propre formation ont d'ailleurs demandé sa démission.

Incertitudes sur le processus de paix

Cette crise ne va cependant pas forcément déboucher sur des élections législatives anticipées. Il n'est pas exclu que M. Spring et ses collègues travaillistes acceptent de rester au gouvernement, à condition que M. Reynolds abandonne ses fonctions. L'autre alternative, la formation d'une coalition avec le principal parti d'opposition, le Fine Gael (centriste) de John Bruton, n'enchante pas les travaillistes. En tout état de cause, la population est plutôt hostile à un nouveau scrutin qui, *a priori*, ne pourrait pas dégager de majorité stable au Parlement.

Mais le plus inquiétant est la conséquence que cette crise pourrait avoir sur le processus de paix en Irlande du Nord, auquel MM. Reynolds et Spring ont activement participé. Le Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, qui avait annoncé un cessez-le-feu à la fin du mois d'août, a ouvertement exprimé sa préoccupation sur les effets de la brouille gouvernementale à Dublin. Gerry Adams, le président du Sinn Fein, a notamment indiqué que le départ de M. Reynolds pourrait mettre en danger le fragile processus dont les effets sont déjà fort importants pour le Nord et le Sud.

JOE MULHOLLAND

La défense au cœur du sommet franco-britannique

François Mitterrand, Edouard Balladur et John Major, ainsi que plusieurs membres des deux gouvernements, doivent se rencontrer à Chartres, vendredi 18 novembre, pour le sommet franco-britannique annuel. Les questions de sécurité et de défense devraient fournir le principal thème de ces conversations.

LONDRES

de notre correspondant

Dans un discours-programme sur la coopération franco-britannique d'une chaleur particulière, prononcé le 24 octobre, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, se félicitant des relations entre les deux armées, avait eu ces mots : *« Il n'y a pas deux pays importants aussi semblables que la France et la Grande-Bretagne. »*

L'attitude américaine en Bosnie est, aux yeux de la France, une justification à l'idée d'une identité européenne de défense. La Grande-Bretagne a longtemps boudé ce concept, mais sa réserve semble fondre lentement. La crise bosniaque n'a fait qu'accentuer une certaine évolution des relations entre Londres et Washington : *« Les Etats-Unis sont en train de distendre leurs liens avec les Britanniques, et c'est un tel choc culturel qu'ils se refusent à l'admettre »*, explique un observateur français. L'hebdomadaire *The Economist* évoque dans son supplément annuel *« une amitié qui s'estompe »*.

Or c'est particulièrement en Bosnie que les militaires français et britanniques ont réalisé que leur coopération pouvait encore s'approfondir, étant donné la similarité de leurs objectifs, de leurs forces, de leurs besoins et des contraintes budgétaires. Entre les deux seules puissances nucléaires d'Europe occidentale, longtemps rivales mais qui n'ont plus les moyens de tenir seules leur rang dans le monde, les convergences l'emportent désormais sur les divergences.

Parmi les projets qui seront passés en revue vendredi, on peut noter : la mise en place du groupe de forces aériennes combinées (*le Monde* du 18 octobre), cellule légère chargée de planifier des opérations combinées, soit bilatérales, soit par une mise à disposition de l'OTAN ou de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), que les Anglais ont cessé de considérer comme le *« sous-marin des Français »* pour torpiller l'Alliance atlantique.

Un état-major « léger »

Les deux pays entendent poursuivre le dialogue sur les questions de doctrine et de politique nucléaire, jugées ici remarquablement similaires. Quant à la coopération en matière d'armement, Paris et Londres participent, avec les Italiens, au projet de frégate Horizon. Le constructeur British Aerospace est partie prenante au projet d'avion de transport militaire (FLA) auquel Paris et Bonn aimeraient intéresser Londres.

Pour ce qui est du groupe de forces aériennes combinées, les Britanniques font bien attention de préciser que cette coopération aérienne n'aura lieu qu'au coup par coup, de manière *« plus rapide et efficace »* que si elle dépendait d'une structure comme celle de l'Eurocorps : ils ne veulent pas de forces ni de commandement permanents, si ce n'est un état-major « léger », groupant un peu plus d'une dizaine d'officiers. Les Britanniques, qui ne participent pas à l'Eurocorps, ne souhaitent toutefois pas apparaître comme n'étant pas partie prenante aux initiatives de sécurité européenne. C'est, parmi les questions européennes, celles sur lesquelles ils se sentent les plus proches de la France.

P. DE B.

EN BREF

BELGIQUE : suspension du décret réorganisant l'enseignement supérieur. – Le décret réorganisant l'enseignement supérieur francophone en Belgique a été officiellement suspendu, mercredi 16 novembre, mais les étudiants, qui manifestent depuis plusieurs mois contre ce texte, exigent maintenant son abrogation pure et simple. Ce décret visait à rassembler les 133 écoles supérieures francophones en 26 grandes écoles. Les étudiants craignaient une dévalorisation des diplômes, une perte de qualité de l'enseignement et la disparition de nombreux établissements. – *(AFP.)*

ROUMANIE : condamnation avec sursis pour trafic d'enfant. – Bernadette et Adrian Mooney, le couple britannique poursuivi pour adoption illégale, ont été condamnés en appel à deux ans de prison avec sursis, mercredi 16 novembre, à Bucarest. Ils avaient été condamnés à vingt-huit mois de prison en première instance pour avoir tenté de passer la frontière roumano-hongroise avec un bébé qu'ils avaient « acheté » 6 000 dollars. – *(AFP.)*

RUSSIE : Boris Eltsine a reçu Alexandre Soljenitsyne. – Le président Eltsine a reçu pendant une heure, mercredi 16 novembre, l'écrivain Alexandre Soljenitsyne dans une résidence officielle des environs de Moscou. Aucune précision n'a filtré sur le contenu des discussions entre les deux hommes et leurs épouses. Le Prix Nobel de la paix, rentré en Russie en mai après vingt ans d'exil, avait dénoncé, fin octobre, devant les députés, *« l'absence de démocratie »* et *« l'oligarchie, le pouvoir d'un petit nombre de personnes »* en Russie. – *(AFP.)*

Prochaine démission du porte-parole du président Eltsine. – Le porte-parole du président Boris Eltsine, Viatcheslav Kostikov, a confirmé, mercredi 16 novembre, sa prochaine démission et la future réorganisation du service d'information de la présidence russe. M. Kostikov, cinquante-trois ans, assumait ses fonctions auprès du président Eltsine depuis le 25 mai 1992. Son absence lors du voyage officiel de M. Eltsine aux Etats-Unis en septembre avait déclenché la campagne de rumeurs sur sa prochaine disgrâce. – *(AFP.)*

Nomination d'un nouveau vice-ministre des affaires étrangères. – Nikolaï Afanasïevski a été nommé vice-ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et de la sécurité en Europe, mercredi 16 novembre. Diplomate de carrière depuis trente ans, M. Afanasïevski, cinquante-quatre ans, a été en poste à Paris et était dernièrement ambassadeur de Russie en Belgique. Trois autres vice-ministre ont récemment été nommés au ministère des affaires étrangères. – *(Reuter.)*

TURQUIE : envoi de renforts au Kurdistan. – Mille cinq cents membres des commandos spéciaux ont été envoyés en renfort, mercredi 16 novembre, dans la province kurde de Tunceli, pour intensifier la lutte contre la rébellion. Cette décision entre dans le cadre de la vaste offensive menée depuis deux mois par la Turquie contre le PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, indépendantiste). – *(AFP.)*

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Paris et Londres s'opposent à la création d'une zone d'exclusion pour l'artillerie à Bihac (Bosnie-Herzégovine)

Alors que l'étau serbe se resserre sur Bihac, la France et la Grande-Bretagne sont opposées au projet américain de créer une *zone* d'exclusion sur les armes lourdes autour de cette enclave musulmane en Bosnie occidentale, ont déclaré, mercredi 16 novembre à Bruxelles, des diplomates de l'OTAN. « Si l'on utilise les zones d'exclusion comme devant servir exclusivement à contrecarrer les contre-*offensives de ceux qui ont été* chassés quelques semaines avant, ce n'est pas exactement notre philosophie de la chose », a déclaré, mercredi 16 novembre à Paris, Alain Juppé, ministre français des affaires étrangères.

Après *une offensive victorieuse* des troupes musulmanes encerclées à Bihac, les forces serbes de Bosnie, mais aussi de Croatie, sont passées à la contre-attaque, appuyant leurs assauts d'infanterie par de violents bombardements sur la « zone de sécurité » de l'ONU. Alors qu'une zone *d'exclusion pour les armes* lourdes a été décrétée en février autour de Sarajevo, l'infanterie gouvernementale bosniaque est aussi récemment passée à l'offensive contre les Serbes, inférieurs en hommes mais supérieurs en artillerie.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a jugé mercredi *« extrêmement critique »* la situation dans la poche de Bihac et a demandé à l'OTAN et aux Etats-Unis *« une intervention urgente »*. *Dénonçant des « attaques massives »* de blindés des Serbes de Krajina contre Bihac, M. Izetbegovic a aussi demandé une nouvelle réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, qui s'était contenté, dimanche, de condamner les combats. Selon les Nations unies, les forces serbes sont maintenant à moins de 4 kilomètres du centre de la ville de Bihac (sud de la poche), à la limite de la « zone de protection » des civils décrétée par l'ONU. Les forces serbes continuent leurs bombardements et ont lancé un ou deux missiles mercredi sur l'enclave. Selon la Force de protection des Nations unies, les forces serbes ont repris, dans leur contre-offensive, tout le terrain perdu et progressent régulièrement, au rythme d'environ 1 kilomètre par jour. Au nord de la poche, les forces serbes et celles du leader dissident musulman Fikret Abdic auraient réussi à pénétrer dans les faubourgs de Velika Kladusa, d'où M. Abdic avait été chassé en août par l'armée bosniaque. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La Croatie et les Serbes de Krajina sont parvenus à un projet d'accord économique

Les Serbes sécessionnistes de Croatie ont fait, mercredi 16 novembre, des concessions dans leurs négociations avec Zagreb, après des mois de blocage. C'est parmi les bruits de bottes – alors que Zagreb menace d'intervenir contre les Serbes de Krajina qui prennent part à Bihac, en Bosnie, à l'offensive contre les Musulmans – que ces concessions ont été faites. Peut-être pour faire baisser la pression sur la ligne de front en Croatie alors que les forces serbes de Krajina sont occupées ailleurs.

A l'issue de seize heures de négociations à huis clos à la base de l'ONU à Zagreb, les représentants des Serbes sécessionnistes et du gouvernement croate sont parvenus à un projet d'accord économique. S'il est ratifié et appliqué, ce texte devrait mener à des négociations politiques pour régler le statut de la Krajina, c'est-à-dire le conflit entre Serbes et Croates. L'accord « provisoire » doit être examiné, samedi 19 novembre, par le « Parlement » de Krajina. Il prévoit la reprise des approvisionnements en eau de six villes croates, la réouverture de la route Zagreb-Belgrade, la remise en service de l'oléoduc de l'Adriatique, l'ouverture des voies ferrées et routières passant par Knin, la « capitale » de la « République serbe de Krajina » (RSK). Une délégation des Serbes de Krajina s'est aussitôt rendue à Belgrade pour des consultations, selon l'agence indépendante Beta. – *(AFP, Reuter.)*

Washington veut reprendre l'initiative en Europe

Prise au piège de ses propres *contradictions sur la Bosnie*, l'administration américaine va tenter, dans les semaines qui viennent, de rebondir sur le front de la securité européenne avec de *nouvelles initiatives sur l'élargissement* de l'OTAN et l'aménagement de la CSCE (1).

WASHINGTON

de notre correspondante

Tout en protestant énergiquement de sa bonne foi, l'équipe du président Clinton est consciente de n'être pas sortie indemne de la tourmente diplomatique provoquée par sa décision, annoncée vendredi 11 novembre, de ne plus participer au contrôle de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Officiellement, on s'étonne à Washington de la surprise des alliés, puisque cette mesure était prévue par l'amendement Nunn-Mitchell voté cet été par le Congrès, et que les Européens avaient été dûment informés la semaine dernière de ce qui s'annonçait. *« Seuls les Français se sont montrés particulièrement critiques »*, affirme un responsable de l'administration, sur le ton entendu de celui qui décèle là comme une habitude. L'initiative américaine est finalement présentée comme un moindre mal, qui a permis à l'administration d'éviter de se plier à ce que le Congrès réclamait, au départ : la levée unilatérale, pure et simple, de l'embargo.

Il est néanmoins difficile aux Américains de se targuer d'un quelconque résultat positif dans l'évolution du conflit bosniaque. Au moins le « groupe de contact » sur la Bosnie (au sein duquel les Américains, leurs alliés européens et les Russes entendent arrêter une politique commune) se maintient-il, en dépit de toutes ses divergences : il se réunira au niveau des ministres des affaires étrangères, le 2 décembre à Bruxelles, entre le Conseil de l'OTAN et le sommet de la CSCE auquel Bill Clinton entend participer, à Budapest. D'autre part, les autorités bosniaques ont elles-mêmes demandé fin septembre un délai de six mois avant la levée de l'embargo, *redoutant de s'exposer* prématurément à une offensive serbe. *Le Congrès américain ne* pouvant décemment pas se montrer plus bosniaque que les Bosniaques, cette demande du président Izetbegovic réduit considérablement la pression sur l'administration Clinton. *« Elle nous donne*, espère un collaborateur du président, *quatre à six mois pour élaborer une stratégie diplomatique plus musclée et mieux ciblée »*, au sein du groupe de contact.

L'élargissement de l'OTAN

La promotion de la stabilité dans la grande Europe, un objectif esquissé en janvier dernier par le président Clinton à Bruxelles et à Prague, puis réitéré à Varsovie en juin, arrive à point nommé. C'est dans ce but que, lors de la session ministérielle du conseil atlantique le 1er décembre, les Etats-Unis soumettront à leurs alliés les grandes lignes d'une nouvelle architecture de la sécurité européenne, dont le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, devrait exposer la vision dans un discours le 28 novembre à Washington.

Selon un haut fonctionnaire américain, l'idée est de *« se diriger, simultanément mais prudemment et lentement, vers l'élargissement de l'OTAN et le renforcement de la CSCE, tout en encourageant le processus d'élargissement de l'Union européenne »*. En ce qui concerne l'OTAN, une équipe conjointe du département d'Etat et du Pentagone a commencé il y a deux semaines à expliquer aux alliés *« le comment et le pourquoi »* de l'élargissement de l'OTAN à quelques pays d'Europe centrale, tout en réservant *« le qui et le quand »* aux centres de décisions politiques, exécutifs et législatifs.

Le schéma envisagé par les Américains, indique-t-on de source est-européenne, est de commencer à définir en décembre dans quelles conditions un premier groupe de pays pourront demander leur adhésion formelle à l'OTAN. Ces pays ne seront pas nommés, mais la Pologne et la République tchèque apparaissent comme les deux favoris. La Hongrie semble avoir fait le choix de garder ses deniers pour privilégier l'adhésion à l'*Union européenne*, et la Slovaquie de Vladimir Meciar a encore beaucoup de chemin à faire.

Reste, évidemment, le problème de la Russie. Il n'est pas question de l'intégrer à l'OTAN, mais à Washington, on n'envisage pas qu'elle puisse sérieusement s'opposer à l'élargissement de l'Alliance : *« Aucun pays tiers ne peut dicter les conditions de l'élargissement de l'OTAN »*, affirme ce même responsable américain. Le président Eltsine et son ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, passent pour en avoir accepté le principe lors du sommet américano-russe de septembre, et certains responsables américains balayent avec un bel optimisme la position carrément hostile exprimée précédemment par M. Eltsine et, tout récemment, de source diplomatique russe à Washington. Les Russes, escompte-t-on à Washington, devraient se satisfaire d'une CSCE améliorée, que l'on présentera comme la deuxième composante essentielle de la sécurité européenne : de vague « conférence sur la sécurité », elle pourrait devenir une « organisation de sécurité », regroupant à la fois l'OTAN, la Russie et les anciens membres du pacte de Varsovie.

Comment tout ce dispositif permettra-t-il d'éviter d'autres Bosnie ? Ce sera sans doute le thème de réunions ultérieures. Comme écrivait mardi Jim Hoagland dans le *Washington Post*, *« pendant que l'OTAN joue sa douce et irréaliste mélodie de l'élargissement et de l'unité nouvelle, la Bosnie brûle »*.

SYLVIE KAUFFMANN

(1) La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe regroupe tous les pays d'Europe ainsi que les Etats-Unis et le Canada.

ALLEMAGNE

Les libéraux gardent la haute main sur les affaires étrangères dans le nouveau gouvernement

BONN

de notre correspondant

Le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, membre du Parti libéral (FDP), conservera son poste dans le nouveau gouvernement du chancelier Kohl. Son sort était le principal objet d'incertitude à l'approche de la formation du nouveau gouvernement : celui-ci, qui devait être officiellement nommé jeudi 17 novembre à Bonn, présente peu de changements par rapport à l'équipe précédente.

En choisissant de limiter le nombre des ministères à 16 au lieu de 18, le chancelier Kohl esquisse une réduction du poids de l'administration d'Etat. Autre élément notable : la désignation du chrétien-démocrate Jürgen Rüttgers (âgé de quarante-trois ans) à un ministère de l'*avenir, issu de la* fusion de la recherche et de l'éducation.

Les principaux ministres vont rester en place : Klaus Kinkel (FDP) conserve les affaires étrangères et le poste de vice-chancelier, Theo Waigel (CSU) les finances, et Volker Rühe (CDU), la défense. Le Parti libéral, sorti affaibli des élections du 16 octobre, renonce à deux portefeuilles au profit de la CDU – le logement et l'education – et n'en conserve que trois. Outre les affaires étrangères, le FDP détient l'économie et la justice. Dans la nouvelle équipe, l'Union chrétienne-démocrate se taille désormais la part du lion : la CDU détient neuf ministères, et son alliée bavaroise la CSU en a quatre.

Klaus Töpfer (CDU), jusqu'ici ministre de l'environnement, devrait reprendre le logement et être chargé du dossier du déménagement de Bonn à Berlin. Il devrait être remplacé à l'environnement par l'Allemande de l'Est Angela Merkel (CDU), jusqu'ici ministre de la femme et de la jeunesse. Une autre Allemande de l'Est de vingt-huit ans, Claudia Nolte (CDU), partait favorite pour reprendre le dossier de la femme et de la jeunesse.

Un monopole vieux de vingt-cinq ans

Contrairement aux rumeurs qui circulaient à Bonn depuis quelques semaines, la CDU n'a pas imposé un des siens comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. On évoquait le nom du député Karl Lamers, inspirateur du document de réflexion de la CDU/CSU sur l'avenir de l'Europe et le « noyau dur » présenté le 1er septembre dernier. C'est finalement le secrétaire général du FDP, Werner Hoyer, qui héritera de ce poste laissé vacant par le départ d'Ursula Seiler-Albring (membre du FDP). Werner Hoyer, un fidèle lieutenant de Klaus Kinkel, est rendu pour partie responsable de la série de défaites électorales du Parti libéral au cours des derniers mois. Il a annoncé qu'il démissionnerait du secrétariat général de son parti au prochain congrès du FDP à Gera (ex-RDA), le 11 décembre.

Le Parti libéral conserve donc son emprise incontestée sur les affaires étrangères. La CDU, qui aurait voulu battre en brèche ce monopole vieux de vingt-cinq ans, n'a pas non plus réussi à imposer un changement au ministère de l'économie. Peu soutenu par le chancelier Kohl, qui lui voue une inimitié personnelle, Günter Rexrodt a dû se battre pour conserver sa place. Il lui est reproché, y compris au sein de son parti, d'avoir beaucoup parlé et peu agi au cours de la dernière législature, en annonçant sans succès le *démantèlement du monopole des* grands groupes sur la distribution d'énergie, un assouplissement de la loi sur l'horaire de fermeture des magasins, et une autorisation des prix discounts dans le secteur de la petite distribution.

LUCAS DELATTRE

POLOGNE

Des rapprochements s'esquissent entre les ex-communistes et les anciens de Solidarité

A l'approche de l'élection présidentielle de 1995, toutes les formations politiques cherchent à *nouer de nouvelles alliances*, et on évoque de plus en plus l'hypothèse d'un rapprochement entre les ex-communistes et le camp de l'ancien syndicat Solidarité.

VARSOVIE

de notre correspondant

Les deux partenaires « post-communistes » de l'actuelle coalition gouvernementale polonaise ne s'aiment décidément plus, mais ils vont continuer à vivre ensemble. Une réunion houleuse, dans la nuit du mardi 15 au mercredi 16 novembre, ponctuée de récriminations en tous genres, n'a pourtant permis de régler aucun des multiples conflits qui opposent le Parti social-démocrate (ex-communiste) et le Parti paysan, depuis leur victoire commune aux élections de l'automne dernier.

Le chef du Parti social-démocrate, Alexandre Kwasniewski, s'est même livré à une attaque en règle contre le premier ministre, Waldemar Pawlak (paysan), un homme au profit duquel il avait renoncé à diriger lui-même le gouvernement pour ne pas donner l'impression que *« les communistes reprenaient le pouvoir »*. Mais entre-temps, M. Pawlak s'est révélé comme un partenaire coriace, attaché à placer systématiquement ses hommes aux postes de commande.

Cela fait déjà des mois que le chef du Parti social-démocrate se *répand en gracieusetés* sur le premier ministre, mais les relations de parti à parti se sont particulièrement dégradées à la suite de deux « infidélités » du Parti social-démocrate. A quelques jours d'intervalle, les ex-communistes se sont en effet acoquinés deux fois de suite avec le principal parti de l'opposition, l'*Union de la liberté*, qui regroupe la grande majorité des anciens de Solidarité.

La première fois, il s'agissait de « désélire » le maire de Varsovie, à peine désigné au terme d'une crise de plusieurs mois, et qui avait la faveur des paysans et de la droite, au profit d'un candidat commun, Marcin Swiecicki, membre de l'Union, mais lui-*même ex-communiste* assez fraîchement reconverti. La seconde *fois, il s'agissait de remplacer le* président de la commission des *privatisations du Parlement*, un « paysan », accusé d'hostilité systématique à ces privatisations, que le premier ministre lui-même ralentit de son mieux. Ce second épisode s'est, à vrai dire, moins bien terminé que le premier, les deux partenaires d'occasion ne parvenant pas à s'entendre pour l'élection du nouveau chef de la commission.

Il n'empêche que ce flirt démonstratif avait valeur d'avertissement : même si les deux protagonistes (en l'occurrence, M. Kwasniewski lui-même et le professeur Bronislaw Geremek, qui avaient négocié *en secret* l'accord concernant Varsovie) affirment *haut et fort qu*'il ne s'agit que d'affaires locales, ou de convergences d'*intérêts* ponctuelles, c'est assez pour nourrir les *espoirs de ceux qui rêvent* d'un renversement d'alliance. Les ex-*communistes* s'entendraient « à la hongroise » pour gouverner avec *les anciens de Solidarité*, pour constituer une sorte de parti du *mouvement* et des réformes. Ce qui, du coup, pousserait à s'unir ces « conservateurs » (d'espèce pourtant très différente) que sont les paysans et les partis de la droite radicale ou proche de l'Eglise, renforcés par un Lech Walesa en délicatesse avec ses anciens amis...

On n'en est pas là. Les intéressés, et tout particulièrement *l'Union de la liberté et les* sociaux-démocrates, sont eux-mêmes si divisés qu'un tel retournement d'alliance ferait presque certainement éclater leurs propres partis. Mais l'idée reste dans l'air, comme un rêve, un épouvantail, ou un peu les deux à la fois. Jacek Kuron, figure historique de l'opposition, affirme redouter plus que tout une telle *« polarisation entre un camp rouge-libéral et un camp national-catholique »*. La campagne pour l'élection présidentielle de l'automne prochain devrait, en principe, permettre d'opérer ces reclassements.

Une chose aparaît certaine : l'actuelle coalition gouvernementale, *où des ex-communistes* « libéraux », qui rêvent d'Europe, de modernité et de respectabilité démocratique, doivent s'accommoder d'un premier ministre « immobiliste », secret, et très jaloux de son pouvoir, est plus boîteuse que jamais. Au terme de leur rencontre nocturne, les deux partenaires sont pourtant convenu, qu'il était encore dans leur intérêt de continuer à boiter de concert, au moins jusqu'au vote du budget (faute de quoi ils donneraient au président Walesa l'occasion qu'il attend de dissoudre le Parlement).

En attendant, ils *vont bien* entendu continuer à ferrailler sans relâche : pour commencer, à propos de la nomination d'un nouveau *ministre* de la défense. M. Pawlak s'est en effet entendu avec le président Walesa pour limoger l'amiral Kolodziejczyk (*soutenu à la fois* par les ex-communistes et l'Union de la liberté dans son conflit avec l'état-major et avec le président). Le message a été immédiatement compris et apprécié : le premier ministre n'a pas l'intention de se laisser faire et les sociaux-démocrates devront payer pour leurs infidélités.

JAN KRAUZE

EUROPE

UKRAINE

Kiev ratifie le traité de non-prolifération nucléaire en échange de garanties de sécurité

Le Parlement ukrainien a finalement accepté, mercredi 16 novembre, de ratifier le traité de non-prolifération nucléaire, en échange de garanties internationales sur la sécurité du pays. Ce geste était attendu par les Occidentaux depuis la désintégration de l'URSS.

MOSCOU

de notre correspondante

Le Parlement ukrainien a voté, mercredi 16 novembre, la ratification du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui entrera automatiquement en vigueur dès l'obtention officielle de garanties internationales pour la sécurité de ce pays. De telles garanties étant pratiquement acquises, les Occidentaux et la Russie ont immédiatement salué le pas franchi par les députés ukrainiens. Depuis la désintégration de l'URSS, ceux-ci refusaient obstinément de se priver du moyen de pression que donnait à leur pays son statut, même théorique, de troisième puissance nucléaire mondiale.

Ce vote, qui intervient au moment où l'Ukraine se lance dans des réformes économiques – elles aussi longtemps attendues –, peut en effet ouvrir la voie à un redémarrage du processus de désarmement nucléaire, tout en levant les conditions mises à l'octroi d'une aide financière conséquente à un pays charnière de la nouvelle Europe. Les députés de Kiev se sont engagés à ce que leur pays adhère au TNP en tant qu'Etat non nucléaire, dès la signature par les Etats-Unis, la Russie et la Grande-Bretagne d'un mémorandum garantissant sa sécurité. Or une telle cérémonie est déjà prévue le 5 ou le 6 décembre prochain à Budapest, en marge du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Une telle assurance a du moins été donnée au Parlement par les dirigeants ukrainiens avant le vote, acquis ensuite par 301 voix pour, 8 contre et 13 abstentions.

Une déclaration annexe

Cette majorité écrasante et inattendue s'explique par le vote d'une déclaration annexe, prévoyant les garanties que devra comporter le mémorandum international. Il s'agit d'une part de la définition des circonstances menaçant l'Ukraine qui devront justifier une réaction des puissances garantes – menaces sur son indépendance politique, son intégrité territoriale ou *« pressions économiques »*. D'autre part, les députés affirment que l'Ukraine, garde la propriété de ses armes nucléaires jusqu'à leur démantèlement, avec le droit de commercialiser leurs composants à des fins pacifiques (cette exigence a déjà été pratiquement acceptée par un accord ukraino-russo-américain en janvier 1994).

Malgré ces réserves, l'ambassadeur américain à Kiev, William Miller, a affirmé qu'il considérait le vote du Parlement ukrainien comme *« une adhésion entière au TNP »*. Le département d'Etat s'est refusé à préciser les garanties que Washington est prêt à accorder à l'Ukraine (qui sera alors le premier pays de l'ex-bloc communiste à obtenir une forme de protection occidentale contre son seul « ennemi » actuellement visible, la Russie). Mais il a souligné que les Etats-Unis, étant *« très attachés à l'indépendance de l'Ukraine, à sa souveraineté et à ses frontières actuelles »*, attendent, du 21 au 23 novembre, la première visite officielle dans leur pays de son nouveau président, Leonid Koutchma.

Le Foreign Office, saluant le vote de Kiev, a de son côté confirmé avoir donné deux types d'assurances à l'Ukraine : *« Celle de ne jamais utiliser contre elle ses armes nucléaires et celle de porter son cas devant le Conseil de sécurité si elle faisait l'objet d'une attaque extérieure. »* En ce qui concerne Paris, un diplomate à Moscou a pour sa part souligné que la France, n'étant pas dépositaire des instruments de ratification du TNP, elle signerait avec l'Ukraine un document bilatéral au contenu semblable à celui qui se prépare entre Londres, Washington et Moscou. La Russie enfin a salué le vote des députés ukrainiens comme *« un pas extrêmement positif »*, qui aurait aussi *« une influence positive sur le déroulement des négociations russo-ukrainiennes »*.

D'autres problèmes en suspens

Ces négociations russo-ukrainiennes restent en effet le point sensible de toute l'affaire, *« et le resteront encore dix ans »*, selon la formule d'un diplomate occidental. L'arrivée au pouvoir à Kiev cet été d'un président mieux disposé à l'égard de Moscou n'a pas levé toutes les difficultés, même si M. Koutchma a obtenu du président russe des garanties écrites pour la sécurité de son pays en cas de ratification du TNP. Les problèmes en suspens sont ceux du partage de la flotte de la mer Noire (refusé par les amiraux russes) et ceux de la dette ukrainienne.

C'est d'ailleurs l'ampleur de celle-ci et *« l'incapacité financière de l'Ukraine à assurer l'entretien de ses armes nucléaires sans renoncer à sa souveraineté au profit d'un autre Etat nucléaire »* qui ont été mises en avant par Leonid Koutchma pour arracher le vote des députés, avant son départ pour les Etats-Unis. Il s'y rend désormais renforcé, avec l'espoir que l'Ukraine, ayant perdu sa capacité de *« faire peur »*, ne perdra pas pour autant de son intérêt pour l'Occident. La nouvelle majorité républicaine au Congrès, encline à contenir l'influence russe, devrait l'encourager.

SOPHIE SHIHAB

Levée de l'immunité d'un ancien premier ministre. – Le député et ancien premier ministre ukrainien Efim Zviaguilsky, un proche de l'actuel président Leonid Koutchma, a été privé, mardi 15 novembre, de son immunité par le Parlement et se trouve menacé de poursuites judiciaires pour malversations, a rapporté l'agence Itar-Tass. M. Zviaguilsky a dirigé le gouvernement de septembre 1993 à juin 1994. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

Des suspects palestiniens continueraient d'être torturés

Le Centre d'information israélien sur les droits de l'homme dans les territoires occupés (Betselem) a affirmé, mercredi 16 novembre, qu'Israël continuait de torturer régulièrement des suspects palestiniens, notamment ceux qui s'opposent aux accords d'autonomie.

La publication de l'étude du centre coïncide avec la décision prise par le gouvernement, selon la presse, d'assouplir les restrictions à l'usage de la force lors des interrogatoires. L'étude présente une longue liste de cas de Palestiniens frappés, privés de sommeil ou de nourriture, encagoulés, enfermés dans des toilettes, ou enchaînés à des chaises ou des murs pour des périodes prolongées. *« Nous appelons le gouvernement à ne pas succomber au terrorisme, à ne pas adopter ses méthodes »*, a déclaré un membre de Betselem, Yuval Ginbar. *« Des centaines de personnes torturées par le Shin Beth* [service de sécurité intérieure] *sont relâchées chaque année, amères, frustrées et révoltées, avec tout ce que cela implique »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le gouvernement censure la presse privée

Pour la presse privée algérienne, dont la liberté est remarquable au Maghreb, le mercredi 16 novembre aura été une journée noire. En moins de 24 heures, trois de ses titres les plus influents – les quotidiens arabophones *El Khabar* et *El Hiwar*, ainsi que le quotidien francophone *El Watan* – ont été brutalement frappés par la censure gouvernementale, victimes d'une *« dérive liberticide »* sans précédent, selon la formule indignée de l'organisation française Reporters sans frontières (RSF).

Dans la nuit de mardi à mercredi, les forces de sécurité sont intervenues simultanément dans les imprimeries d'Alger, d'Oran et de Constantine, où elles ont saisi et mis au pilon plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires du journal *El Khabar*, champion de la presse quotidienne privée de langue arabe (130 000 exemplaires de tirage). Quelques heures plus tard, *El Watan* et *El Hiwar* (organe du FLN, l'ancien parti unique) étaient à leur tour pris pour cible. Le premier a été suspendu de parution pour quinze jours – une « sanction » relativement bénigne, comparée à la suspension de six mois infligée au deuxième.

Ces mesures, prises *« dans un souci de maintien de l'ordre »*, selon une *« source proche du ministère de l'intérieur »*, citée par l'agence officielle APS, portent à cinq le nombre des journaux du secteur privé, suspendus en moins de huit jours. *« Les informations sécuritaires (...) sont devenues l'objet de recherche de pseudo-scoops, en violation des règlements en vigueur »*, avait déclaré, le 3 novembre, le ministre de la communication, Mohamed Benamar Zerhouni, accusant certains journaux – sans en nommer aucun – d'offrir leurs colonnes aux *« criminels et aux tueurs »*.

Cinq jours plus tard, le quotidien francophone *El Oma* (proche de la mouvance islamiste) et l'hebdomadaire satirique *El Waj'h El-Akhar* étaient suspendus de parution pour un mois. Un autre hebdomadaire, *Le Libre*, rejoignait, mardi, ce premier « peloton d'exécutés » et se voyait interdit de parution *« pour une durée indéterminée »*. Cette alerte n'avait provoqué aucune protestation collective dans les milieux de la presse. Il aura fallu attendre mercredi soir, pour que les éditeurs de la presse privée finissent par estimer, dans un communiqué commun, que la liberté de s'exprimer était *« gravement menacée »* et qu'ils demandent en conséquence la *« levée immédiate »* de ces mesures de suspension.

Parmi les quelques titres que les lecteurs algérois ont pu trouver dans les kiosques, jeudi matin, le quotidien pro-gouvernemental *El Moudjahid* – qui ne figure pas parmi les quatorze signataires de ce communiqué –, n'a accordé qu'une petite place, en dernière page, à l'événement, se contentant de publier la dépêche officielle de l'APS. En revanche, le quotidien *La Tribune*, comme la plupart de ses confrères de la presse privée, en fait son titre de première page. Dans un éditorial virulent, le directeur de *La Tribune* résume les interrogations et les angoisses de la profession : *« Ou bien les pouvoirs publics annoncent que nous sommes dans l'état d'exception (...), ou bien ils explicitent, beaucoup plus clairement, ce qui est du domaine du possible, compte tenu des contraintes liées à la situation actuelle. »*

C. S.

RWANDA : l'armée et la gendarmerie siégeront à l'Assemblée nationale. – Les partis politiques participant au gouvernement se partageront, au sein de l'Assemblée nationale, 13 des 19 sièges qui, selon les accords de paix d'Arusha d'août 1993, auraient dû revenir au Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND, parti de l'ex-président Juvénal Habyarimana) et à ses partis satellites. L'armée et la gendarmerie occuperont les six autres sièges, a-t-on appris de source officielle, mercredi 16 novembre. – *(AFP.)*

ZAÏRE : l'éditeur d'un journal d'opposition assassiné. – L'association des éditeurs de la presse privée a dénoncé, mercredi 16 novembre, *« l'enlèvement, la séquestration, les tortures inhumaines et la mort »* de Kavula Missamba, éditeur du journal *Nsemo* et militant de l'opposition radicale. Selon différents journaux d'opposition, il a été enlevé par des inconnus le 28 octobre et il est décédé le 12 novembre. *« Chaque jour des vies sont supprimées par des bras armés, civils et surtout militaires »*, a indiqué l'association. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON

Le scepticisme prévaut sur la concrétisation rapide d'une zone de libre-échange Asie-Pacifique

Le Japon sera l'hôte du troisième sommet de l'APEC (forum de coopération économique Asie-Pacifique) à la fin de 1995, et à ce titre il est chargé de préparer l'agenda de la mise en œuvre de la « déclaration de Bogor », qui prévoit qu'une zone de libre-échange transpacifique devra être en place avant 2020. Or un certain scepticisme prévaut dans l'archipel.

TOKYO

de notre correspondant

Contrairement à la presse anglo-saxonne, les journaux japonais ont commenté avec scepticisme les résultats du sommet de l'APEC qui a eu lieu le 15 novembre à Bogor, en Indonésie. L'objectif de libéralisation des échanges commerciaux et des investissements dans la région pour 2020 paraît à la plupart des commentateurs nippons relever de la déclaration d'intention. La politique annoncée par les dix-huit membres de l'APEC est « *lourde d'ambiguïtés* » et laisse « *à chacun le loisir de l'interpréter à sa guise* », écrit ainsi l'*Asahi*.

Pour le quotidien conservateur *Sankei*, la conclusion de la réunion « *répond avant tout aux intérêts des Etats-Unis, à qui les pays de la région ont dû céder* ». Les commentateurs notent surtout que si la déclaration de Bogor revêt une « *importance symbolique pour le XXIe siècle* », elle ne comporte aucune précision sur l'étendue et les méthodes de la libéralisation des échanges. Ils soulignent, en outre, les différences, selon les pays, dans les finalités perçues de l'APEC.

Les antagonismes de la région

Chacun entend utiliser ce forum pour ses propres intérêts, note l'*Asahi* : l'Australie et la Corée du Sud pour rehausser leur prestige dans la communauté internationale ; les Etats-Unis pour s'ancrer en Asie et prévenir des tendances à un régionalisme fermé ; Singapour et l'Indonésie pour encourager Washington à maintenir sa présence dans la région ; et le Japon pour réduire, en les faisant partager par d'autres, les pressions commerciales dont il est l'objet de la part des Américains. Le quotidien libéral poursuit son analyse des incertitudes pesant sur l'avenir en soulignant les antagonismes de la région (division de la Corée, problème de Taïwan, ambition de la Chine), dont il est loin d'être certain que le seul ressort économique permettra de les surmonter.

Le Japon, hôte de la prochaine réunion de l'APEC, à Osaka, en novembre 1995, pourra-t-il contribuer à la formulation d'une « philosophie politique » pour l'APEC, et de méthodes de travail toutes à définir ? Beaucoup en doutent ici. La plupart des commentateurs notent le rôle effacé du Japon à Djakarta et s'accordent à souligner la faiblesse de la diplomatie nippone et l'absence de *leadership* de ses dirigeants. Bien qu'il cherche à se présenter comme un intermédiaire entre la région et le reste du monde, le Japon apparaît encore trop souvent comme l'ombre portée des Etats-Unis, et les commentateurs s'interrogent sur le rôle qui lui revient au sein de l'APEC.

Comparée à l'attitude des Américains – qui cherchent à utiliser l'APEC comme un levier pour forcer l'ouverture des marchés de l'Asie de l'Est –, écrit en substance l'*Asahi*, l'approche pragmatique de Tokyo, qui met l'accent sur la coopération avec les pays en voie de développement, paraît plus réaliste, quoiqu'elle ne soit guère suffisante pour restaurer la confiance dans le Japon du reste de la région. L'archipel est, en tout cas, confronté dès maintenant à la tâche ardue de concrétiser l'accord de Bogor, et de coordonner des positions fort divergentes en vue du sommet d'Osaka.

PHILIPPE PONS

Pour se fondre dans une grande formation de centre-droit

Le principal groupe d'opposition se dissout

TOKYO

de notre correspondant

Le Parti de la renaissance (PR), qui a joué un rôle moteur dans le réalignement des forces politiques japonaises depuis l'été 1993, a annoncé, mercredi 16 novembre, qu'il allait se dissoudre pour se fondre dans la nouvelle grande formation de centre droit qui doit se créer le 10 décembre et réunir les principaux partis de l'opposition non communiste.

Formé en juin 1993 suite à la scission de 44 membres du Parti libéral démocrate (PLD), le PR a voté une motion de censure qui a contraint le cabinet Miyazawa à démissionner et à convoquer des élections anticipées : le PLD y a perdu une majorité qu'il détenait depuis trente-huit ans. Le Parti de la renaissance a, depuis lors, été le moteur de la réforme du système électoral.

Formé de néoconservateurs, qui se présentent comme des « réformistes » bien que leur carrière et leurs pratiques en fassent plutôt des héritiers de méthodes qu'ils pourfendent (notamment en matière de prise de décision peu transparente et de collecte des fonds politiques), les 76 parlementaires du PR constitueront, avec les bouddhistes de l'ex-Komeito (qui a aussi décidé de se saborder partiellement (*le Monde* du 8 novembre), le pivot du futur parti de centre droit.

En matière internationale, le PR prône un rôle plus actif pour un Japon débarrassé de ses inhibitions constitutionnelles (le renoncement à l'emploi de la force). Il se place ainsi dans la ligne de l'aile droite des libéraux-démocrates. Une telle orientation influencera la plate-forme du nouveau parti, à la condition toutefois que l'actuel secrétaire général du PR, Ichiro Ozawa – homme fort des coulisses, en raison du contrôle qu'il exerce sur les réseaux de financements de ses mentors passés, Noboru Takeshita et Shin Kanemaru, tous deux emportés par des scandales –, conserve son poids, alors qu'on le dit moins capable que naguère d'imposer son autorité.

Ph. P.

NÉPAL

Les communistes sont en tête aux élections législatives

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

Les premiers résultats des élections législatives du 15 novembre au Népal sont très favorables aux communistes. Le chef du gouvernement sortant, le congressiste G. P. Koirala, a déclaré que si son parti n'avait pas, à lui seul, la majorité au Parlement, il renoncera à son poste. Des irrégularités ont, par ailleurs, eu lieu dans 79 bureaux, et on devra revoter dans plusieurs circonscriptions. Une personne a, enfin, été tuée le 15 novembre dans un village à 150 kilomètres de Katmandou.

Des groupes de jeunes communistes brandissant des drapeaux rouges ont défilé dans la capitale du Népal mercredi 16 novembre, pour célébrer ce qu'ils estiment déjà être leur victoire aux élections législatives du 15 novembre, dont les résultats parviennent peu à peu dans la capitale. Ils ont, en toute certitude, déjà de quoi fêter : dans la vallée de Katmandou, le CPN-UML (Parti communiste marxiste, léniniste unifié), de loin la plus importante des sept formations d'extrême gauche du petit royaume himalayen, a remporté 11 des 12 sièges. En outre, les premiers résultats font état d'une nette avance du CPN-UML dans le reste du pays.

Il est certes encore trop tôt pour savoir qui va l'emporter, le dépouillement des voix étant très laborieux dans un pays où de nombreuses circonscriptions ne peuvent être atteintes qu'en hélicoptère ! Sur 73 sièges (sur un total de 205) dont les résultats étaient connus jeudi 17 novembre, les communistes en obtenaient 40, laissant loin derrière eux le Congrès, parti du premier ministre G. P. Koirala qui n'en a remporté que 20.

Il est possible qu'aucune des deux plus grandes formations en lice ne parviennent à dégager une majorité suffisante. Une telle situation forcerait le Congrès à passer alliance avec les anciens partisans de la monarchie absolue, regroupés dans le Parti national démocratique (RPP), qui, sur 73 sièges, en a déjà remporté 8, soit deux fois plus qu'aux élections de 1991.

La participation n'a été que de 58 %. Ce chiffre confirme un désenchantement à l'égard, un gouvernement accusé de corruption et d'incompétence. Plus gravement, il démontre une désaffection de nombreux Népalais envers la démocratie, installée par la « révolution de 1990 » qui avait mis fin à la monarchie absolue.

BRUNO PHILIP

CAMBODGE : les Khmers rouges prépareraient une offensive. – Les Khmers rouges préparent une offensive dans le nord-ouest du Cambodge, où ils ont récemment procédé à des recrutements forcés, a assuré mercredi 16 novembre un porte-parole du gouvernement de Phnom-Penh. Le copremier ministre, le prince Norodom Ranariddh, a, par ailleurs de nouveau appelé les rebelles de la base à faire défection, donnant des garanties pour la sécurité de ceux qui reviendraient « *dans l'ombre fraîche de Sa Majesté le roi* » Norodom Sihanouk. – *(Reuter.)*

CORÉE DU NORD : une équipe d'inspecteurs de l'AIEA invitée. – La Corée du Nord a invité, mercredi 16 novembre, une équipe d'inspecteurs de l'Agence de l'énergie atomique (AIEA) à « *venir le plus tôt possible* » pour contrôler notamment le « gel » de ses réacteurs modérés au graphite, tel qu'il a été accepté par l'accord signé le 21 octobre à Genève avec les Etats-Unis, annonce un communiqué de l'organisation de Vienne. – *(AFP.)*

PAKISTAN : libération du père du chef de l'opposition. – Mian Mohammad Sharif, 75 ans, père du chef de l'opposition Nawaz Sharif, arrêté le 13 novembre à Lahore pour « *malversations* », a été libéré sur parole mercredi 16 novembre « *pour des raisons humanitaires* », a annoncé le gouvernement de Mme Bhutto. Mian Mohammad Sharif est le patron du groupe industriel Ittefaq. Il a été hospitalisé à Islamabad pour des problèmes cardiaques. L'opposition a estimé que l'arrestation du père de M. Sharif avait un caractère politique. Le gouvernement maintient qu'elle a eu lieu sur des bases purement judiciaires. – *(AFP.)*

REPÈRES

ANGOLA

L'UNITA accuse l'armée de violer la trêve

Dans un communiqué rendu public, jeudi 17 novembre, à Lisbonne, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a accusé l'armée gouvernementale de violer la trêve qui devait être effective à partir de mercredi soir (*le Monde* du 17 novembre). Selon le communiqué, l'attitude du gouvernement va compromettre « *le départ de l'Angola des dirigeants de l'UNITA qui doivent participer* [dimanche] *à la cérémonie de signature des accords de Lusaka* ».

L'UNITA affirme que les forces gouvernementales « *livrent des combats acharnés avec la participation active de mercenaires* » dans une offensive en direction de Uige, dernier chef-lieu de province encore tenu par les rebelles, dans le nord-ouest de l'Angola. L'aviation gouvernementale bombarde la ville et plusieurs autres positions tenues par l'UNITA dans le nord et le centre du pays, lit-on dans le communiqué. – *(AFP, Reuter.)*

IRAK

Le Conseil de sécurité reconnaît un « progrès significatif »

Dans une déclaration adoptée par consensus, mercredi 16 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est félicité de la reconnaissance formelle du Koweït par l'Irak. Il s'agit d'un « *progrès significatif vers l'application des résolutions* » du conseil, indique une déclaration lue par le président en exercice, Madeleine Albright (Etats-Unis).

A Bagdad, le ministre des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahhaf, a estimé que son pays avait franchi « *la phase difficile* », la suivante devant être, selon lui, la levée partielle des sanctions avant leur suppression définitive. Selon la presse, Saddam Hussein ne s'est toutefois pas privé, en conseil des ministres, de défier les Etats-Unis en se déclarant déterminé à construire des palais malgré leurs critiques (*le Monde* du 16 novembre). « *Nous continuerons de les mettre en colère par de nouveaux chantiers immobiliers, culturels et scientifiques, jour après jour (...) jusqu'à ce que nos ennemis en meurent de douleur, de rancœur et d'angoisse* », a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*

SYRIE

Amnesty International demande le respect des droits de l'homme

Notant que, depuis 1991, la Syrie avait pris « *un certain nombre d'initiatives positives* », Amnesty International n'en a pas moins appelé le gouvernement de Damas à « *mettre en place un vaste programme en vue de mettre un terme aux violations des droits de l'homme* ».

Selon un communiqué publié, mercredi 16 novembre par l'organisation humanitaire, « *peu de progrès ont été accomplis* » en la matière « *ces dernières décennies.* » « *Le cas de prisonniers incarcérés, pour certains depuis plus de vingt ans, n'a toujours pas été réexaminé* », ajoute le communiqué. Amnesty International demande la libération des prisonniers « *détenus injustement* », une enquête « *sur les plaintes pour torture* », un compte-rendu sur le « *sort des disparus et des prisonniers morts en détention* » et l'adoption de « *garanties rigoureuses* » contre les violations des droits de l'homme.

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le président Aristide renonce à la prêtrise

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

De retour au pouvoir depuis un mois, après trois ans d'exil, le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a finalement décidé de renoncer à ses fonctions de prêtre. Selon un membre de son entourage, « *il s'est résigné à ce choix douloureux à la suite des pressions du Vatican* ». Le président a adressé une lettre à Mgr François Gayot, qui dirige la conférence épiscopale haïtienne, pour l'informer de sa décision. Ordonné prêtre le 3 juillet 1982, Jean-Bertrand Aristide avait été exclu de l'ordre des salésiens six ans plus tard. Il était considéré comme l'un des porte-parole de la théologie de la libération avant d'être élu à la présidence en décembre 1990, et ses relations n'avaient cessé de se dégrader, tant avec le Vatican qu'avec la hiérarchie catholique haïtienne.

En janvier 1991, à la suite de la tentative de coup d'Etat de l'ancien chef de la milice des « tontons macoutes », Roger Lafontant, une foule en colère avait incendié l'ancienne cathédrale de Port-au-Prince et saccagé la nonciature. Un prêtre, de nationalité zaïroise, avait été grièvement blessé et avait dû fuir Haïti en compagnie du nonce Paolo Roméo et de l'archevêque de Port-au-Prince, François-Wolf Ligondé. Une semaine plus tôt, Mgr Ligondé, connu pour ses liens avec les Duvalier, avait prononcé un violent réquisitoire contre le président élu, l'accusant de vouloir instaurer « *un régime autoritaire de type socialiste bolchevique* ». Le président Aristide avait alors fermement condamné la mise à sac de la nonciature.

A plusieurs reprises, le Vatican et divers membres de la conférence épiscopale, dont Mgr Gayot, l'archevêque du Cap-Haïtien (la deuxième ville du pays), étaient intervenus auprès du président Aristide pour qu'il renonce à la prêtrise. De nombreux religieux haïtiens, proches de la base de l'Eglise, n'ont jamais pardonné au Vatican d'être le seul Etat à avoir reconnu les autorités de fait mises en place par les putschistes après le coup d'Etat qui avait renversé le président Aristide en septembre 1991.

Durant les trois ans de dictature militaire, la conférence épiscopale a plusieurs fois condamné les sanctions internationales contre Haïti, mais n'a pas protesté contre la sanglante répression qui a fait plus de trois mille morts, dont le Père Jean-Marie Vincent, l'un des religieux les plus respectés. Dans leur dernière déclaration, les évêques ont pris position contre l'intervention militaire américaine qui a ramené le président Aristide au pouvoir. La décision du président Aristide de renoncer à ses fonctions de prêtre devrait cependant faciliter la normalisation de ses relations avec le Vatican. Personnalité remarquée, le nonce Lorenzo Baldissieri avait assisté le 15 octobre dernier à la cérémonie au Palais national à l'occasion du retour d'exil du président haïtien.

JEAN-MICHEL CAROIT

SERGUEI 94.

Un général américain à la tête de la mission de l'ONU. – Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a désigné, mardi 15 novembre, le général américain Daniel Schroeder au poste de commandant militaire de la Mission des Nations unies en Haïti (MINUHA) chargée de prendre la relève de la force sous commandement américain déployée dans ce pays depuis le 19 septembre. La MINUHA sera placée sous l'autorité politique du représentant de l'ONU en Haïti, Lakhdar Brahimi (Algérie). – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Moins de 40 % des électeurs se sont rendus aux urnes aux dernières législatives

Selon les calculs (non officiels) d'un organisme indépendant, le Comité pour l'étude de l'électorat américain (CSAE), 38,7 % des Américains de plus de dix-huit ans se sont rendus aux urnes le 8 novembre, lors des élections à mi-mandat destinées à renouveler la Chambre des représentants, un tiers du Sénat et 36 des 50 postes de gouverneurs. Quelque 112 millions d'Américains ont boudé le scrutin, selon le CSAE. Aux Etats-Unis, la participation est calculée par rapport à la population en âge de voter, l'inscription sur des listes électorales n'étant pas obligatoire.

Bien que faible, ce taux de participation est le plus élevé depuis 1982 pour ce type de scrutin. Il avait été de 36,5 % aux précédentes élections à mi-mandat, en 1990.

Par ailleurs, après recomptage des voix, le démocrate Parris Glendening, dont la colistière est Kathleen Kennedy Townsend, fille de feu Robert Kennedy, a été proclamé élu, mardi 15 novembre, au poste de gouverneur du Maryland, avec 3 420 voix d'avance. Les deux candidats de l'Alaska à ce même poste ne sont toujours pas départagés. Dans le Maine, le Républicain Angus King a été élu gouverneur. – *(AFP.)*

L'ouverture du congrès du PS à Liévin et l'élection présidentielle

Les socalistes se préparent à rendre hommage à M. Mitterrand et à introniser M. Delors

Le congrès du Parti socialiste se réunit, du vendredi 18 au dimanche 20 novembre, à Liévin (Pas-de-Calais), haut lieu du socialisme ouvrier. Si Jacques Delors a choisi de ne pas y participer, François Mitterrand y fera une apparition, pour la première fois depuis 1981.

■ MAIN DE FER. – Avec ses 14 000 adhérents, la fédération du Pas-de-Calais est la plus puissante de France. Dirigée d'une main de fer par Daniel Percheron, elle connaît quelques tensions.

■ BLOIS. – A Blois, Jack Lang rencontre aussi beaucoup de difficultés avec la fédération socialiste de Loir-et-Cher.

Un congrès extraordinaire pour une situation extraordinaire, un calendrier politique incertain, un candidat éventuel indécis, un parti réduit à tirer des bords : le rendez-vous que se sont fixé les socialistes à Liévin risque d'être pittoresque. Jacques Delors donne le sentiment, aujourd'hui, de vouloir presser le pas, mais sera le grand absent qui sera présent dans toutes les têtes.

En venant, samedi 19 novembre, honorer de sa présence cette grande « réunion de famille » – ce qu'il n'avait jamais fait depuis son élection en 1981 –, François Mitterrand fera verser quelques larmes, mais, surtout, renforcera l'impression qu'il est enclin à tourner la page de son double septennat plus vite que prévu. Toutes ces choses-là, à vrai dire, semblent échapper aux socialistes, mais ils devront feindre, ce week-end, de les organiser, afin de fournir aux Français, au terme de leur congrès, l'image nette d'un parti rassemblé à défaut d'être uni, d'une formation « en ordre de marche » à défaut d'être en ordre avec elle-même. C'est peu dire que ce congrès de Liévin va se réunir dans un décor imprévu. Lorsque en juin, Henri Emmanuelli hérite du gouvernail lâché par un Michel Rocard mort au champ d'honneur européen, l'une de ses premières décisions est de convoquer un congrès pour l'automne. Avec une seule idée en tête : limiter la casse à l'élection présidentielle et éviter le naufrage complet aux élections municipales prévues dans la foulée.

C'est le sauve-qui-peut général. La promotion même d'Henri Emmanuelli, qui n'a pas bonne réputation, est synonyme de retraite. Quinze mois après la déroute des élections législatives, les 14,49 % des élections européennes ont redonné la fièvre à un parti qui, sous ordonnance rocardienne, sortait à peine de convalescence.

A droite, la citadelle Balladur semblait inexpugnable. Dans la rue, les jeunes et les laïques en colère l'avaient à peine effritée. Et Jacques Chirac était jugé suffisamment grand seigneur pour demeurer tranquille en son donjon de Paris. A gauche, les bras d'honneur de Bernard Tapie partaient comme des uppercuts. Pris dans un tel étau, les socialistes, avant l'été, se préparaient à prendre le maquis. M. Emmanuelli saurait organiser la résistance, mettre la barre à gauche toute, s'opposer pour s'opposer et faire repasser le poing devant la rose. S'il fallait un symbole, ce serait Liévin, chef-lieu socialiste du Pas-de-Calais, terre d'accueil d'un militantisme au pas cadencé, étape idéale pour un congrès « basiste » et discipliné, sous les mânes de Guesde et de Jaurès. Et s'il fallait un candidat pour l'Elysée, on trouverait bien un monsieur X... ou un monsieur Y..., pourvu qu'il dépasse le score de Gaston Defferre (5,07 %) de la funeste année 1969.

Ainsi se présentait alors le lugubre décor socialiste. On l'a presque oublié. Le calendrier politique file trop vite. Car voici que ce parti, qui semblait à bout de nerfs, se reprend à recolorer la vie en rose, à faire un songe d'une nuit victorieuse nouvelle à la Bastille.

Certes, la droite, vivant à son tour une sorte de congrès de Rennes à ciel ouvert, y aura mis du sien. Le nouveau couple infernal Balladur-Chirac a remplacé avantageusement le vieux couple impossible Giscard-Chirac. La France entière le découvre. La gauche, incrédule, se pince encore pour y croire. Les socialistes auraient pu être les spectateurs impuissants de ces déchirements, mais quand Pierre Mauroy, si pénétré de l'histoire de cette gauche, n'hésite plus, maintenant, à parler pour son compte de « *miracle* », on sait que ce miracle a un nom : M. Delors.

Le sauveur de Bruxelles

En se tournant vers Bruxelles, les socialistes se sont découvert un sauveur, un champion des sondages, « jouable », comme ils disent, pour la case Elysée et capable, surtout, de maintenir leur parti la tête hors de l'eau. Même s'ils rechignent à le confesser aussi simplement, les socialistes l'attendent comme le Messie. Lequel, jusqu'à présent, n'est pas avare de prophéties, mais ne parle que par paraboles. Sa réflexion, dit-il, n'est pas allée jusqu'à son terme. S'il est candidat, ce sera par devoir. S'il ne l'est pas, il préviendra avant Noël. Nul ne connaît le jour, ni l'heure.

M. Delors a toutes les bonnes raisons de l'Europe pour faire durer le suspense et, sans doute, aussi, son petit plaisir de revanche personnelle sur un parti qui lui en a quand même fait voir. La problématique peut être tournée dans tous les sens : c'est M. Delors qui soutient et tient aujourd'hui le PS, plutôt que l'inverse. Dès lors, la marge de manœuvre et d'autonomie de ce congrès apparaît des plus réduites. Les militants grogneront sans doute dans les couloirs, mais à la tribune, quand les Poperen, Dray et Mélenchon auront cultivé une fois plus avec délectation leur différence, tous les autres orateurs se relayeront vraisemblablement pour répéter sur tous les tons qu'ils sont là pour être constructifs, pour faire gagner la gauche et pour remplacer M. Mitterrand par un autre socialiste.

Devoir de sérieux

Si M. Delors doit effectivement être candidat, sa stratégie étudiée du silence, sa façon de se faire prier, a plutôt eu, jusqu'à présent, des effets apaisants sur le PS. De peur de le brusquer ou de le faire fuir, plus personne n'ose toucher à rien. Pour ne pas ressusciter les courants, un axe majoritaire allant de Laurent Fabius à Martine Aubry s'est mis en place. La clarification interne a été repoussée, mais le spectacle de l'union est offert hors les murs. La motion dudit axe atteint le score « soviétique » de 92 %, les 8 % restants s'étant fixés sur la motion « Agir en socialistes », défendue par de jeunes rénovateurs pressés, trop en avance sur la musique. Ces résultats, en vérité, dans un tel contexte de discipline imposée, n'ont plus grande signification.

Face à une droite de plus en plus divisée, une très large majorité de socialistes semble avoir compris qu'il n'y avait qu'une seule porte de sortie par le haut : le « devoir » de sérieux et de mobilisation. A chacun le sien. Dès lors, M. Emmanuelli souhaite que ce congrès fixe clairement la distinction des rôles entre le candidat à l'élection présidentielle, qui doit parler aux Français, et un parti qui doit se faire entendre de la gauche. « *Notre stratégie est simple*, confie-t-il. *Au candidat d'être lui-même. A nous d'être nous-mêmes.* » Cette stratégie pourra être définie dans la tolérance et sur une ligne sociale-démocrate, c'est là, certainement, l'enjeu essentiel de ce congrès.

Reste l'autre hypothèse, celle d'une non-candidature de Jacques Delors. Pour le PS, ce serait passer du miracle à la catastrophe. Les socialistes hésiteraient entre un Pierre Mauroy du temps de la machine à vapeur et un Jack Lang de l'ère cathodique. Bel affrontement en perspective. Surtout, le replâtrage que les socialistes vont tenter à Liévin risquerait de tomber d'un seul bloc. La défection de M. Delors ferait voler en éclats leur programme minimum de conciliation.

Le PS reste avec ses problèmes : démocratie interne rouillée, élus devenus notables, éloignement des préoccupations de la société. En quatre ans, ce parti aura usé quatre premiers secrétaires, vécu quatre congrès et se sera vu abandonné par près de quarante-sept mille militants. Il ne faudrait pas que, sous le charme de M. Delors, le congrès de Liévin soit celui de toutes les illusions...

DANIEL CARTON

Jean Jaurès, Jacques Delors et M. Kucheida

ARRAS

de notre correspondant

En choisissant Liévin pour leur congrès, les socialistes ne pouvaient pas mieux cultiver leur tradition ouvrière. A son ouverture, vendredi 18 novembre après-midi, ils commenceront par rendre un hommage aux victimes du coup de grisou du 27 décembre 1974, qui avait provoqué la mort de quarante-deux mineurs, tués par une terrible explosion au fond de la mine. Devant une stèle sur le carreau de la fosse 3, un mineur rescapé viendra témoigner et rappeler les durs moments de l'exploitation minière.

Quatre ans après la fermeture du dernier puits des houillères du Nord - Pas-de-Calais, en décembre 1990, c'est donc dans un décor particulier que les socialistes vont se réunir. Depuis plusieurs jours, ce retour aux sources militantes a été cultivé, sur place, par des affiches qui associent Jacques Delors au parti de Jaurès.

Réunion à huis-clos

Dans ce fief socialiste, Liévin est indiscutablement marquée par la personnalité de son maire, Jean-Pierre Kucheida. Député du Pas-de-Calais, M. Kucheida a pris, en 1991, le contrôle de la SACOMI, la Société d'aménagement des communes minières, qui gère désormais le parc des soixante-dix-sept mille logements propriété d'une filiale des Houillères. Cette présidence lui vaut les critiques du Parti communiste et de certains socialistes, menés par le maire de Lens, André Delelis, ancien ministre, mais ses détracteurs lui reprochent surtout la création, en avril 1993, au lendemain de la lourde défaite des élections législatives, d'une société civile immobilière, au capital de 2 130 000 francs, destinée à gérer, en son nom et en celui de son épouse, un patrimoine privé conséquent.

Quant à la fédération du Pas-de-Calais, la première de France avec ses quatorze mille adhérents, elle reste tout entière dans la poigne de Daniel Percheron, son premier secrétaire. Cette fois encore, le sénateur n'a pas dérogé à son principe de réunion à huis clos, y compris pour le congrès départemental à Béthune.

La motion Emmanuelli, soumise au vote des militants – 53 % d'entre eux ont participé au scrutin –, a obtenu 7 067 voix, soit 93 % des suffrages, contre 474 à la motion « Agir en socialistes ». M. Percheron a lancé l'idée qu'Henri Emmanuelli soit, en cas de victoire de M. Delors, son premier ministre. A défaut d'un soutien franc et massif apporté à M. Delors par sa fédération, M. Percheron a adapté son discours. « *Le PS est riche de talents,* dit-il. *Le Pas-de-Calais soutient la démarche de Delors parce que, par son talent et par son histoire, il a de réelles chances de fonder enfin la social-démocratie en France.* »

Le premier secrétaire a dû expliquer, samedi 12 novembre, sur France 3 Nord-Picardie, pour quelle raison les réunions socialistes se tiennent à huis clos dans le Pas-de-Calais. « *Nous jugeons,* a plaidé M. Percheron, *que, dans ces moments forts où nous réunissons nos militants, l'essentiel est de travailler ensemble, c'est-à-dire que nous ne souhaitons pas qu'à partir du moment où la presse serait présente, nos militants soient un peu condamnés dans leurs interventions ou soient gênés. C'est une condition très forte de démocratie interne.* »

Cette réponse ne saurait cacher la réalité des conflits internes qui secouent cette fédération. Dans l'éditorial du mensuel fédéral, *l'Espoir*, M. Percheron reconnaît que « *depuis 1988, la prime à l'individualisme a dénaturé le PS* ». M. Delelis, ancien sénateur, évincé par ses « camarades » en septembre 1992, est en première ligne de la contestation, avec sa puissante section locale de Lens. A son intention, M. Percheron déplore que « *les élus aient facilement accès aux médias et qu'il soit toujours valorisant de se démarquer à la marge plutôt que de se fondre dans l'effort collectif* ».

YVES JOUANNIC

M. Lang aux prises avec la direction fédérale de Loir-et-Cher

BLOIS

de notre correspondant

Jack Lang aime à célébrer la douceur de son Val-de-Loire d'adoption, la manière constructive dont on y travaille à ses côtés, loin des querelles parisiennes et politiciennes. L'ancien ministre de la culture a bien fait de ne pas participer, samedi 5 novembre, à Onzain, au congrès de la fédération socialiste de Loir-et-Cher : en son nom et dans son ombre, on s'y est joyeusement étripé. De statuts contestés en violentes querelles de procédures, on s'est traité de « *menteur* » ou « *godillot* », près d'en venir aux mains.

Derrière les élus « languistes », une majorité des délégués entendaient exclure l'équipe dirigeante sortante et son premier secrétaire, le fabiusien Jean-Claude Derré, du nouveau conseil fédéral. Sans référence aux courants du Parti socialiste, mais non sans enjeu politique, local et national. Les uns reprochent au PS de Loir-et-Cher de mesurer son soutien à Jack Lang au nom d'une autonomie systématiquement critique. Les autres, attachés à la ligne de gauche d'Henri Emmanuelli, s'inquiètent *mezza voce* des « *dérives centristes* » et des « *tentations droitières* » du maire de Blois.

Crime de lèse-majesté

Michel Fromet, député, premier adjoint au maire de Blois, refuse ce débat et limite le problème à une question d'homme et de méthodes : pour animer une « *fédération soudée entre militants et élus* », dit-il, il faut un autre premier secrétaire fédéral, « *quelqu'un qui fasse marcher l'attelage de manière harmonieuse et efficace* ». M. Derré explique sa disgrâce en d'autres termes : « *On me reproche de ne pas courber l'échine, d'appeler un chat un chat et de ne pas être adepte de la brosse à reluire.* » « *J'ai peut-être eu tort aussi,* ajoute-t-il, *de penser que tous les socialistes devaient être soumis aux mêmes règles de solidarité financière.* » A l'entendre, réclamer avec insistance à M. Lang le paiement de ses cotisations d'élu aurait été considéré par l'entourage du maire comme un crime de lèse-majesté.

Odette Grzegrzulka, adjoint au maire et conseiller régional, a été la collaboratrice de M. Lang pendant dix ans, rue de Valois. Rocardienne, membre du bureau national du PS et de la direction fédérale sortante de Loir-et-Cher, elle dénonce « *des méthodes et des mots qui s'apparentent d'avantage à la chasse à l'homme, à l'épuration et au règlement de compte qu'à la tolérance, au dialogue, au respect de la diversité des opinions qui caractérisent notre parti et fondent son identité* ».

Au terme de la première phase du congrès départemental de Loir-et-Cher, l'équipe dirigeante sortante a été réélue au sein d'un conseil fédéral qui lui paraît majoritairement défavorable. Les opposants à M. Derré – 23 délégués sur 33 présents – n'ont pas pris part au vote, dont ils ont contesté l'organisation. Une deuxième manche agitée se jouera donc après le congrès de Liévin.

JACQUES BUGIER

CONSEIL DES MINISTRES : trois projets de loi sur les TOM. – Le conseil des ministes a adopté, mercredi 16 novembre, trois projets de loi sur les territoires et collectivités territoriales d'outre-mer, présenté par Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, et procédant, notamment, à un « toilettage » technique de la loi référendaire du 9 novembre 1988 relative à la Nouvelle-Calédonie.

Accord avec le Mouvement des citoyens pour les élections municipales

Le Parti socialiste et le Mouvement des citoyens ont lancé un appel commun, mercredi 16 novembre, en faveur de « *la constitution, dès le premier tour, de listes d'union des forces de gauche et de progrès, dans toute leur diversité* » aux élections municipales. Le communiqué publié au terme d'une rencontre entre deux délégations conduites par Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, et par Jean-Pierre Chevènement, président du MDC, n'évoque l'élection présidentielle que sous cette forme indirecte : « *Si le débat reste ouvert entre nous sur la question européenne, notre combat pour la justice sociale est le même.* »

Au lendemain de cette rencontre, M. Chevènement a relevé, jeudi, sur RTL, « *la contradiction majeure entre la volonté du Parti socialiste de réancrage à gauche et le choix de Jacques Delors* » pour l'élection présidentielle. « *Comment les socialistes,* s'est-il interrogé, *peuvent-ils concilier la volonté de reconstruire la gauche avec le fait qu'ils s'en remettent, pour l'avenir, à quelqu'un qui est très sympathique, qui était très bon avant 1981 pour tromper l'ennemi, mais qui, aujourd'hui, ne peut pas être le point d'ancrage de la gauche ?* »

La préparation de l'élection présidentielle et le débat sur l'Europe

M. Chirac mène campagne à l'ANPE

Dans un entretien consacré aux problèmes sociaux publié par « le Figaro » du 17 novembre, Jacques Chirac se prononce notamment pour un *« grand pacte national »* pour l'emploi *« avec un objectif : repenser notre conception du travail »*. Par ailleurs, après deux journées consacrées à la santé à Lille les 4 et 5 novembre, M. Chirac *a effectué mercredi sa deuxième visite* « thématique » sur le thème de l'emploi des cadres dans une ANPE parisienne.

En campagne, Jacques Chirac est ponctuel et patient. Mercredi 16 novembre, le maire de Paris et candidat déclaré à l'élection présidentielle s'est présenté à 10 h 30 précises à l'ANPE de la rue Van-Gogh, dans le douzième arrondissement, pour participer à une réunion de travail. Deux heures durant, il a écouté la vingtaine de participants – cadres à la recherche d'un emploi, reponsables d'entreprises et de l'ANPE – évoquer leurs expériences et leurs difficultés et s'est employé à tester quelques idées, qui pourraient faire partie d'un programme contre le chômage.

« Bienvenue au fondateur »

L'endroit où il était reçu fait, il est vrai, figure de vitrine. Ouvert en août au cœur du quartier de Bercy, cet « espace cadres » se veut un lieu d'accueil pour les jeunes diplômés ou les cadres à la recherche d'un emploi. Ceux-ci peuvent y trouver des « clubs » ou des « cercles » où ils apprennent à rédiger un CV, préparer un entretien d'embauche, réfléchir à leur projet professionnel et, surtout, se remonter le moral. Des établissements du même type devraient ouvrir prochainement dans les quartiers de Montparnasse et de Saint-Lazare pour cette catégorie qui représente 32 000 personnes sur les 106 000 demandeurs d'emploi parisiens.

« Bienvenue au fondateur de l'ANPE », a lancé Bernard Etrillard, délégué régional de l'ANPE à l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires sociales, qui a créé l'ANPE et l'UNEDIC en 1967. C'était le temps où il y avait 350 000 chômeurs pour lesquels la durée de recherche d'un emploi ne durait guère plus de deux mois !

« Un rapprochement entre ces deux organismes améliorerait certainement le dispositif de lutte contre le chômage », a affirmé M. Chirac, qui en a profité pour égratigner les partenaires sociaux *« qui gèrent leur petite soupe en commun et sont terrorisés dès qu'il s'agit de modifier le système »*. De même, le maire de Paris trouve intéressante l'idée que les ASSEDIC continuent de verser son indemnité à un chômeur en stage dans une entreprise. A Vincent Monade, un jeune diplômé de vingt-quatre ans à la recherche d'un emploi, qui s'inquiétait du risque que certaines entreprises en profitent pour avoir du personnel gratuitement, Jacques Chirac a rétorqué : *« Plus on réglemente, plus on paralyse. »*

Le candidat à l'élection présidentielle semble, il est vrai, disposé à bien traiter le petit monde des PME-PMI. A l'inverse, il stigmatise l'attitude des grandes sociétés où *« le licenciement est la technique à laquelle on a recours quand il y a un problème »* et qui *« confondent l'investissement de productivité avec l'investissement humain »*. Le candidat à l'élection présidentielle en a profité pour donner un petit coup de chapeau au futur président du CNPF, Jean Gandois et à son *« entreprise citoyenne »*.

FRANÇOISE CHIROT

L'Alliance populaire présentera M. Touzé afin de concurrencer M. Le Pen

Jean-François Touzé, président de l'Alliance populaire (AP), organisation fondée en avril 1992 par d'anciens cadres d'extrême droite, a annoncé, mercredi 16 novembre, sa candidature à l'élection présidentielle. *« Ce n'est pas une candidature de témoignage, non plus qu'une candidature de diversion »*, a expliqué M. Touzé, qui affirme détenir déjà cent cinquante promesses de parrainages d'élus (cinq cents signatures sont nécessaires pour l'élection présidentielle).

Son programme, qu'il présentera le 22 janvier 1995, s'articulera autour d'une politique de *« volonté d'indépendance nationale, de cohésion et d'unité républicaine »*. Quatre *« idées-forces »* y figureront : *« la reconstruction de l'Etat et le renouveau de la République »*, *« le combat contre le fléau du chômage et de l'exclusion sociale »*, *« la lutte contre la délinquance, contre le pourrissement de la drogue, l'envahissement mafieux, les atteintes aux libertés publiques et les menées déstabilisatrices de l'islam radical »* et *« la défense de l'indépendance nationale face à Bruxelles »*. L'AP défend le rétablissement de la peine de mort, l'arrêt total de l'immigration, la taxation des entreprises délocalisant dans le tiers-monde, la dénonciation du traité de Maastricht et la mise en place d'une Confédération des Etats et d'un Conseil de sécurité européens.

Regrettant que Jean-Marie Le Pen se soit *« enfermé dans un ghetto d'extrême droite »*, M. Touzé qualifie Philippe de Villiers de *« leurre »*. *« Même s'il dit parfois des choses sympathiques, il est en quelque sorte la voiture-balai de Charles Pasqua et d'Edouard Balladur »*, ajoute celui que les lepénistes accusent, justement, d'être l'homme du ministre de l'intérieur chargé d'affaiblir le Front national. En tout cas, au second tour, il préférerait indubitablement *« le rhume Chirac »* à *« la peste Delors »*.

Ch. Ch.

REPÈRES

UDF
M. de Villiers dira fin janvier 1995 s'il est candidat

Philippe de Villiers, fondateur du Combat pour les valeurs, explique, dans un entretien au *Figaro* du 17 novembre, qu'il annoncera *« fin janvier »* s'il se porte candidat à l'élection présidentielle. *« Pour l'heure*, explique le député européen, *je vais me faire le champion des idées anti-Delors, et si mes idées ne sont pas représentées, j'en tirerai les conséquences »*. *« Jacques Delors est mon adversaire, en politique intérieure comme extérieure*, affirme M. de Villiers. *C'est un esprit faux sur fond de bons sentiments. »* Le président du conseil général de Vendée explique encore, à propos des affaires judiciaires qui ont déjà entraîné la démission de trois ministres, qu'*« il est certain que le gouvernement a démâté au sommet et qu'à la base la majorité connaît le plus grand désarroi »*.

M. Giscard d'Estaing est sommé de réunir le bureau national

Gérard Longuet, président du Parti républicain, André Rossinot, président du Parti radical, Pierre Méhaignerie, président du CDS, et Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs de l'UDF, ont adressé, mercredi 16 novembre, une lettre à Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, dans laquelle ils lui demandent *« très fermement »*, *« dans le contexte très sérieux de la situation politique française (...) de bien vouloir réunir le bureau national de l'UDF »*. Favorables à un candidat unique de la majorité pour l'élection présidentielle, les quatre responsables des principales composantes de l'UDF avaient déjà signé un communiqué commun, le 9 novembre, en réaction contre l'offre de candidature de Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, au nom de la défense des convictions de ce parti.

Repenser l'Europe

Suite de la première page

Nous avons également annoncé à Chypre et à Malte qu'ils feraient partie du prochain train de négociations d'adhésion. Enfin, il faudra bien, un jour ou l'autre, quand la *paix sera revenue – parce qu'elle reviendra –*, se poser la question des Balkans.

La géographie de la Grande Europe étant ainsi fixée, que peut-on dire de l'architecture de l'édifice ? *Je ferai, à ce titre,* deux distinctions, déjà exposées par le premier ministre.

La première, c'est la distinction entre le cercle des Etats membres *et le cercle des Etats partenaires.* Dès lors que nous voulons développer la personnalité et l'identité de l'Union, il faut bien distinguer les Etats qui ont vocation à devenir des Etats *membres à part entière* de ceux qui seraient des Etats partenaires, entretenant des liens étroits avec l'Union, mais sans avoir la qualité d'Etat membre. Ces Etats, c'est par exemple et en premier *lieu la Russie, qui est certes* une grande puissance européenne, mais dont la frontière – je le rappelle – ne s'arrête pas à l'Oural. Ce sont de nombreux pays *du pourtour méditerranéen, qui* ont choisi de se tourner vers l'Europe et auxquels nous devons tendre la main pour en faire de véritables partenaires. On peut en trouver d'autres encore.

La seconde distinction s'opère à l'intérieur même du cercle des Etats membres. Ces Etats membres devront accepter un certain nombre de disciplines *communes : l'union douanière*, le grand marché, des politiques communes, la coopération politique. Bref, il ne s'agira pas d'une zone de libre-échange, mais d'une vraie communauté, d'une vraie *union, avec des solidarités et des* disciplines fortes et, notamment, une identité affirmée vis-à-vis du reste du monde, qu'il s'agisse du commerce ou de la sécurité.

A l'intérieur du cercle des Etats *membres, il faudra organiser ce* que j'appelle des solidarités renforcées. Tout le monde ne pourra pas tout faire en même temps.

Ces solidarités devront rester ouvertes à qui veut et qui peut, *sans exclure personne, et, chaque* fois que ce sera possible, en fonction de critères objectifs. Elles ne sauraient être réservées à une sorte de noyau limitatif, qui se voudrait fixe et fermé. *Du reste, nous en connaissons déjà des* exemples : l'union économique et monétaire (UEM), qui, aux termes mêmes du traité, ne s'adressera *pas à tout le monde en même temps ; la politique de sécurité,* puisque l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ne regroupe pas, aujourd'hui, la totalité des Etats membres de l'Union *européenne, encore moins le corps européen.*

La présidence de l'Union

A la *lecture des différentes* contributions récentes, j'observe que cette idée chemine. Elle n'est rejetée ni par les Allemands – tout au contraire, si j'en juge par le rapport *de la CDU-CSU –, ni par les* Anglais, *ni même* par la Commission ou le Parlement européen.

Quelles conséquences faudra-t-il en tirer sur le fonctionnement institutionnel de l'Union européenne ? *Une évidence s'impose, qui finit,* elle aussi, par prévaloir dans l'esprit de tous nos partenaires : une Europe ainsi élargie ne sera jamais un « super-Etat », fût-il qualifié de fédéral. Il est totalement *irréaliste d'envisager une organisa*tion dans laquelle la Commission deviendrait le gouvernement de ce super-Etat, tandis que le Parlement européen et le conseil des *ministres se répartiraient seulement* les tâches du contrôle démocratique ou parlementaire.

Dès lors, comment concevoir le fonctionnement des institutions ? Nous avons des idées précises à *cet égard.*

Le conseil, représentatif des Etats membres, doit voir ses attributions renforcées. L'efficacité de son fonctionnement doit être améliorée, notamment par une révision de la pondération des voix en son *sein, pour éviter que des majorités* de circonstance ne bloquent le système. Sa présidence devrait avoir un rôle accru et une durée prolongée, notamment dans le domaine des relations extérieures. Nous ne pourrons pas *indéfiniment rencontrer à douze – encore moins à* seize ou à vingt-deux – nos partenaires extérieurs. Il faudra bien que la présidence de l'Union prenne, dans ce domaine, une responsabi*lité accrue.*

Quant à la Commission, ses pouvoirs doivent être plus conformes à l'esprit des auteurs du traité de Rome. Si sa capacité d'initiative doit demeurer, sa *responsabilité juridique et politique,* devant le conseil européen et devant le conseil des ministres, dans le cadre des mandats clairement définis qui lui sont fixés, doit être plus *clairement affirmée.*

Le Parlement européen doit pleinement jouer son rôle, sans être une source de blocage institutionnel. Pour cela, il est indispensable de réformer son mode d'élection et *de parvenir à un système électoral uniforme,* mais il faut, *aussi,* rationaliser les procédures de prises de décision, dont le développement anarchique est un facteur de confusion.

Déjà à seize, mais a fortiori à vingt-deux ou plus, le contrôle démocratique du fonctionnement des institutions communautaires, qui est une préoccupation essentielle *si l'on veut assurer plus de transparence à l'Europe, ne devra* pas être le monopole du parlement européen ; le rôle des Parlements nationaux dans ce domaine doit être développé. Les expériences de *certains Etats membres, comme le* Royaume-Uni, le Danemark et, maintenant, la France, avec sa nouvelle procédure constitutionnelle, mériteraient d'être systématisées et étendues.

Une consultation nationale sur la monnaie unique

Cette dimension démocratique *nationale* est la garantie de l'adhé*sion populaire à la construction* de l'Europe. Il me paraît, par exemple, légitime que pour une décision telle que le passage à la monnaie unique, un débat national s'engage *selon les règles constitutionnelles de chaque Etat membre. Tel sera le* cas au Royaume-Uni, au Danemark ou même en Allemagne. Tel doit être le cas en France.

Je rappelle, à ce propos, ce que je disais le mercredi 6 mai 1992 à la *tribune de l'Assemblée nationale, où je m'exprimais* au nom de tout mon groupe parlementaire : *« Il serait inconcevable, à nos yeux, que le passage à la phase finale puisse intervenir sans que l'Assemblée nationale et le Sénat en aient, au préalable, débattu. Ne nous répondez pas qu'un tel débat serait en contradiction avec les dispositions du traité de Maastricht ! Pourquoi le chancelier d'Allemagne pourrait-il promettre ce qui serait interdit au premier ministre français ? »* Et pour les décisions qui engagent fortement *l'avenir* des Européens, *pourquoi craindre de consulter* directement les peuples concernés ? La question se posera, notamment lors de la ratification du nouveau traité qui sera issu de la conférence *intergouvernementale de 1996.*

Telle est donc notre vision de la Grande Europe de l'an 2000. Sur tous ces points, y aurait-il une opposition irrévocable avec les positions *exprimées ailleurs ? Je n'en suis pas si sûr.* Un débat s'engage dans chacun de nos pays, mais, d'ores et déjà, des convergences très fortes existent entre les idées mises en avant. Plusieurs *éléments de consensus se dégagent, en effet* : l'élargissement est une nécessité ; il doit être précédé d'une réforme institutionnelle profonde ; des solidarités renforcées doivent pouvoir se dévelop*per ; la conférence intergouvernementale de 1996* ne doit donc pas être un simple replâtrage, mais un véritable acte refondateur.

Certes, des divergences peuvent s'exprimer sur la nature de la *réforme institutionnelle. Nous devons prendre garde,* toutefois, au piège des mots, qui n'évoquent pas toujours les mêmes réalités selon les pays. Il est bon que, à ce stade du débat, chacun exprime *franchement ses positions.* Ensuite, nous en discuterons, d'abord avec nos partenaires allemands, car rien ne se fera sans une solide entente franco-allemande, puis avec tous les autres. Et, *comme cela a toujours été le cas,* nous trouverons un terrain d'entente pour une Europe à la fois plus ouverte et plus forte, plus efficace et plus démocratique, au sein de *laquelle* la France doit affirmer *son identité et son audace.*

ALAIN JUPPÉ

L'UE selon M. Balladur

Suite de la première page

Cet exercice d'équilibrisme relèvera de l'exploit si Jacques Delors se lance dans la course sous la bannière bleue étoilée, car l'Europe pourrait alors devenir le nouveau critère d'aménagement *du paysage politique français.*

Le chef du gouvernement procédera à un premier tour d'horizon sur la présidence française au cours d'un comité ministériel le jeudi 17 novembre, avant d'exposer ses vues le lundi 21 à Paris, à l'*occasion d'un colloque* organisé par la Fondation du *futur de son* ami Jacques Baumel et par la Fondation Konrad-Adenauer, puis dans un débat au Parlement début décembre.

Jusqu'à présent, Edouard Balladur *a été très discret sur ce sujet*, et la tentation qu'il a brièvement éprouvée de prôner l'abstention au référendum sur Maastricht en 1992 était dictée plus par le souci (déjà) de ne pas casser le mouvement gaulliste *que par la volonté* de défendre des convictions. En 1993, lors d'un colloque consacré à Georges Pompidou et l'Europe, il a esquissé quelques lignes générales tout en rendant hommage à *son ancien patron : « La construction européenne est nécessaire à l'économie française : l'Europe doit affirmer son identité ; celle-ci ne se construira pas contre les Etats ou les nations. »* Ce sont des vérités premières qui, énoncées ainsi, ne risquent pas de créer des clivages, mais qui restent trop vagues pour servir de politique.

Aussi *le premier ministre* veut-il afficher des *idées précises* sinon novatrices dans quatre domaines qui apparaissent comme des exercices obligés de tout examen de passage européen : la croissance, l'emploi, la monnaie – et sur ce dernier point il aura, en la personne d'Yves Thibault de Silguy, un relais et un informateur de premier ordre à la Commission de Bruxelles ; l'identité européenne, qu'il veut affirmer aussi bien dans la *culture* que dans les relations commerciales (fort de son succès dans les négociations du GATT) ; la réforme des institutions et enfin la politique de sécurité.

La réforme institutionnelle va occuper l'UE au cours des *prochains mois, avec la préparation* de la *conférence intergouvernementale* de 1996. Noyau dur, cercles concentriques, Europe à plusieurs vitesses ou Europe à la carte, toutes les figures possibles sont imaginées pour lier l'appro*fondissement que certains* appellent de leurs vœux (il s'agit là aussi de renforcer l'identité européenne) et l'élargissement auquel tout le monde s'est rallié bon gré mal gré. Edouard Balladur *lui-même* a parlé de trois cercles *concentriques, le plus vaste* regroupant les Etats ayant vocation à adhérer un jour à l'UE, le deuxième comprenant les pays membres engagés dans la défense de l'acquis communautaire, le cercle central *réunissant ceux qui* « veulent aller plus loin » dans l'intégration.

La coopération entre gouvernements

Ce groupe restreint se distingue cependant du *« noyau dur »* proposé par les Allemands ; tous ses membres ne seraient pas obligés de participer à toutes les politiques intégrées, mais pourraient « aller plus loin » qui dans le domaine monétaire, qui pour la défense, qui pour l'immigration... Ce schéma a *l'avantage de ne pas exclure* d'emblée des grands pays (comme la Grande-Bretagne) ou des membres fondateurs du Marché commun (comme l'Italie), et de ne pas laisser la France seule face à face avec l'Allemagne.

Pour concilier élargissement et efficacité des prises de décision, il faut aussi revoir les procédures de vote au Conseil, peut-être en augmentant le poids des « grands » sans choquer les « petits », ne pas grossir indéfiniment le nombre des commissaires, même si de nouveaux membres viennent rejoindre l'*Union européenne, étant entendu* qu'en toute hypothèse, l'approfondissement de l'*intégration* passera *par la coopération* intergouvernementale et non par un accroissement des pouvoirs de la Commission.

Dans le même but de fortifier l'Etat-nation face aux instances supranationales – le mot de fédéralisme *employé par les chrétiens-démocrates allemands est* devenu un chiffon rouge même pour les centristes français –, l'articulation entre le Parlement européen et les Parlements nationaux ne devrait pas aboutir à un renforcement des compétences *du premier mais* à une *augmentation des moyens* de contrôle des seconds, qui ont *« entre leurs mains la légitimité profonde »* (Edouard Balladur au colloque Pompidou).

Pour ce qui concerne l'action extérieure de l'Europe, le chef du gouvernement *semble considérer* qu'une politique commune est plus facilement envisageable pour la défense et la sécurité que pour la diplomatie proprement dite. L'association des pays d'Europe centrale à l'UEO offre la possibilité de considérer dans son ensemble la sécurité du continent, pour aboutir à un Livre blanc sur la défense européenne qui pourrait être adopté à un sommet de l'UEO. Pour les actions concrètes, la géométrie variable *s'impose* aussi au sein de cette organisation, afin de ne pas braquer inutilement tel ou tel membre qui miserait encore sur l'atlantisme, et de pouvoir développer, avec ceux qui le veulent, les instruments de planification, les *moyens* de renseignement et la logistique, *créer* en fonction des objectifs – humanitaires dans un premier temps – des unités multinationales sur le modèle de l'Eurocorps (avec les Allemands, les Belges, les Luxembourgeois et les Espagnols), de la Force d'action rapide (avec les Espagnols et les Italiens) ou du commandement aérien (avec les Britanniques qui sont également des interlocuteurs pour les forces *nucléaires) ; tels sont les* axes d'une relance de l'UEO, *qui* ne devrait apparaître comme une provocation ni pour les Etats-Unis ni pour les Européens soucieux de les ménager.

Deuxième pôle autour de la Russie

Comment répondre aux gaullistes *intégristes* qui, sans craindre les contradictions, veulent une Europe à la fois cohérente et ouverte vers la Russie ? Comment éviter en même temps une Europe attrape-tout et un rejet de la Russie et des *Etats* qui n'ont manifestement pas vocation à *faire partie* de l'Union européenne ? La CSCE, complétée par le « partenariat pour la paix » et renforcée par le pacte de stabilité cher à Edouard Balladur, est parfois considérée, malgré ses lourdeurs et ses carences, comme le lien idéal d'une concertation entre l'UE et sa zone d'attraction d'une part, la Russie et son « étranger proche » d'autre part.

L'idée peut séduire les diplomates en quête d'une Europe où la Russie aurait sa place sans avoir *un droit de regard* sur l'Union européenne *ni un droit* de veto sur la liste de ses *membres* ; une Europe qui ne rejetterait pas la Russie – avec le risque d'y encourager les courants nationalistes – mais ne prendrait pas pour argent comptant ses déclarations de bonne volonté de celle-ci...

Ce ne sont sans doute pas des thèmes avec lesquels on gagne une élection présidentielle, mais avec des troupes divisées sur l'Europe et face à un adversaire qui serait un familier de dix ans des arcanes communautaires, ce sont des thèmes sur lesquels on peut la perdre.

DANIEL VERNET

La fin de la discussion budgétaire et le débat sur le projet de loi sur les transports à l'Assemblée nationale

Le gouvernement calme les inquiétudes des élus sur le RMI

Les députés ont achevé, jeudi 17 novembre en début de matinée, l'examen du projet de loi de finances pour 1995 qui devait faire l'objet d'un scrutin public, jeudi après-midi et qui porte notamment sur le RMI et les impatiences des anciens combattants.

Si chacun – ministre, président de séance et parlementaires – n'avait rapidement exprimé sa lassitude devant l'interminable fin de débat budgétaire, mercredi à l'Assemblée nationale, on aurait presque pu croire que la volonté était délibérée de reporter le plus tard possible, au petit matin et devant un hémicycle clairsemé, les deux dossiers qui empoisonnent, depuis des semaines, les relations entre le gouvernement et la majorité.

Tout d'abord, l'affaire du RMI. Le gouvernement avait surpris tout le monde, au mois de septembre, en proposant aux départements de leur transférer 25 % de la charge du RMI. Devant la levée de boucliers chez les élus locaux, en particulier les présidents de conseils généraux, il avait, pas à pas, battu en retraite. Charles Pasqua avait annoncé incidemment, le 7 novembre, que ce projet était écarté par le gouvernement (*le Monde* du 10 novembre). Restait à mettre en scène ce recul. C'est à cela que s'est employé Nicolas Sarkozy, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le ministre du budget a rappelé, en premier lieu, l'accord général sur un double constat : l'évolution *« exponentielle »* de la dépense (19 milliards de francs cette année) en même temps que du nombre d'allocataires (930 000 personnes), avant de conclure que le RMI, tel qu'il est, *« ne donne satisfaction à personne »*. Puis il a rappelé sa *« conviction que plus on rapprochera la gestion du RMI du département, plus on aura la chance de rapprocher le RMI de sa fonction »*. Bref, *« la solution la plus sage serait d'associer les départements à cette gestion »*, mais cela soulève de nombreux obstacles. Tout en *« regrettant qu'on ait manqué une occasion »*, M. Sarkozy a donc confirmé que le gouvernement était disposé à abandonner son projet de transfert partiel de la charge du RMI vers les départements.

Toutefois, pour éviter la supression pure et simple de son projet – réclamée par l'opposition comme par la commission des finances de l'Assemblée –, le gouvernement s'est rallié à un amendement plus conciliant présenté par Michel Mercier (UDF, Rhône), vice-président de la commission des affaires sociales de l'Association des présidents de conseils généraux. Ce dernier prévoit *« la mise en œuvre d'évaluations expérimentales dans quelques départements pour mettre au jour localement, et de manière pragmatique, les difficultés de fonctionnement du dispositif actuel dans les trois volets : allocation, insertion et protection sociale »*. L'évaluation de ces expérimentations *« devra permettre de formuler des propositions d'aménagements susceptibles d'apporter des améliorations par rapport à la maîtrise des coûts, à l'insertion des bénéficiaires et à la régulation du système de protection sociale »*. Cette nouvelle disposition a été adoptée par le RPR et l'UDF, socialistes et communistes s'abstenant.

L'affaire de la retraite des anciens combattants d'Afrique du Nord n'était pas moins épineuse, puisque le budget de ce ministère avait été réservé. Elle s'est finalement réglée sans dommage. Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, a, en effet, proposé aux députés un dispositif permettant aux anciens combattants d'Afrique du Nord, chômeurs de longue durée en fin de droits et allocataires du Fonds de solidarité, de bénéficier d'un mécanisme de préretraite.

Répondant en partie aux demandes des associations d'anciens combattants et aux engagements de la majorité, cette mesure consiste à *« offrir, au bout de six mois de perception de l'allocation différentielle actuelle, la faculté aux bénéficiaires de choisir une allocation de préretraite »*. Appelée *« allocation de préparation à la retraite »*, *« cette allocation est égale à 65 % de la moyenne des revenus mensuels d'activité professionnelle des douze derniers mois ayant précédé la privation d'emploi »*. M. Mestre a précisé que le montant de l'allocation serait *« plafonné mensuellement à 7 000 francs brut »*. La mesure concerne quelque 35 000 anciens d'Afrique du Nord et va coûter 991 millions de francs pour la seule année 1995, pour un engagement de crédits de l'Etat de 4,2 milliards de francs sur six ans. La majorité a voté pour, les socialistes se sont prononcés pour la hausse de crédits liée à cette disposition, mais contre l'ensemble du budget. Le PCF n'a pas pris part au vote.

CÉCILE CHAMBRAUD et GÉRARD COURTOIS

Les sanctions contre les excès de vitesse devraient être aggravées

Les caprices du calendrier parlementaire réservent parfois des surprises ironiques, ou embarrassantes : les députés vont se prononcer une deuxième fois – à l'occasion de la discussion en première lecture, jeudi 17 novembre, du projet de loi relatif à la sécurité et à la modernisation des transports – sur l'assouplissement de la « loi Sapin » en matière de délégations de service public.

Les dispositions de la loi du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption, dite « loi Sapin », qui instituaient, notamment, davantage de transparence dans la procédure de délégation de service public, avaient été amendées une première fois par la loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) du 8 août 1994. Le Parlement avait levé l'obligation de transparence pour les délégations d'un montant inférieur à 1 350 000 francs.

Le projet de loi relatif aux transports présenté par Bernard Bosson ne se contente pas de constituer en délit le dépassement de plus de 50 km/h de la vitesse autorisée. Adopté en conseil des ministres en juin (*le Monde* du 9 juin), à peine quinze jours après le projet de DDOEF, il propose, dans son article 26 – qui se substituerait à la disposition correspondante du DDOEF, avec une portée plus réduite –, un assouplissement de la levée de l'obligation de transparence pour les seules conventions de transports publics scolaires.

C'est précisément ce type de délégations que les députés invoquaient pour dénoncer la trop grande « rigidité » de la loi Sapin. Mais la commission des lois, comme celle de la production, saisie pour avis, ont supprimé tout bonnement l'article 26, au motif que *« le problème des délégations de transports scolaires avait été réglé dans le cadre de la loi du 8 août 1994 »*, c'est-à-dire par une dérogation de portée beaucoup plus large. A l'heure où gouvernement et président de l'Assemblée nationale réfléchissent aux moyens d'assurer une plus grande transparence de la vie publique, les députés semblent avoir du mal à renoncer à certaines tentations.

C. Ch.

Les critiques de la Cour des comptes

Dans un document de travail, remis fin août au gouvernement et publié mercredi 16 novembre par *les Echos*, la Cour des comptes émet des critiques sur la gestion du RMI. Au terme d'une enquête conduite en 1993 dans une vingtaine de départements, elle estime que, *« très lourd, le dispositif d'ensemble n'a permis qu'une insertion sociale encore aléatoire et une insertion professionnelle « hypothétique »*. Les rapporteurs dénoncent la *« complexité »* de la procédure, le *« manque de coordination »* entre les services de l'Etat et des conseils généraux et *« la maîtrise insuffisante des dépenses »*. Ils relèvent *« la mauvaise gestion des indus »*, qui peuvent atteindre *« 10 % du montant des allocations »*. Diffusées quelques heures avant que Nicolas Sarkozy ne confirme, à l'Assemblée nationale, l'abandon de tout transfert de charges de RMI aux départements, ces critiques ont conforté le ministre du budget dans son idée de *« remettre à plat l'ensemble du dispositif RMI »*. A l'inverse, le ministère des affaires sociales rappelait que cette enquête avait été faite au plus fort de la crise économique. Quant aux fraudes dénoncées par la Cour, *« elles ne représentent que 3 % des allocations indues, le RMI restant la prestation la plus contrôlée de France »*, selon le ministère.

V. D.

Après la mise en examen de deux parlementaires du Loiret

Le Sénat modifie la législation sur les associations intermédiaires

Les sénateurs ont entamé, mercredi 16 novembre, l'examen du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social approuvé par le conseil des ministres le 26 octobre. Ils ont adopté un amendement du gouvernement sur les associations intermédiaires, qui devrait exempter de poursuites judiciaires, à l'avenir, les élus qui se mettraient dans le même cas que deux parlementaires de la majorité mis en examen, dans le Loiret, pour exercice illégal de l'activité de travail temporaire.

La tentative avait avorté, le 30 juin, à l'Assemblée nationale. A quelques heures de la clôture de la session ordinaire de printemps, les députés RPR avaient vainement essayé de faire adopter une proposition de loi de Michel Péricard (RPR), président de la commission des affaires sociales, visant à modifier la législation sur les associations intermédiaires (*le Monde* du 2 juillet). L'opération visait à assouplir les conditions dans lesquelles ces associations peuvent « caser » des chômeurs. Une telle initiative avait pour origine l'émotion soulevée dans les rangs de la majorité par la mise en examen, pour exercice illégal de l'activité de travail temporaire et de marchandage de main-d'œuvre, de deux parlementaires du Loiret, Jean-Paul Charié, député (RPR), et Louis Boyer, sénateur (UDF). Les députés souhaitaient revenir à la loi Séguin du 27 janvier 1987, qui avait été réécrite dans un sens restrictif par celle du 19 décembre 1989.

Le gouvernement s'était engagé à remettre l'ouvrage sur le métier. Il vient d'honorer sa parole. Un amendement gouvernemental adopté par le Sénat, mercredi, lors de l'examen d'un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, reprend, en effet, l'essentiel de la proposition de loi de M. Péricard. Certes, le texte de l'amendement conserve la définition restrictive du profil des bénéficiaires d'embauches, telle que prévue par la loi de 1989 (*« Personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion »*. Cependant, le gouvernement a conservé, de la proposition de loi de M. Péricard, la définition extensive des secteurs qui accueilleront ces chômeurs : il s'agira de toute activité qui n'est pas déjà assurée *« dans les conditions économiques locales par l'initiative privée ou par l'action des collectivités publiques »*.

L'amendement devrait aboutir à rendre sans objet les poursuites qui auraient pu être engagés, à l'avenir, contre des élus qui se mettraient dans le même cas que les deux parlementaires du Loiret, puisqu'il précise que les associations intermédiaires ne sont plus concernées par les « dispositions répressives » prévues par le code du travail en matière de travail temporaire et de marchandage. Les sénateurs socialistes et communistes se sont abstenus.

Le Sénat a adopté, aussi, l'article du projet de loi instituant un *« congé de solidarité internationale »*. Cette disposition permettra à tout salarié – présent dans l'entreprise depuis au moins un an – de bénéficier d'un congé afin de participer à une mission hors de France pour le compte d'une association humanitaire.

FRÉDÉRIC BOBIN

Extradé d'Uruguay

Jacques Médecin devait être incarcéré dans la région de Grenoble

NICE

de notre correspondant régional

Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, a été extradé, mercredi 16 novembre, d'Uruguay, où il avait trouvé refuge en septembre 1990. Escorté par trois agents de l'administration pénitenciaire, il a pris, à Montevideo, le vol régulier d'Air France qui est arrivé à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle jeudi vers 11 heures. M. Médecin avait été arrêté, le 25 novembre 1993, à Punta-del-Este (Uruguay), où il résidait, et placé sous écrou extraditionnel à Maldonado puis à Montevideo. A son arrivée à Paris, un magistrat du parquet de Bobigny devait lui signifier deux des mandats d'arrêt internationaux dont il fait l'objet. L'ancien maire de Nice devait, ensuite, être transféré à Grenoble pour être mis en examen, puis incarcéré à la maison d'arrêt de Varces, ou dans un autre établissement de l'Isère contenu du mouvement d'agitation des surveillants. Après un an de procédure devant la justice uruguayenne, M. Médecin a donc perdu la partie.

Il avait pris la fuite en Argentine, puis en Uruguay, le 15 septembre 1990, alors qu'il était poursuivi pour délit d'ingérence pour avoir financé son mensuel, *l'Action Côte d'Azur*, avec des publicités émanant d'associations paramunicipales. Le 6 janvier 1992, il avait été condamné par défaut, dans cette affaire, par le tribunal correctionnel de Grenoble, à un an de prison, 300 000 francs d'amende et déclaré inéligible à vie. N'ayant pas été extradé pour ce délit – qui n'existe pas dans le code pénal urugayen – il ne peut, en principe, être rejugé (*le Monde* du 9 novembre).

Son extradition a été accordée sur la base de deux mandats d'arrêts internationaux délivrés le 9 avril 1992 et le 1er juillet 1993. Le premier concerne une affaire de détournements de fonds commis, en partie, au préjudice de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra. Dans ce dossier, instruit à Grenoble, M. Médecin est poursuivi pour abus de confiance, faux et usage de faux. Le second se rapporte à l'affaire de la caisse noire de la SEREL dont est chargé, à Nice, le juge Jean-Paul Renard. Le PDG de cette société de régulation routière, Francis Guillot, avait affirmé, en juillet 1993, avoir versé 4 millions francs de pots-de-vin à M. Médecin, en contrepartie de l'attribution de marchés publics. Un an plus tard, il a prétendu que les fonds remis à l'ancien maire de Nice – poursuivi pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux – avaient servi, en réalité, au financement de ses campagnes électorales.

M. Médecin est aussi visé par deux autres informations judiciaires ouvertes, en 1991 et 1992, par le parquet général de Grenoble, pour fraude fiscale (en sa qualité de président de l'ex-association Nice-Opéra) et abus de confiance, faux, usage de faux et complicité de ces trois délits, dans l'affaire de la renégociation de la dette de la ville de Nice, en 1986. Enfin, l'ancien maire a été déclaré « comptable de fait », à titre définitif, dans trois jugements rendus par la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces trois décisions entraînent son inégibilité sauf s'il obtenait quitus, dans les six mois précédant les élections municipales, des sommes – de plusieurs dizaines de millions de francs – extraites irrégulièrement des caisses de la ville.

Selon la loi, M. Médecin doit, dans les quatre jours suivant son arrivée sur le sol national, être mis en examen et placé en détention. Ces mesures devraient intervenir, vraisemblablement, dans la journée de vendredi à Grenoble. Dans l'affaire de la SEREL, le juge niçois Jean-Paul Renard se déplacera dans la cité dauphinoise accompagné du procureur adjoint Didier Durand.

G. P.

La fin de la « cavale »

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant en Amérique du Sud

Jacques Médecin redoutait un départ, menottes aux poignets, devant les caméras de télévision. Les autorités uruguayennes lui ont évité cette humiliation. L'ancien maire de Nice est monté discrètement, mercredi 16 novembre à 13 heures locales, dans l'Airbus d'Air France qui effectue la liaison hebdomadaire entre Montevideo et Paris. Trois agents de l'administration pénitentiaire française, ainsi qu'un médecin de la police, étaient déjà à bord de l'appareil.

Ainsi se termine la « cavale » uruguayenne de M. Médecin, qui se déclarait pourtant, en septembre 1990, *« plutôt rassuré »* sur son avenir. C'était l'époque où, après s'être démis de ses fonctions de maire de Nice, il donnait des conférences de presse au Relais du crabe, restaurant tenu par des amis à Punta-del-Este, la station balnéaire la plus chic de l'Amérique du Sud. Il avait des projets grandioses de casinos et d'hôtels de luxe pour la ville et se faisait construire pour lui-même une somptueuse villa. Eduardo Menem, le frère du président argentin, était son ami, de même que le président uruguayen, Luis Alberto Lacalle. Et surtout, l'Uruguay n'a pas de convention d'extradition avec la France...

M. Médecin connaissait Punta-del-Este, qu'il projetait de jumeler avec Nice. C'est là que les milliardaires latino-américains vont passer les mois de janvier et février, les plus chauds de l'année dans l'hémisphère austral. Les banquiers locaux pratiquent un secret digne de leurs homologues suisses et acceptent sans broncher le dépôt de fortes sommes d'argent en liquide. L'erreur de M. Médecin a été de croire que tout cela suffirait. Mais l'Amérique du Sud a changé depuis la chute des dictatures, et si l'Uruguay n'a pas de traité d'extradition avec la France, il est membre à part entière d'Interpol et fort soucieux de respecter les règles internationales.

A Punta-del-Este, M. Médecin vend des T-shirts signés de son nom, puis des antennes paraboliques, mais il n'est plus question de vastes projets immobiliers, les capitaux locaux ayant à l'évidence fui à l'annonce des ennuis judiciaires de l'ancien maire. La revue *Punta News*, qui relatait par le menu les activités mondaines ou d'affaires de M. Médecin, jusqu'alors présenté quasiment comme l'inventeur de la Côte d'Azur, devient extrêmement discrète sur son compte.

Lorsque les menaces venues de France se font plus précises, M. Médecin tente une diversion. En avril 1992, le président uruguayen déclare que la suite à donner à une demande d'extradition formulée par la France sera dûment examinée par les tribunaux compétents. M. Médecin se présente alors en *« victime de la persécution socialiste »* et affirme qu'il va solliciter l'asile politique en Uruguay. Le 1er juillet 1993, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt international et le 25 novembre, des policiers de Maldonado, la préfecture qui jouxte la station balnéaire de Punta-del-Este, arrêtent l'ancien maire dans sa villa.

M. Médecin est d'abord détenu à Maldonado, dans des conditions très confortables. Tout change le 21 février 1994 lorsqu'il est transféré à la prison centrale de Montevideo *« pour des raisons de sécurité »*, à la suite de rumeurs selon lesquelles il pourrait tenter de s'évader. Quatre jours auparavant, le procureur chargé du dossier avait recommandé l'extradition de l'ancien maire. Le 28 février, le juge de première instance rend un avis favorable, retenant les délits de corruption et d'abus de confiance, mais non celui d'ingérence, qui n'existe pas dans le code pénal uruguayen.

La cour d'appel de Montevideo confirme le 29 juillet, par quatre voix contre une, la décision de première instance. M. Médecin tente un dernier recours, devant la Cour suprême, qui confirme le 20 octobre la décision d'extradition. Le président Luis Alberto Lacalle rejette enfin, le 4 novembre, la demande d'asile politique déposée par les avocats de l'ancien maire. Le séjour en Uruguay de l'ancien maire de Nice aura duré un peu plus de quatre ans, dont quasiment un an en prison.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le gouverneur et son « système »

NICE

de notre correspondant régional

Si Jacques Médecin s'est enfui de France, en septembre 1990, c'était pour éviter qu'on le conduise chez le juge *« comme un gangster »*. Quatre ans plus tard, il lui faut subir cette infamie. A cela près que, pour des raisons d'ordre public, la justice lui a donné rendez-vous à Grenoble et non à Nice, où il lui aurait été encore plus pénible de revenir *« entre deux policiers »* après, disait-il, *« l'existence que j'ai eue au service de ma ville »*. Jacques Médecin s'est, il est vrai, totalement identifié à Nice, comme Nice, pendant plus de soixante ans, s'est identifiée à la famille Médecin.

Quand Jean Médecin décède, en décembre 1965, après trente-sept ans de règne quasi ininterrompu, et que Jacques, son fils, lui succède, deux mois plus tard, *« la monarchie à vie du père*, selon la formule de deux chercheurs niçois, *devient dynastique et héréditaire »*. Jacques Médecin a moins de trente-huit ans. Il a tâté un peu de droit, hanté quelques cabinets ministériels puis s'est orienté vers le journalisme avant de faire ses premiers pas en politique, en 1961, comme conseiller général des Alpes-Maritimes. *« Mon père,* dira-t-il, *m'a légué deux choses : son exemple et un patronyme. Mais il y avait le lourd poids de la comparaison. »*

Il imposera vite, pourtant, sa propre personnalité, aux antipodes de celle du bien-aimé « roi Jean ». Autant le chef de la dynastie Médecin était réservé et prudent, autant son rejeton sera tonitruant et aventureux. Politique d'instinct, Jacques Médecin ignorera toujours la mesure. Polyglotte et avide de connaissances, qu'il assimile très vite, il est doté d'une mémoire exceptionnelle. Il a, surtout, un sens inné du contact. *« J'ai l'avantage sur mes adversaires,* fera-t-il remarquer, *d'avoir serré la main, au moins une fois, à tous mes électeurs. »* C'est aussi un orateur prolixe, capable de tenir un auditoire pendant des heures en passant d'un sujet à l'autre, dans un langage direct et imagé, sans souci des redites et des contradictions, ni des jugements les plus sommaires.

Jacques Médecin saura, enfin, cultiver le particularisme niçois en s'en servant comme d'un bouclier. Au tournant des années 70, à travers un réseau dense d'associations, de clubs et de comités, il a su moderniser le système clientéliste hérité de son père et que sous-tend un puissant appareil électoral complété par un petit empire de presse municipale. Il a porté à son apogée la pratique du patronage politique par le biais de son mouvement, le Rassemblement républicain, sorte de « couvre-chef électoral » sous lequel s'abriteront la plupart des élus locaux de droite.

Guerre ouverte contre le marxisme

La seule constante de Jacques Médecin a été son anti-marxisme. *« Moi, je suis en guerre, tous les matins au réveil, contre le marxisme,* déclare t-il en guise de profession de foi. *Le PC, c'est la vérole. On n'attend pas de l'attraper pour se défendre. On se vaccine. »* Jacques Médecin, qui compara le programme commun de la gauche à *Mein Kampf*, s'est toujours cru investi d'une mission au service du camp « libéral ». Il a parcouru tout le spectre des formations de droite, au gré de ses intérêts du moment. Un jour réformateur, un autre giscardien, un autre, encore, chiraquien, après avoir, naguère, ferraillé dur contre le gaullisme et pour l'Algérie française, il optera, en dernier lieu, pour le CNI, tout en apportant son soutien, aux régionales de 1992, à Jean-Marie Le Pen...

Maints actes ou prises de position trahissent en fait, chez lui, une « ligne de pente » extrémiste. Qu'il s'agisse de sa compréhension douteuse ou de ses sympathies plus ou moins affichées à l'égard du Front national – avec lequel il se déclarera *« d'accord à 99 % »* –, de l'intégrisme catholique, de l'apartheid, du mouvement Occident, du PFN, de la secte Moon... Sans oublier, en avril 1990, sa déclaration à caractère antisémite – *« Je ne connais pas un israélite qui refuse un cadeau qu'on lui offre, même si le cadeau ne lui plaît pas »* – qu'il regrettera aussitôt.

Devenu, en 1973, président du conseil général, Jacques Médecin règne alors sans partage sur l'ensemble du département. Trois ans plus tard, son allégeance à Valéry Giscard d'Estaing lui vaudra d'entrer au gouvernement, où il restera, jusqu'en 1978, comme secrétaire d'Etat au tourisme. Mais, déjà, son nom est fâcheusement mêlé à la guerre des casinos niçois et à des faits divers plus ou moins retentissants, dont le « casse » de la Société générale de Nice perpétré par l'une de ses connaissances, Albert Spaggiari.

Deux événements ont probablement contribué à sa perte. Le premier, conjugal : son remariage, en décembre 1979, avec une jeune Américaine, Ilene Joy Graham, lointaine parente du magnat des cosmétiques Max Factor Junior, qui exercera sur lui une exécrable influence. Jacques Médecin a toujours été fasciné par les Etats-Unis, où il a créé plusieurs sociétés et constitué des avoirs illégaux. L'autre événement est politique : le vote des lois de décentralisation, en 1982, source de nouvelles compétences dont il usera et abusera.

Il faudra attendre le retour de la gauche au pouvoir, en 1988, pour que la justice suive son cours à travers plusieurs enquêtes fiscales, douanières, policières et financières. Jacques Médecin n'en attendra pas les conclusions. Déjà épinglé sur le plan fiscal et se sachant en péril dans une première procédure de délit d'ingérence (déclenchée par un universitaire et trois élus de gauche niçois), il préférera s'exiler en 1990, quitte à ce que sa fuite apparaisse comme une autocondamnation.

La manne des associations paramunicipales

Depuis cette date, les magistrats de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme ceux des tribunaux de Nice et de Grenoble, sont parvenus à mettre au jour le « système Médecin », caractérisé par la corruption et les détournements de fonds présumés. Extradé pour les affaires de la SEREL et de Nice-Opéra, Jacques Médecin a été déclaré, à titre définitif, « gestionnaire de fait », à trois reprises, dans les affaires de la restructuration de la dette de la ville, du Comité des fêtes et de Nice-Communication (deux des associations paramunicipales « vaches à lait » que M. Médecin avait multipliées pour se soustraire au contrôle du comptable public).

L'ancien maire de Nice a toujours rejeté, avec véhémence, l'ensemble de ces accusations. Les irrégularités commises dans le fonctionnement des associations paramunicipales ? Il les *« ignorait »*. De même, il n'aurait *« jamais négocié un marché ou vendu* [ses] *services »*, mettant au défi quiconque, en dépit des preuves réunies par la justice, *« de trouver la trace de fausses factures »*. S'il a admis avoir reçu des *« cadeaux »*, il aurait, selon lui, gardé cet argent *« pour financer* [ses] *campagnes électorales et pour faire le bien autour de* [lui] *»*...

Fier d'avoir été élu et réélu seize fois – s'il a frôlé à deux reprises la défaite, aux municipales de 1977 et aux cantonales de 1979, il n'a été battu qu'une seule fois, aux élections législatives de0 1962 –, M. Médecin a-t-il été un bon maire ? Beaucoup de Niçois établissent, avec ses successeurs, une comparaison qui est toute à son avantage. Il a mené une politique de grands travaux qui ont transformé sa ville. Entre 1980 et 1990, M. Médecin a fait preuve d'une frénésie d'investissements : plus de 6 milliards de francs au total, dont 674 millions de francs pour le palais des congrès Acropolis, 580 millions de francs pour la station d'épuration Haliotis, 357 millions de francs pour la Promenade des arts (formée du Musée d'art moderne et d'art contemporain et du Nouveau théâtre de Nice), 280 millions pour l'usine d'incinération, etc.

Si certains de ces investissements (notamment Acropolis) se sont révélés judicieux, d'autres prêtent à discussion. Le nouveau quartier d'affaires de l'Arénas peut être considéré comme un échec de la gestion de M. Médecin, de même que sa politique d'implantation hôtelière. Indépendamment des présomptions d'enrichissement personnel, le maire « bâtisseur » a vu grand, sans compter. Il a légué à ses successeurs une situation financière désastreuse avec un endettement passé de 1,7 milliard de francs, en 1980, à 4,7 milliards de francs au début de 1990. *« Il est parti,* estimait le président de la chambre de commerce de Nice, Gilbert Stellardo, *alors qu'il était au sommet de la vague. S'il était resté* [et s'il avait continué à gérer la ville sur le même pied], *c'était le dépôt de bilan... »* Mais rien, pourtant, ne diminuera la nostalgie que le « style », inimitable, de Jacques Médecin a inspiré à ses partisans les plus inconditionnels.

GUY PORTE

COMMENTAIRE

Le régisseur indélicat

APRÈS l'exil, la prison. C'est presque discrètement que Jacques Médecin a rejoint le triste « club » des élus incarcérés : Maurice Arreckx, sénateur et ancien président du conseil général du Var, Alain Carignon, maire de Grenoble...

Mais l'ancien maire de Nice représente malgré lui un symbole supplémentaire. Il fut l'un des premiers, sinon le premier, à attirer sur sa gestion municipale suspicions et accusations de toutes sortes. Ce fut un pionnier. Avec une fougue insolente, il fit la démonstration que l'on peut confondre les fonds publics avec ses deniers dans un Etat de droit qui s'était habitué à plus de rectitude.

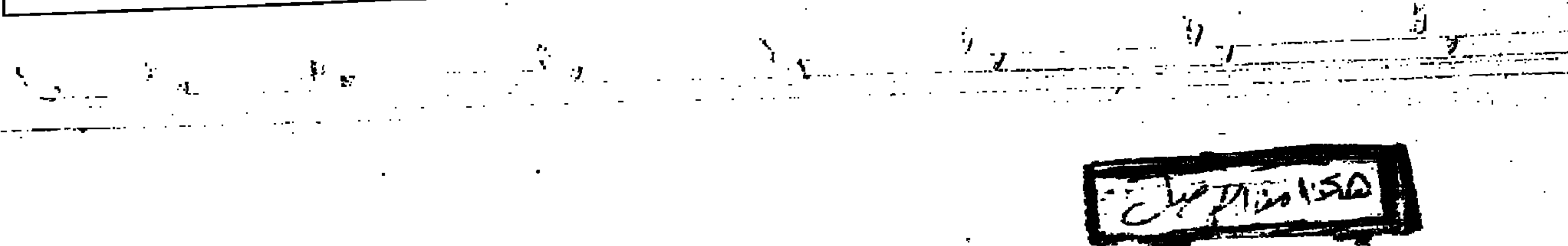
Cette extradition clôt un cycle de quatorze années. Le « patron » de Nice, à qui la justice reproche pêle-mêle les délits d'ingérence, de fraude fiscale, d'abus de biens sociaux, a bâti sa fortune grâce aux lois sur la décentralisation. On a trop vite oublié le pamphlet de Graham Greene *J'accuse Nice côté ombre*, publié en 1982. Les romanciers nous alertent souvent beaucoup mieux que d'autres sur les arcanes et les dérives de notre société. Même sans preuves.

Davantage entrepreneur que maire, et bien trop entreprenant, M. Médecin s'est conduit comme ces régisseurs indélicats tout à la fois gestionnaires de talent et fripouilles émérites. Son chic, avant de s'enfuir vers l'Uruguay, fut de laisser sa ville, la cinquième de France, endettée mais dynamique, quand Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, « légua » une cité ruinée.

Curieusement, Jacques Médecin a longtemps bénéficié d'une immunité locale. Son savoir-faire, son inimitable façon de vendre sa ville à tous et partout, sa capacité de jongler avec l'argent et les crédits, emportaient une large adhésion. Nombre de ses anciens électeurs lui sont toujours favorables. Au point que sa candidature aux élections municipales de 1995, judiciairement plausible, ne peut être écartée.

Ainsi l'étrange finit-il encore par l'emporter. En quelques semaines, Grenoble est devenue la ville dont le maire est en prison. Nice, toujours soucieuse d'afficher son particularisme, s'abandonnera-t-elle jusqu'à jouer avec l'idée d'élire son ancien maire déchu ?

LAURENT GREILSAMER



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Le livre de Jacques Duquesne est vivement critiqué par la hiérarchie catholique

Une nouvelle « affaire » Jésus

Le *Jésus* de Jacques Duquesne, publié chez Flammarion et DDB (*le Monde* du 29 septembre) et déjà vendu à plus de 150 000 exemplaires, suscite une vive polémique dans les milieux ecclésiastiques français. Romancier à succès, journaliste spécialisé dans les questions religieuses, Jacques Duquesne n'ignorait pas qu'en s'emparant d'un tel personnage – en dépit de ses nombreuses années de recherches, de sa fidélité réaffirmée au catholicisme et de la fréquentation d'exégètes comme le dominicain François Refoulé – il prenait des risques vis-à-vis de la hiérarchie catholique. Du « scandale » provoqué il y a un siècle par la *Vie de Jésus* de Renan, jusqu'aux récentes biographies parues sous la plume de Gérald Messadié ou de Jean-Claude Barreau, en passant par les polémiques sur l'interprétation psychanalytique des Evangiles par Eugen Drewerman, le sujet « Jésus » brûle les doigts.

Si Jacques Duquesne n'est pas menacé d'excommunication, son livre fait l'objet d'un tir de barrage de la part des évêques de France et des théologiens qui leur sont proches. *« Une vision réductrice de l'Evangile »*, tranche Mgr Orchampt à Angers, qui ne passe pas pour conservateur. *« Un livre pauvre et décevant... relevant plus de la gnose que de la foi chrétienne »*, ajoute Mgr Bouchex, évêque d'Avignon. La critique la plus construite est celle de Mgr Marcus, évêque de Nantes, vice-président de la conférence des évêques, qui reproche à l'auteur une *« disqualification larvée de l'Eglise »* : aux *« légendes »* que celle-ci raconterait sur Jésus, Jacques Duquesne opposerait la prétention des historiens et des scientifiques au monopole de la vérité sur le fondateur du christianisme.

Les évêques font aussi monter en ligne leurs exégètes, comme Charles Perrot et Pierre Grelot, dont les communications ont été transmises à la récente assemblée plénière de Lourdes. Elles sont accablantes pour Jacques Duquesne. Dans un acte d'accusation très long, Pierre Grelot incrimine sa lecture *« rationaliste et libérale »* des Evangiles. Duquesne serait un *« exégète improvisé »* qui *« ne comprend rien »* aux Evangiles de l'enfance, présenterait de manière *« franchement détestable »* la conception virginale de Jésus et lirait les récits des Evangiles *« comme on lit dans la presse de province les petites nouvelles du matin »*.

« Superficiel et faux »

La critique principale de l'auteur – d'autant plus affecté par ces réactions qu'il n'avait pas été informé (à l'exception de celle de Mgr Orchampt) de leur publication – est d'ordre méthodologique. Jacques Duquesne est accusé d'avoir traité les Evangiles comme une « documentation » de journaliste, n'y puisant que ce qui vient illustrer sa thèse, rejetant ce qui pourrait dérouter une conscience moderne (la virginité de Marie, la réalité des miracles, le tombeau vide du matin de Pâques, etc). Puis d'avoir fait un mixage avec le résultat de ses lectures historiques et exégétiques, pour répondre à la question de l'« homme de la rue » : qui était vraiment Jésus ? Mais, sermonne Pierre Grelot, *« Jacques Duquesne s'est imaginé qu'en appliquant aux textes évangéliques une lecture critique de type positiviste, pour faire échapper ses lecteurs au fondamentalisme le plus sot, il allait leur faire découvrir, enfin, le Jésus vrai. Le résultat n'est qu'un Jésus superficiel et faux »*. Le réquisitoire se termine ainsi : *« J'ose mettre en question sa foi catholique authentique. »*

Cette polémique n'est pas seulement un nouvel épisode de l'éternel débat entre le *« Jésus de l'histoire »* et le *« Christ de la foi »*, c'est-à-dire entre la recherche objective des savants et l'intention prosélyte des témoins. Si le livre de Jacques Duquesne suscite une inquiétude chez les évêques de France, ce n'est pas parce que son auteur, bourré de talent mais étranger au sérail, relance la question jamais épuisée du rapport entre l'histoire et les textes sacrés, ni même parce qu'il connaît un tel succès de diffusion.

La raison principale est ailleurs. Il est plus facile de condamner un livre franchement hérétique ou folklorique (celui de Messadié par exemple) qu'un ouvrage simple, documenté qui, dans une langue accessible à tous – y compris à qui n'a pas fait de théologie, ni même de catéchisme – entre dans le vif de débats (sur les évangiles de l'enfance, sur le péché originel ou sur la résurrection du Christ) que des exégètes, depuis des années, soulèvent confidentiellement.

On peut comprendre que le souci de l'historicité de Jésus indispose les autorités catholiques. Réservées hier aux initiés, des questions exégétiques redoutables pour la foi chrétienne atteignent désormais le grand public. Mais Jacques Duquesne, qui ne se prend pas pour un Père de l'Eglise, laisse toutes les questions ouvertes. Contrairement à ce qu'écrit un évêque, il n'a jamais dit que la conception virginale de Jésus était *« invraisemblable »*. L'intérêt pour une œuvre qui propose une vision stimulante de Jésus, jugée maladroite et contestable, ne cache t-il pas l'ennui qui naît peut-être de la lecture spirituelle, pieuse et souvent conventionnelle de l'Evangile faite chaque dimanche à la messe ?

HENRI TINCQ

FAITS DIVERS

Partisan d'un islam « jeune et modéré »

Un responsable de la mosquée de Mantes-la-Jolie accuse un intégriste de détourner l'argent des fidèles

Trois personnes étaient en garde à vue, mardi soir 15 novembre, au commissariat de police de Mantes-la-Jolie (Yvelines), à la suite d'une violente altercation entre responsables de la communauté musulmane de la ville. Un des principaux soutiens de la mosquée aux collégiennes voilées, Driss Ichou, est accusé publiquement par son rival Ali Berka de détourner à son profit les dons des fidèles. En marge de cette querelle fratricide, une enquête est en cours sur une cargaison de bouteilles d'eau de La Mecque importées par Driss Ichou.

Fin de la prière à la mosquée de Mantes-la-Jolie, le vendredi 11 novembre. Taïeb Bentizi prend la parole. Marocain proche de Driss Ichou, un Français d'origine marocaine apparu ces dernières années comme un des chefs de file de la tendance dure des islamistes de Mantes-la-Jolie, il rappelle aux six cents fidèles présents ce jour-là que la mosquée attend leurs dons. Mais, cette fois-ci, Ali Berka, vice-président de l'association qui gère la mosquée, décide de réagir.

Il se saisit du micro pour accuser Driss Ichou, son fils Rachid et son homme de main Bentizi de détourner à leur profit personnel les dons des fidèles. *« Cet argent est placé sur leur compte dans une banque islamiste de Londres »*, affirme M. Berka devant les fidèles. Chacun s'en retourne chez lui mais, lorsque M. Berka revient à la mosquée pour la prière du soir, il est enfermé à clé par l'entourage de M. Ichou qui lui assène des coups et profère à son encontre des menaces de mort. Telle est du moins la version des faits qu'il présentera à la police en produisant un certificat médical (neuf jours d'incapacité de travail).

Mardi matin 15 novembre, Rachid Ichou, né en 1967, était interpellé à son domicile de Mantes-la-Jolie et placé en garde à vue. Driss Ichou et Taïeb Bentizi l'y rejoignaient quelques heures plus tard tandis que M. Berka précisait aux enquêteurs les accusations portées contre son rival.

« Je suis pour un islam jeune et modéré, répétera-t-il au *Monde* en affirmant faire régulièrement l'objet de menaces verbales et écrites. *M. Ichou et ses amis sont des gens qui n'ont rien à voir avec la religion. C'est l'intégrisme total. Ils ont un club de sport avec quarante ou cinquante voyous qui terrorisent les gens et les forcent à donner de l'argent. 50 francs, 100 francs, jusqu'à 1 000francs... Ils n'ont jamais travaillé. Ce sont des escrocs. »*

De l'eau impropre à la consommation

Selon M. Berka, M. Ichou importerait aussi depuis plusieurs années de l'eau prétendument puisée à La Mecque qu'il revendrait au prix de 10 francs la bouteille aux fidèles musulmans de la région de Mantes-la-Jolie. *« De l'eau pourrie »*, précise-t-il.

Le parquet de Versailles a effectivement été saisi d'un procès-verbal de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes constatant la mise en vente, sur l'agglomération de Mantes, de bouteilles d'eau minérale de La Mecque, de la marque Zam-Zam, importées par cargo d'Arabie saoudite *via* le port du Havre. Les analyses ont révélé une teneur en nitrates de 200 milligrammes par litre, alors que le maximum autorisé est de 50 milligrammes. La dernière cargaison connue était de 10 000 bouteilles achetées au prix de 2 francs l'unité. L'enquête suit son cours afin d'établir le délit de tromperie sur la qualité de la marchandise, confirme-t-on de source policière.

Ce n'est pas la première fois que la mosquée de Mantes-la-Jolie fait parler d'elle. Il y a quelques mois (*le Monde* du 15 février), des rivalités entre plusieurs « clans » qui se disputaient les locaux administratifs avaient connu leur épilogue devant la justice.

PASCALE SAUVAGE

REPÈRES

NUCLÉAIRE

Nouvel arrêt de Superphénix à la suite d'une fuite de vapeur non radioactive

A peine quinze jours après avoir été autorisé à fonctionner à 30 % de sa puissance, le réacteur à neutrons rapides de 1 240 mégawatts Superphénix, construit sur le Rhône en amont de Lyon, a été une nouvelle fois victime d'un incident. Dans la soirée du mardi 15 novembre, l'équipe de conduite a détecté une fuite de vapeur non radioactive sur l'un des quatre générateurs de vapeur de l'installation et a aussitôt arrêté le réacteur qui fonctionnait alors à 7 % de sa puissance. Bien que cet incident ne concerne pas la partie nucléaire de la centrale de Creys-Malville (Isère), et ait été classé au niveau zéro de l'échelle de gravité des incidents nucléaires, ce nouveau dysfonctionnement de l'installation ne va pas manquer d'alimenter la polémique sur ce réacteur fortement contesté par les associations de défense de l'environnement. Déjà, au cours de l'été, alors que l'installation ne tournait qu'à 3 % de sa puissance, une perte de pression avait été enregistrée sur le système de pressurisation d'un gaz rare, l'argon, chargé d'assurer l'étanchéité entre le sodium chaud et le sodium froid qui assurent l'évacuation de la chaleur produite par le cœur du réacteur.

JUSTICE

Michel Charasse gagne son procès contre Philippe Alexandre

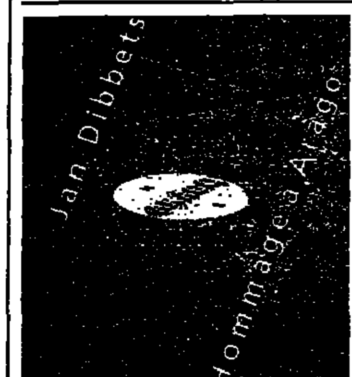
Le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand vient de condamner, pour *« propos injurieux »*, le chroniqueur de RTL Philippe Alexandre à verser le franc symbolique au titre de dommages et intérêts à M. Charasse dont il avait mis en cause la respectabilité, le 25 novembre 1993. L'éditorialiste avait qualifié l'ancien ministre du budget de *« bouffon attitré du président de la République »*. Au-delà du persiflage, le journaliste tentait de stigmatiser l'incompatibilité constitutionnelle du mandat électif de M.Charasse, sénateur, et de ses fonctions de conseiller à l'Elysée. Le tribunal a ordonné la publication du jugement aux frais de Philippe Alexandre dans *le Monde*, *Libération* et *le Figaro* dans la limite d'une somme de 50 000 francs. – *(Corresp.)*

EN BREF

PRISONS : Pierre Méhaignerie propose une progression des primes et des « dégels » d'emplois. – Au cours d'une réunion avec les syndicats pénitentiaires, qui s'est tenue mercredi 16 novembre place Vendôme, le garde des sceaux a proposé la création de cent emplois en surnombre et le « dégel », de quatre-vingts emplois inscrits au budget qui n'avaient pas fait l'objet de recrutements. M. Méhaignerie a en outre proposé de faire passer l'indemnité pour charge de détention de 1 100 à 1 500 francs et de l'étendre à de nouvelles catégories de personnels. Les syndicats, qui se sont dits *« déçus »*, devaient se réunir jeudi à Fleury-Mérogis pour décider des suites du mouvement.

DROGUE : amnistie pour des douaniers poursuivis à Dijon pour une « livraison contrôlée » à des trafiquants. –Le tribunal correctionnel de Dijon a estimé, mercredi 17 novembre, que les quatre agents des douanes poursuivis à la suite d'une « livraison contrôlée » destinée à démanteler un trafic de drogue (*le Monde* du 14 octobre 1994), devaient bénéficier de la loi du 19 décembre 1991 qui prévoit l'amnistie pour *« les agents inculpés de trafic de drogue dans le cadre de leurs fonctions »*. En revanche, deux informateurs des douaniers ont été condamnés l'un à dix ans de prison, l'autre à cinq ans.

AMIENS : une enquête de la « police des polices » après l'intervention contestée des CRS. – L'intervention des CRS dans un local associatif d'Amiens, qui avait provoqué des troubles dans la ville et avait été critiquée par le préfet de la Somme (*le Monde* du 17 novembre), fait l'objet d'une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN, la « police des polices »). Le Syndicat national indépendant et professionnel des CRS (majoritaire dans ce corps et affilié à la FASP) a dénoncé le *« climat malsain apparaissant lors des missions de sécurisation confiées aux CRS dans des quartiers difficiles qu'ils connaissent moins bien que leurs collègues des polices urbaines »*. Dans l'attente du rapport de l'IGPN qui sera remis dans les prochains jours, le ministre de l'intérieur a déclaré que, *« si des fautes ont été commises, elles seront sanctionnées sévèrement. »*



SPORTS

FOOTBALL

Éliminatoires du championnat d'Europe : Pologne-France (0-0)

Bonjour tristesse

L'équipe de France de football a fait match nul (0-0) face à celle de Pologne, mercredi 16 novembre à Zabrze, lors d'une rencontre comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe de 1996. Après ce troisième résultat nul consécutif, les Français occupent, avec trois points, la quatrième place du groupe 1, alors que la Roumanie (7 points) doit partager la première place avec l'équipe d'Israël, victorieuse de l'Azerbaïdjan (1-0) à Trabzon (Turquie).

ZABRZE (Pologne)

de notre envoyé spécial

Pluie, boue, entorse, carton rouge, jeunesse. Il est de retour le lancinant cortège des circonstances atténuantes, ces pauvres excuses réchauffées et servies sans conviction les soirs de désolation. Ce mercredi de novembre en était un, qui a vu le lent naufrage des Bleus dans le stade-marécage du Gornik Zabrze. Naguère pourtant, ramener un point de ce coin de Silésie eût été considéré comme un exploit. Des équipes aussi solides que Saint-Etienne n'y sont pas parvenues dans les années 70. A cette époque, Katowice, Chorzow, Bytom, Sosnowiec et Zabrze, villes voisines, presque siamoises, hérissées de hauts-fourneaux et de puits de mine, étaient les hauts lieux d'un football polonais arrogant.

Mais les temps ont changé. Le foot n'a plus la vertu magique d'enfiévrer ce vaste conglomérat d'usines. L'affiche de ce Pologne-France a eu toutes les peines du monde à remplir le minuscule stade de Zabrze (22 000 places). Les supporters polonais vivent dans la nostalgie des années dorées au cours desquelles l'équipe nationale atteignit deux fois les demi-finales de la Coupe du monde (1974, 1982) et se désintéressent d'un championnat déserté par les meilleurs joueurs. Désargentée, réticente à toute idée de réforme, l'oligarchie qui domine le football polonais n'arrive pas à faire éclore la nouvelle génération des talents locaux, pourtant médaillée d'argent aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992. La Pologne est désormais un adversaire de médiocre calibre.

A l'heure de la victoire à trois points, le résultat de parité obtenu à Zabrze n'est donc pas une bonne opération du strict point de vue comptable. Mais la déception est à la mesure des promesses. La timide embellie du match de la France contre la Roumanie, le 8octobre à Saint-Etienne, célébrée à sons de trompes, laissait espérer l'ébauche d'un style nouveau (*le Monde* du 11 octobre). Les propos d'Aimé Jacquet témoignaient d'une forte ambition : le sélectionneur national parlait d'attaque, d'audace. Mais tandis que Jacquet-le-conquérant faisait des moulinets avec les bras, Jacquet-le-comptable préparait en secret une équipe défensive.

Pour remplacer le Nantais Patrice Loko, blessé, il aurait pu choisir celui dont la presse spécialisée lui soufflait le nom : le Bordelais Christophe Dugarry, habituel compère d'attaque de Nicolas Ouédec en équipe de France espoirs. Las ! les conditions climatiques lui inspirèrent un dispositif différent, avec Paul Le Guen dans l'entrejeu, un costaud capable d'endiguer la fougue polonaise tout en remontant les ballons alourdis par la boue. Le Guen, Desailly, Karembeu, c'était la ligne Maginot réinventée. Une idée qui n'a pas résisté à l'épreuve des faits. Surtout avec la sortie prématurée de Reynald Pedros, victime d'une entorse (28e), puis l'expulsion de Christian Karembeu (52e).

Attaque muette

Après une première demi-heure pendant laquelle elle donna une réplique intéressante aux joueurs polonais, l'équipe de France se mit à boîter. Ce que Cantona, en spectateur privilégié, ne manqua pas de remarquer. Critiquant le choix de trois milieux de terrain défensifs, le fantasque leader des Bleus avait soudain retrouvé, devant micros et caméras, un esprit plus incisif que sur le terrain. Sans doute pour expliquer son match d'errance à la pointe de l'attaque, tantôt figé, tantôt embarqué dans d'improbables improvisations, il fit savoir que, dans cette équipe-là, *« les attaquants ne prennent plus de plaisir»*.

En quête d'un *« juste équilibre »* et d'une *« sérénité constante »* pour l'équipe de France, Aimé Jacquet ne devrait guère apprécier que le capitaine ajoute lui-même quelques trous dans la coque du navire. Il y a plus d'un an que la France n'a pas gagné un match officiel. Cela fait maintenant plus de 270 minutes que son attaque reste muette. Voilà qui place les joueurs, comme dit l'entraîneur, *« dans des conditions psychologiques difficiles »* avant deux redoutables déplacements, à Trabzon contre l'Azerbaïdjan, le 14 décembre, puis en Israël fin mars.

Le sélectionneur lui-même, en équilibre instable sur un banc à bascule, ignore si son contrat sera reconduit d'un match à l'autre. Aimé Jacquet aime à dire qu'il accepte volontiers cette règle du jeu. Néammoins, pour bâtir durablement un groupe compétitif, il vaudrait mieux être assuré de ses arrières. Dans une situation quasi identique, le sélectionneur polonais, Henrik Apostel, avait lui-même annoncé par voie de presse sa démission en cas de défaite devant la France. Ce 0-0, qui ne résout ni ne grève l'avenir des deux équipes, aura-t-il les vertus du sursis et du sursaut ?

JEAN-JACQUES BOZONNET

BASKET

En battant la Bulgarie

La France se qualifie pour le Championnat d'Europe

En battant la Bulgarie (97-71), l'équipe de France de basket-ball a terminé en tête de son groupe et s'est qualifiée, mercredi 16 novembre, pour la phase finale du championnat d'Europe des nations qui se disputera du 21 juin au 2 juillet 1995 à Athènes. Cette qualification de la France – la dixième fois consécutive dans cette épreuve – s'était dessinée, samedi, lors de la victoire sur l'Italie, favorite de l'épreuve. En six matches, la France – emmenée par l'entraîneur palois Michel Gomez – aura récolté cinq victoires et une défaite. Elle termine en tête de son groupe, devant l'Italie également qualifiée pour les phases finales. Dans les autres groupes, les qualifiés sont la Croatie, l'Espagne, la Finlande, Israël, la Lituanie, la Russie, la Suède et la Slovénie. A Athènes, ils retrouveront également l'Allemagne, tenante du titre, et la Grèce, pays organisateur.

TENNIS : Mary Pierce retrouve Steffi Graf aux Masters. – Mary Pierce, tête de série nº 5, s'est qualifiée, marcredi 16 novembre à New-York, pour les quarts de finale du Masters féminin. La Française a battu la Sud-Africaine Amanda Coetzer (5-7, 6-3, 6-3). Au deuxième tour, elle affrontera la nº 1 mondiale, l'Allemande Steffi Graf, qu'elle avait battue en mai, en demi-finale des Internationaux de France. L'Espagnole Conchita Martinez a éliminé la Biélorusse Natalia Zvereva (2-6, 6-2, 6-4), et l'Américaine Lindsay Davenport a disposé de l'Allemande Anke Huber (6-2, 6-3). – *(AFP.)*

NATATION : une championne du monde chinoise contrôlée positive. –Yang Aihua, la championne du monde chinoise du 400 m nage libre, a été contrôlée positive lors d'un examen inopiné à la veille des Jeux asiatiques d'Hiroshima. La commission médicale de la Fédération internationale a confirmé qu'un taux anormalement élevé de testostérone avait été décelé dans les urines de l'athlète. Cette affaire confirme les doutes autour des performances des nageuses chinoises qui collectionnent titres et records mondiaux depuis deux ans (le Monde daté 11-12 septembre). Deux d'entre elles, convaincues de dopage, ont déjà été suspendues en 1994.

La préparation des élections municipales à Paris

M. Chirac espère profiter des sympathies de la communauté juive

Edouard Balladur doit participer samedi 19 novembre *au banquet annuel du le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) pour y prononcer un discours fort attendu par la communauté israélite. De son côté, Jacques Chirac, qui s'est attiré la sympathie des juifs parisiens par son action municipale, espère bien en tirer profit lors des scrutins de l'année prochaine.*

Aucun premier ministre ne saurait manquer, chaque automne, le dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Avec ses soixante-deux mouvement adhérents, c'est le seul organisme assurant la représentation politique des nombreuses et diverses communautés israélites de l'Hexagone.

Samedi, dans un hôtel de la Porte Maillot, par le truchement de trois cent soixante convives triés sur le volet, Edouard Balladur s'adressera à quatre cent mille électeurs que l'histoire a rendus particulièrement sensibles. Nul doute qu'il paraphrasera ses propos de l'an dernier, qui avaient déjà séduit : *« Vous me trouverez toujours à vos côtés pour dénoncer les thèses révisionnistes et les théories racistes, ainsi que pour veiller à la sécurité d'Israël, ce pays ami. »* Et il reprendra peut-être la phrase – *« de ce drame, la France reste inconsolable »* – qui, prononçée en juillet 1993 sur le site du Vel d'Hiv, symbole des persécutions antisémites de la dernière guerre, avait fait mouche.

Néanmoins, pour attentif qu'il soit aux préoccupations des juifs de France, le premier ministre aura du mal à rattraper l'avance prise dans ce domaine par son rival Jacques Chirac. Dès 1977, lors de son arrivée à l'Hôtel de Ville, celui-ci a pris la mesure d'une situation à laquelle la Corrèze ne l'avait guère préparé. Depuis le haut Moyen-Age, la capitale abrite, avec de tragiques éclipses, une population juive intimement mêlée à son histoire et dont l'importance va croissant.

« Une culture, une sensibilité, une éthique »

Bien que tout recensement soit impossible, les dirigeants de cette communauté avancent pour Paris *intra muros* des chiffres qui évoluent entre 130 000 et 180 000 personnes. C'est le noyau le plus actif, voire le plus remuant, d'une mouvance qui sur l'ensemble des villes métropolitaines, varierait selon les mêmes estimations, entre 500 000 et 700 000 individus. Jacques Chirac a découvert la fraction parisienne de cet électorat à travers les explications d'un gaulliste de la première heure, Claude-Gérard Marcus, conseiller municipal et député de Paris depuis les années soixante, expert en peinture du dix-huitième siècle et en subtilités communautaires.

Car rien n'est simple chez les lecteurs du Talmud. Il y a les vieilles familles aristocratiques et les derniers arrivés du Maghreb ; les Ashkenazes, ces immigrés d'Europe centrale étaient appelées « les Allemands » et les Séfarades, ces « Espagnols » venus de la Méditerranée ; les laïcs et les dévots ; les tenants de la tradition religieuse et les libéraux ; les gens de gauche et ceux de droite, les nantis et les exclus. Mais ils ont au moins deux éléments en commun : eux – ou leurs ancêtres – ont choisi la France et aucun ne renonce à sa judéité.

En tout cas, ils sont solidement implantés à Paris puisqu'ils y disposent de quatre-vingt-huit synagogues et oratoires, de cinquante-cinq établissements d'enseignement, de dix-huit bibliothèques, d'un musée, d'une dizaine de bains rituels, de deux cents magasins et restaurants casher, d'une dizaine de périodiques, de deux radios, sans compter des dizaines d'institutions avec à leur tête le Consistoire (pour la religion), le CRIF (pour la politique) et le Fonds social juif unifié (pour le social).

Dès le début de sa première mandature, le maire de la capitale semble avoir compris et apprécié cette complexité : *« Les juifs*, dit-il, *sont depuis mille ans l'une des composantes de Paris. Ils lui ont apporté une culture, une sensibilité et une éthique. L'histoire de leur communauté est inséparable de celle de la ville, dans les larmes comme dans la joie. »* Aussi, très vite, a-t-il acquiescé à l'idée de M. Marcus de créer un musée d'art et d'histoire du judaïsme, pour lequel il a offert un hôtel du Marais, celui de Saint-Aignan, hélas en piteux état. Le projet financé à parité par l'Etat et par la ville a souffert de la brouille entre ses deux partenaires et de l'importance du devis : deux cent millions de francs. Mais après vingt ans de tergiversations et de travaux, on espère l'inaugurer en 1998.

Favoriser les manifestations du souvenir

Jacques Chirac, qui a une sorte de révérence pour toutes les religions, accepte volontiers d'aider les différents courants du judaïsme. Lorsque le Mouvement juif libéral – le seul à compter une femme rabbin – cherche à construire une synagogue, on lui trouve un emplacement sur le front de Seine. Mais si les croyants plus orthodoxes, comme ceux du Sinaï ou du mouvement loubavitch veulent des terrains dans les arrondissements populaires pour édifier des écoles, on les leur cède à des tarifs préférentiels.

Très vite aussi, Jacques Chirac a compris l'hyper-sensibilité de la communauté juive aux agressions dont elle est trop souvent l'objet. Le soir même de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, en octobre 1981, le maire de Paris a été l'un des premiers à se rendre sur place. Plus tard, devant la montée des idées du Front national, il a pris nettement position. En novembre 1987, au dîner annuel du CRIF, alors premier ministre, M. Chirac déclarait : *« Je tiens à dire publiquement devant vous que je ne contracterai jamais d'alliance avec tel ou tel parti d'extrême droite. »*

Dès cette époque, M. Chirac n'a pas manqué une occasion de favoriser les manifestations du souvenir. Il a lui-même inauguré la plaque marquant l'emplacement du vélodrome d'hiver dans le quinzième arrondissement. Cette année, il a accueilli à l'Hôtel de ville les membres du CRIF qui fêtaient, au cours d'une journée de réflexion, le cinquantenaire de leur organisme. Quelques mois plus tard, la ville s'est complètement associée aux manifestations marquant le centième anniversaire de l'arrestation du capitaine Dreyfus : pose d'une plaque sur sa maison, installation de son effigie sur le boulevard Raspail, colloque sur l'Affaire, exposition – d'ailleurs fort réussie – sur le même thème à la mairie du onzième arrondissement.

Par ses gestes, le maire de Paris a incontestablement conquis une partie de l'électorat juif que sa sensibilité poussait plutôt vers la gauche. Certains membres de l'opposition municipale en conviennent. Mais avant les élections des conseillers de Paris, il y aura un scrutin présidentiel. Très choquée par les révélations sur les relations Bousquet-Mitterrand, la communauté juive pourrait bien en tenir rigueur à la gauche. De son côté, Edouard Balladur n'a certainement pas l'aura du maire de la capitale. Bref, celui-ci paraît le mieux placé. Mais de la sympathie pour un édile bienveillant au vote pour un futur président, il y a un pas que bien des électeurs juifs, notamment ceux de province, pourraient ne pas franchir.

MARC AMBROISE-RENDU

M. Delanoë (PS) souhaite une réduction du trafic automobile « de 20 % en cinq ans »

Bertrand Delanoë, tête de liste des socialistes dans la capitale, avait choisi un quartier populaire pour présenter, mardi 15 novembre, les candidats aux élections municipales (*le Monde* du 30 septembre). Dans un gymnase du dix-huitième arrondissement où se pressaient plusieurs centaines de militants et d'invités représentant les différentes composantes de l'opposition à Jacques Chirac, M. Delanoë a présenté chacune des têtes de liste dans les vingt arrondissements de Paris. La composition définitive des listes que présenteront les socialistes parisiens en juin 1995 devrait être connue en janvier.

Par ailleurs, neuf personnalités étaient présentes pour témoigner de leur soutien aux candidats du PS. Parmi elles, l'ancien syndicaliste Bernard Deleplace, qui fut secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP)1981 à 1990, le chanteur Jean Guidoni, Georges Dunant, membre de l'association Sundiata pour le logement des immigrés, ainsi que différents représentants d'associations œuvrant dans les secteurs humanitaire, médical ou d'insertion pour les personnes en difficulté.

M. Delanoë a rappelé qu'il propose *« une nouvelle donne »* pour Paris et pris *« trois engagements pour la prochaine mandature »*. Afin de lutter contre la pollution, il promet de *« réduire le trafic automobile de 20 % en cinq ans »* ; dans le domaine du logement, il veut *« doubler le rythme annuel des réalisations de logements sociaux neufs »*. Enfin, M. Delanoë souhaite débaptiser la rue Alexis-Carrel, dans le quinzième arrondissement, car elle porte le nom d'un médecin *« partisan de l'élimination au gaz de certaines catégories humaines jugées déficientes »*.

F. Ch.

REPÈRES

CANTONALE
Dix candidats en lice à Champs-sur-Marne

Dix candidats se présenteront le 27 novembre au premier tour de l'élection cantonale partielle de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), provoquée par la disparition le 13 septembre du maire et conseiller général communiste Lionel Hurtebise (*le Monde* du 16 septembre).

Le nouveau maire, Maud Tallet (PC), semble le mieux placé pour conquérir le siège que détenait M.Hurtebise depuis dix-huit ans. La droite devrait en effet souffrir de la présence de deux candidats concurrents : Jacques Guerzi, officiellement soutenu par le RPR, et Marc Valade, RPR dissident, conseiller municipal de Champs-sur-Marne et déjà candidat à plusieurs élections locales.

Sept autre candidats brigueront les voix des 14 467 électeurs du canton : Jean Chaedhomme (PS), conseiller municipal de Champs-sur-Marne, Michelle Paris (divers gauche), conseiller municipal de Champs-sur-Marne, Claude Barthet (Radical), conseiller municipal de Champs-sur-Marne, Emmanuelle Flachot (Front national), Claude Morel (Vert), Thierry Strube (Défense des animaux) et Bernard Mailhot (divers gauche), conseiller municipal d'Emerainville.

HAUTS-DE-SEINE
Des défenseurs de l'environnement actionnaires de Renault

L'association Val-de-Seine vert, qui se préoccupe des problèmes d'environnement dans la vallée de la Seine autour de Boulogne-Billancourt, vient d'acheter une action de Renault. Dans un communiqué, l'association indique que son but n'est pas d'*« encourager le capitalisme et de surcroît la privatisation de Renault »*. Mais cette association s'inquiète des projets d'aménagement des terrains des anciennes usines Renault, et en particulier de l'île Seguin. Elle estime que le *« meilleur moyen de savoir ce qui se trame »* est d'entrer dans le capital de Renault, afin de pouvoir assister aux assemblées générales *« pour faire valoir le point de vue des riverains du site »*, et pour *« veiller à ce que la mémoire de l'aventure industrielle et ouvrière ne soit pas coulée dans une dalle de béton »*.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT
Les citoyens à la question

Dans le quatorzième arrondissement de Paris – dont le maire est le RPR Lionel Assouad –, le coup d'envoi de la campagne pour les municipales vient d'être donné par Pierre Castagnou, conseiller socialiste. Avec ses amis, il distribue sur les marchés, à la sortie des écoles et devant les centres commerciaux, un questionnaire sur ce qui va et ne va pas dans l'arrondissement. Des heures d'ouvertures des services municipeux aux rondes d'îlotiers, en passant par les rue piétonnes et l'utilisation des impôts locaux, tout y passe, en trente-cinq questions. *« Il s'agit*, explique le chef de file des socialistes du quatorzième, *de donner la parole aux habitants, de manière à élaborer ensuite des propositions conformes à leurs vœux. »* Le questionnaire est distribué à trente mille exemplaires. Le dépouillement des réponses et leur publication sous forme de synthèse auront lieu avant la fin de l'année.

YVELINES
Nouveaux incidents aux Mureaux

De nouveaux incidents ont éclaté mercredi 16 novembre dans le quartier de la Vigne blanche, aux Mureaux (Yvelines). Comme le 11 novembre (*le Monde* daté 13-14 novembre), c'est peu après 19 h 30 que plusieurs dizaines de jeunes se sont opposés aux policiers. Deux compagnies de CRS ont été rapidement dépêchées sur place pour rétablir l'ordre. Vers 21 h 30, le calme était revenu aux abords du centre commercial et quatre jeunes étaient interpellés. Ces nouveaux incidents, au cours desquels une voiture a été incendiée, surviennent au lendemain de l'incarcération de deux jeunes de la cité, impliqués dans les précédents affrontements avec les forces de police.

Très critique face aux projets du gouvernement

Le secteur associatif veut conserver la première place dans l'organisation des services de proximité

De nombreux responsables régionaux d'associations, qui organisent les services de proximité dans les domaines de la santé, de l'enfance, des personnes âgées et des handicapés, se sont réunis mardi 15 novembre. Ils ont critiqué, à cette occasion, les incitations fiscales et le chèque-service, destinés, selon le gouvernement, à favoriser le développement des emplois à domicile.

La politique du gouvernement a été au centre des débats des responsables d'associations de services de proximité, réunis mardi 15 novembre, pour une journée de réflexion intitulée « Emplois et nouvelles solidarités ». Les associations de la région ont particulièrement critiqué la façon dont va être mis en place, à l'initiative du ministre du travail, également président (RPR) de la région, Michel Giraud, le chèque-service, à partir du 1er décembre, pour rétribuer les services à domicile. Les associations estiment en effet que leur action n'est pas reconnue dans cette facilité offerte aux particuliers. *« C'est la simple légalisation du travail au noir et des petits boulots »*, estime Bruno Coste, directeur de l'union régionale interfédérale des organismes privés du sanitaire et du social d'Ile-de-France.

Les responsables des associations ont également demandé à cette occasion à M. Giraud de faire en sorte que ses services assurent une véritable coordination de l'action des associations dans ces domaines. *« Il y huit politiques de l'enfance différentes dans les huit départements de la région »*, explique Sabine Olivier, conseillère technique de l'Association des collectifs enfants-parents-professionnels.

Cette réunion avait pourtant été organisée dans les locaux du conseil régional par le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale, mais aussi par le Centre d'information et de communication sociale d'Ile-de-France. Le CICOS, créé en 1983 par Michel Giraud, a pour objectif d'aider les 400 000 associations de la région et de faciliter leurs contacts avec les pouvoirs publics. Mais, au moment où le développement des services de proximité est présenté par les hommes politiques comme un *« gisement »* de nouveaux emplois, les associations ont tenu à rappeler leur poids dans la vie économique et sociale de la région.

Le réseau associatif et l'économie sociale ont en effet une place prépondérante dans l'organisation des crèches, de la santé, ainsi que dans l'aide aux familles en difficulté, aux personnes âgées et aux handicapés... Ainsi, dans le domaine de la santé, le secteur associatif régional gère 1 500 établissements avec 70 000 lits, et emploie 60 000 personnes. « L'équipement de la région en matière sanitaire serait dramatiquement insuffisant sans nous », estime Bruno Coste.

Quatre mille cinq cents personnes travaillent à Paris au sein de la Fédération de soins et services à domicile (FASSAD). *« Nous prenons en charge des milliers de personnes âgées dans la capitale. Ce sont celles qui ont de faibles revenus, des appartements incommodes et difficiles d'accès, et qui ne pourront jamais faire appel à des services privés*, raconte Florence Leduc, secrétaire fédérale de la FASSAD. *Le premier ministre pense-t-il qu'en faisant passer de 15 000 F à 45 000 F la déduction fiscale pour l'emploi d'une personne à domicile il va développer ces services ? »*

La destruction d'un tissu social

Les responsables d'associations estiment au contraire que cette mesure va se contenter d'établir des *« rapports marchands »* entre des personnes, et détruire ainsi le tissu social constitué grâce à elles. *« Les économies d'impôt visent une population aux revenus importants*, assure Marie-Jeanne Lecomte-Andrieu, directrice de l'Association pour l'aide aux mères de famille de Paris. *Nous intervenons au contraire pour aider les familles en difficulté. »*

Les associations critiquent aussi la promotion des emplois familiaux, qui date du précédent gouvernement, avec le programme mis en place par Martine Aubry. *« A force de vouloir créer à tout prix des emplois de proximité, on va dépersonnaliser des fonctions qui permettaient de maintenir un lien social. On risque également d'augmenter les coûts, qui vont maintenant dépendre de rapports de force entre employeurs et employés »*, affirme Bruno Coste.

Les associations demandent un changement de politique. Elles rappellent qu'elles peuvent créer des milliers d'emplois sans coûts structurels importants puisqu'elles n'ont pas pour but de dégager des bénéfices. *« Nous arrivons même à faire considérablement baisser le coût de la garde d'enfants grâce à l'organisation de crèches à domicile »*, rappelle Sabine Olivier. *« Nous offrons des garanties de pérennité des services, ainsi que l'assurance de formations adaptées, qui risquent de disparaître si les emplois de proximité se règlent uniquement entre particuliers »*, conclut pour sa part Bruno Coste.

CHRISTOPHE DE CHENAY

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'ANGE NOIR. *Film français de Jean-Claude Brisseau* : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

BAB EL-OUED CITY. Film algérien de Merzak Allouache, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEFORE THE RAIN. Film franco-britannique de Milcho Manchevski, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

BLOWN AWAY. Film américain de Stephen Hopkins, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

CORRINA, CORRINA. Film américain de Jessie Nelson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

I LIKE IT LIKE THAT. Film américain de Darnell Martin, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Dans une note adressée à la Commission de Bruxelles

Ted Turner propose d'investir dans la production de films et de dessins animés en Europe

Ted Turner s'affirme prêt à financer la production cinématographique et audiovisuelle européenne si sa chaîne de films et de dessins animés, TNT Cartoon, n'est plus entravée par la réglementation européenne.

Ted Turner, le magnat américain des médias, dans une note envoyée le 12 octobre à la Commission européenne à Bruxelles, a proposé d'investir un pourcentage à déterminer du chiffre d'affaires de TNT Cartoon Network, la chaîne de films et de dessins animés qu'il diffuse actuellement par satellite en Europe, dans la production cinématographique et audiovisuelle européenne.

Cette proposition pour le moins singulière – c'est la première fois qu'une multinationale de la télévision et du cinéma américains propose de financer la concurrence – est la conséquence directe de la défaite américaine au GATT sur le dossier de l'audiovisuel. Le 15 décembre dernier, les Etats-Unis se résignaient à laisser l'audiovisuel hors du processus de libéralisation du commerce international. Libre désormais de subventionner et de réglementer ce secteur à sa guise, la Commission rédigeait et rendait public au printemps 1994 un livre vert sur le nécessaire renforcement de l'industrie des programmes en Europe.

Ce document, préalable à une réforme de la directive Télévision sans frontières, a été lu à la loupe par les industriels américains de l'audiovisuel. Craignant plus que tout de voir l'Europe devenir une forteresse fermée aux programmes comme aux chaînes-clés en main (CNN, MTV, HBO...) que les Américains ont commencé d'exporter, certains groupes comme Turner sont aujourd'hui tentés de composer. Au lieu de tempêter contre les quotas de diffusion comme de coutume, voilà que le groupe Turner écrit *« n'être pas opposé au plan philosophique à des quotas d'œuvres ayant un contenu européen »*.

« Nous comprenons la motivation qui se situe derrière cette mesure, affirme une note émanant du groupe Turner et adressée à la direction des affaires culturelles de la Commission européenne. *Mais nous ne croyons pas qu'il soit de l'intérêt de quiconque de tuer dans l'œuf des systèmes de distribution d'images qui ont fait leurs preuves. Nous demandons seulement que les quotas prennent en compte la faisabilité économique des diffuseurs. Et le meilleur moyen d'atteindre cet objectif est d'instituer un quota à la production plutôt que des quotas de diffusion. Les quotas de production laissent les programmateurs libres de diffuser ce qu'ils souhaitent au moment où ils le souhaitent. Ils peuvent ainsi s'adapter à la demande du public et gardent leurs chances dans la bataille pour les marchés publicitaires. En outre, les quotas de production incitent les diffuseurs à privilégier la création de programmes européens de qualité qu'ils diffuseront ensuite alors que les quotas de diffusion obligent à acheter ce qu'il y a de moins cher sur le marché pour le diffuser aux heures les moins fréquentées ».*

Ted Turner semble avoir été entendu, puisque le projet de réforme de la directive Télévision sans frontières (*le Monde* du 17 novembre) prévoit précisément d'instaurer des quotas de production pour les chaînes thématiques comme TNT Cartoon Network. Si cette législation européenne était adoptée par les gouvernements et le Parlement européen dans quelques mois, rien ne s'opposerait plus alors à la reprise de TNT sur le câble en France. Cette industrie aurait peut-être alors la chaîne-locomotive qui lui manque.

YVES MAMOU

DANS LA PRESSE

Le « point de vue » de M.Balladur publié par « le Monde »

Libération (Éric Dupin) : « Édouard Balladur est un réformiste mesuré, pour ne pas dire timoré. La modernisation de l'État qu'il appelle de ses vœux est plus de l'ordre de l'adaptation que de la révolution. Sur ce sujet, comme sur bien d'autres, la pensée balladurienne penche du côté de la continuité. »

Le Figaro (Anne Fulda) : « Pourquoi cette contribution au débat d'idées aujourd'hui ? *« Parce qu'il est indispensable avant l'élection présidentielle »*, explique laconiquement le premier ministre qui n'est toujours pas candidat, mais arrive de mieux en mieux à faire comprendre à l'opinion qu'il l'est. N'expliquait-il pas dans son *Dictionnaire de la réforme* que la communication désigne l'aptitude des hommes politiques *« à faire comprendre ce qu'ils veulent faire » ?*

L'Humanité (Charles Silvestre) : « Je me suis amusé, ce qui est une façon de parler, à compter les mots d'Édouard Balladur dans l'entretien *[sic]* paru hier dans *le Monde*. Il y en a, au bas mot, plus de 2 500... Puis ceux de l'interview de Jacques Delors dans le même journal deux jours auparavant. Même longueur... Et, enfin, les mots de M. Chirac dans *la Tribune* d'hier. Même dose... Sept mille, huit mille mots donc, sauf un : le mot salaire. Salaire, oh ! le vilain mot que voilà ! qui sent ses fins de mois, ses comptes sou à sou, sans parler du patron pour qui le travail coûte encore trop cher. »

RTL (Philippe Alexandre) : « A chaque élection présidentielle, les candidats ont l'air de découvrir la lune... Brusquement, ils s'étonnent que la France ne soit plus tout à fait en démocratie parlementaire mais dans une sorte de monarchie constitutionnelle, fondée sur l'infaillibilité du chef de l'État. (...) Le débat qui s'ouvre sur nos institutions est plus confortabe, certes, que celui sur l'Europe ou sur le chômage. On doute malheureusement qu'il soit celui qui concerne le plus les Français dans leur vie quotidienne. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « [Le premier ministre a livré] sa conception de l'État et de la démocratie avec une prudence qui ne permet pour l'instant de juger ni du fond ni du style. Une prudence qui lui aura permis de ne pas effaroucher les gaullistes attachés aux institutions, de satisfaire l'attachement des centristes à la décentralisation, à l'amélioration du fonctionnement de la justice et de rassurer une droite obsédée par la sécurité et la lutte contre l'immigration. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Il a fallu que les hommes politiques soient directement mis en cause pour qu'ils s'aperçoivent des déficits qu'il y avait dans la défense des droits des individus quand ils étaient mis en cause. Tant mieux s'ils y arrivent. C'est quelquefois ennuyeux d'être obligé d'attendre qu'ils soient eux-mêmes concernés pour qu'on y parvienne. »

Les surprises de La Cinquième

Suite de la première page

« Connaissez-vous quelqu'un qui ne veuille pas, pour ses enfants, un meilleur statut social que le sien ? », dit encore la brochure éditée par La Cinquième. Tant et si bien que quelques parlementaires, pourtant favorables au projet, se sont interrogés, lors du dernier débat budgétaire, sur *« l'inflexion »* prise en quelques mois par la chaîne.

« On voudrait savoir, s'interrogeait ainsi Didier Mathus, responsable des questions de communication au PS, lors d'une récente rencontre avec la presse. *On nous dit que c'est une chaîne haut de gamme, maintenant c'est une chaîne populaire. »* Paradoxale dans la bouche d'un député socialiste, la remarque n'en témoigne pas moins d'un malaise inattendu.

La grille est prête, même si, par une obsession presque maladive du secret, elle circule encore, dans le nouvel immeuble d'Issy-les-Moulineaux, emmitouflée par des noms de code. 6 h 15 : la météo, et « la parole est aux téléspectateurs » ; 6 h 30 : l'« Eurojournal », 7 heures : les programmes jeunesse, avec, notamment, des dessins animés, 7 h 30 : le jeu de la chaîne, « Ça déméninge » et, à 8 heures : de nouveau l'Eurojournal... De l'information, de petites sit-com, des jeux, un film le mercredi après-midi... Un programme qui ressemble à celui de chaînes déjà existantes.

« Pas besoin de Prix Nobel »

« Je remarque que les seules bonnes émissions de vulgarisation économique ou scientifique se tiennent sur une chaîne privée : M 6 », explique Jean-Marie Cavada. Le choix des présentateurs s'est fait selon ce critère. *« Pour présenter la science, je n'ai pas besoin de prix Nobel »*, argumente encore l'animateur de « La Marche du siècle ». Éric Cachart, ex-présentateur du « 19 h-20 h », animera par exemple, tous les jours à 12 h 30, « Station services », une émission chargée d'expliquer aux gens leurs droits. Président de l'association de défense de La Cinq, Jean-Claude Bourret fait aussi partie des nouvelles recrues. Dans la dernière lettre de l'association, intitulée *« l'échec franco-allemand »*, ce dernier se livrait à une attaque en règle d'ARTE, la chaîne présidée par Jérôme Clément...

Bâtie dans la plus grande confidentialité, La Cinquième devrait donc dévoiler son vrai visage. Les concurrents-frères les plus proches, comme France 3, l'attendent avec impatience. Jusqu'à aujourd'hui, France 3 n'a pas eu connaissance des programmes mis en place par la Cinquième, même si, ponctuellement – par exemple, pour l'« Eurojournal », une création de la chaîne – des ententes ont été trouvées. Le magazine d'information européen restera d'ailleurs fabriqué par France 3-Nancy.

Les producteurs aussi rongeaient leur frein. La création de la Cinquième avait été présentée par Alain Carignon, ancien ministre de la communication, comme une bouffée d'air offerte à la production française. 450 millions de francs, destinés à 85 %, à financer des productions originales et françaises, ont de fait été injectés sur le marché des programmes.

« Ne pas fabriquer du déficit »

Mais au lieu de favoriser la naissance d'un pôle de production spécialisé dans l'éducatif, La Cinquième a préféré répartir ses crédits entre une cinquantaine de maisons de productions, parisiennes et régionales, à raison – sauf quelques exceptions – d'une émission chacune. Un souci délibéré de ne pas concentrer les achats sur quelques places-fortes.

Mais le secteur s'indigne des tarifs pratiqués par La Cinquième : *« du jamais vu »*, commente-t-on ici et là. 1 000 à 1 500 francs la minute pour un documentaire, tandis que la règle s'établit plus souvent à environ 6 000 francs... *« Nous sommes entre les tarifs du câble et ceux de M 6 »*, justifie Jean Mino, le directeur de l'antenne. *« Notre budget n'est pas extensible, et il n'est pas question de fabriquer du déficit »*, tranche Jean-Marie Cavada.

Chez M. Sarkozy, en revanche, les inquiétudes de l'été semblent étouffées (*le Monde* du 1er septembre). On se déclare satisfait d'avoir eu connaissance, il y a quelques jours, de la grille des programmes. On se déclare rassuré du démarrage de la chaîne, le 13 décembre, repoussant l'éventualité envisagée il y a quelques mois de retarder, si nécessaire, le jour J des premières émissions. Jean-Marie Cavada s'apprête à affronter la semaine prochaine le feu des parlementaires. *« Nous avons créé de toutes pièces une chaîne de télévision en six mois, ce qui ne s'est jamais vu. Forcément, nous aurons des ratés, des critiques. Ces dernières viennent des avant-gardistes. Puisqu'on a laissé La Cinq sur ce réseau de 1989 à 1992, je demande trois ans de délai avant qu'on nous juge. »*

ARIANE CHEMIN

ARTS

FRANÇOIS POMPON au Musée d'Orsay

L'hippopotame entre en gare

Poète des pigeons et des passereaux, ami de l'ours blanc, du bison bossu et de l'hippopotame, amoureux de la panthère noire, *Pompon est le sculpteur* animalier moderne par excellence. Sa manière synthétique et lisse, son talent pour la simplification géométrique, son amour de la courbe et de l'*ellipse ont* imposé le style Pompon. Il se reconnaît immédiatement et sans hésitation, d'autant plus facilement que les œuvres n'offrent *rien d'autre à observer que cela*. Ce ne sont pas des allégories dans le genre traditionnel, taureaux inquiétants et colombes rassurantes, ni des hymnes panthéistes à notre *mère Nature, quoique* l'on pense quelquefois à Brancusi devant les pièces les plus simplifiées. Ce ne sont pas non plus des scènes de chasse ou de combat à la Barye. *Ce ne sont par chance pas* davantage des ornements ni des dessus de cheminée à la façon de Frémiet, le seul qui sut convertir un ibis en pied de table.

Ce sont des poules qui picorent, un grand duc mélancolique, un hippopotame qui bâille indiscrètement, un goret à l'arrêt. Il ne se passe rien, rien ne bouge, mais des reflets lumineux glissent le long des flancs doucement bombés, sur les encolures polies, sur les museaux que l'on croirait profilés en soufflerie.

Il ne faut demander à cet art ni message ni émotion intense, mais le plaisir d'un volume bien *rond* et d'une stylisation tempérée, le plaisir du travail bien fait et achevé.

A ce sculpteur ordonné et constant, Orsay rend un bref hommage, rétrospective en trois *salles et quatre pièces monumentales* sur la terrasse, un taureau, un cerf, un ours – excellent – et l'hippopotame lymphatique. Des dessins et des photographies *suggèrent la méthode de l'artiste, du croquis* sur le motif jusqu'à la forme épurée. Quelques œuvres de jeunesse rappellent furtivement que Pompon, né en 1855, fut très longtemps un honorable praticien à l'ombre de Rodin et de Saint-Marceaux, un portraitiste fade et un assez médiocre modeleur de nus. Il exécuta ses premiers animaux à *partir de 1906*, ayant dépassé cinquante ans, et connut enfin la notoriété après la guerre, alors qu'il était déjà un beau vieillard à la barbe de dieu-fleuve.

Tardive, sa *gloire* fut foudroyante et Pompon eut quinze années de commandes, d'expositions, de récompenses et de fortune avant de mourir en 1933. En lui, l'entre-deux-guerres aima un modernisme sans excès, une exécution irréprochable, des qualités décoratives et un amusant exotisme à la Kipling. *Rétrospectivement*, cet engouement *paraît passablement* excessif.

PHILIPPE DAGEN

▶ *Musée d'Orsay*, 1, *rue de Bellechasse*, 75007 Paris ; tél. : 40-49-48-14. Jusqu'au 22 janvier. A cette occasion paraît un excellent catalogue, plus convaincant que l'exposition *elle-même* (textes d'Anne Chevillot et Anne Pingeot, Gallimard/Electa/R.M.N., 248 pages, 490 F).

VIDÉO

ARTIFICES 3 à Saint-Denis

Mémoires vives

Dix installations informatiques invitent dans des mondes inconnus, explorant les possibilités ludiques, historiques, voire métaphysiques, de la mémoire interactive.

La mémoire d'un ordinateur ne *fait pas que restituer des souvenirs*, elle en fabrique. C'est sur ce paradoxe que travaillent les artistes informaticiens. Dans une « mémoire vive », on peut intervenir *sur les données, avec des effets* à la fois calculables et imprévisibles, plusieurs utilisateurs du même programme obtenant autant de résultats différents. L'exposition « Artifices 3 » permet d'en faire dix fois l'expérience.

Dix artistes choisis par Jean-Louis Boissier et Anne-Marie Duguet proposent leurs trouvailles sur la voie de cette recherche, qui ne peut se partager qu'individuellement. On peut être plusieurs à regarder *l'écran, mais un seul manipule* la souris, la télécommande, le manche à balai, la boule orientable. De ces gestes dépendent les réponses de la mémoire.

Dieu est-il plat ? a demandé Maurice Benayoun à son *Silicon graphic, et ils ont trouvé ensemble sinon une réponse*, du moins des indices. La question vous intéresse ? Cliquez. L'espace, sur l'écran, se creuse en couloirs sans fin. On va à droite, à gauche, en avant. Rien. Dieu se cache. Il y a *des briques partout, c'est* l'impasse. Cliquez trois fois pour traverser le mur, errer encore. Soudain, Dieu paraît. C'est une forme molle, une image flottante qui se dandine dans un couloir. Image de *pantocrator* comme on en trouve dans les catéchismes de toutes les religions. Dieu manque de définition : il est presque aussi flou qu'une vignette de CD-ROM. Mais qu'importe : c'est Dieu. Ils sont vingt comme lui, de toute provenance, vingt dieux dans la machine à se disputer vos extases, à jouer à cache-cache avec votre angoisse. *Dieu est-il plat ?* est le premier jeu vidéo métaphysique.

Autre expérience : armé d'un écran-viseur amarré à des rails, on avance le long d'un long tableau vert, et vide. Soudain un mot apparaît, comme s'il était inscrit à l'encre sympathique, plus loin un autre mot. Revenez en arrière : le mot précédent n'y est plus. Il y en a un autre. Vous êtes en contact avec une *« mémoire vive »*, virtuelle. Elle n'en fait qu'à sa tête, elle évolue, ne se répète jamais.

L'Allemand Frank Fietzek, né en 1960 à Kiel, a mis au point ce *lecteur de pensée*.

Le Japonais Masaki Fujihata a, lui, enregistré son ascension du mont Fuji, une caméra vidéo vissée dans son dos. Tel un voilier sur la Route du rhum, il était suivi, *via* satellite, par *le Global Positionning System, capable de fournir* à un ordinateur, seconde par seconde, sa position en termes de latitude, de longitude et d'altitude. A Saint-Denis, on peut revivre pas à pas cet exploit. Un dessin en 3D *de la montagne* permet de sauter d'un point à l'autre du parcours. L'œuvre s'intitule *Impressing Velocity Project*. Fujihata n'a pas seulement mémorisé toutes les étapes de son parcours, *il a aussi enregistré les déformations* de la montagne sous l'effet de sa propre vitesse. Un graphisme en 3D de la Sainte-Victoire japonaise évolue (gonfle, maigrit) au gré des accélérations et des ralentissements du marcheur. *Comme mille tableaux* de Cézanne superposés.

Le monde tel que Dieu seul l'avait vu

D'autres artistes jouent moins sur l'interaction des données et *misent davantage sur* la complexité de leur système de classement. Ainsi Georges Legrady et sa bibliothèque de documents sur le soulèvement de Budapest en 1956. On y trouve toutes les données historiques *souhaitables, mais aussi un* baiser des parents de l'auteur sur un pont du Danube. Archives privées, archives publiques, archives secrètes, presse, films, photos : tout se recoupe (1). A proximité, voici une version « pour rire » du Minitel rose. Pauline Ducharme demande avec l'accent québécois si vous avez l'heure. Si vous lui répondez, Pauline pose une autre question, plus personnelle. L'installation interactive de Luc Courchesne *prévoit toutes* les issues d'un si intime dialogue. Et même que les réponses incommodent la déesse... Elle se fâche. Adieu. Au suivant de ces messieurs.

Ici, on vous remet une torche électrique. Le faisceau balaie sur un écran des formes fixes ressemblant à des fleurs. *Dès qu'elles* sont touchées par la lumière, elles émettent des papillons. Bientôt un essaim d'insectes multicolores volette sur l'écran. Ils suivent le déplacement du faisceau. *S'ils s'en éloignent, ils meurent*, chutent impitoyablement. Si deux de ces lépidoptères virtuels se croisent, ils se *multiplient. On peut faciliter ce coït virtuel* en agitant la lampe. C'est au Japon que le Français Laurent Mignonneau et l'Autrichienne Christa Sommerer ont conçu ce dispositif virtuel interactif, *Phototropy, un des plus poétiques* qui soit.

Agnes Hegedüs est hongroise. Elle est née en 1964, et travaille au Centre d'art et de technologie des médias de Karlsruhe, en Allemagne, haut lieu de recherches en *réalité virtuelle dont on ne trouve* en France aucun équivalent. Elle présente un surprenant dispositif interactif intitulé *Handsight* : un globe de plexiglas, de 1 mètre de diamètre, avec une ouverture pour permettre à la *main* d'entrer dans cet espace vide, nu. La main tient une bille qui ressemble à un œil, c'est un capteur. Avec lui, on voit le monde tel que Dieu seul jusqu'alors l'avait vu : on voit ce qu'*on crée à mesure qu'on* le crée, ce sont vos mouvements qui engendrent ce qui apparaît sur l'écran. Votre main oscille légèrement : le monde bascule légèrement ; elle avance, le monde s'approche ; *elle recule, il s'agrandit*. Ce *monde* est un bric-à-brac de formes inspirées par une vraie bouteille pleine de petits objets, modélisés et installés dans un ordinateur capable de répondre en temps réel au mouvement de l'œil *artificiel qui l'inspecte*.

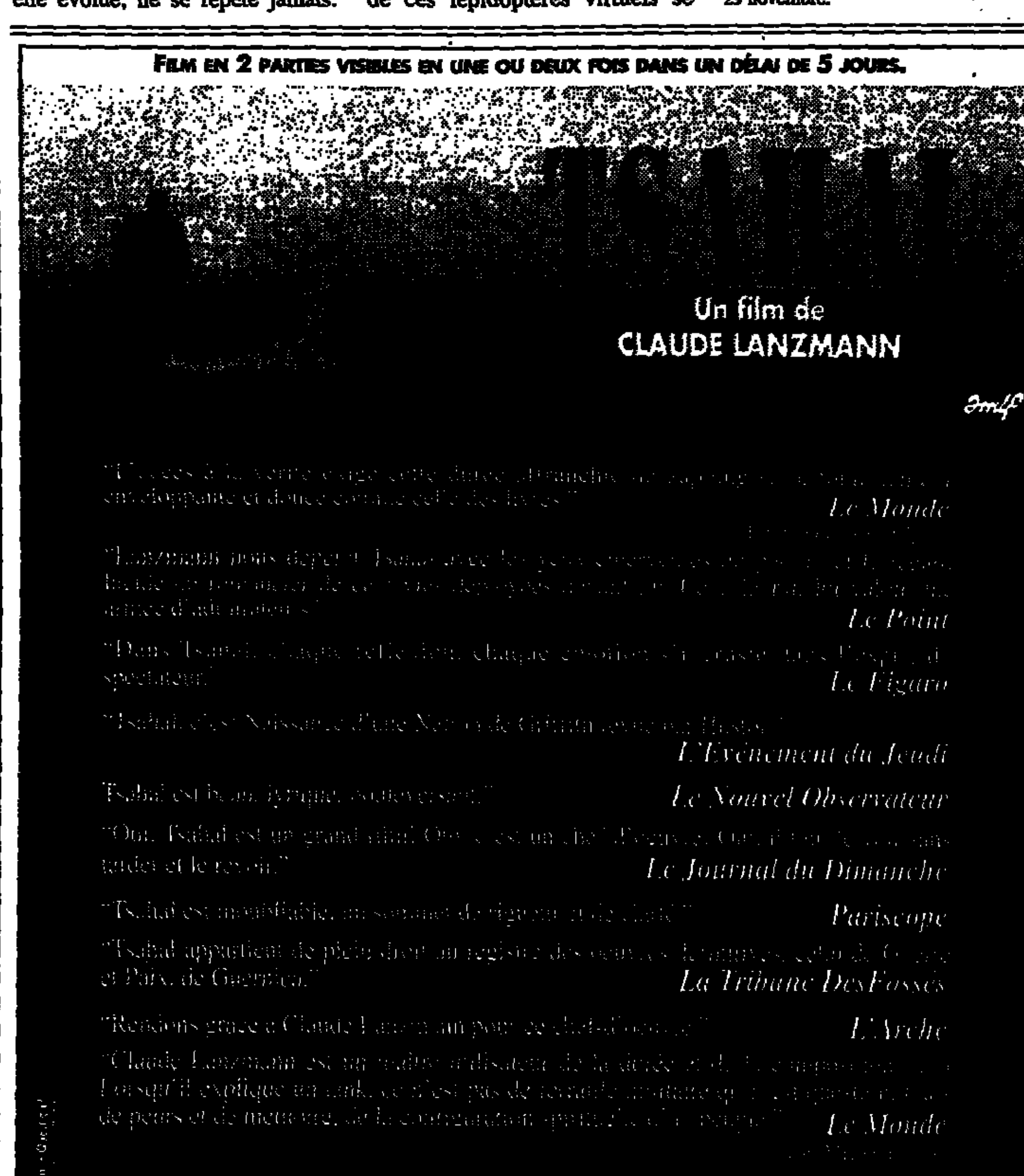
Comment désigner cet art auquel s'adonnent de plus en plus d'artistes ? On pourrait parler de « *post-modem* art », en reprenant l'expression d'un des pionniers en ce domaine, Brian Ruffin Smith (2). Le *modem est* l'interface qui permet d'articuler plusieurs machines informatiques et de les faire dialoguer. D'une certaine façon, tout artiste aujourd'hui, qu'il le veuille ou non, vit dans l'ère « post-modem ». *Certains en ont seulement* pris acte plus vite que les autres.

JEAN-PAUL FARGIER

▶ Jusqu'au 4 décembre à la salle de la Légion-d'honneur à Saint-Denis, 6, place de la Légion-d'Honneur. Tél. : 49-33-68-11.

(1) *Une version simplifiée de ce dossier* est consultable jusqu'au 9 janvier au Centre Georges-Pompidou, dans le cadre *de la Revue virtuelle*, parmi d'autres hypermédias, dont un CD-ROM de Nam Jun Paik sur John Cage, et un autre de William Forsythe à propos d'un de ses ballets.

(2) Une exposition d'œuvres informatiques de Brian Ruffin Smith aura lieu au Centre d'art d'Albi à partir du 29 novembre.



Le IXᵉ Festival de Gentilly

Défi au cinéma

Pour la neuvième fois, Gentilly se transforme en carrefour de toutes les marges cinématographiques. *Sous couvert d'un festival vidéo, rendez-vous* est donné, le temps d'un gros week-end, aux amateurs d'expériences visuelles. Lancés par le canon d'un bon *téléprojecteur sur la toile d'un* grand écran, trois grands cinéastes (1), Chris Marker (*Si j'avais quatre dromadaires*), Artavazd *Pelechian* (*les Saisons*), Johan Van der Keuken (*les Vacances du cinéaste*) côtoient sans dommage, avec leurs films-films, les films-vidéos de Marcel Hanoun, *cinéaste converti au support électronique*. Avec *Otage* (1989) et *les Amants de Sarajevo* (1993), Hanoun poursuit ce qu'il a toujours recherché depuis son premier film, *Octobre à Madrid* (1959) : une écriture libre, à la première personne. Seule la vidéo donne tout son sens à la notion de « caméra-stylo ».

Tout ce que le cinéma peut faire, la vidéo sait le faire. Il n'y a qu'à voir *Balisage* (1990), de Guy Milliard, double chronique d'un amour paternel et *filial, si proche par le style de* Chris Marker ; ou *Aux guerriers du silence* (1992), de César et Marie Clémence Paes, croisement de regards *entre deux peuples dits primitifs* (d'Orénoque et du Grand Nord), qu'un Van der Keuhen aurait pu signer ; ou *Tu, un film polonais* (1990), de Jean-François Neplaz, *composé* d'un long plan-séquence vers un camp de concentration, que Jean Rouch ne renierait pas.

A la *FEMIS, école de cinéma avant tout, c'est en vidéo* qu'on enseigne l'art du regard. Et cela donne au bout du compte, par exemple, ce document que l'on verra à *Gentilly* : [illegible] (1993), réalisé par des élèves de cette école (Françoise Barrard, Juliette Cahen, Arianne Doublet, *Manuela Fresil, Pascal* Goblot). Exemple parfait de transplantation de codes d'une technique à une autre. Qu'illustrent aussi les excellents documentaires de Peter Brossens, *Camino del tiempo* (1992) et *City of the Steppes* (1993).

Mais qu'on voie aussi *Grimoire magnétique* (1983) de *Joëlle de La Casinière et Glosel* (1993) d'Alain Burosse, que Didier Husson, le responsable de la programmation, a eu la bonne *idée de rapprocher*. On *comprendra que la vidéo* excelle à faire ce que le cinéma ne peut, et sans doute ne veut, pas faire. La composition en vitrail, l'architecture *savante de vignettes, bref le* mélange de plusieurs images dans la même image, des procédés antinomiques de l'éthique du cinéma formulée *par Rossellini* – : *« les choses sont là... pourquoi les manipuler ? »*

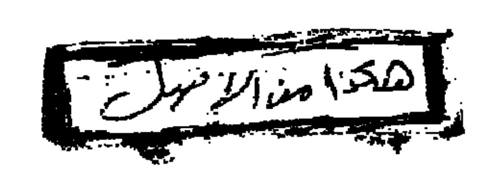
Pour La Casinière, c'est la vie du prophète musulman Al *Hadj, lapidé au XIᵉ siècle* par des fondamentalistes pour avoir proclamé « *je suis la Vérité* ». Pour Burosse, c'est l'authenticité du site préhistorique de *Glosel*, hautement contestée. Dans les deux cas, la *mise en scène* se confond avec une mise en pages. Le *texte, les paroles* y produisent une marqueterie visuelle, dont chaque élément détient un morceau de vérité.

A côté des films, Gentilly *propose cinq installations*, dont une au *moins*, celle d'Emmanuel Carquille, *In the Deep Heart of Europa*, est une installation cinématographique. Un petit train circule *au milieu* de décombres, métaphore de l'après-Berlin. Il porte, sur un de ses wagons, un miroir. Quand il passe devant le faisceau d'un projecteur, le miroir capte des *images* (d'archives). *Et la* locomotive avance dans le passé.

J.-P. F

▶ Du 17 au 20 novembre à la Mairie de Gentilly, 14, place Henri-Barbusse (Val-de-Marne). Tél. : 47-40-58-29.

(1) Les cassettes de ces films sont disponibles à la Sept Vidéo.



CULTURE

DANSE

BOUVIER-OBADIA au Théâtre de la Ville

Les corps en temps de guerre

Les ravages de la guerre montrés du point de vue de la déréliction des corps : ce matérian impitoyable a inspiré Joëlle Bouvier et Régis Obadia pour *l'Effraction du silence*. Cette chorégraphie créée cet été, à Göteborg, en Suède, rôdée en tournée au Japon et aux Etats-Unis en septembre et octobre, est aujourd'hui présentée à Paris. Depuis 1980, les deux chorégraphes bâtissent une œuvre lyrique. Le mouvement y est élan, réaction, épiderme, toujours retravaillé dans le sens de la spontanéité, du jaillissement, débarrassé de toute trace d'intellectualité, saturé d'émotion. Mouvement à bout de souffle, insufflé à sept danseurs, pendant quatre mois d'ateliers. Tous étrangement beaux, ils ont été retenus parmi plus de six cents candidats. La compagnie L'Esquisse attire les talents.

Le silence précède l'effroi, plus que la guerre, son grondement furieux est attisé par le discours des politiques, la clameur de la foule. Patrick Roudier, complice musical depuis *les Heures défaites* (1988), spécialiste des musiques de film, précède les désirs des deux créateurs. Presque trop cette fois-ci. La musique, plus que la danse, structure d'un bout à l'autre le crescendo des émotions : elle anticipe le mouvement. On regarde la danse avec les oreilles, emporté par un montage où se télescopent Chostakovitch, Smetana, Pärt, Schnittke, Kancheli, Elvis Presley.

Voix emballées (Goebbels, Mussolini, Staline,), voix de paix, d'espoir (Martin Luther King.), la tension sonore affaiblit la gestuelle. Ainsi le début, magnifique, avec cette chevauchée sur place de Joëlle Bouvier, cette femme-sentinelle qui écoute le sol, ces danseurs alignés en position de grands pliés, tenus à la limite de la souffrance, exagérément profonds, exagérément ouverts, symboles des écartèlements à venir. Et toujours les enroulés de corps, les mains qui s'accrochent, les baisers, les corps qui chutent, les reptations à plat dos, les frissons qui parcourent les jambes, les bras, qui agitent les mains. Jamais Joëlle Bouvier n'a été plus souveraine. Elle entre, seule, face au public, de sa démarche légèrement chaloupée. Elle installe le silence. Qu'elle danse avec Régis Obadia, qu'elle rie chaque fois qu'il lui fait toucher le sol, qu'elle se glisse autour de lui, horripilante de provocation, on sait que rien ne saurait l'effrayer. Elle serait une actrice formidable, fantasque, les pieds enracinés dans la terre.

C'est elle qui a voulu Elvis Presley. Cet intermède presque trivial, parmi tant de musiques savantes, ouvre une brèche, une respiration, introduit une autre couleur. *L'Effraction du silence* manque d'ambiances, de thèmes secondaires qui auraient souligné la beauté des danseurs, leurs impossibles solos, leurs grands écarts, jambes nues qui crissent sur le sol.

La bande-son de Patrick Roudier répond à la passion de Régis Obadia et de Joëlle Bouvier pour le cinéma. Les deux chorégraphes, également réalisateurs depuis 1987, multiplient les évocations cinématographiques, des *Damnés* de Visconti sur la musique d'*Allemagne année zéro* à *Salo* de Pasolini sur la *Passion selon saint Matthieu* de Bach. Chorégraphie pour cinéma ou spectacle vivant ? Tel est le dilemme qui balaie l'ensemble de cette création. On attend leur premier long-métrage. Le tournage devrait débuter l'année prochaine. *L'Effraction du silence* repart en tournée jusqu'en juillet 1995.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Théâtre de la Ville, jusqu'au 19 novembre, 20 h 30 (le 20, à 15 heures). Tél. : 42-74-22-77. Les 24 et 25, à Angers. Le 2 décembre à Tarbes.

MUSIQUES

CLOSE à la Filature

Monnet l'agitateur

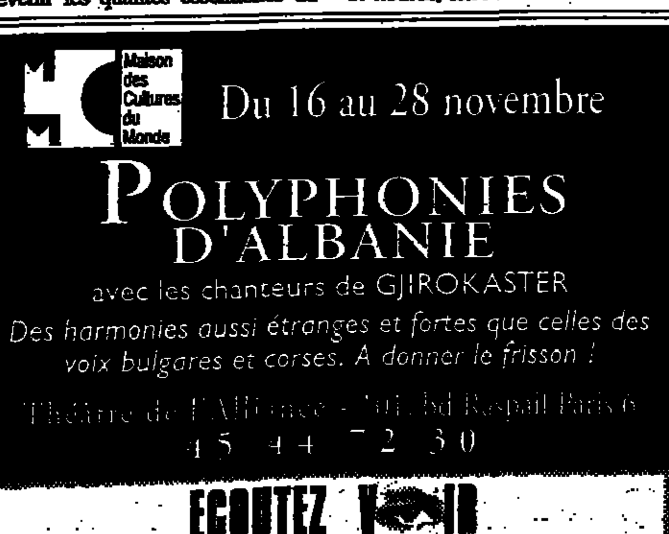
MULHOUSE
correspondance

Marc Monnet peut se vanter d'exercer une activité plutôt rare chez les compositeurs d'aujourd'hui, celle d'« agitateur musical ». Après plusieurs collaborations avec les chorégraphes Dominique Bagouet et Karine Saporta, ce compositeur s'est lancé en 1993 dans une série de concerts : le cycle *Traverses*, pour le nouvel espace culturel de Mulhouse, la Filature. Confrontant au sein d'un même programme musique classique et contemporaine (le cinéma s'y ajoute cette année), le compositeur a d'ores et déjà réussi son pari : s'assurer une audience fidèle.

Pour cette nouvelle saison, le cycle *Traverses* s'est ouvert début novembre sur un concert réunissant le Quatuor Arditti et le Quatuor de trombones dans un programme Bruckner et Beethoven (*Aequales*), Dutilleux (le quatuor *Ainsi la nuit*), Monnet lui-même (le quatuor *Close* en création) et Berg (la *Suite lyrique*). En totale adéquation avec sa précédente œuvre, l'opéra *Fragments* créé à Strasbourg à Musica 93, le quatuor à cordes de Marc Monnet prolonge, sous une forme différente, ce jeu de *« paroles ininterrompues »* qui avait fait le succès de l'opéra. C'est une musique hachée, où s'emboîtent des silences, des plages lentes, des sursauts, des répétitions. Malmené jusqu'au vertige, le son joue sur la variation du timbre, et cela, sans le truchement d'une manipulation électronique (présente dans *Fragments*), mais plutôt à l'aide de très subtils désaccords des instruments faisant déraper le discours comme une lame d'acier sur un lac gelé. D'une forme éclatée, qui rappelle l'assemblage de micro-événements sonores de la *Suite lyrique* de Berg, *Close* se distingue par sa poésie quasi-chorégraphique et une violence éruptive qui, depuis *Fragments*, sont décidément en passe de devenir les qualités essentielles du style de Monnet. Si le Quatuor Arditti avait donné quelques signes de faiblesse l'an passé (trop de créations, trop de concerts ?), la nouvelle formation – le jeune Australien Graeme Jennings remplace le second violon David Alberman – a retrouvé un équilibre idéal, culminant dans une magnifique version de la *Suite lyrique*. Les interprètes se sont retrouvés avec Marc Monnet pour un enregistrement en studio à la Filature de son quatuor *Close* avec d'autres œuvres de Monnet par l'Ensemble Ars Nova. Infatigable, Marc Monnet vient de dissoudre sa compagnie Caput Mortuum au profit d'un nouvel *« atelier de recherche musicale et scénique »* : l'Ensemble Attentat, qui rassemble cette fois les compositeurs Marc André Dalbavie, Philippe Hurel et Philippe Leroux – à guetter le 18 avril 1995 à la Filature. Quant au prochain concert du cycle *Traverses*, il opposera, le 24 janvier, deux compositeurs allemands : Schumann, avec des raretés vocales *a cappella*, par le Chœur de Radio-France ; et Lachenmann, avec des œuvres de musique de chambre par le compositeur et l'Ensemble Recherche.

FRANCK MALLET

▶ A écouter : *Close*, de Marc Monnet, par le Quatuor Arditti, à paraître chez Auvidis Montaigne. Le même label vient de faire paraître, pour commémorer les vingt ans du quadrige anglais, une compilation de 14 enregistrements réalisés au cours des vingt dernières années : extraits de Dusapin, Schoenberg, Ferneyhough, Lachenmann, etc. 1 CD Audivis Montaigne MO 782070. On retrouvera le Quatuor Arditti avec l'Orchestre de la Südwestfunk dans la première édition française de *Tanzsuite mit Deutschlandlied*, œuvre pour quatuor et grand orchestre d'Helmut Lachenmann, Festival d'automne, Opéra-Bastille, 27 novembre, 17 heures, tél. : 40-15-92-88.



Les travaux au Divan du monde

Dans l'attente d'une nouvelle salle

Le Divan du monde, version rénovée d'un célèbre cabaret de la rue des Martyrs, le Divan japonais, aurait dû ouvrir ses portes le 3 novembre. Mais les travaux n'étant pas entièrement terminés, la commission de sécurité de la préfecture de police n'en a toujours pas autorisé l'ouverture. Initialement prévu pour trois semaines au Divan du monde, le spectacle *Gueules de Piaf*, chanté par le comédien Serge Hureau (*le Monde* du 8 novembre), n'a pu y être donné qu'une seule soirée. Depuis, Hureau et ses musiciens cherchaient un gîte, passant de la Cigale au Trianon et au Passage du Nord-Ouest, installant sono et lumière au tout dernier moment. Depuis lundi 14 novembre, une jolie salle de la rue Pigalle, le Pigall's, a accueilli les *Gueules de Piaf*. Quant au Divan du monde, il devra attendre le prochain passage de la commission de sécurité.

▶ « Gueules de Piaf », jusqu'au 22 novembre, au Pigall's, 77, rue Pigalle, métro Pigalle. Tél. : 40-50-66-98. 100 F.

THÉÂTRE

RETOUR À PÉTERSBOURG
au Théâtre de Poche

Ecrire une nouvelle adaptation scénique de *Crime et Châtiment ?*... Pourquoi ne pas, plus modestement, rêver à ce livre, tourner autour... Par exemple, imaginer ce que devient Raskolnikov en Sibérie... Et sa bien-aimée Sophie, qui était allée le retrouver là-bas, comme firent tant de compagnes de déportés, à quoi passait-elle son temps ? Gilles Costaz a fait ce choix, il a eu raison. Enfin libéré du bagne, comme Dostoïevski, Raskolnikov est obligé de s'engager dans l'armée, mais avec Sophie, il passe d'abord, pour quelques heures, par Saint-Pétersbourg. Et le juge Porphyre, qui avait obtenu ses aveux et sa condamnation, lui demande de venir le voir, *« en tout bien tout honneur »*.

La pièce, *Retour à Pétersbourg*, n'est autre que cette conversation, qu'a voulue le juge. Pas vraiment une conversation, car Raskolnikov n'ouvre presque pas la bouche. C'est le juge, qui n'a pas « compris » ce Raskolnikov, qui est resté obsédé par lui, qui a eu besoin de la présence physique de Raskolnikov, de nouveau, dans son vieux bureau, pour se libérer de son idée fixe, et de son malaise de ravitailleur de prisons – malaise dont il souffre peu, au contraire. C'est sans doute par désordre d'esprit, tant il se sent maladroit, que le juge propose à Raskolnikov de l'assister dans sa tâche. C'est absurde. Raskolnikov ne peut que s'en trouver plus absent, plus glacé, dans ce bureau.

Effet d'optique propre au théâtre : c'est sur le visage, dans les regards, de Sophie, qui n'est presque pas en jeu dans cette rencontre, qui est assise à l'écart, que le public « suit », attentivement, le cours étrange de cette pièce – déviation d'écoute due à l'intensité de présence de l'actrice Alison Hornus. Le jeune Pierre Mottet donne avec force la prostration hostile de Raskolnikov, captivé par l'incroyable « déballage » du juge, mais trop écœuré pour y prendre part. Etienne Bierry interprète le juge Porphyre, toute Russie mise à part, plutôt comme un poète bourguignon déguisé en éleveur de bœufs charolais, rusé comme pas deux, sortant son juge de son quant-à-soi comme un prestidigitateur sort une colombe d'un mouchoir.

MICHEL COURNOT

▶ Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse (6e). Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée le dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. 100 F à 160 F.

HENRI IV
au Théâtre de l'Œuvre

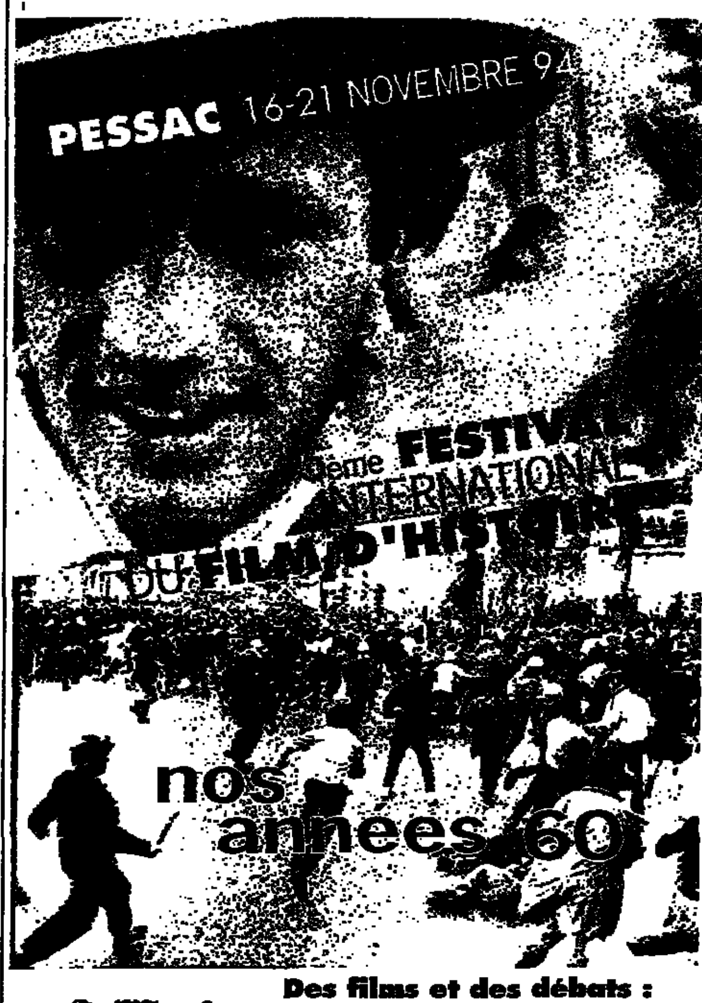
Georges Wilson, un de nos grands baroudeurs des planches, a décidé de prendre la pièce de Pirandello, *Henri IV*, pour escale. Il y a, comme cela, des sites d'une visite obligatoire. Le rôle d'Henri IV, pour un acteur, c'est un peu comme Rome pour un peintre, Bora-Bora pour un navigateur, *Karamazov* pour un romancier, *Maison de poupée* pour une actrice.

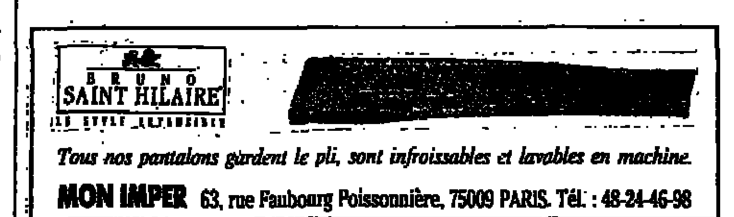
Le théâtre de Pirandello tend des pièges pervers à la simplicité. Les cartes de toutes ses scènes sont plusieurs fois biseautées. Le roi Henri IV n'est pas roi, c'est un fou qui se prend pour le roi. Et qui n'est pas fou, ce serait trop simple : il simule la folie. Les visites des parents et amis sont des situations fausses. Mais rien de tout cela n'est sûr, de même que flottent entre deux eaux les étranges paroles du médecin, aussi ferme et illusoire que les médecins du film du compatriote de Pirandello, Nanni Moretti, *Journal intime*.

Henri IV, l'une des pièces les plus jouées de Pirandello, n'est pas la plus forte. Il pousse les manigances du scénario un peu loin. Ce qui tente avant tout l'acteur, ce sont deux monologues-fleuves – fleuves orageux et ténébreux, qui troublent l'auditoire un peu comme une drogue. Georges Wilson est admirable dans ce rôle-marathon où bien des comédiens se sont plus ou moins cassé la figure. Wilson « lave » totalement son jeu : aucune volonté expressive n'apparaît, ni dans la voix, ni dans le corps, ni dans le regard. C'est toute la mémoire et les douleurs et les éclaircies d'une vie qui semblent avoir frotté, usé, blanchi, cette immense présence d'acteur, comme les marées d'équinoxe, mais aussi les marées de chaque jour, frottent et usent telles ou telles plages infinies, laissant un sable immaculé sous la blancheur parfaite duquel se tiennent toutes sortes d'épaves.

M. C.

▶ Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy (9e). Métro : Place-de-Clichy. Du mardi au vendredi à 20 h 45. Matinée le dimanche à 14 heures. Tél. : 48-74-42-52. 90 F à 250 F.





Poursuite de la grève après la consultation du personnel

Journée de dupes chez GEC-Alsthom à Belfort

Le résultat du vote des salariés d'Alsthom à Belfort, organisé mercredi 16 novembre, renvoie la direction et les syndicats dos à dos. Une majorité s'est prononcée pour la reprise du travail, mais les calculs ne tiennent pas compte des abstentionnistes et des bulletins nuls. Le médiateur devait reprendre sa mission, et les grévistes préparent une nouvelle manifestation pour samedi ou lundi.

■ SALAIRES. Avec la reprise, le nombre des conflits sur les salaires augmente, selon une étude du ministère du travail. Mais, au premier semestre 1994, les augmentations salariales sont restées en retrait par rapport à 1993 et aucune reprise de la dynamique salariale n'est à attendre pour cette année, souligne la même étude.

BELFORT

de notre envoyé spécial

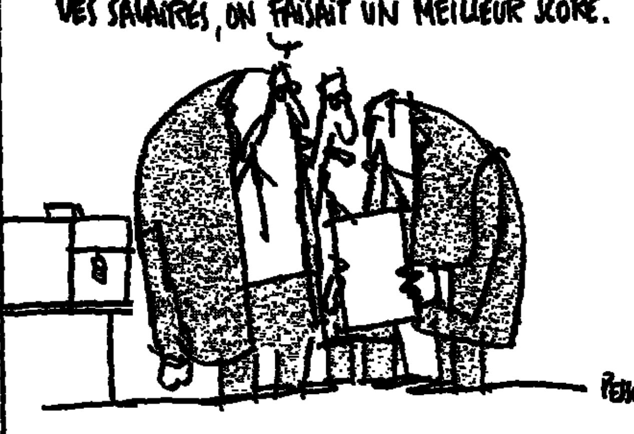
Jeudi 17 novembre au petit matin, il y avait foule devant la porte des Trois-Chênes où plus d'un millier de salariés s'étaient rendus. Après la journée de dupes du mercredi 16 novembre, c'était au « M. Bons Offices » *nommé par le préfet Paul Julien* que revenait le soin de trouver une issue au conflit. Son rôle avait été mis entre parenthèses en raison du constat de désaccord intervenu entre la direction et les syndicats à l'issue des premières négociations. *Il devait reprendre*, jeudi 17 novembre, ses consultations. Mais à 14 heures, le même jour, une manifestation était prévue devant le tribunal de grande instance où le juge des référés devait se prononcer sur l'assignation en justice des onze grévistes pour délit d'entrave. Un regain de tension n'était pas exclu.

Querelle de chiffres

Une manifestation interrégionale est projetée par les unions syndicales départementales, soit pour le samedi 19 novembre, jour de l'anniversaire de *la libération de Belfort par les Alliés, soit pour* le lundi 21 novembre, ce qui laisse du temps pour de nouvelles négociations et permettrait d'entrevoir une décantation du conflit.

« On aura au moins une victoire », lance, mercredi 16 novembre, à la cantonade un membre du piquet de grève des Trois-Chênes, une des six entrées de l'usine GEC-Alsthom de Belfort, d'une superficie de 65 hectares et qui est en grève depuis le 2 novembre. Il s'affaire en effet pour régler l'antenne d'un poste de télé noir et blanc apporté tout spécialement pour suivre France-Pologne. Difficile quand l'électricité et le téléphone ont été coupés. L'usine est vide et a l'air désaffectée. Seule la sonnerie des trains qui traversent l'usine vient troubler cette quiétude. Au passage, cheminots et grévistes échangent un geste de sympathie.

L'ambiance est plutôt bonne parmi la vingtaine d'ouvriers de GEC-Alsthom qui font le piquet de grève. Le poste de gardien a été bâché et on se chauffe avec les bois de palette qui servent habituellement à livrer les commandes. Ici, le boycottage du vote organisé par la direction sur la reprise du travail est général. Lorsque, vers 16 h 30, France-Info annonce les premières estimations *de participation*, entre 60 et 80 % suivant les unités de production, le scepticisme prévaut.



Pourtant, à la chambre de commerce et d'industrie de Belfort, lieu choisi par la direction pour organiser le scrutin, des grévistes et des non-grévistes se côtoient. L'appel à la non-participation au vote lancé la veille par l'intersyndicale CGT, FO, CFDT n'a pas recueilli le succès escompté. Des divisions entre les syndicats sont intervenues, la CGT appelant à voter, mais pour la poursuite du conflit. Peut-être aussi que la décision de la direction de payer cette journée de grève, à condition d'aller voter, a été une motivation supplémentaire.

Pour le personnel d'EGT Bourogne, qui a débuté le mouvement le 24 octobre avant qu'il ne s'étende le 2 novembre à l'ensemble des quatre unités qu'Alsthom possède à Belfort (7600 salariés), le temps finit par être long. Les grévistes entament leur 21e jour de conflit et ils vivent sur leur paie d'octobre. Nombreux sont ceux qui ont déjà prévenu leur banquier de probables découverts à la fin du mois de novembre.

Impasse et incompréhension

Si la participation a été aussi forte, c'est peut-être aussi que les « Alsthom » avaient envie de prendre leur conflit en main. Jusqu'à présent ils ont été très peu consultés, que ce soit par les syndicats, qui n'organisent pas de vote en assemblée générale, ou par la direction, qui n'a organisé qu'un seul vote sur le site de Bourogne. Or le conflit est parti de la base des salariés, à la fois les plus jeunes et les plus mal payés, sans appartenance syndicale. Il a fallu aux organisations pousser à la roue pour rattraper le mouvement.

Avec 5 297 votants sur 7 648 salariés, le taux de participation constitue un bon score pour la direction de GEC-Alsthom. Il lui permet de récupérer un peu de marge de manœuvre après la manifestation-démonstration de force organisée mardi 15 novembre où, malgré une pluie battante, entre 4 000 et 5 000 personnes ont sillonné les quartiers piétonniers de Belfort. Et les petits commerces alentour ont même fermé boutique à la fois en guise de solidarité pour participer à l'opération ville morte et pour protéger leurs devantures en cas de débordements.

L'analyse des résultats du scrutin est beaucoup plus sujette à caution. Pour Yves Raak, PDG d'EGT, qui se réfère de manière mathématique aux 2 867 suffrages exprimés en faveur du «oui» à la reprise du travail contre 2 191 pour le «non», une majorité claire se dégage en faveur de la fin de la grève. Une analyse qui ne prend en compte ni les nuls ni les abstentions et qui dès lors paraît un peu courte à partir du moment où plusieurs syndicats avaient appelé à boycotter le scrutin. Qui apparaît aussi en porte à faux face à la détermination des grévistes dans leur volonté d'obtenir 1 500 francs d'augmentation générale. Les syndicats se sentent confortés dans la légitimité de leurs revendications par la bonne tenue des «non» et par l'importance des abstentions.

Le conflit semble totalement dans l'impasse. Un statu quo est de rigueur, chacune des deux parties campant sur ses positions. La direction a réitéré qu'elle ne pouvait pas aller plus loin que les concessions qu'elle avait faites pendant le week-end du 11 novembre : régularisation de 200 CDD transformés en CDI, augmentation de 300 francs pour les salaires inférieurs à 7 000 francs et de 200 francs pour les salaires allant de 7 000 à 7 500 francs, ainsi qu'une prime de 500 francs à 1 500 francs suivant les unités de production. L'intersyndicale, de son côté, presse la direction d'ouvrir de nouvelles négociations.

L'œil rivé sur la concurrence internationale – Siemens, ABB, Mitsubishi –, la direction de l'usine de Belfort ne semble pas comprendre les aspirations de la moitié de ses salariés. Sans avoir encore chiffré le coût économique de chaque jour de grève, elle se montre plus soucieuse de l'image ternie et des éventuelles pertes de commandes qui pourraient en découler. Plus sensibles aux gains de productivité et aux bénéfices affichés par leur entreprise, les salariés de GEC-Alsthom ne comprennent pas que cela ne se traduise pas au niveau de leur fiche de paie individuelle, surtout lorsqu'ils ont connaissance des salaires de leurs cadres dirigeants, et en premier lieu Pierre Suard, voire des « largesses » qui auraient été accordées à certains partis politiques. L'incompréhension entre le sommet et la base, voire la méconnaissance apparaissent flagrantes.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Les trois sites de La Courneuve à leur tour paralysés

Parmi les autres sites de GEC-Alsthom, les trois établissements de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) ont décidé *de durcir le mouvement*, mercredi 16 novembre. A l'issue d'une assemblée générale, les syndicats CFDT, FO et CGT des unités LCA (La Courneuve A) et TE (*travaux extérieurs*) ont *reconduit leur mot d'ordre de* grève totale jusqu'au jeudi 17 novembre au matin, pour la quatrième journée consécutive. Des piquets de grève ont été à *nouveau mis en place*.

L'usine Rateau de La Courneuve, qui appartient également au groupe et qui emploie 750 salariés, a choisi de *se joindre au mouvement de grève* et d'occupation des locaux à partir de jeudi matin. Jusqu'à présent, le site était affecté par des débrayages en fin de service. Dans ces trois *établissements, qui devraient être* totalement paralysés, les grévistes protestent contre les menaces de transfert de LCA et de TE à Belfort et de Rateau *au Creusot. Ils réclament* également une augmentation de 1 500 francs comme leurs collègues de Belfort.

La CGT et la CFTC justifient les revendications salariales

En déplacement à Sochaux (Doubs), mercredi 16 novembre, Alain Deleu, président de la CFTC, a fait référence au conflit de GEC-Alsthom pour mettre en garde contre le *« risque d'explosion sociale en France »*. *« La croissance économique est là »*, a rappelé M. Deleu. *« Après plusieurs années de pression sur les salaires, il est somme toute naturel qu'il y ait des conflits salariaux. » « Très souvent, ces conflits sont l'expression d'un malaise plus global dans les entreprises concernées »*, a-t-il poursuivi, avant de souligner sa priorité pour que *« les gains de productivité soient affectés à l'emploi. »*

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 16 novembre, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a lui aussi apporté son *« plein soutien »* aux salariés en grève, et rappelé la nécessité d'*« insuffler une dynamique nouvelle à la politique salariale »*. *« La ténacité avec laquelle les salariés d'Alsthom posent la revendication d'augmentation de 1 500 francs de leurs salaires donne toute la crédibilité à la bataille menée par la CGT pour le relèvement du SMIC à 7 500 francs »*, a-t-il déclaré, après avoir noté que, *« dans un pays où la consommation représente 60 % du PIB, s'imaginer qu'on va pouvoir développer les créations d'emploi sans donner l'élan nécessaire à la consommation, c'est tromper les gens »*.

Dans son dernier rapport mensuel

La Bundesbank relativise l'influence des produits dérivés sur la politique monétaire

BONN

de notre correspondant

La multiplication des nouveaux produits financiers, dits « dérivés » (futures, swaps, options), ne menace pas de déstabiliser fondamentalement le paysage monétaire et de rendre ainsi plus difficile la conduite de la politique par la banque centrale. Telle est l'analyse plutôt rassurante de la Bundesbank, qui consacre une longue étude à ces nouveaux marchés à terme dans son rapport mensuel de novembre.

L'enjeu du débat se résume en un chiffre : entre la fin de 1987 et la fin de 1993, la valeur nominale de ces nouveaux marchés à terme représentait, à la fin de 1993, 15 000 milliards de dollars, selon les chiffres de la banque des règlements internationaux. La très *rapide expansion de ces produits* au cours des dernières années (+ 53 % par an pour les banques allemandes entre 1990 et 1994), s'explique par le fait qu'elle permet aux opérateurs de couvrir les risques qu'ils encourent dans leurs domaines d'activité traditionnels. *Mais elle suscite aussi des dérives spéculatives et entraîne une volatilité des prix qui inquiète les responsables* des banques centrales. En Allemagne, la valeur nominale des produits dérivés représente aujourd'hui 132 % du volume des affaires des banques.

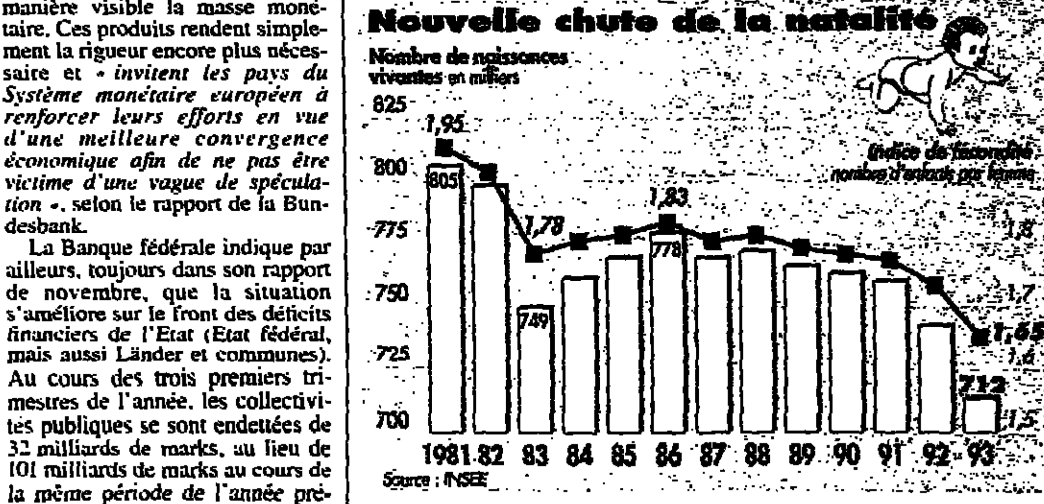
Très méfiante au début, la Bundesbank assouplit aujourd'hui sa position. Même si elle se prononce en faveur d'un contrôle de ces marchés, elle note que les produits dérivés n'influencent pas de manière visible la masse monétaire. Ces produits rendent simplement la rigueur encore plus nécessaire et *« invitent les pays du Système monétaire européen à renforcer leurs efforts en vue d'une meilleure convergence économique afin de ne pas être victime d'une vague de spéculation »*, selon le rapport de la Bundesbank.

La Banque fédérale indique par ailleurs, toujours dans son rapport de novembre, que la situation s'améliore sur le front des déficits financiers de l'Etat (Etat fédéral, mais aussi Länder et communes). Au cours des trois premiers trimestres de l'année, les collectivités publiques se sont endettées de 32 milliards de marks, au lieu de 101 milliards de marks au cours de *la même période de l'année précédente*. L'exécution budgétaire pour 1994 paraît se dérouler de manière plus favorable que prévu, grâce à une amélioration des ressources de l'Etat. Le nombre de chômeurs, qui continue de baisser, libère des marges de manœuvre budgétaires en allégeant les subventions à l'agence fédérale pour l'emploi. A l'Ouest, à la mi-octobre, le *nombre de personnes en* chômage partiel a été réduit de 510 000 par rapport à l'an dernier, mais on compte néanmoins 90 000 demandeurs d'emploi en plus qu'en octobre 1993. A l'Est, on dénombre 165 000 chômeurs de moins par rapport à octobre 1993 et le nombre de personnes en chômage partiel a été réduit de moitié (65 000 personnes sont encore concernées).

L. D.

Si les tendances se maintiennent

Le nombre de naissances baissera à nouveau en France en 1994



Source : INSEE

Le nombre de naissances va sans doute baisser encore en France en 1994, comme en 1993, de même que le taux de fécondité (nombre d'enfants par femme en âge d'en avoir). C'est ce que laissent prévoir les déclarations de grossesse enregistrées sur les huit premiers mois de l'année. Si la tendance se confirmait, le nombre de naissances tomberait, pour l'année, au-dessous de 700 000 (contre 712 000 en 1993). Un chiffre qui n'a pas été constaté en France depuis la période précédant la deuxième guerre mondiale : le « baby-boom » avait ensuite fait passer les générations à plus de 800 000 enfants.

Cette baisse des naissances est attribuée généralement à la conjugaison de deux facteurs : l'arrivée à l'âge de la fécondité des générations « creuses » ou en tout cas moins nombreuses, nées à partir de 1973, et surtout les inquiétudes sur l'emploi, qui amènent les jeunes couples à retarder la naissance d'un enfant. Pour 1994, la baisse du nombre des naissances ferait tomber le taux de fécondité au-dessous de 1,6 enfant par femme, et peut-être aux environs de 1,5, un niveau comparable à celui des Pays-Bas, par exemple. Pendant les quinze années 1976-1991, la fécondité s'était maintenue en France aux environs de 1,8 enfant par femme, alors qu'elle baissait dans presque tous les pays de la CEE.

G. H.

Selon une étude du ministère du travail

L'évolution salariale du premier semestre est en retrait par rapport à 1993

Alors que la situation de l'emploi est en *« amélioration sensible »* au premier semestre 1994, et que le chômage se ralentit, les évolutions salariales sont en retrait par rapport aux années précédentes, soulignent deux études publiées mercredi 16 novembre par la direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) du ministère du travail (Premières synthèses nos 73 et 74). Commencée en 1990, la phase de modération salariale n'est pas terminée et *« aucune reprise de la dynamique salariale n'est alors à attendre en 1994 »*, estime la DARES, du fait de la pression qu'exercent tout à la fois la menace du chômage et la faible évolution des prix. Au contraire, selon un effet retard, les progressions de salaires seraient plus faibles qu'en 1993, à la même période.

Toutefois, indique la DARES, les revendications salariales reviennent au premier plan parmi les sources de conflits dont le *nombre* reste cependant faible. Il s'agit d'un retournement de tendance, après quatre années d'augmentation du nombre de conflits liés à l'emploi : 40 % des conflits survenus pendant le premier semestre concernent les salaires, contre 29 % en 1993. Les revendications portant sur le salaire de base sont les plus nombreuses et représentent 41 % des conflits salariaux, contre 38 % en 1993.

Aucun regain de la négociation salariale n'a été enregistré au premier semestre, six branches professionnelles sur dix ayant relevé leurs salaires minima conventionnels, et la part des accords signés par les entreprises est plus faible qu'en 1993 où, pourtant, un repli important de la négociation salariale s'était produit. Les augmentations négociées en 1994 sont plus modestes que celles obtenues au premier semestre de 1993 et, dans quatre branches sur dix, les premiers salaires négociés restent proches du SMIC.

Dans les accords d'entreprise, près de la moitié des augmentations négociées sont comprises entre 1 % et 2 %. Pour 1994, l'augmentation totale moyenne prévue s'élève à 1,9 % et 1,7 % pour les entreprises qui ne négocient que des évolutions générales uniformes, soit la moitié des accords salariaux. Les hausses salariales strictes (hors primes, etc.) sont en recul par rapport aux années précédentes et s'élèvent à 2 % contre 2,4 % en 1993 et 3,1 % en 1992. Au passage, la pratique de l'individualisation recule. Dans ces conditions, l'indice du taux de salaire mensuel de l'ensemble des salariés, qui a progressé de 2,1 % entre juillet 1993 et juillet 1994, tout comme le SMIC, reste stable, voire correspond à des hausses légèrement inférieures à celles de 1993.

A. Le.

Journée d'action le 23 novembre dans les services publics. – *L'ensemble des fédérations CGT et FO de la fonction publique et du secteur public, en particulier dans les transports (SNCF et RATP), ont lancé un appel à une journée nationale de manifestations et de grèves le 23 novembre pour protester contre « la mise en coupe réglée des dépenses publiques utiles avec des conséquences lourdes pour l'emploi et le fonctionnement des services ».*

ENTREPRISES

Associé au groupe français Quadral

ATT candidat surprise à la privatisation de Bull

Quadral, le holding de contrôle de la Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (CSEE), vient de prendre un avantage sérieux dans la course de vitesse engagée autour de la privatisation de Bull (*le Monde* du 29 octobre). Le plan de reprise qu'il propose, en se posant en rival de la solution préconisée par Jean-Marie Descarpentries, actuel président du groupe informatique, intègre un partenaire de tout premier plan : l'américain ATT, géant des télécommunications et propriétaire du fabricant d'ordinateurs NCR.

Les deux groupes ont à cet effet créé une société commune, détenue à 51 % par Quadral et à 49 % par ATT, affirment *les Echos* dans leur édition du 17 novembre. Et cette entité aspire à prendre une participation de 40 % dans le capital du groupe d'informatique national, comme le confirme un proche du dossier.

Cette candidature commune est une surprise qui modifie les schémas envisagés jusqu'ici. Elle dispose d'un atout incontestable : elle existe et boucle d'un seul coup – sur le papier du moins – le tour de table pour la privatisation de Bull. Aux cotés des 40 % détenus par Quadral et ATT, et des environ 10 % du Japonais NEC, incontournable quelle que soit la solution retenue, devrait s'aligner théoriquement France Télécom. Selon l'aveu même des pouvoirs publics, l'opérateur sera être fermement invité à maintenir sa participation de 17 %. L'Etat lui même doit, aussi théoriquement, conserver en direct une position minoritaire, autour de 15 %. Le solde est normalement destiné aux salariés.

La solution de M. Descarpentries recoupe pour partie ce tour de table : actionnariat salarié, présence maintenue de France Télécom et présence renforcée de NEC, mais pour le reste, c'est le mystère. Motorola qui est courtisé par les équipes dirigeantes de Bull n'a pas, à l'heure actuelle, fait connaitre de réponse ferme. La composition du capital reste à compléter. Surtout, cette solution ne désigne pas clairement – car ce n'est pas le souhait de Jean-Marie Descarpentries – de pilote industriel, leader dans un tour de table très atomisé.

Bête noire d'Alcatel

Extrêmement habile, la solution Quadral en désigne tout naturellement un : ATT. Elle a néanmoins un vrai handicap : s'avérer très embarassante pour les pouvoirs publics. ATT est loin d'être un partenaire anodin. Déja, l'annonce d'une montée en puissance de NEC dans le capital de Bull avait ému les milieux des télécommunications, qui soupçonnaient le groupe japonais de chercher au travers Bull à se positionner sur les télécommunications en Europe. La candidature ATT est encore plus claire. Sans doute bien malgré lui, le groupe Bull est devenu un enjeu dans la bataille mondiale des télécoms.

ATT depuis longtemps croit à la convergence irrésistible entre informatique et télécommunications. En septembre 1991 – avant qu'on ne parle officiellement des fameuses autoroutes de l'information –, le groupe américain lançait une offre publique d'achat de 7,5 milliards de dollars, pas loin de 45 milliards de francs à l'époque, pour acquérir le constructeur informatique NCR et développer de solides compétences en informatique de réseaux.

En entrant dans le capital de Bull, dont on peut penser qu'il participera à l'équipement informatique des grandes artères électroniques européennes, ATT peut espérer y être associé aux autoroutes européennes de l'information. Le groupe américain a toujours été repoussé aux frontières de l'Europe, et n'a réusssi que quelques percées en Italie, aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne, qui sont restées sans rapport avec son poids mondial. Bull constitue un vrai tremplin.

Quelle sera la position des pouvoirs publics face aux ambitions de groupe américain ? Ils ne peuvent pas ignorer que cette candidature sera perçue comme une vraie déclaration de guerre par Alcatel Alsthom, dont ATT est la bête noire et le concurrent le plus redouté dans les monde. Le groupe de Pierre Suard, est certes aujourd'hui aujourd'hui fragilisé, mais retenir ATT serait une décision de politique industrielle très lourde.

A l'inverse, les impératifs de politique industrielle et de souveraineté nationale au nom desquels on déclenchait un tir de barrage chaque fois que ces trois lettres étaient prononcés, n'ont officiellement plus cours dans un gouvernement libéral. Par ailleurs, il est très difficile de rejeter cette candidature, s'il n'y pas d'alternative solide. Sauf à faire capoter la privatisation de gré à gré du constructeur informatique national.

CAROLINE MONNOT

Un projet de 212 milliards de francs

Exxon emporte un contrat gazier géant en Indonésie

Le groupe pétrolier américain Exxon a signé, mercredi 16 novembre, avec la compagnie nationale indonésienne Pertamina, un protocole d'accord pour le développement du champ de gaz de Natuna. Le montant de ce projet, l'un des plus importants au monde en matière de gaz, est estimé à 40 milliards de dollars (212 milliards de francs).

Dans le cadre de la visite en Indonésie du président Clinton, dix-sept accords industriels ont été signés. Le plus important concerne l'association entre Exxon et Pertamina pour le développement du champ de gaz géant de Natuna, un investissement dont le coût total est estimé à 40 milliards de dollars (212 milliards de francs). Décrit sur place comme *« le plus important contrat de développement gazier dans le monde »* et qualifié par le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, d'un des *« plus gros projets de l'histoire »*, ce contratdoit être signé en janvier 1995. Il prévoit un partage à 50-50 des investissements, mais les clauses de répartition de la production et des bénéfices sont confidentielles.

Découvert en 1973, ce champ gazier se situe en eau profonde au large de l'île de Natuna, à 1 250 kilomètres au nord de Djakarta. Dans cette zone, les réserves, situées par 145 mètres de fond, sont estimées à 6 300 milliards de mètres cubes. Celles directement exploitables sont de 1 270 milliards de mètres cubes, soit l'équivalent du gisement de Troll, le plus grand champ de gaz norvégien. A titre de comparaison, ce volume permettrait, selon Exxon, de fournir le marché japonais pendant dix-sept ans.

Une dizaine de pays producteurs

Durant les années 80, le groupe pétrolier américain a investi des milliards de dollars pour explorer ce site. D'après ces études, le projet nécessite la construction de dix-huit plateformes de 60 étages chacune (180 mètres de hauteur), le forage de 200 puits et l'installation de 225 kilomètres de gazoducs. Le méthane extrait des profondeurs sera ensuite liquéfié dans une usine bientôt construite sur l'île de Natuna, avant d'être transporté par des méthaniers. D'où l'importance de l'investissement qui, étalé sur plusieurs années, est estimé à 40 milliards de dollars. Le champ de Natuna devrait produire environ 15 millions de tonnes par an de gaz liquéfié à pleine capacité. Pour Exxon, ce niveau de production pourra être maintenu pendant plus de trente ans. Les marchés visés sont le Japon, la Corée du Sud et Taïwan.

L'industrie du GNL (gaz naturel liquéfié), qui ne représentait que 6 % des échanges mondiaux voilà un quart de siècle, est désormais proche des 25 %. Si, au départ, deux pôles existaient, l'un de l'Algérie vers la France, l'autre de l'Indonésie vers le Japon, très rapidement le marché d'Extrême-Orient est devenu prépondérant dans ce club qui met en relation moins d'une dizaine de pays producteurs et autant de consommateurs. Selon les experts, dans les prochaines années, la plus grande demande viendra d'Asie car ces pays n'ont pour l'instant pas d'autres choix pour accompagner leur développement économique et répondre à leurs besoins énergétiques, tant au niveau des centrales électriques que de leur consommation. Mais aucun projet ne se lance bien souvent sans avoir trouvé des clients et négocié des contrats d'une durée de vingt-cinq ans, tant les coûts d'investissements sont importants pour constituer une chaîne de GNL. Comme dans l'industrie pétrolière, l'un des freins actuels pour les investissements est la faiblesse des prix du gaz, qui pèse sur leur rentabilité.

DOMINIQUE GALLOIS

Avec une première application pour les déménagements

La norme NF passe des produits aux services

L'AFNOR (Association française de normalisation) présente, jeudi 17 novembre, sa norme NF Service, dont la première application concerne les déménagements. Un défi pour l'établissement qui passe des produits aux services.

Les services sont-ils normalisables ? A cette question, lourde d'enjeux commerciaux, l'AFNOR (Association française de normalisation) répond positivement et présente, jeudi 17 novembre, une première concrétisation de sa norme « NF Service », dans le secteur du déménagement. La naissance de la norme « NF Service » est plus qu'une simple déclinaison, celle appliquée aux produits, que déclarent connaître 8 Français sur 10. C'est un défi nouveau dans la mesure où on passe du matériel – du concret – à l'immatériel.

Il faut d'abord spécifier un service et ensuite vérifier que le service rendu est conforme à la norme. Si l'on reprend l'exemple des déménagements, la norme « NF Service », précise qu'un devis détaillé devra être rédigé, un engagement de date pris, notamment, mais aussi les moyens à mettre en œuvre pour fournir ce service (l'utilisation de camions capitonnés, par exemple, toujours dans le cas du déménagement). L'AFNOR se chargera ensuite du contrôle : des auditeurs se rendront dans les entreprises de déménagement, leur demanderont leurs *« lettres de voiture »* sur lesquelles sont notés les déménagements effectués par un véhicule, et interrogeront les clients sur le service rendu. Il est prévu pour le moment d'employer cinq ou six auditeurs à cet effet.

Le consommateur qui choisira une entreprise certifiée peut donc espérer un service de meilleure qualité. L'AFNOR travaille actuellement sur les garde-meubles, la réparation électrique, le dépannage automobile et les pompes funèbres, les centres agréés, etc.

F. V.

M. Alphandéry précise les dotations des entreprises publiques

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a précisé, lors de la discussion sur le projet de budget des charges communes, mercredi 16 novembre à l'Assemblée nationale, les efforts engagés par l'Etat, en 1994, pour recapitaliser les entreprises publiques. Ainsi, 3,2 milliards de francs ont déjà été versés à Air France sur les 10 milliards promis cette année, a-t-il indiqué, avant d'assurer que l'effort sera *« poursuivi activement en 1995 »*. M. Alphandéry a précisé que 2,5 milliards de francs seront versés à Bull avant la fin de l'année. Pour 1995, le ministre a déclaré que les dotations en capital devraient atteindre 8 milliards de francs. La répartition précise de ces dotations *« n'est pas arrêtée »*, mais *« Air France sera l'un des principaux bénéficiaires de cette recapitalisation, cela va de soi »*. M. Alphandéry a assuré qu'il connaissait les besoins en fonds propres de d'Aérospatiale et de la SNECMA mais qu'il n'était *« pas certain d'être en mesure de les satisfaire »*. En revanche, a-t-il noté, *« il est vraisemblable qu'il faudra accorder un nouveau renfort à la Société marseillaise de crédit »*.

VIE DES ENTREPRISES

Avec un quart de point supplémentaire depuis août

La hausse des taux des crédits immobiliers continue

Encore une mauvaise nouvelle pour l'immobilier, qui n'arrive pas à sortir de la crise dans laquelle il est entré il y a quatre ans : les taux des crédits immobiliers, qui avaient amorcé une remontée au début de l'été, continuent d'augmenter, sous la pression des taux d'intérêt de long terme.

L'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) vient de publier son dernier indicateur faisant apparaître, au 15 novembre, une hausse de l'ordre d'un quart de point en moyenne par rapport à son dernier relevé du 15 août. A cette période déjà, les établissements financiers avaient été contraints de répercuter sur leur clientèle le renchérissement durable du coût de leurs ressources longues. Il en avait résulté un premier mouvement de hausse s'étageant entre un quart et un demi-point par rapport à l'indicateur du 15 mai.

A l'exception du crédit immobilier de France et de la banque La Hénin, tous les établissements ont augmenté le prix de l'argent qu'ils demandent à leur clientèle désirant acheter un logement. Des banques renouent même pour des prêts d'une durée de quinze ans avec des taux à deux chiffres (hors assurance), qui avaient disparu de leur grille depuis la mi-novembre 1993.

Il se confirme également que les établissements continuent de proposer des taux minima très attractifs. L'ANIL constate que l'écart s'accuse entre les taux les plus élevés et les barèmes les plus attractifs. Mais ceux-ci sont généralement réservés à une clientèle extrêmement sélectionnée. Seuls les taux des PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété) demeurent inchangés à 6,6 %, niveau auquel le gouvernement a décidé de les maintenir. Mais les effets de cette décision, qui lui coûte de plus en plus cher sont limités par une politique de distribution malthusienne. Les professionnels de l'immobilier, qui notent un nouveau refroidissement de la demande depuis l'été, le déplorent.

F. V.

Bientôt désigné par le gouvernement

Le nouveau gouverneur du Crédit foncier devra apurer les comptes

Au fur et à mesure que s'approche l'échéance, mercredi 23 novembre, de la désignation en conseil des ministres du successeur du gouverneur du Crédit Foncier, Georges Bonin, la situation de l'institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier se précise. Non pas que la succession de M. Bonin soit l'objet d'une lutte intense: sauf coup de théâtre, Jean-Claude Colli, aujourd'hui premier sous-gouverneur devrait lui succéder. Mais à l'image de la plupart des établissements financiers engagés dans l'immobilier, le Crédit foncier aura besoin d'un véritable «nettoyage» de ses comptes.

Contraint et forcé de se porter au secours, l'an dernier, de l'autre institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier, le Comptoir des entrepreneurs, le Crédit foncier avait pu alors affirmer que la qualité de sa gestion lui avait permis de sortir presque indemne de la crise immobilière. Une affirmation qu'il ne pourrait plus faire aujourd'hui. Certes, le Crédit foncier est solide et dispose d'un trésor de guerre de près de dix milliards de francs. Mais les bénéfices de 1993 (515 millions de francs) et du premier semestre de 1994 (en recul de 42 % à 158 millions) ne sont que la conséquence de reprises de provisions. La banque reconnaît d'ailleurs qu'elle devra puiser une nouvelle fois cette année dans son fonds pour risques bancaires généraux.

L'établissement, un des plus gros emprunteurs du marché obligataire après l'Etat, a vu sa note à long terme abaissée (de AA+ à AA) le 13 octobre par l'agence de notation financière Standard and Poor's-Adef. La commission bancaire, qui veut éviter toute mauvaise surprise, est depuis le mois d'octobre dans les murs du Crédit foncier. Plus que la maison mère, ce sont certaines filiales (Compagnie foncière de crédit, Crédit de l'Arche, Auxilliaire du Crédit foncier) qui ont accumulé les créances douteuses sur les professionnels de l'immobilier. Pour l'instant celles ci se montent à 17 milliards et sont provisionnés à 48 %.

M. Colli aura donc à faire le ménage et à faire aussi une opération vérité des comptes qui s'impose pour un établissement plus que centenaire, coté et qui par son statut se retrouve sous la tutelle de l'Etat. Les pouvoirs publics lui délèguent des missions de service public (gérer les aides au financement de l'immobilier) et nomment, en contrepartie, le gouverneur et les deux sous-gouverneurs de l'établissement. Les pouvoirs publics doivent se prononcer le 23 novembre et devraient désigner, selon toute vraissemblance, M. Colli comme gouverneur. Pour le poste libéré de sous-gouverneur, plusieurs prétendants seraient sur les rangs, notamment Pierre Gisserot, chef de service de l'inspection générale des finances, Jean-Pascal Beaufret, chef de service des affaires monétaires et financières au Trésor et Philippe Jurgensen, actuel directeur général de Caisse française de développement. L'arrivée au Crédit foncier de M. Jurgensen, qui a été de 1987 à 1989 directeur général du Comptoir des entrepreneurs, serait le prétexte à la mise en place d'un mini-jeu de chaises musicales. Antoine Pouillieute, directeur de cabinet de Michel Roussin, ministre de la coopération démissionnaire, pourrait alors prendre la direction générale de la Caisse française de développement.

E.L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PATRONS

LYONNAISE DES EAUX : Jérôme Monod réélu président de la Table ronde européenne des industriels. – Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, a été réélu pour deux ans à la présidence de l'European Round Table of Industrialists (ERT : la Table ronde européenne des industriels). Cette organisation patronale regroupe certains des plus grands dirigeants européens. Cette réélection a eu lieu lors de la session plénière de l'ERT, lundi 14 novembre à Berlin. Un accord de principe a également été adopté, lors de cette session, désignant Helmut Maucher, président de Nestlé, comme président de l'ERT à partir de 1996.

ACQUISITIONS

STOELZLE reprend le groupe verrier britannique Rockware. – Le groupe verrier autrichien Stoelzle a racheté le fabricant britannique Rockware Flaconnage au conglomérat BTR, a annoncé, lundi 14 novembre, un communiqué du groupe autrichien. Stoelzle possède quatre usines situées en Autriche, en Grande-Bretagne et en République tchèque, pour une production globale de 85 000 tonnes de verre permettant de fabriquer 800 millions de flacons. La production de flacons de Stoelzle pour l'industrie pharmaceutique et l'agroalimentaire le place parmi les plus grands spécialistes mondiaux du flaconnage, avec un chiffre d'affaires de 120 millions de dollars (620 millions de francs).

AMER rachète le fabricant de skis autrichien Atomic. – Le principal fabricant de skis autrichien, Atomic, a été repris par le groupe finlandais Amer, a annoncé, mardi 15 novembre, la banque syndicale autrichienne BAWAG, principale créancière d'Atomic. Atomic, qui avait accumulé des dettes de l'ordre de 1,7 milliard de schillings (780 millions de francs) auprès de la BAWAG, a déposé son bilan en septembre dernier. Le montant de la transaction n'a pas été précisé. Atomic a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de schillings (936 millions de francs) en 1993, pour une production de 980 000 paires de skis. Atomic regroupe également les marques Dynamic, Koflach, Colt et Oxygène.

ELAN, fabricant slovène de skis, ne sera pas repris par l'américain Elite. – Le rachat du fabricant slovène de skis et d'équipements pour le sport Elan ne sera pas effectué par la société américaine Elite American Corporation (EAC) de San-Diego (Californie), cette dernière n'ayant pu réunir les 50 millions de dollars nécessaires. La Privredna Banka de Zagreb, actionnaire à 70 % d'Elan après la faillite de cette dernière en 1991, avait annoncé la vente fin octobre en précisant que la reprise d'Elan par EAC ne prendrait effet que le 11 novembre, après le paiement. Au lieu de l'acquitter, le président d'EAC, Frank Kadria, a demandé à cette date un délai de deux semaines que la banque a refusé.

CAPITAL

L'Air liquide lance deux OPA pour renforcer son activité soudure. – Le groupe L'Air liquide, numéro un mondial des gaz industriels, a annoncé mercredi 16 novembre le dépôt de deux offres publiques d'achat séparées (OPA) sur deux de ses filiales opérant dans le secteur des activités de soudage et cotées sur le marché au comptant de la Bourse de Paris. Ces deux offres ont pour but de renforcer la présence du groupe dans le secteur du soudage, qui représente 11 % de son chiffre d'affaires consolidé (30,3 milliards de francs).
La première offre concerne la SAF (Soudure autogène française) contrôlée à hauteur de 52,15 % par le groupe. Il sera proposé aux actionnaires 1 050 francs par titre, soit une prime de 14,6 % par rapport au cours avant suspension (916 francs). La deuxième offre concerne SCS (Sauvageau Commercy soudure), filiale à hauteur de 68,20 % de la SAF, L'Air liquide n'en détenant directement que 9,28 %. Le prix proposé pour SCS est de 425 francs, soit un gain de 20,7 % par rapport au cours précédant la suspension.

POCHET (flacons de luxe) porte sa participation dans Lalique de 60,4 % à 76,3 %. – Le fabricant de flacons de luxe Pochet a porté sa participation dans le capital du cristallier Lalique de 60,4 % à 76,3 % ont annoncé, mardi 15 novembre, les deux groupes. En mai, Marie-Claude Lalique, petite-fille du célèbre bijoutier et cristallier René Lalique, avait annoncé qu'elle allait céder le contrôle de la maison qui porte son nom à Pochet, détenteur depuis trente ans de 9,4 % du capital. La prise de contrôle par Pochet de 60,4 % du capital au total devait intervenir trois mois plus tard, au terme d'un audit de la maison de luxe («le Monde-l'Economie» du 17 mai).

CRISE

WHIRLPOOL (électroménager) supprime 3 200 postes en Europe et en Amérique du Nord. – Whirlpool Corp., numéro un mondial du gros électroménager, a annoncé, mardi 15 novembre, la suppression en 1995 et 1996 de 3 200 postes – 8 % de ses effectifs mondiaux (40 000 personnes) – dont 1 200 en Amérique du Nord et 2 000 en Europe. Deux usines seront fermées outre-Atlantique, celle de Columbia en Caroline-du-Sud et celle de Cambridge au Canada. En Europe, où les restructurations industrielles sont en principe achevées, les 2 000 (sur 15 000) suppressions de postes interviendront dans le cadre d'une nouvelle étape de la réorganisation du groupe à l'échelle continentale, dans la vente et le marketing. Whirlpool Corp. a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de dollars (39 milliards de francs).

CIBA-GEIGY s'intéresse à l'américain Chiron. – Le géant suisse de la chimie Ciba a confirmé, mardi 15 novembre à Bâle, l'existence de pourparlers avec l'américain Chiron « en vue d'un partenariat stratégique dans le secteur de la biotechnologie ». Dans un communiqué, Ciba précise que « les deux sociétés ne peuvent en aucune manière assurer qu'un accord final sera trouvé ». L'opération inclurait une participation significative dans le capital de la société californienne, en tenant compte de la division produits de diagnostic de Ciba et des intérêts du groupe dans The Biocine Company, l'entreprise conjointe de Ciba et de Chiron dans le domaine des vaccins. Cette déclaration intervient après les informations, publiées par le Wall Street Journal du 14 novembre, sur une négociation en vue du rachat de 49 % des parts de Chiron pour un montant évalué à 2milliards de dollars (10,6 milliards de francs).

MANAGEMENT

ROCHE : changement à la direction du secteur pharmacie. – Peter Simon, le directeur de Pharma Operations au sein du groupe Roche, sera remplacé à la fin de l'année par Armin Kessler, également membre de la direction. Peter Simon, rentré en 1985 chez Roche, a dirigé ces derniers mois l'intégration du groupe américain Syntex et son départ était prévu de longue date, a indiqué le groupe suisse lundi 14 novembre.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 16 novembre ↓ Irrégulière

La tendance a été très irrégulière, mercredi 16 novembre, à la Bourse de Paris après le relèvement des taux d'intérêt américains, pourtant vivement souhaité par les milieux financiers tout au long de ces dernières semaines. En recul de 0,58 % à l'ouverture et de 1,20 % une demi-heure plus tard, l'indice CAC 40 renouait avec la hausse une heure avant la fin de la séance pour finalement terminer dans le rouge, en retrait de 0,22 %. Le marché a été calme avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs. Le MATIF a terminé la journée sur une perte de 0,20 % à 111,18.

Les opérateurs étaient quelque peu désemparés après le resserrement de la politique de crédit aux Etats-Unis. En effet, si certains experts estiment que ce durcissement va calmer des dérives inflationnistes, d'autres craignent qu'il ne stoppe l'expansion américaine. Si c'était le cas, les pays européens en subiraient les conséquences, déclaraient ces derniers. Aux Etats-Unis, mercredi en cours de séance, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a ouvert à 7,99 % contre 8,03 % à la clôture de mardi, et pour remonter à 8,03 % peu après l'ouverture. Ces mouvements sont intervenus après l'annonce d'une hausse de 0,1 % des prix de détail américains en octobre mais aussi après les déclarations du secrétaire américain au Trésor.

Du côté des valeurs, les sociétés, fortement implantées aux Etats-Unis étaient encore recherchées, en raison notamment de la fermeté du dollar. Axa a pris 2,8 % et Danone 2,2 %. Alcatel Câble a continué à être attaqué, reculant de 4,7 %. La Générale des eaux a cédé 2,5 % et Schneider 2,9 %.

NEW-YORK, 16 novembre ↑ Progression

Wall Street a terminé en hausse, mercredi 16 novembre, grâce aux gains de quelques valeurs vedettes, comme Boeing et Procter and Gamble, alors que le marché dans son ensemble reste nerveux après le relèvement plus important que prévu des taux directeurs de la Réserve fédérale (Fed), mardi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 845,20 points, en hausse de 18,84 points, soit un gain de 0,49 %.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 8,08 % contre 8,03 % mardi soir. Il était tombé jusqu'à 7,99 % en début de séance après l'annonce que l'indice des prix à la consommation avait progressé de 0,1 % en octobre, alors que le marché attendait une progression de 0,2 %. Ce taux est ensuite remonté après la publication d'une hausse de 0,5 % des stocks des entreprises en septembre aux Etats-Unis.

Selon Peter Canelo, analyste chez Natwest Securities, Wall Street s'affaiblit car les investisseurs craignent que le resserrement du crédit ne finisse par provoquer un ralentissement trop important de la croissance, ce qui compromettrait la performance des entreprises américaines.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Alcoa	83 7/8	83 3/4
Allied Signal Inc.	34 1/2	34 1/8
American Express	31 3/8	31 1/4
ATT	53	51 5/8
Bethlehem Steel	17 5/8	17 3/8
Boeing	43 3/4	45 1/8
Caterpillar Inc.	56 1/8	56 1/2
Chevron	42 1/8	42 5/8
Coca-Cola	51 1/2	52 1/4
Disney Corp.	43 1/4	43 7/8
Du Pont de Nemours	55	55
Eastman Kodak	47 3/8	48 3/8
Exxon	59 7/8	60 5/8
General Electric	48 3/4	49 1/4
General Motors	38 7/8	39 3/4
Goodyear Tire	35 1/2	35 1/4
IBM	73 1/8	72 3/4
International Paper	71 1/4	71
Morgan (J.P.)	60 1/8	59 3/8
McDonnell Douglas	139 3/4	142 7/8
Merck and Co.	38 1/2	37
Minnesota Mining	52 5/8	53
Philip Morris	63 5/8	63 1/8
Procter & Gamble	62 3/8	63 3/4
Sears Roeb. and Co.	50 1/4	50 3/8
Texaco	61 1/4	61 5/8
Union Carbide	31 1/4	30 3/4
United Tech.	59 5/8	59 3/4
Westinghouse El.	13 3/4	13 5/8
Woolworth	16	15

LONDRES, 16 novembre ↑ Nouvelle avance

La Bourse de Londres a progressé, mercredi 16 novembre, pour la troisième séance consécutive, portée par les bons chiffres de l'inflation, du chômage et du solde budgétaire d'octobre, qui ont confirmé la poursuite d'une croissance non inflationniste. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 11,1 points, soit 0,35 %, à 3 146,5 points.

Le Footsie était parti fortement en hausse après l'annonce, en début de matinée, d'une baisse plus forte que prévu du chômage, d'une augmentation moins forte qu'attendu de l'inflation et d'un excédent budgétaire alors que le marché craignait un déficit. La faiblesse des pressions inflationnistes laisse espérer au marché que la Banque d'Angleterre ne relèvera pas dans l'immédiat ses taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Allied Lyons	6,10	6,14
BP	4,28	4,27
BTR	3,10	3,14
Cadbury	4,37	4,39
Glaxo	6,28	6,25
GUS	5,71	5,73
ICI	7,71	7,85
Barclays	4,85	4,89
RTZ	8,59	8,57
Shell	7,18	7,13
Unilever	11,24	11,31

TOKYO, 17 novembre ↑ Légère hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse jeudi 17 novembre, au terme d'une séance calme, sans élément directeur nouveau. L'indice Nikkei a gagné 29,91 points, soit 0,15 %, à 19 336,57 points. Le volume d'affaires s'est contracté par rapport à la veille avec 210 millions d'actions traitées.

Selon les boursiers, le marché a été soutenu par des achats de fonds publics et d'investisseurs particuliers, mais des ventes de sociétés ont limité la progression de la cote. Toutefois, une amélioration de la tendance semble se confirmer, comme en témoigne la hausse du titre de Japan Tobacco (JT), qui a repassé la barre du million de yens pour la première fois depuis sept séances, à 1,01 million, soit une hausse de 14 000 yens.

VALEURS	Cours du 16 nov.	Cours du 17 nov.
Bridgestone	1 540	1 550
Canon	1 740	1 750
Fuji Bank	2 010	2 010
Honda Motors	1 580	1 680
Matsushita Electric	1 560	1 580
Mitsubishi Heavy	749	748
Sony Corp.	5 800	5 790
Toyota Motors	2 110	2 110

CHANGES

Dollar : 5,3160 ↓

Le dollar se repliait, jeudi matin sur le marché des changes parisien, à 5,3160 francs contre 5,3430 francs mercredi en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark s'appréciait légèrement à 3,4342 francs, contre 3,4327 francs la veille au soir (cours BdF).

FRANCFORT	16 nov.	17 nov.
Dollar (en DM)	1,5373	1,5475

TOKYO	16 nov.	17 nov.
Dollar (en yens)	98,62	98,24

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (17 nov.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (16 nov.) .... 5 1/2 %

BOURSES

PARIS

	15 nov.	16 nov.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 954,53	1 950,20
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 344,67	1 341,48
Indice SBF 250	1 299,76	1 297,66

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	15 nov.	16 nov.
Industrielles	3 826,36	3 845,20

LONDRES (indice « Financial Times »)

	15 nov.	16 nov.
100 valeurs	3 135,40	3 146,50
30 valeurs	2 407,80	2 428,70

FRANCFORT

	15 nov.	16 nov.
Dax	2 110,75	clos

TOKYO

	16 nov.	17 nov.
Nikkei Dow Jones	19 306,66	19 336,57
Indice général	1 526	1 527,61

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3130	5,3150	5,3078	5,3110
Yen (100)	5,4120	5,4169	5,4559	5,4625
Ecu	6,5368	6,5439	6,5314	6,5414
Deutschemark	3,4328	3,4348	3,4358	3,4389
Franc suisse	4,0800	4,0832	4,0964	4,1016
Lire italienne (1000)	3,3474	3,3497	3,3209	3,3248
Livre sterling	8,3626	8,3712	8,3538	8,3649
Peseta (100)	4,1182	4,1231	4,0929	4,0994

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	6 1/8	6 1/4
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 1/2	3 5/8	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8	8 3/4	9
Livre sterling	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6	6 5/16	6 7/16
Peseta (100)	7 [illegible]	7 5/8	7 7/8	8	8 [illegible]	8 [illegible]
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 17 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : – 0,52 % (1940,13)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
6180	EDF-GDF 3%	8200	8260	—
1031	B.N.P. (T.P)	1025	1025	—
1045	Cr.Lyonnais(T.P.)	998	995	– 0,30
1501	Renault (T.P.)	1850	1750	– 5,41
2100	Rhone Poulenc(T.P)	2020	2020	—
1158	Saint Gobain(T.P.)	1175	1180	+ 0,43
1088	Thomson S.A (T.P)	1090	1088	– 0,18
540	Accor 1	623	624	+ 0,16
705	Air Liquide 1	736	728	– 1,09
465	Alcatel Alsthom 1	433	432,50	– 0,12
590	Alcatel Cable 1	525	527	+ 0,38
350	Alspi 1	398	395	– 0,84
215	AGF-Ass.Gen.France	223,90	222	– 0,85
240	Axa 1	289	286	– 1,12
860	Bail Invest. 1	895	895	—
490	Bancaire (Cie) 1	577	565	– 2,08
101	Bque Colbert C2#	119	117	– 0,85
600	Bazar Hot. Ville 2	579	579	—
1140	Berger (M) 2	1141	1141	—
520	Bertrand Faure 2	476	476	—
420	BIC 1	675	678	+ 0,44
300	BIS 1	312,50	—	—
245	B.N.P. 1	262,10	261,40	– 0,27
415	Bollore Techno.1	448	446,20	– 0,40
2020	Bongrain 1	2750	2750	—
675	Bon Marche (Au) 1	943	942	– 0,11
515	Bouygues 1	542	543	+ 0,18
865	Canal + 1	841	840	– 0,12
183	Cap Gemini Sogeti	191,70	190,50	– 0,63
179	Carnaudmetalbox 1	195,90	196	+ 0,05
2100	Carrefour 1	2122	2106	– 0,75
169	Casino Guichard 1	165,10	163	– 1,27
120	Casino Guich.ADP 1	126,50	125,10	– 1,11
735	Castorama Dt (Li)	705	706	+ 0,14
415	Cementir Part(Mi)2	411	411	—
210	C.C.F. 1	238,40	235,60	– 1,17
83	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	65,50	66	+ 0,76
440	Cegid (Ly) 1	440	438	– 0,45
7,85	Centrest SDR (Ny)2	9	—	—
500	CEP Communication 1	498	500	+ 0,40
101	Cerus Europ.Reun 1	105	103,80	– 1,14
875	Cetelem 1	1022	1016	– 0,59
1130	CGIP 1	1214	1213	– 0,08
1270	Chargeurs 1	1286	1295	+ 0,70
405	Christian Dior 1	427,10	424	– 0,73
275	Ciments Fr.Priv.B 1	235	235	—
500	Clarins 1	485,10	487	+ 0,39
430	Club Mediterranee 1	447,40	445	– 0,54
950	Colas 1	988	996	+ 0,82
650	CGP (Papiers)(Ly)2	674	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1300	Comptoir Moder. 1	1313	1308	– 0,38
310	CPR Paris Reesc. 1	345,50	346,80	+ 0,38
730	Cred.Fon.France 1	815	777	– 4,66
370	Credit Local Fce 1	405	402,50	– 0,62
440	Credit Lyonn.CIP 1	479	475,50	– 0,74
390	Credit National 1	432,50	428	– 1,04
515	CSEE 1	479,80	475	– 1
6000	Damart 1	5700	5700	—
710	Danone (ex BSN) 1	745	746	+ 0,13

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
430	Dassault-Aviation 1	425	411,60	– 3,15
365	Dassault Electro 1	384	379,80	– 1,09
2590	De Dietrich 1	2785	2785	—
460	Degremont 1	481	488	+ 1,50
60	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	64,15	64,15	—
63,70	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	53,50	53,55	+ 0,09
340	DMC (Dollfus Mi) 1	385,10	388	+ 0,75
700	Docks France 1	706	700	– 0,85
180	Dynaction 1	148,40	148	– 0,27
435	Eaux (Cie Des) 1	489,10	488	– 0,22
925	E.B.F. 1	895	900	+ 0,56
670	Ecco 1	715	710	– 0,70
805	Eiffage 1	844	834	– 1,18
365	Elf Aquitaine 1	373,90	371,10	– 0,75
740	Eridania Beghin 1	726	721	– 0,69
740	Essilor Intl 1	756	754	– 0,26
505	Essilor Intl ADP 1	493	492	– 0,20
735	Esso 1	735	716	– 2,59
1790	Eurafrance 1	1783	1786	+ 0,17
5,50	Euro Disney 1	8,80	8,90	+ 1,14
580	Euro RSCG W.W. 1	590	590	—
1650	Europe 1 - 1	1661	1700	+ 2,35
16,50	Eurotunnel 1	22,90	22,60	– 1,31
955	Filipacchi Medias 1	1040	1020	– 1,92
187	Finextel 1	114,30	114,50	+ 0,17
475	Fives-Lille 1	473	460	– 2,75
5100	Fromageries Bel 1	4990	4990	—
2370	Galeries Lafayet. 1	2425	2445	+ 0,82
285	GAN 1	323	322,50	– 0,15
530	Gascogne (B) 1	523	505	– 3,44
1900	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1885	—	—
380	Geophysique 1	384,80	380	– 1,32
395	G.F.C. 1	420	420	—
540	Groupe Andre S.A. 1	599	599	—
875	Groupe De La Cite 1	840	840	—
400	GTM-Entrepose 1	375	382	+ 1,87
415	Guilbert 1	496	492	– 0,89
1390	Guyenne Gascogne 1	1334	1355	+ 1,57
415	Havas 1	436	433,90	– 0,48
170	I.D.I.A. 1	157	157	—
580	Imetal 1	595	589	– 1,02
435	Immeubl.France 2	414	414	—
39	Immob.Phenix 1	50,40	51,50	+ 2,18
95	Ingenico 1	181,90	181,90	—
950	Interbail 1	376	378	+ 0,54
585	Intertechnique 1	485	485	—
365	Jean Lefebvre 1	369	369	—
545	Klepierre 1	530	535	+ 0,94
730	Labinal 1	710	706	– 0,56
395	Lafarge Coppee 1	418,90	415,70	– 0,76
119	Lagardere (MMB) 1	130,90	127,80	– 2,37
250	Lapeyre C1	292	287,10	– 1,68
280	Lebon 2	276	268	– 2,90
5730	Legrand 1	6970	6950	– 0,29
4680	Legrand ADP 1	4495	4480	– 0,33
395	Legris Indust. 1	374	372	– 0,53
830	Locindus 1	890	890	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
815	LVMH Moet Vuitton 1	858	856	– 0,23
445	Lyonnaise Eaux 1	487,80	483,80	– 0,82
360	Marine Wendel 1	379	377	– 0,53
181	Matra-Hachette 1	113,70	109,50	– 3,69
70	Metaleurop 1	82	82	—
11,50	Metrologie Inter. 1	12,10	—	—
225	Michelin 1	217,50	216,50	– 0,46
116	Moulinex 1	110,30	109	– 1,18
925	Navigation Mixte 1	1044	1020	– 2,30
116	Nord-Est 1	126	127	+ 0,79
450	Nordon (Ny) 2	415	—	—
620	NRJ # 1	560	558	– 0,36
7,50	Olipar 1	11,40	11,10	– 2,63
1080	Oreal 1	1146	1132	– 1,22
330	Paribas 1	366,70	364	– 0,74
385	Pechiney CIP 1	389	390	+ 0,26
153	Pechiney Intl 1	168,40	167	– 0,83
290	Pernod-Ricard 1	321,80	318	– 1,18
775	Peugeot 1	819	820	+ 0,12
955	Pinault-Prin.Red. 1	982	990	+ 0,81
650	Plastic-Omn.(Ly) 1	600	620	+ 3,33
400	Poliet	405	395,50	– 2,35
885	Primagaz 1	869	870	+ 0,12
1000	Promodes 1	1005	1001	– 0,40
405	Publicis 1	415	414,50	– 0,12
510	Radiotechnique 1	519	510	– 1,73
230	Remy Cointreau 1	214,80	213	– 0,84
—	RENAULT	—	183,40	+ 11,15
705	Rexel 1	737	724	– 1,76
128	Rhone Poulenc A 1	137,50	136	– 1,09
54	Rochette (La) 1	53,35	53,25	– 0,19
555	Roussel Uclaf 1	635	632	– 0,47
3500	Rue Imperiale(Ly)1	3730	3740	+ 0,27
160	Sade (Ny) 1	165	167	+ 1,21
2560	Sagem 1	2615	2610	– 0,19
640	Saint-Gobain 1	645	642	– 0,47
1410	Saint-Louis 1	1423	1425	+ 0,14
2060	Salomon (Ly) 1	2400	2371	– 1,21
420	Salvepar (Ny) 2	458	—	—
345	Sanofi 1	259,90	257	– 1,12
2000	Sat 2	1994	2000	+ 0,30
1150	Saupiquet (Ns) 1	1160	1150	– 0,86
370	Schneider 1	387,50	382,10	– 1,39
181	SCOA act.regroup.	91,50	94	+ 2,73
112	SCOR S.A. 1	113,90	112	– 1,67
545	S.E.B. 1	564	561	– 0,53
370	Sefimeg 1	414,50	410	– 1,09
151	Selectibanque 1	157,60	161	+ 2,16
900	SFIM 2	940	—	—
285	SGE 1	197,10	197	– 0,05
990	Sidel 1	1009	1013	+ 0,40
430	Simco 1	465	464	– 0,22
710	S.I.T.A. 1	705	700	– 0,71
2080	Skis Rossignol 1	2120	2111	– 0,42
350	Sligos 1	384,90	378	– 1,79
570	Societe Gale A 1	612	610	– 0,33
51	Sodecco (B) 2	42,60	40	– 6,10

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
35	Sodero (Ns) 2	32,90	31,05	– 5,62
865	Sodexho 1	873	873	—
127	Sogerap (Ly) 2	127	—	—
1920	Sommer-Allibert 1	1945	1915	– 1,54
380	Sophia 1	441	438	– 0,73
445	Sovac 1	456,90	450	– 1,51
240	Spie Batignolles 1	254	254	—
630	Strafor Facom 1	650	640	– 1,54
235	Suez 1	262	260,60	– 0,53
200	Synthelabo 1	208,80	208	– 0,38
—	Technip S.A. 1	265,90	265,90	—
141	Thomson-CSF 1	152,20	152,60	+ 0,26
315	Total 1	332,50	334,10	+ 0,48
132	UAP 1	143,50	144,70	+ 0,84
365	UFB Locabail 1	421	425	+ 0,95
169	USC DA (M) 1	198,50	197,50	– 0,50
290	UIC 1	289,90	288	– 0,66
410	UIF 1	443	438	– 1,13
225	UIS 2	220	220	—
435	Unibail 1	484	474	– 2,07
290	Valeo 1	281	281	—
290	Vallourec 1	284,80	280	– 1,69
365	Via Banque 1	359,70	359	– 0,19
235	Worms & Cie 1	254,50	249	– 2,16
220	Z Gr Zannier (Ly) 1	179,50	179,50	—
2280	Zodiac 1	2345	2340	– 0,21
1050	Elf Gabon 1	1053	—	—
175	ABN AMRO Holding 1	189	188,50	– 0,26
132	American Barrick 1	124,40	122,50	– 1,53
154	American Express 1	162,50	165,50	+ 1,85
310	Anglo American 1	316,40	317,70	+ 0,41
615	Amgold 1	586	581	– 0,85
375	A.T.T. 1	280	275	– 1,79
200	Banco Santander 1	219	215	– 1,83
1040	B.A.S.F. 1	1095	1085	– 0,91
1170	Bayer 1	1200	1189	– 0,92
21	Blenheim Group 1	21,50	21,10	– 1,86
67	Buffelsfontein 1	54,40	54	– 0,74
181	Chase Manhattan 1	196	—	—
2600	Daimler Benz 1	2717	2700	– 0,63
137	De Beers 1	127,50	125,70	– 1,41
2400	Deutsche Bank 1	2613	2605	– 0,31
1360	Dresdner Bank 1	1411	1436	+ 1,78
87	Driefontein 1	83,40	83,30	– 0,12
365	Du Pont Nemours 1	289	—	—
255	Eastman Kodak 1	254,10	262,10	+ 3,15
8	East Rand 1	7,40	7,65	+ 3,38
70	Echo Bay Mines 1	61,35	61,30	– 0,08
275	Electrolux 1	285	282	– 1,05
310	Ericsson 1	334	336,10	+ 0,63
305	Exxon Corp. 1	320,50	322	+ 0,47
145	Ford Motor 1	153,90	—	—
93	Freegold 1	83,20	83,50	+ 0,36
19	Gencor Limited 1	19,45	19,50	+ 0,26
250	General Electric 1	256,10	261,10	+ 1,95
226	General Motors 1	206,50	211,40	+ 2,37
360	Generale Belgique 1	368	350	– 4,89

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
35	Grd Metropolitan 1	35,10	34,40	– 1,99
33	Guinness Plc 1	39,40	39	– 1,02
18,50	Hanson Plc 1	19,80	19,95	+ 0,76
56	Harmony Gold 1	49,25	49,50	+ 0,51
475	Hewlett-Packard 1	522	—	—
52	Hitachi 1	52,50	52,50	—
1120	Hoechst 1	1120	1102	– 1,61
385	I.B.M. 1	388,90	386,40	– 0,64
67	I.C.I. 1	66,50	66,10	– 0,60
440	I.T.T. 1	466,80	453,30	– 2,23
275	Ito Yokado 1	282	282,80	+ 0,28
82	Matsushita 1	84,75	84,95	+ 0,23
140	Mc Donald's 1	157	158	+ 0,64
182	Merck and Co 1	196,20	197,20	+ 0,51
385	Minnesota Mining 1	375,10	—	—
68	Mitsubishi Corp. 1	62,55	62,50	– 0,07
415	Mobil Corporat. 1	443,10	444,90	+ 0,41
318	Morgan J.P. 1	319	—	—
4050	Nestle SA Nom. 1	4925	4970	+ 0,91
71	Nippon MeatPacker 1	77	—	—
205	Norsk Hydro 1	194	194	—
1570	Petrofina 1	1570	—	—
315	Philip Morris 1	337,40	335,20	– 0,65
162	Philips N.V. 1	166,10	165,60	– 0,30
124	Placer Dome Inc 1	114,20	112,50	– 1,49
320	Procter Gamble 1	331	335,60	+ 1,39
270	Quilmes 1	260	260	—
61	Randfontein 1	57,45	57	– 0,78
185	Rhone Poul.Rorer 1	211,80	212,70	+ 0,42
570	Royal Dutch 1	578	580	+ 0,35
73	R.T.Z. 1	72,35	72,15	– 0,28
12,50	Saatchi & Saatchi 1	13,15	13,15	—
240	Sega Enterprises 1	273	279	+ 2,20
60	Saint-Helena 1	55,40	53,50	– 3,25
280	Schlumberger 1	295,10	294,70	– 0,14
59	Shell Transport 1	59,80	59,10	– 1,17
2080	Siemens 1	2137	2115	– 1,03
305	Sony Corporation 1	314	297	– 5,41
94	Sumitomo Bank 1	93,55	93,10	– 0,48
240	T.D.K. 1	247,60	253,40	+ 2,34
70	Telefonica 1	71	69,05	– 2,75
39	Toshiba 1	33,35	33,25	– 0,25
600	Unilever 1	610	608	– 0,33
325	Unit.Technologie 1	315	317,50	+ 0,79
560	Vaal Reefs 1	516	515	– 0,19
1550	Volkswagen A.G. 1	1564	1560	– 0,26
102	Volvo (act.B) 1	103	103	—
295	Western Deep 1	252,50	250,60	– 0,75
570	Xerox Corp. 1	536	551	+ 2,80
99	Yamanouchi 1	104,10	102	– 2,02
4,35	Zambia Copper 1	4,55	4,49	– 1,32
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,65	8,331
CEPME 8,5% 88 CB	107,65	3,237
CEPME 9% 89 CA#	104,33	2,219
CEPME 9% 92-06 TSR	102,50	3,825
CFD (CCCE) 9,7% 88 CB	102,20	2,574
CFD exCCCE 8,6% 92 CB	—	8,397
CFF 10% 86-88 CA#	103,50	0,712
CFF 9% 88-97 CA#	103,82	1,110
CFF 10,25% 90 CA#	110,15	8,506
CLF 8,9% 88 CA#	103,71	4,218
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,94	7,126
CNA 9% 4/92 CB	103,78	4,858
CRH 8,6% 92-93 CB	101,80	3,322
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,46	5,965
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,83	6,479
EDF 8,6% 92 CA#	101,83	5,231
Em.Etat 10,26% 86 CA	104,56	7,027
Emp.Etat 6% 7/93 CA	97,25	2,036
Finansder 9% 91 CB#	103,67	4,778
Finansd.8,8% 92 ACB	101,40	6,927
Floral 9,75% 90 CA#	103,90	3,098
OAT 8,75% 5/95 CA#	101,50	4,195
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,72	7,813
OAT 8,50% 6/97 CA#	105,15	3,977
OAT 9,90% 12/97 CA#	107	8,196
OAT 88-98 TME CA	105,10	5,230
OAT 9/1998 TRA	—	0,824
OAT 9,50% 88-98 CA#	106,05	3,774
OAT TMB 01/99 CA	99,28	4,724
OAT 8,125% 99 CA#	101,76	3,916
OAT 8,50% 00/00 CA#	102,87	5,449
OAT 9/00 TRA CA	103,75	1,344
OAT 10% 5/00 CA#	109,35	4,767
OAT 01 TME CA	101,40	5,270
OAT 8,5% 11/02 CA#	102,30	8,314
OAT 8,50% 19 CA#	99	8,536
OAT 8,50% 92-23 CA#	98,70	4,797
PTT 11,2% 85 CB#	105,75	9,856
SNCF 8,8% 87-94 CA	102,80	8,944
Lyon.Eaux 6,5% 86 CV	850	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	442	450
Bains C.Monaco 2	612	613
B.N.P. Intercont. 2	289,70	289,60
Biderman Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,50	18,50
Cambodge	930	—
Carbone Lorraine 2	596	—
CBC 1	245	249
Centenaire Blanzy	300	—
Cerugen Holding	29	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	358	358
C.I.T.R.A.M. (B)	3815	—
Cpt Lyon Alem.2	409	410
Concorde-Ass Risq2	840	840
Gpe Valfond ex.CMP	18,15	—
Credit Gen.Ind.	50	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	458	—
Didot Bottin	620	—
Eaux Bassin Vichy	2216	—
Ecia 1	755	750
Em.Mag. Paris	4000	—
Eridania Beghin CI	680	—
Fidei(ex.immofice)2	135,20	130
Finalens	325	—
F.I.P.P.	195	—
FNAC 2	3065	—
Fonciere (Cie)	471	—
Fonciere Euris	239	—
Foncina	492,90	—
France I.A.R.D.	470	—
France S.A. 1	876	855
Fram. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 1	301	301,10
Genefim	217	205
Gevelot	958	—
G.T.I. (Transport)2	398	—
Immobail 2	342	—
Immobanque 2	840	841
Im.Marseillaise 2	5610	—
Invest.(Ste Cle.)	1500	—
Lille Bonnieres	1580	—
Locafinanciere	430	—
Louvre 1	289,10	215
Lucia	95,10	—
Machines Bull 2	22,10	—
Monoprix ex.Uniprix	289	—
Metal Deploye	358	—
Mors 2 #	18	18,50
Navigation (Nle)	90	—
Oreal (CI)	1075	—
Origny-Desvroise	1280	—
Monoprix a echang.	1500	—
Paluel-Marmont	376	—
Pap.Clairefont.(Ny)	751	—
Parfinance 2	178	179
Paris Orleans	292	—
Piper Heidsieck	719	—
Porcher	252	—
Promodes (CI)	850	—
Rochefortaise Com.	195,20	195,10
Rosario 2	217	—
Rougier #	787	785
S.A.F.I.C. Alcan	385	—
Saga	515	—
Salins du Midi 2	470	455,10
Savoisienne. M.	150	—
Sile 2	724	739
S.I.P.H.	191	—
Sofal	340	—
Soffo	228	—
Softiam	89,90	—
Sofragi	3600	—
Soudure Autogene	918	—
Sovabail	469	—
Taittinger 1	2500	2445
Tour Eiffel	282	—
[illegible] 2	269	269
Vicat 2	327	327
Virax	123,10	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	793	—	Noranda Mines	99	—
Akzo Nobel Nv	607	—	Pfizer Inc.	407	405
Alcan Aluminium	130,50	—	Ricoh Cy	48	—
Arbed	874	—	Robeco	345,50	344,10
Asturienne Mines	151,90	—	Rodamco N.V.	153,60	153,60
Banco Pop. Espanol	675	—	Rolinco	352,10	—
Banque Regl.Inter.	38000	—	Saipem SPA	8,40	—
Chrysler Corp.	276	—	Sears Group Plc	34,50	—
C.I.R. SPA	5,80	—	SKF Aktiebolaget	99	—
Commerzbank AG	1116	—	Tenneco Inc.	219,80	—
Dow Chemical Co. 1	350	354	Toray Ind.	39	—
Fiat Ord.	20,40	—	West Rand Cons.	9,50	—
G.B.L. (Brux.Lamb.)	849	—		—	—
Gevaert	1481	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	52,20	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	182,10	—		—	—
Honeywell Inc.	159	—		—	—
Johannesburg Cons.	145,10	—		—	—
Kubota Corp.	38	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	180	—	Olivetti Priv.	8,90	—
Bque Hydro Energie	342,10	—	Partic.Perrier *	200	—
Bque Hypoth.Europ.	60	—	Rorento	252,20	—
Benedictine* nom.	4125	—	Saiss	215	—
Blanzy-Ouest*	959	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
Brasseries Maroc	285,20	—	St Gobain Emball.*	1701	—
Calciphos*	95	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Canadian Pacifique	86,10	—	SEPR *	1020	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	SPR "B" nom.	260	—
Coparex Inter.*	554	—	Waterman *	1300	—
Cr.Universel (Cie)	549	—		—	—
Cycnos	8,10	—		—	—
CEAC.*	114,20	—		—	—
Fiat Fce nom.	142	—		—	—
Table France*	233	—		—	—
Lecteurs Monde *	209	—		—	—
Oil.Com.Pharm. *	880	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.A.C.	22,70	—	Mianova	63,20	—
Boiron (Ly) 1 #	445	430	Immob.Hotel. 2 #	200	200
Boisset (Ly) #	275	—	Int. Computer #	143	—
C.A. Paris IDF 1	894	894	IPBM 2	68	—
Calberson	395	—	M6-Metropole TV 2	319	320
Cardif SA 1	680	682	M.S.C. Schlum.2 Ny	1009	—
CEGEP #	168	—	Rallye(Cathiard)Ly	171	168
CFPI	249	—	Sarbo CB	497	501
C.N.I.M. 1	926	—	Sylea 2	467	467,20
Codetour	193	—	Sofco (Ly)	169	—
Creeks	110	—	Sopra 2	294	—
Dauphin OTA	330	—	TF1-1	521	515
Devanlay 2	950	959	Thermador Hold(Ly)	400	399
Labor.Dolisos	165	—	Unilog 2	279	—
Editions Belfond	90	—	Union Assur.Fdal	549	536
Europ Propulsion 2	365	300	Viel et Cie #	188	187
Finabail 2	144	144	Vilmorin et Cie #2	366	365,10
Finacor 2	156	149		—	—
GLM S.A.	415	—		—	—
Gravograph	182	—		—	—
I.C.C. 2	175	—		—	—

Sicav (sélection) 16 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34141,85	34141,85
Actimonétaire D	30627,27	30627,27
Améri-gan	8145,34	7832,06
Amplia	106819,39	106819,39 ◇
Amplitude Monde D	758,18	736,10
Antigone Trésorerie	786122	786122
Arbitr. Court Terme	9898,65	9898,65
Associa Première	34454,79	34454,79
Associc	1139,73	1139,73
Atout Amérique	101,89	99,40
Atout Asie	188,80	186,23
Atout Futur C	545,31	532,01
Atout Futur D	537,06	523,96
Aurecic	1655,14	1608,93
Avenir Alizés	1903,78	1866,45
Axa Capital	202,48	196,58
Axa Court Terme	9843,26	9843,26
Axa Cro.Ec.Dr.Inve.	1029,55	999,56
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	888,65	862,77
Axa Europe	126,58	122,89
Axa Investiments	119,39	115,91
Axa NPI	159,17	154,53
Axa Ob.Fr.Extrans	151,01	146,61
Axa.Ob.In.Ex Me.U.Se	138,39	134,36
Axa Pros.Ex.Agepre	117,31	113,89
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	153,82	149,34
Axa Valeurs PER	155,99	151,45
Cadence 1	1037,50	1027,23
Cadence 2	1028,53	1018,37
Cadence 3	1033,88	1023,64
Capimonétaire	7447,08	7439,64
Capioblig	7340,99	7269,31
Capitacic	1528,91	1498,43
Cicamonde	1185,14	1150,62
Conde	1550,69	1521,78
Comptavalor	4215,77	4208,46
Crédit Mutuel Capital	1454,45	1425,93
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	782,23	782,23
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	98,57	95,93
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	98,14	93,57
Créd.Mut.Ep.J	20754,18	20754,16
Créd.Mut.Ep.long.T	218,76	218,98
Créd.Mut.Ep.Monde	1173,07	1141,67
Créd.Mut.Ep.Quatre	1073,50	1044,77
Dieze	1595,08	1565,34
Drouot France	1012,95	983,45
Drouot Sécurité	219	212,62
Ecocic	1201,37	1166,38
Ecuper	127	123,30
Ecur. Actions futur	196,23	190,51
Ecur. Capicourt	198,47	198,97 ◆
Ecur. Capitalisation	196,15	194,21 ◆
Ecur. Disimonétaire	10041,89	10041,89
Ecur. Expansion	292264,28	291099,86
Ecur. Géovaleurs	2714,85	2635,78
Ecur. Investissement	183,14	158,39
Ecur. Monepremière	10096,74	10096,74
Ecur. Monétaire (1)	11773,06	11773,06
Ecur. Trésorerie (2)	289,71	289,71
Ecur. Trimestriel	1918,58	1899,59
Elancial D	124,16	120,54
Eficash	845134,80	845134,80 ◇
Emergence Poste D	104,99	101,93
Energie	385,83	349,24
Eparcic	4356,05	4356,05
Eparcourt-Sicav	202,24	201,74 ◆
Epargne-Unie	1479,77	1443,68
Eufi Cash capi.	9428,20	9428,20 ◆
Eurco Solidarité	1181,32	1169,82 ◆
Eurocic Leaders	1261,79	1225,04

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Eurodyn	1443,73	1498,52
Euro Gan	8003,07	7695,26
Fonsicav	17485,19	17450,29
France-gan	13816,40	13886,92
France Garantie	258,13	257,61 ◆
France Obligations	455,43	450,92
Francic	508,32	493,51
Francic Pierre	118,35	114,90
Francic-Régions	1432,10	1390,39
GAN Rendement	5037,15	4962,71
Gestilion	17700,02	17700,02 ◆
Horizon	1525,25	1480,83
HLM Monétaire	16867,88	16867,88
Indicia	1146,14	1117,88 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1790,06	1781,15
Intensys D	107,12	106,85
Interepar	104497,97	101454,34
Interoblig	5574,78	5519,58
Intersélection Fce	551,28	540,47
Japacic	183,56	178,60 ◆
Jeunepargne	328,32	323,47
Laffitte C	2683,56	2679,54
Lion Association	11357,80	11357,80 ◆
Lion Institution	35454,49	35386,06
Lionplus	1163,59	1140,77
Lion Trésor	2144,95	2123,71 ◆
Livret Bourse Inv.	678,89	593,10
Livret Portefeuil.	793,08	769,98
Méditerranée	222,03	215,56
Mensuel CIC	10133,89	10033,55
Monedon	82282,45	82282,45
Mone.J.	10756,50	10756,50 ◇
Monévalor	49408,68	49408,68 ◆
Monétaire dépôts	16244,54	16212,12
Natio Court Terme	38021	37908
Natio Court Terme2	343923	343923
Natio Epargne	21189,12	20979,33
Natio Ep. Capital	12975,16	12846,69
Natio Ep. Croissance	2003,15	1962,88
Natio Ep. Obligations	203,88	199,88
Natio Epargne Retraite	128,73	126,21
Natio Epargne Trésor	9259,95	9241,47
Natio Epargne Valeur	487,58	478,02
Natio France Index	1068,44	1039,65
Natio Immobilier	1266,02	1243,16
Natio Inter	1678,22	1646,29
Natio Monétaire	9959,77	9959,77
Natio Opportunités	146,21	143,34
Natio Patrimoine	1474,61	1445,70
Natio Perspectives	1219,45	1195,54
Natio Placements	76808,20	76808,20
Natio Revenus	1008,02	998,04
Natio Sécurité	12152	12152
Natio Valeurs	936,49	918,94
Nippon-Gan	7303,07	7022,18
Nord Sud Dévelop.	1883,38	1879,60 ◆
Oblicic-Mondial	2972,58	2928,53
Oblicic-Régions	1067,68	1051,90
Oblifutur	3260,19	3199,40
Oblig. tres caté.	205,67	202,63
Oblilion	1611,94	1595,98
Obliscurité Sicav	15576,55	15576,55
Oblitys D	510,30	502,76 ◆
Oraction	1572,77	1534,41
Parvalor	624,27	612,03
Plénitude D	153,83	149,35
Poste Croissance C	3236,79	3233,56
Poste Gestion C	39713,94	39713,94
Première Oblig. C	11650,86	11650,86
Première Oblig. D	10843,73	10638,31

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	98,10	97,13
Priv'Associations	35154,04	35154,04 ◆
Proficiex	914,87	897,62
Rentacic	161,49	159,10
Revenus Trimestr.	5136,18	5085,33
Revenu-Vert	1123,82	1102,87
St Honoré Vie & Santé	1161,50	1108,83
St Honoré Bons du Tr.	13488,98	13342,27
St Honoré Invest.	959,80	925,82
St Honoré Pacifique	843,51	805,26
St Honoré Réel	17947,59	17876,09
Sécuricic	2065,26	2065,26
Sécuri-Gan	13136,42	12877,98
Sécuritaux	1656,72	1658,72
Sensivalor	31453,09	31453,09
SEVEA	106,17	103,58 ◆
SFI-CNP Assur	741,33	719,74
S.G. France opport. C	1477,87	1448,89
S.G. France opport. D	1464,40	1435,69
S.G. Monde opport. C	1011,42	991,59
S.G. Monde opport. D	1011,42	991,59
Sicav Associations	2194,20	2194,20
Sicav 5000	490,14	477,02
S.I. Est	1355,70	1318,27
Silvafrance	781,18	760,19
Silvarg	438,81	427,07
Silvarente	212,14	207,98
Silvinter	523,11	508,11
Sogenfrance C	1351,48	1324,98
Sogenfrance D	1285,83	1259,83
Sogépargne	295,54	292,61
Sogevar	1143,45	1121,83
Sogister	1622,98	1591,16
Soleil Investissements	691,12	684,54
Solstice D	2271,70	2256,03
State Street Act. Eur	12269,67	11970,41 ◆
State Street Act. Frce	11712,23	11428,57 ◆
St. Str. Act.Japon	1491,39	1455,61 ◆
State Street Emer. Mkts	1956,48	1899,67 ◆
St.Street OAT Plus	12228,41	12107,34 ◆
Stratégie Actions	995,19	956,91
Stratégie Rendement	1593,45	1543,29
Synthesis	12830,22	12578,65
Techno-Gan	6606,15	6352,07
Thésora D	778,57	778,86 ◆
Trésor Plus	1527,52	1512,49
Trésor Trimestriel	996,32	986,46
Trésoricic	157522,94	157522,94
Trilion	5111,03	5045,44
Uni-Associations	124,58	124,58 ◇
Uni-Foncier	1299,68	1266,18
Unifrance	623,73	608,52
Uni-Garantie C	1402,10	1375,96
Uni-Garantie D	1306,56	1282,20
Uni Régions	1507,90	1471,12
Univar	278,52	278,52 ◇
Univers Actions	1602,45	1563,37
Univers Obligations	1919,24	1883,45
Valorg	2363,98	2381,60
Valrea	31922,49	31906,54
Winterthur St-Honoré	251,09	239,70
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3005	5,3430	5,05	5,65
Ecu	6,5490	6,5435	—	—
Allemagne (100 dm)	343,8800	343,2700	330	354
Belgique (100 F)	16,7050	16,6865	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,6000	306,2400	294	316
Italie (1000 lires)	3,3525	3,3570	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,9900	87,8400	83	93
Irlande (1 iep)	8,2555	8,2305	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,4155	8,3870	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2320	2,2305	1,95	2,45
Suisse (100 f)	409,4700	407,6700	395	419
Suède (100 krs)	72,6900	72,3260	67	77
Norvège (100 k)	78,5500	78,4400	73	82
Autriche (100 sch)	48,8290	48,7680	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1315	4,1290	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3850	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,8940	3,9169	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3949	5,4150	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/11
Or fin (kilo en barre)	65700	66000
Or fin (en lingot)	66100	66400
Napoléon (20f)	379	379
Pièce Fr (10 f)	351	—
Pièce Suisse (20 f)	385	385
Pièce Latine (20 f)	383	380
Souverain	485	482
Pièce 20 dollars	2600	2600
Pièce 10 dollars	1340	1310
Pièce 5 dollars	660	—
Pièce 50 pesos	2480	2470
Pièce 10 florins	396	399

Matif (Marché à terme international de France)

16 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 179 299

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110,42	109,64	111,18
Précédent	110,56	109,72	111,38

CAC 40 A TERME
Volume : 29 009

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1988	1957	1966
Précédent	1980	1963	1971,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AUTOMOBILE

L'Espace sans efforts

Faute de pouvoir nous charmer aujourd'hui avec les lignes harmonieuses et nouvelles du *monospace* qui doit succéder à l'Espace, Renault joue la carte du confort et celle, dit la pub, de la « *voiture à vivre* ». A l'heure où Peugeot-Citroën fait l'évènement avec les tout nouveaux 806 et Evasion et où Ford et Volkswagen s'apprêtent à s'engouffrer à leur tour sur ce marché promis, dit-on, à un bel avenir, la firme de Boulogne-Billancourt tente de nous conquérir avec... une boîte automatique.

Réservée jusqu'à ce jour à l'Espace doté du moteur V6, et appréciée, semble-t-il, par un acheteur sur deux, la boîte automatique se démocratise enfin. Désormais, Renault propose pour ses Espace un « duo boîte automatique-moteur de 2,2 l », déjà rencontré sur d'autres modèles de la marque. Un couple plutôt réussi et bien servi par la bonne tenue de route du véhicule.

Gérée électroniquement, cette boîte à quatre rapports est un modèle de douceur et de discernement. Elle ne passe pas les vitesses « à la paresseuse », mais tente d'utiliser au mieux les tours du moteur. En cas de ralentissement, elle conserve au maximum le rapport sur lequel on est engagé pour permettre, dès que cela est possible, une réaccélération immédiate. La médaille a toutefois son revers. Le véhicule n'est fringant que si l'on choisit d'utiliser la boîte en mode « sport ». En mode « confort », l'Espace 2,2 l i. fait preuve d'un certain lymphatisme.

Autre inconvénient : la consommation. Ce nouvel Espace, baptisé Grand Ecran, n'est pas un modèle de sobriété. L'adjonction de cette boîte automatique, qui emmène le véhicule à environ 170 kilomètres à l'heure, fait passer la consommation sur autoroute à un bon 12 litres aux 100 kilomètres. Un petit désagrément que le luxe avec lequel ce monospace est traité ne peut faire totalement oublier.

Climatisation, barres de toit, chaîne hi-fi avec lecteur de disques compacts, toit ouvrant, fauteuils confortables sont au rendez-vous sur cette série limitée dont le prix, contrairement à la boîte de vitesses, n'a rien de démocratique : 187 000 francs. Pour les petits budgets, Renault a prévu une version Grand Ecran sans boîte automatique à... un peu plus de 170 000 francs. Des prix qui, malgré les améliorations apportées au confort du véhicule et à l'ergonomie de la conduite (modifications du pédalier et des glissières de siège, recul du volant) ne peuvent faire oublier l'âge de ce monospace qui a marqué son époque.

J.-F. A.

CARNET

Décès

– Le proviseur du lycée Chaptal,
Ses collègues,
Ses élèves des classes préparatoires littéraires et HEC,
L'ensemble de la communauté scolaire,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Jean DESCHAMPS,
professeur de philosophie.

Les obsèques ont lieu le jeudi 17 novembre 1994, à 16 heures, en l'église de Jouy-Mauvoisin, Mantes-la-Jolie (Yvelines).

– Didier Uri,
Julien et Camille,
Les familles Ludwig et Uri,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Dominique LUDWIG,

des suites d'un cancer, le 16 novembre 1994, à quarante-quatre ans.

Elle sera enterrée le samedi 19 novembre, à 15 heures, au petit cimetière du Montparnasse, entrée rue Emile-Richard.

– Mme Jean Maisonnat,
Pascal Maisonnat,
M. et Mme Didier Visentin
et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MAISONNAT,

survenu le 6 novembre 1994.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, en l'église de Megève (Haute-Savoie).

Une messe sera célébrée le vendredi 2 décembre, à 11 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

– Sceaux. Deuil-la-Barre. Fresnes.

Pierre et Paule Rognon,
Jean et Marie-Claude Moratal,
Michel et Claudine Poyaud,
ses enfants, beau-fils et belles-filles,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Kuchukian, Dupré, Ballester, Moratal et Sanchis,
Ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie POYAUD,
née Kuchukian,

rappelée à Dieu le 15 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Elle a rejoint dans la paix du Seigneur son époux

René POYAUD,

décédé le 19 septembre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 14 h 15, en l'église Saint-Stanislas des Blagis, 104, avenue Gabriel-Péri, Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

– Mme Gérard Sablayrolles,
son épouse,
Mlle Elisabeth Sablayrolles,
sa fille,
Mme Agnès Abel, née Sablayrolles,
M. Friedrich Abel,
sa fille et son gendre,
Paul, Anna et Lotte Abel,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Sablayrolles,
ses cousins, et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, le 8 novembre 1994, de

M. Gérard SABLAYROLLES,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie honoraire,
ancien proviseur du lycée Kléber,
commandeur des Palmes académiques,
chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

La famille vous prie de bien vouloir l'excuser de ne pas recevoir.

5, avenue des Vosges,
67000 Strasbourg.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires

– Il y a dix ans disparaissait

M. Gaston CHAMPAGNAC.

Ses enfants et ses petits-enfants demandent une pensée amicale à ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

Qu'ils y associent le souvenir de sa femme,

née Danièle Jouard,

décédée le 2 novembre 1982.

18 novembre 1994.

Manifestations du souvenir

– Presque un an... déjà... le sculpteur

Antonio DAVILA

nous quittait, le 25 décembre 1993.

Ses collègues et amis du Salon Réalités nouvelles lui rendent un hommage du 18 au 27 novembre 1994, à l'Espace Branly, tour Eiffel, 29-55 quai Branly, Paris-7e.

Vernissage le 18 novembre, de 10 heures à 22 heures.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont chaleureusement invités.

Communications diverses

– Le Carré SEITA, en partenariat avec la SEPT-ARTE, propose une programmation de documentaires sur le thème : « Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois », les 18, 19 et 20 novembre 1994, de 14 heures à 18 heures, 10, rue Surcouf, Paris-7e. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Soutenances de thèses

– Le samedi 3 décembre 1994, à 10 heures, université Paris-X-Nanterre, bâtiment C 24, salle des thèses, M. Eric Bidaud soutiendra sa thèse de doctorat en psychologie clinique : « L'anorexie mentale dans ses rapports avec les conduites religieuses de privation alimentaire », sous la direction du professeur Roger Dorey.

– Pierre Sineux soutiendra sa thèse de doctorat : « Recherches sur les sanctuaires et le culte d'Asclépios dans le Péloponnèse, de la fin de l'époque archaïque à la fin de l'époque hellénistique », le samedi 19 novembre 1994, à 14 heures, à l'université Paris-IV-Sorbonne, amphithéâtre Le Verrier.

Conférences

– Conférence du professeur Claude Blum sur les premières publications des *Essais* à Bordeaux. Il apportera des faits nouveaux sur l'édition perdue, et le second tirage de l'édition de 1588, dont l'existence était soupçonnée, sera présenté. Samedi 19 novembre 1994, à 14 h 30, en Sorbonne, amphithéâtre Michelet, 46, rue Saint-Jacques. Entrée libre. Société internationale des amis de Montaigne, BP Paris Bourse 913, 75073 Paris Cedex 02.

– Alliance israélite universelle, dimanche 27 novembre 1994, journée d'étude : « Les lois de Noé, le rapport du judaïsme aux nations », avec D. Banon, A. Cohen-Arazi, M. Prince, S. Trigano, sur inscription préalable au 42-80-35-00 (PAF).

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Semaine de la bonté

CAS N° 45. Pour le logement de Mme B. – Mme B., bénéficiaire du RMI, et son fils Arnaud, en contrat d'apprentissage, ont été expulsés. Après avoir été hébergés à l'hôtel, ils ont trouvé un logement. Mais pour aider Mme B. à payer la caution, le nouveau loyer, le branchement EDF et en attendant que le dossier d'allocation-logement soit régularisé, une somme de : 2 000 F serait nécessaire.

▶ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.

LOTO
MERCREDI 16 NOVEMBRE 1994

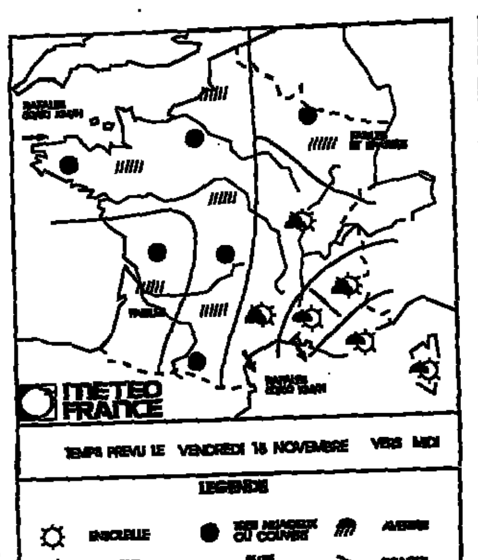
19'55 : 13 14 20 22 32 34 + 19

6	[illegible]	1 545 055 F
5 + compl.	[illegible]	173 825 F
5	[illegible]	10 520 F
4	[illegible]	182 F
3	[illegible]	10 F

20'35 : 4 13 31 36 37 48 + 33

6	4	1 725 226 F
5 + compl.	[illegible]	97 920 F
5	[illegible]	7 310 F
4	[illegible]	139 F
3	[illegible]	10 F

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	20/13
BIARRITZ	18/12
BORDEAUX	15/14
BOURGES	10/6
BREST	12/7
CAEN	12/8
CHERBOURG	13/6
CLERMONT-FER.	11/9
DIJON	13/1
GRENOBLE	15/5
LILLE	13/8
LIMOGES	11/7
LYON, BRON	14/8
MARSEILLE	20/11
NANCY	12/8
NANTES	12/10
NICE	20/12
PARIS	12/7
PAU	18/12
PERPIGNAN	22/14
POINTE-A-PITRE	30/23
RENNES	11/7
ST-ETIENNE	12/8
STRASBOURG	12/5
TOULOUSE	17/13
TOURS	10/8
ÉTRANGER	
ALGER	23/8
AMSTERDAM	11/6
ATHENES	18/11
BANGKOK	36/25
BARCELONE	19/13
BELGRADE	10/2
BERLIN	10/8
BRUXELLES	12/7
COPENHAGUE	9/4
DAKAR	31/16
DUBLIN	11/5
GENEVE	16/3
ISTANBUL	12/9
JERUSALEM	13/9
LE CAIRE	19/15
LISBONNE	20/12
LONDRES	11/8
LOS ANGELES	19/12
LUXEMBOURG	10/6
MADRID	15/5
MARRAKECH	25/12
MEXICO	25/10
MILAN	8/7
MONTREAL	8/1
MOSCOU	3/2
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	28/13
NEW-YORK	12/9
PALMA-DE-MAJ.	20/10
PEKIN	3/-1
RIO-DE-JANEIRO	-/-
ROME	20/10
HONGKONG	29/21
SEVILLE	23/11
SINGAPOUR	29/24
STOCKHOLM	3/-3
SYDNEY	20/16
TOKYO	12/5
TUNIS	23/14
VARSOVIE	9/6
VENISE	14/10
VIENNE	14/6

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-11-1994 à 6 heures TUC et le 17-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Vendredi : temps doux et très nuageux. – Le matin, il pleuvra de la Normandie et la Bretagne à l'Aquitaine ainsi que sur la Lorraine, l'Alsace et les Ardennes. Les régions méditerranéennes seront privilégiées avec du soleil. Le reste du pays sera sous un ciel le plus souvent nuageux.

En cours de journée, les pluies quitteront les frontières belges, tandis que les pluies atlantiques gagneront une grande partie du pays. En fin d'après-midi, seules les régions méditerranéennes et les régions de l'extrême Est seront épargnées.

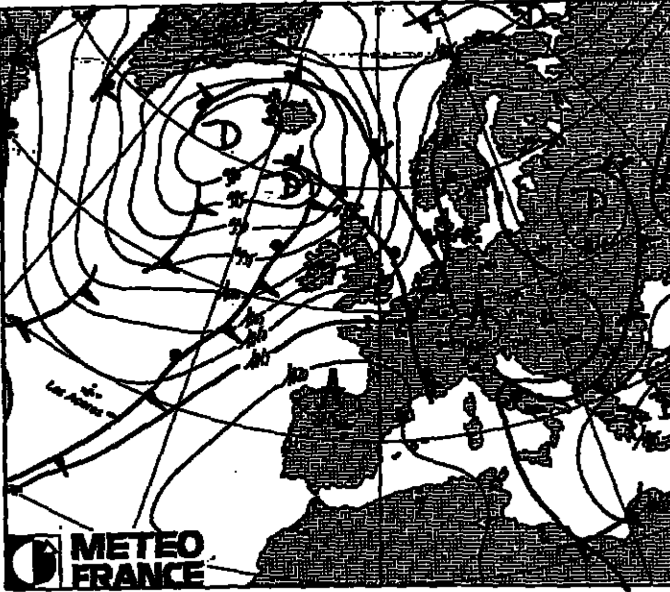
Les pluies seront le plus souvent modérées, plus faibles sur Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

Le vent d'ouest en Manche, la tramontane et le mistral souffleront en rafales à 60 km/h.

Les températures se radouciront : le matin, il fera entre 5 et 8 degrés en général, 9 à 12 degrés près de la Méditerranée et de l'Atlantique. L'après-midi, il fera 16 à 20 degrés près de la Méditerranée et de l'Atlantique et 12 à 15 degrés sur le reste du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 19 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6434

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV		■					■		
V				■					■
VI							■		
VII			■			■			
VIII							■		
IX			■						
X		■				■		■	
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. On y est mieux qu'au paradis. – II. A remplacé la révision. – III. Endroit où l'on prépare les roses. – IV. Préparé comme un hareng. Fait partie des règles. – V. Qui n'ont rien passé. Donne de la force. – VI. Déesse. En liesse. – VII. Article arabe. Abréviation précédant une explication. Demi, ce n'est pas vraiment un homme. – VIII. Utile pour vanner. Pronom. – IX. Branché. Une ville polluée. – X. Station près de Coblence. – XI. Ne descend jamais au-dessous de zéro. A la bonne place quand il est à papa.

VERTICALEMENT

1. Un grand étalage. – 2. Ne doit pas avoir la gorge fragile. Militaire pas du tout civil. – 3. N'habille pas les fillettes. Conjonction. – 4. Fit appel. On n'en a pas avec de l'argent. – 5. Des femmes mises à la porte. – 6. Il en faut plusieurs pour avoir une corde. Abréviation qui peut remplacer tout un code. – 7. Bien nourri quand il y a beaucoup de pruneaux. Gros, peut devenir du toupet. – 8. Risquent parfois de se trouver à court de sujets. – 9. Son père fut une charge pour lui. Peuvent être assimilés à des portions de tripes.

Solution du problème n° 6433

Horizontalement

I. Appareil. – II. Noisettes. – III. Guettées. – IV. Oscar. Mer. – V. Isère. – VI. Si. Timide. – VII. Sérénade. – VIII. Are. Die. – IX. Neper. Api. – X. Oreille. – XI. Erse. Sein.

Verticalement

1. Angoissante. – 2. Poussière. – 3. Pièce. Repos. – 4. Astarté. Ere. – 5. Rétreindre. – 6. Eté. Mai. Is. – 7. Item. Idéale. – 8. Lésé. Dé. Pli. – 9. Rue. Rien.

GUY BROUTY

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde TEMPS LIBRE

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 17 NOVEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Série : Columbo. Un seul suffira, de Vincent McEveety, avec Peter Falk, Greg Evigan.
22.55 Magazine : Sans aucun doute. Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, maître Didier Berges. Thèmes : les paparazzi avec le témoignage de Bambou ; les inondations : comment fonctionne le système d'indemnisation ? ; la sécurité dans les stades : comment faire cesser la violence dans les stades ?
23.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Le Bal de Frédéric François.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.20).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : C. Jérôme, Claudia Schiffer, Luis Fernandez.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.55 Magazine : Envoyé spécial. Tati : l'affaire est dans le sac, de Jean-Jacques Dufour et Bruno Girodon ; Ignalina (Lituanie) mon amour, de Marie-Odile Monchicourt, Bernard Monsigny et Daniel Lévy ; Jean-Jacques Annaud, la troisième dimension, d'Eric Monier et Pascal Stelletta.
22.30 Expression directe. RPR.
22.40 Cinéma : Domicile conjugal. ■ ■ Film français de François Truffaut (1970).

FRANCE 3

13.10 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Laurent Baffie.
14.30 Questions au gouvernement, en direct du Sénat.
17.05 Les Minikeums. La Légende de Prince Vaillant.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Lille. Invité : Gérard Lenorman.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Celles qu'on aime*, d'Alexandre Tisma.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.40 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.55 Cinéma : Drôles d'espions. ■ Film américain de John Landis (1985).
22.45 Météo et Journal.
23.20 ▶ Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire. L'épuration en France, 1944-1953, de Patrick Rotman. Invité : Henry Rousso, historien.

CANAL +

13.35 Cinéma : L'Ombre du doute. □ Film français d'Aline Issermann (1993).
15.15 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
15.45 Cinéma : Chaplin. □ Film américano-britannique de Richard Attenborough (1992).
18.05 Canaille peluche. Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Piège en haute mer. ■ Film américain d'Andrew Davis (1992).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : L'Œil public. ■ ■ Film américain de Howard Franklin (1992) (v.o.).
23.55 Cinéma : Beethoven. □ Film américain de Brian Levant (1992) (v.o.).
1.20 Cinéma : Les Arpenteurs de Montmartre. ■ Film français de Boris Eustache (1993) (77 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Adorables mentiras. ■ Film cubain de Gerard Chijona (1991, v.o.) (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : « Cet enfant ne marchera jamais ». De Beatrix Sonhüter.
20.15 Documentaire : Portraits d'Alain Cavalier. L'opticienne.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Règne des clans, les mafias en Europe. 3. La Mafia, le pouvoir, l'Etat et la démocratie. Soirée conçue par Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi.
20.41 Cinéma : Cadavres exquis. ■ ■ ■ Film franco-italien de Francesco Rosi (1975) (v.o.).
22.40 Documentaire : Moissons rouges. De Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi.
23.35 Documentaire : Fin de partie. De Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi.
0.05 Documentaire : Chambre noire. De Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi (35 min).

M 6

13.20 Téléfilm : L'Insoutenable Vérité. De Jeremy Cagan.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid.
17.55 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1934, corruption : l'Affaire Stavisky.
20.50 Cinéma : Le Solitaire de Fort Humboldt. ■ Film américain de Tom Gries (1975).
22.30 Cinéma : Waxwork. □ Film américain d'Anthony Hickox (1988).
0.10 Six minutes première heure.
0.20 Série : Hongkong Connection. Les chasseurs de démons.

FRANCE-CULTURE

20.00 Rythme et la Raison. La mélodie française (4).
20.30 Fiction. Le Nid des lucioles, de Tetsu Yamazaki.
21.32 Profils perdus. Alioune Diop.
22.40 Les Nuits magnétiques. Photographier la ville (3).
0.05 Du jour au lendemain. Christian Bobin (l'Epuisement).
0.50 Coda. Helen Humes, la vagabonde (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; le Mandarin merveilleux, de Bartok ; Noces, de Stravinsky, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith. Sonate « la d'Acut », de Delavigne ; Chaconne en sol majeur, de Marais.
23.00 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en sol majeur, de Nielsen ; Pièces pour piano, de Sibelius ; Sonate pour violoncelle et piano en la mineur op. 36, de Grieg.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Musiciens pluriels : Michel Portal, Elise Caron, Claude Engel.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Henry Hajdenberg, membre du bureau exécutif du CRIF (« Le Grand Débat »).

O'FM, 99.9, 19 h : Michèle Alliot-Marie, « Le Grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

France-Inter, 19 h 20 : « Bus, métros, trains de banlieue, tramways : qu'attendez-vous des transports publics ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Rencontres

C'ÉTAIT fête à TF 1. PPDA avait résolu d'oublier les morosités de la politique et des « affaires » en invitant deux écrivains : un certain Valéry Giscard d'Estaing, et une non moins certaine Claudia Schiffer. Sans doute cette double invitation était-elle une manière de se soutenir le moral, de se persuader que pendant le naufrage de la vie publique la vie tout court continue. VGE publie des romans légers, et Claudia Schiffer continue de poser pour des calendriers en égrenant ses souvenirs. Rien n'est donc véritablement désespéré.

Le premier roman de M. Giscard d'Estaing, donc, raconte l'histoire d'une rencontre entre un vieux notaire et une jeune auto-stoppeuse blonde, sur le bord d'une route du Loir-et-Cher. Il y a aussi un cerf, mais pas davantage que le notaire et l'auto-stoppeuse il ne constitue, crut-on comprendre, le personnage principal. Le personnage principal, insista l'auteur, c'est la rencontre. Au cas où une fraction indéterminée du lectorat français ignorerait le sens du mot *rencontre*, VGE précisa avec magnanimité : une rencontre, vous savez, quand des gens se rencontrent. La veille, ils ne s'étaient pas encore rencontrés, et, le lendemain, ils se sont rencontrés, tout est changé. Voilà ce qu'est une rencontre. On eût juré l'entendre, comme jadis, avec craie et tableau noir, expliquant aux électeurs les mécanismes de l'inflation. Une rencontre, donc.

L'avantage, pour un romancier, d'être accessoirement ancien président de la République, c'est que l'on décroche le « 20 heures », plutôt qu'« Ex Libris » à minuit. L'inconvénient, c'est que nul ne parvient à voir en vous un authentique romancier. Chacun cherche à faire avouer au livre ses significations cachées. Rien n'est forcément innocent : ni le sujet, ni le format, ni la date de lancement. Derrière chaque phrase de l'ouvrage, on traque l'allégorie. Au « 20 heures » de France 2, le critique littéraire Marc Lambron discerna dans la jeune auto-stoppeuse du roman de VGE une allégorie de la France. Sur TF 1, PPDA voulut absolument que la date de sortie du livre ait été dictée par des considérations électorales. *Le Passage*, c'était certain, était un ouvrage de campagne, sans que l'on pût pourtant distinguer s'il trahissait le désir de se présenter ou scellait au contraire le renoncement à toute prétention politique.

A vrai dire, les téléspectateurs avaient la tête ailleurs : une rencontre potentielle se dessinait sous leurs yeux. Claudia Schiffer, toute maquillée de rose, buvait en gros plan les paroles du nouveau romancier. On attendait la question fatidique de PPDA à Claudia : avez-vous lu le livre de M. Giscard d'Estaing ? Mais elle ne vint pas. Il fallut patienter jusqu'au générique final pour voir les deux auteurs se serrer la main, avant que ne s'interrompe l'image. La rencontre commençait-elle ? Se terminait-elle ? Il faudrait attendre le second tome...

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 18 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Club mini Zig-Zag. Les Aventures de Carlos.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école. Les Bisounours ; Davy Crockett ; Bicker Mice ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Série : Riviera.
10.15 Série : Le Destin du docteur Calvet.
10.45 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Ricky ou la Belle Vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.50 Sport : Patinage artistique. Grand Prix de France, en direct de Lyon.
22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas. Présenté par Tina Kieffer. Demain la jeunesse éternelle ? Invité : Sacha Distel.
0.10 Sport : Patinage artistique.
1.10 Journal et Météo.
1.20 Jeu : Millionnaire.
1.45 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.25, 4.00).
1.55 Feuilleton : Cités à la dérive (6e épisode).
2.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Un fusil à la main ; Voir Venise et le grand paradis.
3.35 Documentaire : L'Aventure des plantes. L'Empereur et les Envahisseurs.
4.10 Série : Côté cœur.
4.35 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur. Présenté par Olivier Minne. Invitées : Marie-Paule Belle, Claudia Schiffer.
11.10 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.00).
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Bal à Fredo. Avec Frédéric François, Séverine, Fabienne, David Rappe, Annie Duparc, Jacqueline Boyer, Christophe Clément, Patricia Carli, Barbara Lucchi.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.30).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Adamo, Brigitte Lahaie.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 ▶ Série : Novacek. Le Croisé de l'ordre, de Marco Pico, avec Patrick Catalifo, Ann-Gisel Glass.
22.35 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Après le Goncourt. Invitées : William Styron (*Un matin de Virginie*) ; Pierre Dauzier et Me Lombard (*Anthologie des poètes délaissés*) ; Le lauréat du prix Goncourt.
23.45 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Avec les Rita Mitsouko, Aswad, Jamiroquai, Sparks, FFF.
0.55 Journal, Météo et Journal des courses.
1.25 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff.).
1.50 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.25 Dessin animé (et à 4.35).
4.30 Documentaire : Tatunca.
4.50 Documentaire : Urti. Nicaragua : la situation de l'enfance.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Voile : La Route du rhum (et à 13.00, 20.30).
7.05 Premier service.
7.20 Bonjour Babar.
8.25 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Russie ; A 8.30, Central Express ; A 8.50, Staline ; A 9.15, Hello Japan ; A 9.25, Eurokiosque.
9.35 Magazine : Génération 3. Histoire : Jehan de Provins, de Michel Ithier ; La croisade d'Hugues de Vaudémont ; Rénart et Chevalier, de Maryvonne Blais ; A 10.10, Semaine thématique : Il y a cent ans, la fin du siècle. 4. Ils ont inventé l'école. Invité : Jean-Michel Gaillard, historien. Document : L'école a 100 ans, de Claude Reboul.
11.10 Magazine : Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.10 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'île noire (6e épisode) ; Peter Pan ; La Légende de Prince Vaillant.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Grande Histoire de la cravate*, de François Chaille.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.40 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Fortunes de mer, de Yannick Charles, Guy Nevers et James Vidal.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Gilbert Montagné. Etats-Unis : les tonneliers du ciel ; France : les kimbanguistes ; Ladakh : en attendant le printemps.
22.50 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Thème : La physiologie du désir et de l'amour.
0.15 Court métrage : Libre court. Une femme en bataille, de Camille Brottes.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 Musique : Cadran lunaire. Jazz : *Out of Sorcellerie*, par Daniel Humair, batterie, Larry Schneider, saxophone, François Mechaly, contrebasse (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.59).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. Doug.
7.55 Magazine : 24 heures (rediff.).
8.50 Le Journal du cinéma.
8.55 Cinéma : Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■ Film français de Laurence Ferreira Barbosa (1993). Avec Valéria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti. *L'observation d'un milieu clos.*
10.35 Flash d'informations.
10.40 Cinéma : Marie-Chantal contre le Dr Kah. ■ Film français de Claude Chabrol (1964). Avec Marie Laforêt, Akim Tamiroff, Francisco Rabal. *Marie Laforêt fait la nique à un génie du mal.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. En direct de Draguignan. Thème : « Caserne de pompiers ».
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Piège en haute mer. ■ Film américain d'Andrew Davis (1992). Avec Steven Seagal, Tommy Lee Jones, Gary Busey. *Action, suspense, humour : c'est efficace !*
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.40 Documentaire : Sylvie, sa vie. De Gilles Verlant.
16.45 Cinéma : Les Aventures de Bernard et Bianca. ■ ■ Film d'animation américain de Wolfgang Reitherman, John Lounsbery et Art Stevens (1977). *Deux souris en Louisiane.*
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : L'Affaire Diane Masters. De John Korty, avec Brian Dennehy, Treat Williams. *Un avocat meurtrier de sa femme.*
22.30 Documentaire : L'Aigle et le Serpent. De Sean Morris.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Les Experts. ■ Film américain de Phil Alden Robinson (1992). Avec Robert Redford, Dan Aykroyd, Ben Kingsley.
1.00 Cinéma : K 2. ■ Film américain de Franc Roddam (1991). Avec Michael Biehn, Matt Craven, Raymond J. Barry. *Une ascension très difficile.*
2.45 Cinéma : Rosencrantz et Guildenstern sont morts. ■ ■ Film américain de Tom Stoppard (1990). Avec Gary Oldman, Tim Roth, Richard Dreyfuss (v.o.).
4.40 Cinéma : Le Vagabond des mers. ■ Film britannique de William Keighley (1953). Avec Errol Flynn, Anthony Steele, Roger Livesey (v.o.). *Beaux paysages, splendides couleurs.*
6.10 Documentaire : Le Réveil des ours bruns. De Roger Jones (44 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Histoire parallèle. Actualités soviétiques et japonaises de la semaine du 12 novembre 1944, commentées par Marc Ferro et Jacques Rupnick (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Hommage à Tom Jobim, de Walter Salles Jr. (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Islande, l'autocar du pôle. De Ralph Christians. *Un road-movie insolite dans une Islande inconnue.*
20.10 Documentaire : Les Hieleros, mineurs de glace. De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Paix et amour. De Laurence Ferreira-Barbosa, avec Gil Novio, Manu Mari.
21.45 ▶ Documentaire : La Mémoire abusée. Ou les Multiples Personnalités de Rachel Downing. D'Ilan Flammer et Sherrill Mulhern.
23.10 Cinéma : La Marquise d'O. ■ ■ Film franco-allemand d'Eric Rohmer (1976). Avec Edith Clever, Bruno Ganz, Peter Luhr (v.o.).
0.50 Documentaire : Pierre Jean Jouve. De Pierre Beuchot (30 min). *Le poète de la solitude et du silence.*

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 15.00, 1.55, 6.55).
11.40 Infoconsommation.
11.45 Magazine : Passé simple.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.20 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.20 Téléfilm : Atout cœur. De Peter Werner, avec Teri Copley, Timothy Daly.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Magazine : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid. Conan l'aventurier ; Draculito.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer. L'actualité du spectacle.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Le Virus du mal. De Jerrold Freedman, avec Christina Haag, Denis Arndt. *A Los Angeles, une maladie mortelle frappe les prostituées.*
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après. Les Diables.
23.25 Magazine : Sexy Zap.
23.55 Six minutes première heure.
0.05 Série : Hongkong Connection. L'Intermédiaire.
1.00 Magazine : Culture rock (et à 5.35). La saga.
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; Airlift rodéo ; Portrait des passions françaises (L'amitié) ; Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Cargo de nuit (Nos ancêtres) ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. La mélodie française (5).
20.30 Radio archives. Faites l'amour...
21.32 Musique : Black and Blue. Bessie Smith. Avec Alex Dutilh.
22.40 Les Nuits magnétiques. Photographier la ville (4).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Helen Humes, la vagabonde (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Avant-concert. Par Anne Montaron.
20.30 Concert (en direct de Montreux) : La Création du monde, ballet op. 81 a, de Milhaud ; Concerto pour accordéon et orchestre, de Françaix ; Petites suites nos 1 et 2, Pulcinella, de Stravinsky, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Diego Masson ; sol. : Pascal Contet, accordéon.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith. Sonate en la mineur, de Weiss.
23.00 Ainsi la nuit. Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur op. 34, de Weber ; Trio pour piano, violon et violoncelle en mi majeur op. 83, de Hummel.
0.05 Jazz club. Par Claude Carrière. Concert en direct de l'hôtel Méridien : J. J. Johnson, trombone, avec Ralph Moore, saxophone, Renée Rosnes, piano, Rufus Reid, contrebasse, Billy Drummond, batterie.

Les interventions à la radio

Europe 1, 7 h 45 : Pierre Mauroy (« L'invité de Franz-Olivier Giesbert »).

France-Inter, 19 h 20, en direct du premier Salon Perigor Inventor : « La vie quotidienne des handicapés » (« Le téléphone sonne »).

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Le député corbeau

IL est professeur de sciences politiques, député, conseiller general et corbeau politique. M. Patrick Labaune fait honneur à son statut, à son savoir et à ses mandats. Cet élu RPR - mais serait-il d'une autre obedience que le problème resterait le même - vient en effet de se couvrir de gloire.

Le 29 octobre, le maire PS de Valence, M. Rodolphe Pesce, inaugure la mosquée rénovee de la ville. Cette mosquée existe depuis plus de dix ans. Et des travaux importants y ont été effectués, afin de donner au lieu de culte une qualité d'accueil qu'il n'avait pas. Rien donc que de très normal dans cette rénovation, un acte de gestion municipale, et une inauguration.

La cérémonie a lieu en présence du grand mufti de Lyon et de l'imam qui officie à Valence depuis 1990, M. Abdelhamid Zekri. Des personnalités invitées se sont décommandées, notamment le préfet de la Drôme et M. Labaune, premier vice-président du conseil général. Il semblerait - est-ce la raison ? - que l'imam de Valence soit, comme nombre de ses collègues en France, en situation administrative irrégulière. Sa carte de séjour n'aurait pas été renouvelée dans les délais. Mais pas pour des motifs politiques.

En tout état de cause, l'inauguration a lieu. Chacun y va de sa petite allocution. Notamment le maire, qui, selon les témoins, en profite pour dénoncer les risques et les dangers de l'intégrisme religieux. Fin du premier épisode.

Quelques jours plus tard, un tract est distribué à plusieurs milliers d'exemplaires dans les boîtes aux lettres des Valentinois. Un joli tract anonyme, ce sont les meilleurs, tout en finesse. On y voit une photographie, celle du maire, le jour de l'inauguration, en compagnie du grand mufti et de l'imam. Et on y lit une légende : « Camarades, les masques sont tombés. Pesce préfère les islamistes du FIS que les Français ». Le message est clair si le français, lui, laisse à désirer.

Le maire de Valence dépose plainte contre X auprès du procureur de la République. Une enquête est ouverte. Et voici que ces jours-ci, devant la presse régionale, M. le député Labaune revendique la paternité du tract. Et il explique, en substance, que s'il a choisi le douloureux chemin de l'anonymat c'est par crainte de représailles du FIS.

Nul n'est parfait. On avait vécu jusqu'a aujourd'hui dans l'ignorance crasse de l'existence même de M. Labaune, député. Et cela devrait pouvoir continuer sans dommages. Car ce stratège du poulet nauséabond qui guigne sans doute la mairie de Valence gagnerait assurément a rester dans l'anonymat. Ces méthodes, d'autres avant lui, d'autres après, les ont utilisées et les utiliseront. Elles sont et disent ce que sont leurs auteurs. Ni plus, ni moins. La seule chose qui puisse encore intriguer restera la qualité des enseignements et des travaux pratiques dispensés en faculté par l'honorable professeur de sciences politiques.

La lutte contre la corruption

M. Balladur confirme qu'il entend suspendre les dons des entreprises

Les socialistes ne comptent pas relâcher leur pression sur le premier ministre affaibli par la démission d'un troisième membre de son gouvernement, Michel Roussin, mis en cause dans une affaire de financement politique. Martin Malvy, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, a saisi l'occasion de la séance des questions au gouvernement, mercredi 17 novembre, pour demander au premier ministre de « s'expliquer ».

« Les instances judiciaires concernent trois membres du gouvernement, qui m'ont remis leur démission. Les faits en cause sont antérieurs ou totalement extérieurs à leurs fonctions ministérielles », a répondu Edouard Balladur. « La règle que j'avais fixée était-elle trop sévère, comme je l'ai parfois entendu ?, s'est-il interrogé. Je pense qu'elle était indispensable. D'ailleurs à ceux qui ont la mémoire courte, je rappellerai que, depuis quelques années, dix ministres ou anciens ministres des précédents gouvernements ont été mis en examen (1). »

Une riposte à la gauche

« Fallait-il aller plus loin et remanier le gouvernement en profondeur ?, s'est encore interrogé M. Balladur. Là, mes convictions, ma façon d'être personnellement sont en cause. Aujourd'hui, tout remaniement du gouvernement qui serait fondé sur de nouvelles rumeurs répandues ici ou là, plus ou moins complaisamment, plus ou moins innocemment, ferait courir un préjudice moral grave aux hommes et femmes concernés ; je ne le ferai pas. »

Reprenant les propositions qu'il avait développées, le jour même, dans un « point de vue » publié dans le Monde, M. Balladur a ajouté qu'« il convient de mieux lutter contre la corruption ». « Le gouvernement est décidé à tout faire pour que l'ordre du jour permette le vote au moins d'une partie, la plus grande possible, des textes qui apparaîtraient nécessaires », a annoncé M. Balladur, mentionnant la suspension pour trois ans du financement des activités politiques par les entreprises.

Cette riposte à la gauche, qui ressoudait momentanément la majorité derrière M. Balladur, a été accueillie par de longs applaudissements sur les bancs du RPR et de l'UDF, auxquels, en dépit d'une longue hésitation, Bernard Pons, président du groupe néogaulliste et fidèle chiraquien, a été finalement contraint de se joindre.

P. R.-D.

Les socialistes menacent de rompre avec le groupe de travail de M. Séguin

Les socialistes sont déroutants. En quelques semaines, ils sont passés du soutien inconditionnel aux initiatives de Philippe Séguin, en matière de lutte contre la corruption à la dénonciation, tout aussi catégorique, de ses « manœuvres ». Le 4 octobre dernier, le premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, justifiait devant son groupe – surpris par tant de hâte – l'approbation publique qu'il venait d'apporter au président de l'Assemblée nationale, qui proposait de créer un groupe de travail parlementaire sur les rapports entre la politique et l'argent, en soulignant que la gauche « ne se refera pas une santé sur les affaires de la droite ». Jeudi 17 novembre, les socialistes n'ont pas participé à la dernière réunion de ce groupe.

Que s'est-il passé entre ces deux dates ? Le prétexte saisi par M. Malvy est pour le moins surprenant. Dans une lettre adressée à M. Séguin, mercredi, et rendue publique, il reproche au président de l'Assemblée nationale une « rupture unilatérale des engagements pris », en l'accusant d'être à l'origine des « fuites » qui ont permis la publication, dans le Monde du 17 novembre, des principales propositions soumises aux députés en matière de lutte contre la corruption. Ce prétexte est faux – et M. Malvy le sait – et la vraie raison de cette rupture doit donc être cherchée ailleurs.

Depuis une semaine, les socialistes ne savent plus quoi faire pour tenter de se dégager de ce groupe de travail. Après avoir joué le jeu du président de l'Assemblée nationale, tant qu'il leur paraissait porter préjudice aux velléités anticorruption du premier ministre, ils semblent regretter, désormais, la démarche consensuelle dans laquelle ils se sont engagés. D'autant qu'Edouard Balladur a annoncé, mercredi, qu'il déposera des propositions dès cette session.

Les socialistes se trouvent donc confrontés à un dilemme. Tentés, d'une part, d'exploiter politiquement cette nouvelle fragilité du gouvernement, ils ne peuvent pas, dans le même temps, apporter leur soutien à un projet de loi gouvernemental contre la corruption. Mais ils savent, par ailleurs, que l'opinion publique ne comprendrait pas leur opposition à un tel texte.

Cette explication ne suffit cependant pas. En fait, les socialistes cherchent surtout à faire échouer, par n'importe quel moyen, l'adoption de propositions législatives qui vont sans doute plus loin qu'ils ne le souhaitaient. Hostile à l'interdiction de tout cumul de mandats, n'avaient-ils pas déjà fait échec, lorsque Pierre Bérégovoy était premier ministre, à la transparence du patrimoine et au financement exclusivement public des partis politiques ?

PASCALE ROBERT-DIARD

M. Pasqua, l'Iran et la chanteuse

Le ministère de l'intérieur a interdit, mercredi 16 novembre, un concert que devait donner une chanteuse iranienne dissidente, Marzieh, le 4 décembre au Palais des congrès à Paris. Raison invoquée : ce concert est « en réalité une manifestation de soutien aux Moudjahidine du peuple », principal mouvement d'opposition armée au régime iranien. Mme Marzieh, elle, l'avait libellé « concert de promotion de la culture iranienne ».

On serait tout disposé à suivre le ministère de l'intérieur – Mme Marzieh ayant en effet rejoint les Moudjahidine du peuple, à Paris, il y a quelques semaines après avoir fui son pays où sa fille est détenue – si une autre manifestation musicale du même genre n'avait pas été autorisée en juillet, à Paris. Elle avait alors pour but clairement affiché de soutenir Mariam Radjavi, l'épouse du chef des Moudjahidines, élue à l'automne 1993 « présidente » de l'Iran par un « Conseil national de la résistance d'Iran » largement dominé par les Moudjahidines. « Mariam, notre soleil luisant, nous t'amènerons à Téhéran », avaient entonné les chanteurs, et Mme Radjavi s'était engagée dans un discours à lutter pour « un Iran meilleur, un Iran libre ».

Pourquoi le ministère de l'intérieur n'avait-il pas alors invoqué le devoir de réserve, comme il le fait aujourd'hui ? N'est-ce pas plutôt pour ne pas accentuer la colère de l'Iran, au moment où se déroule le procès des assassins du dernier premier ministre du chah, Chapour Bakhtiar, que Charles Pasqua a décidé de sévir aujourd'hui ?

M. Na.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

L'avenir de la gauche : « Un attelage inversé », par Julien Dray ; « Le Parti socialiste et l'élection présidentielle », par Alain Bergounioux et Gérard Grunberg (page 2).

INTERNATIONAL

John Major posera la question de confiance sur l'Europe

Le premier ministre britannique voudrait obtenir des députes le vote de la contribution supplémentaire au budget communautaire décidée il y a deux ans au sommet d'Edimbourg, qu'il avait lui-même présidé. Selon le gouvernement, cette augmentation se montera à 75 millions de livres l'an prochain pour croître à 250 millions à la fin du siècle (page 3).

Pologne : rapprochement entre les ex-communistes et les anciens de Solidarité

Le Parti social-démocrate (ex-communiste) et le Parti paysan, les deux partenaires « post-communistes » de l'actuelle coalition gouvernementale polonaise, ne s'aiment décidément plus. A l'approche de l'élection présidentielle, à deux reprises, les ex-communistes se sont en effet acoquinés avec le principal parti d'opposition, l'Union de la liberté, qui regroupe la grande majorité des anciens de Solidarité. S'il ne s'agit pas d'un renversement d'alliance, ce rapprochement a valeur d'avertissement (page 4).

SPORTS

France-Pologne : bonjour tristesse

Il est de retour le lancinant cortège des circonstances atténuantes, evoquées sans conviction les soirs de désolation. Le match nul, mercredi 16 novembre a Zabrze, comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe de 1996, face à la Pologne, place la France en quatrième position du groupe 1 et compromet ses chances de participer à l'etape suivante de la compétition (page 11).

CULTURE

Mémoires vives

La mémoire d'un ordinateur ne fait pas que restituer des souvenirs, elle en fabrique. C'est sur ce paradoxe que travaillent les artistes informaticiens. L'exposition « Artifices 3 » à Saint-Denis permet de découvrir les trouvailles de dix d'entre eux (page 14).

ÉCONOMIE

Journée de dupes chez GEC-Alsthom à Belfort

Regain de tension au lendemain de la consultation du personnel organisée par la direction. Celle-ci a réitéré qu'elle ne pouvait pas aller plus loin que les concessions qu'elle avait faites pendant le week-end du 11 novembre. L'intersyndicale, de son côté, admoneste la direction d'ouvrir de nouvelles négociations (page 16)..

SERVICES

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

« Terres d'Hiver »

Panama et l'archipel des San-Blas, à la « une » de nos « Terres d'Hiver », qui suivent la route du tabac, à Cuba, explorent le desert d'Atacama, au Chili, vivent Jérusalem, heure par heure, avant de monter à l'assaut des Alpes avec les trains des cimes. En Inde, elles poussent les portes des petits palais du Rajasthan. En Auvergne, elles chevauchent dans la neige. Au Brésil, elles ont rendez-vous avec Paraty ; au Sri-Lanka, avec les « demoiselles » de Sigiriya.

« Terres d'Hiver » remplaçant cette semaine notre supplément « Temps libre », la page Jeux sera publiée dans le prochain « Temps libre » daté 26 novembre.

Ce numero comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté jeudi 17 novembre 1994 a été tiré à 479 415 exemplaires

BIBLIOGRAPHIE

Le premier roman de Valéry Giscard d'Estaing

Un débutant très académique

LE PASSAGE
de Valéry Giscard d'Estaing, éd. Robert Laffont, 234 p., 99 F.

La nouvelle énigme politico-médiatique de la semaine est littéraire. Les éditions Robert Laffont ont publié, mercredi 16 novembre, un premier roman, le Passage, portant la signature d'un débutant prestigieux, Valéry Giscard d'Estaing (le Monde du 17 novembre). L'ancien président de la République va-t-il poursuivre en justice cet éditeur, l'accuser de faux et insinuer qu'un sosie et imitateur aurait donné un entretien au Figaro (éditions du 16 novembre), se demandant « pourquoi refuser aux hommes politiques l'accès à la littérature », invoquant les mânes de John Kennedy et de Winston Churchill, Prix Nobel de littérature 1953 pour ses Mémoires ?

On l'espère, bien sûr, tant ce Passage, pâle nouvelle écrite à l'été de 1993 (imprimée très gros, avec force « blancs », pour atteindre la taille d'un court roman) s'accorde mal à l'image de lettré que l'auteur de Démocratie française, du Pouvoir et la vie, donnait naguère à la télévision, invité d'une émission littéraire où il se réclamait de Flaubert et de Maupassant.

Absence totale d'originalité

Ce livre, néanmoins, possède une qualité singulière : sa totale absence d'originalité. Même son titre, le Passage, est emprunté au Prix Renaudot 1954, Jean Reverzy. Le début sent son exercice, non pas de style, mais de narration, par un élève appliqué, qui veut « faire littéraire » : « On sentait ce jour-là une trace de fraîcheur dans l'air, comme un premier signal de la fin prochaine de l'été, mais le ciel était encore bleu, immuable et paresseux, écrasé sur la tête des arbres et sur les tuiles des maisons, sans un souffle de vent. »

Suivent quelque deux cents pages sur la rencontre improbable entre Charles, notaire de la campagne beauceronne, grand chasseur – « Rien n'égale, je crois, la majesté d'un cerf qui déboule de la forêt » – et Natalie « sans h », beauté blonde entrevue sur une route, blessée après une bagarre, qui s'installe chez lui. Elle n'aime pas les chasseurs, mais raffole des années 30, « une époque (...) plus délurée que la nôtre ».

On accompagne ainsi le trajet de Charles, du « mince trou rouge » dans l'épaule du cerf à la « crête de [l'] épaule » de Natalie – où il pose ses « lèvres sur sa peau nue » –, en passant par bien des incertitudes : « Je ferme les yeux pour réfléchir. C'est moi qui suis, pour une fois, enfoncé dans le canapé, où je pèse le pour et le contre. »

Est-ce cette « vague qui renverse les digues fragiles de la prudence » qui a saisi Valéry Giscard d'Estaing, s'il a écrit ce livre ? Ou bien son sang se « ruant » « en vagues furieuses dans [sa] gorge » ? C'est à craindre. Ensuite s'annoncent « une vague de désespoir dont je n'avais pas imaginé la violence », qui « fait chavirer », et « une peine infinie, torrentielle, venue de l'enfance »... Mais là, ce sont plutôt les sensations du lecteur, égaré, ébahi. Quant à Guy de Maupassant, auquel est dédié ce roman, « en hommage discret », il paraît que, ressuscité d'indignation, il songe à porter plainte. Manquerait-il à ce point d'humour ?

Jo. S.

PRIX LITTÉRAIRE : dernière sélection pour l'Interallié. – Le jury du Prix Interallié, qui sera décerné mardi 22 novembre, a retenu pour sa troisième et dernière sélection les cinq titres suivants : *Eldorado 51*, de Marc Trillard (Phébus) ; *les Orphelins*, de Louis Pauwels (De Fallois) ; *l'Allée des soupirs*, de Raphaël Confiant (Grasset) ; *la Fille du Gobernator*, de Paule Constant (Gallimard) ; *Champion du monde*, de Mathieu Lindon (POL).

Le Monde
DES LIVRES

BIBLIOGRAPHIE
Le premier roman
de Valéry Giscard d'Esta
Un débutant
très académique

Styron au temps du souvenir

C'est l'un des grands écrivains américains. Il a été controversé, a traversé une grave dépression. Le voici qui revient avec un petit livre intime, semi-autobiographique. Comme en paix avec lui-même

UN MATIN DE VIRGINIE
(A Tidewater Morning)
de William Styron.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maurice Rambaud, Gallimard, coll. « Du monde entier », 170 p., 85 F.

L'un des grands écrivains américains est à Paris, une ville qu'il aime (il a été, en 1952, l'un des fondateurs de la fameuse *Paris Review*). Le romancier controversé qu'il fut, celui des *Confessions de Nat Turner* et du *Choix de Sophie*, a toujours été, en France, célébré, recompensé par des prix, décoré, admiré, écouté – il présida le Festival de Cannes en 1983. Ami du président de la République, il fut l'un des invités de marque de la cérémonie au Panthéon en 1981. William Styron n'ignore pas les polémiques et les livres qui font l'actualité, notamment autour de Vichy et du passé de François Mitterrand. L'indiscrétion et l'approximation n'étant guère dans sa manière, il s'abstient d'entrer dans un débat – l'amnésie française sur un moment noir de son histoire – qui ne saurait être le sien. *« Oui, je me suis tenu au courant*, dit-il sobrement. *Je vois ces ombres sur la fin du règne de cet homme, qui a fait, dans ce pays, de grandes choses, qui a une stature intellectuelle que j'admire. Je l'ai connu parce que, après m'avoir lu, il a souhaité me rencontrer. C'est un homme qui a beaucoup lu, qui aime et connaît la littérature. »*

Après avoir surmonté une dépression grave, dont il fit le récit, magnifique et terrible, dans *Face aux ténèbres*, un texte bref et d'une impressionnante intensité (1), Styron revient avec un petit livre intime et délicat, *« trois histoires de jeunesse »* réunies sous le titre de l'une d'elles, *Un matin de Virginie*. A soixante-neuf ans, serait-il las des récits longs et complexes, des énormes machines romanesques qui ont fait sa gloire ?

« Ce n'est pas vraiment ainsi que je le formulerais, répond-il. *Je n'ai jamais « décidé » d'écrire un gros ou un petit livre. Chaque sujet engendre sa propre « distance ». Mais il est vrai que ces trois textes « semi-autobiographiques » sont assez éloignés des romans « titanesques » qui ont la faveur des lecteurs américains. Ils sont sans doute plus proches de la sensibilité européenne. Aux Etats-Unis, on a un goût modéré pour l'introspection. Pour beaucoup, la nostalgie est un sentiment de second ordre. Pour moi, c'est aujourd'hui un sentiment nécessaire. Il marque tout ce livre, et sans être certain de ce que je vais écrire à l'avenir, je crois que je me tourne dans cette direction, vers l'exploration de mon propre parcours. »*

Pourquoi *« semi-autobiographiques » ? « Parce que ce ne sont pas des Mémoires, mais trois fictions autour de moments de ma vie. Je suis le seul point fixe, et réel, du récit. Je tenais beaucoup à introduire du romanesque autour de mon souvenir. »* Comme son narrateur Paul, Styron a fait, à vingt ans, la guerre du Pacifique. Il a passé son enfance en Virginie, et sa mère y est morte, à l'été de 1938. Mais Shadrach (héros de la deuxième histoire), l'ancien esclave qui revient mourir sur la terre de ses maîtres, est un personnage de fiction – symbolisant un thème récurrent chez Styron, qui ancre l'histoire des Etats-Unis dans ce moment de l'esclavage. Tout le livre balance ainsi entre imagination et souvenir. Il est à la fois très styronien et très nouveau – plus réservé, plus raffiné. Ce n'est certainement pas sans rapport avec sa dépression, Styron en convient (seul le premier récit, « Z comme Zéro », a été écrit avant, à la fin des années 70). *Un matin de Virginie*, c'est du Styron *« d'après les ténèbres »*. A la fois plus ténu et plus fort. A coup sûr plus certain de lui-même. Apaisé.


William Styron vu par Thierry Arditti.

C'est ainsi que Styron lui-même apparaît, faisant d'un entretien professionnel un vrai échange, comme s'il avait tout son temps. Si la télévision lui avait consacré une véritable émission (2), on aurait peut-être eu un aperçu de la manière dont il pratique cet art presque perdu, la conversation. Quand un écrivain sait qui il est – c'est-à-dire ce qu'il doit aux autres et comment il s'inscrit dans la longue histoire de la littérature –, c'est un plaisir de l'écouter, presque égal au bonheur de le lire.

Il faut entendre Styron dire son admiration pour Flaubert, commenter ses diverses lectures de *Madame Bovary* (au collège, puis, plus tard, dans une autre traduction, avec le texte français en regard) et enfin raconter le livre lui-même... La mort de l'héroïne... Comment il en a été bouleversé... Il faut voir comme il en est encore ému aujourd'hui. Et, soudain, constater comme on en est soi-même ému avec lui. Quand il parle de Joyce, surtout de *Gens de Dublin*, c'est avec une intensité identique. Enfin, quand arrive William Faulkner, on revoit le jeune William Styron, à vingt-cinq ans, publiant son premier livre et se demandant comment exister *« après ce géant » : « Il fallait échapper à son ombre gigantesque et tenter de s'accomplir soi-même. Je crois que j'y suis parvenu. Bien sûr, il a eu une énorme influence sur moi. Bien que je n'aime guère les définitions, qui n'ont pas de sens profond et qui enferment, je dirais cependant que Faulkner est un écrivain du Sud qui a écrit sur le Sud, alors que moi j'ai seulement mes racines dans le Sud. Je ne les renie pas, elles ont été très importantes pour ma formation, mais mon travail d'écrivain a pris d'autres directions. »*

Flannery O'Connor, Eudora Welty, Carson McCullers... Voilà pour le Sud. Pour les ancêtres, Hawthorne, Melville, Stephen Crane. Plus proche, Francis Scott Fitzgerald... Styron est intarissable, sauf – et c'est légitime pour tout véritable écrivain, à moins de ne pas croire en l'œuvre qu'il accomplit – à propos de ses stricts contemporains, sur lesquels il se tait. Sur les plus jeunes, au contraire, il est prolixe, affirmant la vitalité de la création actuelle, avec Richard Ford, Jim Harrison et quelques autres, moins connus en France. Outre-Atlantique, la littérature se porte bien, parce que les écrivains ne la mettent pas en doute.

« Aux Etats-Unis, les intellectuels et les écrivains ne sont pas puissants et respectés, conclut Styron. *Ce n'est pas nouveau, c'est peut-être seulement un peu plus net aujourd'hui. Nous sommes assez ignorés, coupés de la société. Cela ne veut pas dire que nous soyons négligés. Que les écrivains sérieux soient marginalisés permet, au fond, de remettre les choses à leur place. Notre activité n'est pas une activité sociale. Je n'attends pas des gens qu'ils connaissent mon œuvre, sauf dans un certain milieu. Les gens cultivés sont une poignée (par rapport aux 250 millions d'habitants), mais ceux-là lisent beaucoup, et savent de quoi ils parlent. Cette situation ne nous conduit nullement à ne pas croire en nous-mêmes ; elle nous donne une « philosophie de la vie », comme on dit. »* Une forme de sagesse. Une certitude pour écrire. *« Je sais ce que j'ai fait »*, dit, en toute tranquillité, William Styron. Et il a raison.

Josyane Savigneau

(1) Existe en poche, « Folio » Gallimard, n° 2525.
(2) Il est invité, avec les lauréats des prix littéraires, à « Bouillon de culture », sur France 2, le 18 novembre.

LE FEUILLETON
de Pierre Lepape
La virilité bien tempérée

« De tout temps, l'homme a pratiqué des sports. » C'est ce qu'on écrit dans les dissertations de baccalauréat, c'est aussi ce que pensent la plupart des sociologues et anthropologues. Norbert Elias, tout au contraire, inscrit la pratique sportive dans l'histoire, précisément dans ce « procès de civilisation » qui affecte autant les esprits que les corps. Et le football devient une clé pour comprendre notre manière de sentir et de vivre. *Page X*

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott
Champion de l'humour

Tristan Bernard fut l'« amuseur » de son époque. Un volume regroupant des romans et des pièces de théâtre permet pourtant de découvrir, derrière les boutades, un écrivain plus secret, qui aimait les mots portant *« la poussière du voyage »*. *Page II*

Edgar Morin, l'étudiant permanent

Autoportrait intellectuel d'un chercheur d'idées ouvert à tous les vents du savoir

MES DÉMONS
d'Edgar Morin.
Stock, coll. « Au Vif », 348 p., 130 F.

Il y a deux genres de chercheurs d'idées, comme l'a rappelé Jacques Schlanger dans *Solitude du penseur de fond* (1). Les uns creusent sur place, forent toujours au même endroit. Les autres parcourent des surfaces étendues. Edgar Morin semble appartenir à la seconde catégorie. Pourtant, il refuserait sans doute d'être rangé, définitivement, parmi les arpenteurs des savoirs.

Parce que ses grandes traversées – de la sociologie à la biologie, de la politique à l'écologie, des modèles théoriques d'hier à ceux de demain – sont aussi des manières d'approfondir les notions-carrefours. Parce que c'est en demeurant comme rivée à quelques interrogations fondamentales que la pensée peut se déplacer sans se disperser. Parce que Morin refuse les termes opposés que rien ne vient relier. S'il souligne les antagonismes, et les débusque là où d'habitude on ne les aperçoit pas, il guette plus encore les convergences, les analogies, voire les identités secrètes.

L'autoportrait intellectuel qu'il publie rappelle des traits connus, ou en éclaire qui le sont moins : un sens aigu de la contradiction comme de la complémentarité, une sensibilité à vif, à jamais écorchée par la mort de sa mère l'année de ses dix ans, une intelligence que ce deuil, qu'il ne peut surmonter, rend avide de tout, une grande capacité de dispersion et une grande capacité de concentration, un alliage très résistant de subjectivité et d'objectivité, beaucoup d'humilité et autant de narcissisme, un vrai talent pour le diagnostic, un mixte d'enthousiasme et de scepticisme, une répugnance à exclure, un désir de comprendre plutôt que de juger, une volonté de résister à la cruauté du monde...

« Etudiant permanent » : il se définit ainsi lui-même. Avant d'ajouter : *« J'ai été et je suis resté un étudiant choisissant ses éducateurs, et butinant à la fois dans la culture universitaire et parmi les auteurs exclus ou ignorés par cette culture. »* Voilà, parmi d'autres possibles, un fil à suivre dans ces pages foisonnantes. Edgar Morin est doué d'un robuste appétit de savoir. Et surtout d'un appétit ouvert, omnivore.

Aucun modèle de culture ne lui a été imposé dans sa jeunesse. Du coup, rien ne l'a porté au mépris. Nul film ou roman, nulle chanson ne lui ont paru d'emblée mineurs ou négligeables. Il a gardé toute sa vie les habitudes de culture buissonnière de son adolescence. Lecteur de journaux très divers, amateur de musiques dissemblables, cinéphile pas snob, il n'a jamais dressé de barrières entre une culture supposée « haute » et un prétendu ramassis de sous-œuvres.

Cet étudiant insiste sur ce qu'il a de « quelconque », de non-spécialisé, à un tel point qu'il en devient singulier. Vouloir comprendre est banal, le doute est notre lot commun. Morin – à la suite de Sartre ? – aime prétendre être n'importe qui, ouvert à tous les vents, assimilant toutes les influences.

Mais il sait que le cheminement est sans fin, le parcours toujours incomplet. La « méthode » est un processus, pas un ordre figé. S'il ne croit plus à un salut positif ni à une rédemption collective, il ne cesse d'espérer que nous parvenions à rendre le monde moins inhumain.

Mes démons n'est pas un grand ouvrage théorique, ni un chef-d'œuvre littéraire. Mais ces pages sont chaleureuses, souvent toniques. Parfois irritantes. Et on se dit qu'un homme qui toute sa vie cherche tant à savoir, tisse morale et politique, doute et persiste, aime tant à aimer, à penser, à relier..., c'est peut-être bien ce qu'on appelait, en des temps anciens, un philosophe.

Roger-Pol Droit

(1) Critérion, 1990.

UN JEUNE HOMME RANGÉ
de Tristan Bernard.
Préface de José Artur,
repères biographiques
établis par Bertrand Lebert,
Omnibus, 1 128 p., 135 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

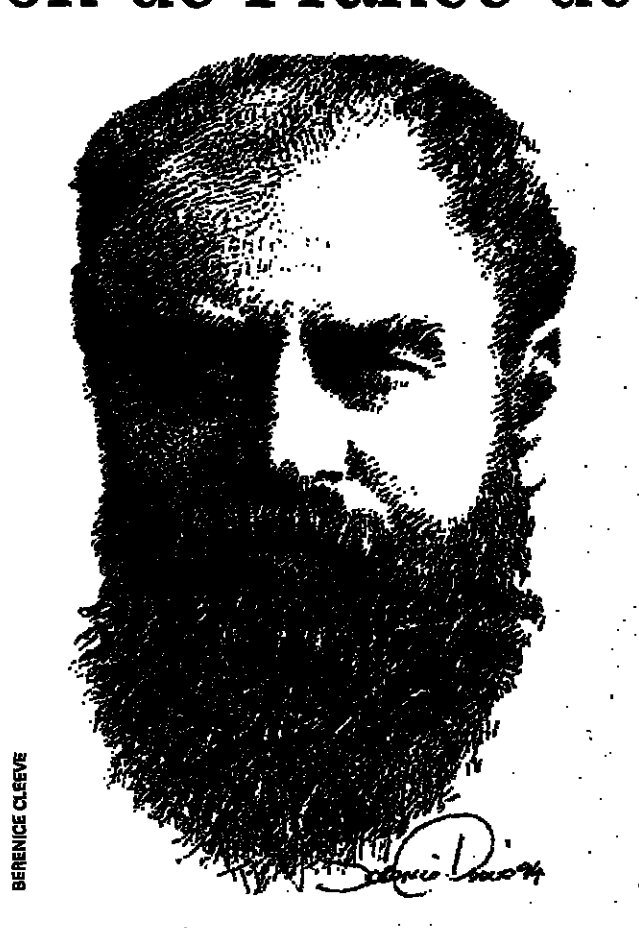
par François Bott

Champion de France de l'humour

SI Tristan Bernard est devenu l'éternel barbu de notre littérature, c'est à cause du général Boulanger. Car il fit son service militaire dans les dragons, et le général imposa *« le port de la barbe »* à ce corps d'armée. Tristan Bernard aimait sans doute les déguisements. Il se prénommait Paul pour l'état civil, mais, un jour, il préféra s'appeler Tristan, parce que c'était le nom du cheval qui venait de le faire gagner aux courses. Il réprouvait sûrement l'ingratitude... Le 7 septembre 1866, à Besançon, il avait eu l'idée de naître dans la même rue que Victor Hugo. C'est une référence sur les cartes de visite. Quand il habita Paris, il eut pour ami d'enfance Léon Blum et pour professeur de lettres Emile Faguet. En 1888, il fit ses débuts dans la carrière d'avocat, mais il ne plaida qu'une seule fois. Après la condamnation de son premier client à six mois de prison, il « essaya » d'autres métiers : journaliste, directeur de vélodrome, arbitre de boxe et humoriste. Il pratiqua aussi de nombreux sports : la bicyclette et la boxe (naturellement), l'épée, le cheval et le marivaudage.

Il avait l'habitude ou la spécialité d'être le seul rédacteur des publications qu'il lançait : *le Chasseur de chevelures*, en 1892, et la *Revue du vélocipédiste*, en 1895. Directeur du vélodrome Buffalo, qui se trouvait alors à Neuilly, Tristan Bernard fit « rouler » sur la piste Léon Blum et Félix Fénéon, pour démontrer les affinités de la littérature et du sport cycliste. C'est là qu'Henri Desgrange devint le premier « recordman de l'heure », tandis que Tristan Bernard inventait la cloche annonçant le dernier tour. Depuis 1893, il était le meilleur complice de Jules Renard. Ils fréquentaient Alphonse Allais. Ils allaient ensemble aux Folies-Bergère et formaient une sorte de club. Jules disait curieusement que Tristan avait une *« tête d'enfant chaude comme une pomme de terre en robe de chambre »*. Cela n'empêchait pas l'affection, mais Jules fit son dernier tour de piste au printemps 1910. Les amis ne devraient jamais commettre des mauvaises farces de ce genre et nous brûler si vite la politesse.

AU début du siècle, Tristan Bernard s'était épris de Marcelle Aron. Pendant qu'il s'occupait de cette personne, boulevard Malesherbes, Suzanne (sa femme légitime) donnait des après-midi littéraires très chic, rue Edouard-Detaille, dans le même arrondissement. On y voyait le jeune Marcel Proust en smoking... Le mari de Marcelle Aron avait promis à Tristan Bernard de divorcer un jour : *« Vous épouserez Marcelle, et c'est moi qui viendrai prendre pension dans votre salon. »* Certaines prophéties n'admettent pas l'impatience, car il fallut près de trente ans à celle-ci pour s'accomplir...


BERENICE CLEEVE

En 1923, Tristan Bernard rencontra Bernard Shaw lors d'un combat de Georges Carpentier. Les deux humoristes se dirent peut-être que *« la situation était trop désespérée pour être vraiment sérieuse »*. Veuf de Suzanne, Tristan se remaria avec Marcelle en 1929, et c'est en compagnie de celle-ci que le champion de France de l'humour fut emmené à Drancy, durant l'automne 1943, parce qu'il était d'origine juive. Il prit les choses du meilleur côté : *« Jusqu'à maintenant, nous vivions dans l'angoisse. Eh bien ! nous allons vivre dans l'espoir. »* Libéré grâce à l'intervention de Sacha Guitry et d'Arletty, il mourut quatre ans plus tard. *« La mort*, avait-il écrit, *c'est la fin d'un monologue. »* Les employés des pompes funèbres firent la grève le jour de son enterrement. C'était sans doute la dernière farce de Tristan. Dans sa jeunesse, arrêtant un corbillard, il avait demandé : *« Cocher, vous êtes libre ? »*

Comme Fontenelle sous les Lumières, il fut « l'amuseur » de son époque. Il savourait à la fois les gourmandises de la table et celles du langage. Amateur de « bons mots » et de bonne cuisine, c'est assez fréquent... Parce qu'ils savent démentir en quelques secondes la pesanteur de l'existence, les traits d'esprit vous sauvent de tous les embarras, sinon de tous les drames. C'étaient des mots du genre : *« Vous voulez faire fortune ? Ce n'est pas compliqué : achetez toutes les consciences au prix qu'elles valent, et revendez-les au prix qu'elles s'estiment. »* L'espèce humaine était « arrangée », comme on dit. Mais Tristan Bernard avait-il des raisons de la ménager ? Il détestait, notamment, les gens qui, *« dans le noble souci d'avoir une belle attitude, les essaient toutes les unes après les autres »*. Par bonheur, il rencontrait des enfants entre les salles de boxe, les hippodromes et les vélodromes. *« Un enfant qui pose une question*, disait-il, *c'est la voix de tout un monde qui veut s'améliorer. »*

CE volume d'Omnibus comprend quatre romans (1), sept pièces de théâtre (2) et de nombreuses chroniques de Tristan Bernard. Il avait dédié les *Mémoires d'un jeune homme rangé* à son meilleur complice. Il l'appelait pour la circonstance *« le cousin Jules »* et lui trouvait des origines britanniques. Il le rattachait à la famille Dickens, même si Jules n'avait pas lu *les Grandes Espérances*... Tristan Bernard soignait ses débuts : *« La jeunesse de Daniel Henry se passa alternativement à mépriser les prescriptions de la mode, et à tenter de vains efforts pour s'y conformer. »* Les jeunes gens de toutes les époques devraient se reconnaître dans ces tergiversations. Faut-il suivre ou dénoncer la mode ? Lorsqu'on a vingt ans, c'est la principale question métaphysique... Derrière les boutades, les romans et les chroniques permettent de découvrir un Tristan Bernard plus secret. Il aimait les mots qui portent *« la poussière du voyage »* et qui renferment probablement la tristesse des humoristes. C'est très joli. Cela nous rappelle que les vrais auteurs sont tous « confidentiels ».

(1) *Mémoires d'un jeune homme rangé, Un mari pacifique, Nicolas Bergère, Aux abois.*

(2) *Les Pieds nickelés, le Fardeau de la liberté, l'Anglais tel qu'on le parle, Daisy, Monsieur Codomat, le Danseur inconnu, le Petit Café.*

LA MALLETTE DE MILACHÉVITCH
de Mark Kharitonov.
Traduit du russe par Marc Weinstein, Fayard, 412 p., 150 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La mémoire fragile

LA parution de *Prokhor Menchoutine*, au début de l'année, et l'annonce de la publication, aux éditions Fayard, des œuvres complètes de Mark Kharitonov *(voir « Le Monde des livres » du 29 mars 1994)* nous avaient intrigués, alertés, sur l'existence d'une littérature russe en train de se faire, et d'un écrivain exceptionnel, exigeant, ambitieux, heureux lauréat, en décembre 1992, du premier Booker Prize russe de 10 000 livres sterling – l'emportant sur cet autre roman important, *la Place*, de Friedrich Gorenstein – pour un livre intitulé en russe *Lignes de vie ou la Mallette de Milachévitch*, maillon essentiel d'un cycle intitulé « Une philosophie provinciale ». Une œuvre commencée au début des années 70, restée longtemps *« dans les tiroirs »*, et qui, finalement, paraît plus vite en français qu'en russe, puisque le second tome des *Œuvres complètes*, avec des variantes, vient seulement d'être édité à Moscou (1).

« Chaque livre peut être lu de façon autonome, prévient l'auteur. *Un autre de mes livres*, les Deux Ivans (1978), *se passe dans la même région. Comme chez Faulkner, les lieux changent, et il y en a qui restent les mêmes. La trilogie, «Une philosophie provinciale », est terminée, mais l'enracinement n'est pas terminé parce que le monde de la trilogie est plus vaste que la trilogie elle-même. »*

Une trilogie, on pourrait dire plutôt un cycle romanesque, qui se limite à la province, monde en miniature qui n'est pas pour l'auteur une notion géographique, mais une notion spirituelle, le cocon, le cœur de la Russie. Un cycle dont la narration éclatée, déstructurée, follement riche et compliquée, utilise librement tous les moyens de l'écriture, ébauche des centaines de destins, fait entrer des personnages qui passent de livre en livre, pour converger vers le plus surprenant, le plus passionnant, l'écrivain idéal peut-être : ce Milachévitch oublié, obscur philosophe local disparu dans les années 30, que découvre par hasard, trente ans après, grâce aux souvenirs d'un bibliophile, un universitaire de Netchaïsk, Anton Lizavine, qui prépare sa thèse de doctorat sur les écrivains de sa région dans les années 20 et qui va nous entraîner dans une recherche hallucinante. *« Bien sûr, la littérature n'est pas un document, on ne peut s'en servir pour juger l'auteur qu'avec une prudence bien compréhensible »*, note Kharitonov – ou Lizavine – à la recherche de « documents fiables ».

ON ne sait presque rien, en effet, de Siméon Kondratievitch Milachévitch, de son vrai nom Bogdanov, *« issu de bourgeois de la région de Penza »*, né le 16 mai 1884 (ou 14 mai 1886), privé de ses droits civiques en 1909. Assigné à résidence pour trois ans à Netchaïsk pour des raisons inconnues, c'était lui qui avait inventé, pour l'usine de caramels locale, de petits papiers pour envelopper les bonbons qui firent sa supériorité sur la concurrence : petits papiers avec une jolie fille tenant un arrosoir, un chérubin bouclé, *« considérés comme un phénomène de culture provinciale, comme un moyen d'instruction et d'action sur les esprits »*. Après la Révolution, quand l'usine avait cessé de fonctionner, le verso de ces bandes de papier non découpées était la seule chose qui restait pour écrire et les rares brochures de Milachévitch ainsi éditées avaient été baptisées par les collectionneurs : « friandises ». Il aurait été, aussi, un peu horticulteur, puis greffier au tribunal, gardien au Musée des coutumes anciennes bientôt fermé ; surtout, il n'avait jamais cessé d'écrire. Sans se faire publier (*«Les gens qui m'ont lu ne sont plus là, disait-il »*). Est-ce lui qui avait écrit l'histoire de l'homme qui, arrivé au comble de la félicité, enlevait les aiguilles de sa montre et continuait à la remonter chaque jour ? A-t-il inventé celle du Brésilien qui avait eu l'idée de nourrir les vaches de feuilles de caféier pour obtenir directement du café au lait ? On ne sait.


J. FOLEY/OLYMPE

Mark Kharitonov : une langue foisonnante.

Soudain, alors que sa thèse est presque terminée, Lizavine va disposer de l'œuvre tout entière qu'il a trouvée dans les archives de la région. *« Un dépôt vert recouvrait tout ; des cloportes transparents léchaient des traces d'encre imprimée ; à l'intérieur grouillaient des vers qui transformaient en poussière les restes des vies et les mystères des morts, les délations chuchotées, les hurlements étouffés, les déclarations d'amour ; tout disparaissait sans trace, comme ne disparaît même pas le corps des hommes, mais tout au plus le champignon. Il régnait une odeur de temps décomposé, de mémoire avariée moisie, de crotte de souris, une humidité de vodka trop chauffée. »* Et, parmi les papiers classés sans valeur, une mallette remplie des écrits de Milachévitch, ou plutôt de papiers de bonbons au verso desquels celui-ci écrivait. Une masse de fragments privés de toute chronologie, des réflexions, des esquisses, des mots épars, des citations pas toujours compréhensibles, des bons (*« Pour deux minutes d'écoute de la radio, prix 1 500 roubles »*), des *« tickets d'acquisition sans argent »*, des pensées (*« Le crachat, c'est la salive des autres »*, *« Epoque où tu dois emprunter 500 roubles et où tu dois une semaine après en rembourser 1 million »*, *« Une foi nouvelle commence avec des mots nouveaux »*, *« Ils ont vécu heureux et sont morts le même jour »*), etc.

Une pâte bouillonnante, incompréhensible d'où se montrent des êtres inconnus séparés par les barrières du temps. Une pulpe informe dans laquelle se forment peu à peu des lignes de vie devant le jeune chercheur, qui se méfie de coïncidences apparemment fabriquées et trop significatives, et qui sait qu'il n'a pas toutes les armes pour élucider les énigmes d'un passé dérobé. Ce sera une sorte de jeu comme s'il s'agissait de reconstituer un vase ancien à partir des morceaux trouvés. *«Mais la question se posait de savoir s'il y avait eu un vase »*... Qui est le fou ? Qui invente l'autre ?

« Toute ma philosophie est ironique, explique Kharitonov, qui justifie l'usage de ces petits papiers. *D'abord, il y avait la pénurie. Secundo, c'est le genre des fragments, canonisé par Rozanov, une pensée qui n'a pas de début, pas de fin. Enfin, ils symbolisent une époque où les sens sont éclatés, où tous les liens sont rompus et qu'il faut rassembler pour obtenir une signification. Enfin, il y a un sens esthétique, car nous n'appréhendons que des fragments. »*

FINALEMENT, cette mallette, à travers l'archéologie de papiers dérisoires en apparence, fera découvrir à Anton, outre les années et les secousses historiques qui ont bouleversé la vie, quelque chose de plus grand que la littérature. L'engrenage du décryptage des archives qu'on allait détruire mène à une forme de folie. Le vertige du chercheur s'accrochant à des particules de mémoire, désincarnées, qui, soudain libérées, tournoient sans logique. Et si Milachévitch avait été un mystificateur ? Les lignes de vie nous égarent peut-être, car on peut fabriquer sans fin tous les enchaînements dans un jeu qui aurait ravi et passionné Georges Perec.

La Mallette de Milachévitch, comme la malle de Pessoa (que Kharitonov, si cultivé, n'a jamais lu, et pourtant son personnage a écrit en même temps cinq journaux intimes !), renferme un mystère. Est-ce un chef-d'œuvre ? Je ne sais pas. Mais on se laisse emporter, dans ce vrai roman qui déborde dans tous les sens, par la musique d'une langue qui foisonne (remarquablement traduite par Marc Weinstein), par le parti pris d'ironie qui vous fait éclater de rire plutôt que grimacer. La certitude, c'est que Mark Kharitonov, né en 1937, découvert en 1992, est, et sera, un grand écrivain.

(1) Ecrit en 1971, *Prokhor Menchoutine* a paru en 1988. *La Mallette de Milachévitch*, écrit entre 1981 et 1985, avait paru dans la revue *Droujba Narodov* en 1992. *Ahasverius*, écrit en 1975, a paru en 1993.

En même temps que *la Mallette de Milachévitch*, Fayard fait paraître en français *Netchaïsk*, suivi de *Ahasverius* (280 p., 110 F).

Couleur d'automne

Un jeune auteur qui parle – avec talent – des vieux et de la mort : le premier roman de Sophie Chérer

LE DIMANCHE DES RÉPARATIONS
de Sophie Chérer.
Ed. de l'Olivier, 200 p., 99 F.

Il faut un certain culot – et pas mal de talent – pour décrire les tourments d'une vieille dame alors que le temps ne vous a pas encore menée moitié aussi loin que votre personnage. Agée d'une trentaine d'années, Sophie Chérer s'est armée avec bonheur de ce toupet-là pour écrire *le Dimanche des Réparations*, un texte hissant haut les couleurs de l'automne, du chagrin, de la rage et d'une forme ironique de vouloir-vivre. Pour ce roman, son premier (1), l'auteur s'est éloignée des lieux communs de l'action romanesque en installant son chevalet dans le cadre, *a priori* peu attrayant, d'une maison de retraite en milieu rural.

Là, dans les murs de cette *« unité de vie »* où l'on meurt d'épuisement, vient échouer la Didise, revenue au village après vingt-cinq ans d'absence. La Didise, c'est une femme qui ne mâche pas ses mots, une ancienne domestique hantée par le sort de l'orpheline dont elle a eu la charge avant d'émigrer en Italie. Hantée n'est pas un vain mot dans cet univers écartelé entre les souvenirs et un avenir si mince qu'il ne parvient plus à tirer le présent de l'ornière. Les vieillards que décrit Sophie Chérer sont comme des fantômes, pris au piège de leur propre défaitisme et du manque de considération dont ils sont les victimes. *« Sous prétexte qu'on s'adresse à des vieux*, s'exaspère Marie, l'orpheline devenue directrice de la maison de retraite, *on fait n'importe quoi, ça sera toujours assez bon pour eux ! »*

Mais plus encore qu'un livre sur la condition faite aux anciens dans la société contemporaine, *le Dimanche des Réparations* est un beau roman sur la mort, sur le caprice implacable de la nature qui dévore l'homme pour alimenter le cours des saisons. Le rythme même de ces saisons, très présent, la silhouette des grands arbres sauvages, bâtis à l'image de *« la création, des guerres, des trahisons, des drames »*, tout rappelle que le temps passe, avalant ses propres enfants. De là les images de deuil qui se succèdent dans ce livre dont la première scène a lieu dans un cimetière, où il est question de crêpe à la boutonnière et même du *« grand crêpe de plumes de charbon »* que font les corbeaux en passant dans le ciel.



R. GARCIA

Sophie Chérer : déjà sa voix

Un tel décor permet à Sophie Chérer d'échapper au démon des jeunes écrivains, cette incurable manie de ressasser leur propre expérience sous un mince vernis de fiction. Il dresse aussi sur son chemin quelques embûches paradoxales : *le Dimanche des Réparations* fait intervenir le patois de l'est de la France, parfois utilisé de manière trop « exotique », ainsi que certaines formules un peu guindées, ou banales. Ces petites failles n'enlèvent toutefois pas grand-chose à la densité de l'ouvrage et à la singularité du ton, chez un écrivain déjà fort de sa propre voix.

Raphaëlle Rérolle

(1) Sophie Chérer a publié plusieurs romans destinés aux adolescents à l'Ecole des Loisirs. Le dernier, paru récemment dans la collection « Médium », s'intitule *Ambassadeur de Sparte à Byzance* et met en scène une jeune étudiante en droit happée par le combat contre l'injustice sociale (174 p., 68 F).

Trop Confiant

Trois livres, huit cents pages de français créolisé : c'est la rentrée littéraire de l'auteur antillais. Sous le signe de l'excessif...

L'ALLÉE DES SOUPIRS
de Raphaël Confiant.
Grasset, 406 p., 130 F.
COMMANDEUR DU SUCRE
de Raphaël Confiant.
Ecriture, 312 p., 120 F.
BASSIN DES OURAGANS
de Raphaël Confiant.
Mille et Une Nuits, 96 p., 10 F.

Huit cents pages de français créolisé en trois livres : ainsi pourrait-on résumer la rentrée spectaculaire de Raphaël Confiant. Une mise en application de principes littéraires et linguistiques prônés dans plusieurs essais (1), une mise en lumière de ses passions, de sa culture, de son île. Les mêmes personnages se promènent d'un roman à l'autre, une même histoire les hante, ils habitent les mêmes lieux. Une telle fidélité à soi-même implique une confiance exagérée dans l'accoutumance du lecteur à cet univers. Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant sont, incontestablement, devenus des protagonistes de l'histoire littéraire française. Leur langue et leur imagination ont considérablement et définitivement enrichi la fiction française. Mais, dans le cas de Raphaël Confiant, le militantisme politico-culturel l'emporte parfois sur le souci de narration.

On est frappé par l'intelligence lumineuse de certaines analyses, par la drôlerie des dialogues, par l'envolée lyrique. Mais on se lasse d'une surabondance de caricatures, d'un excès de simplismes psychologiques, de trop de systématisme dans l'invention des mots. On aspirerait parfois, pour reprendre une belle expression de l'auteur – car il y a tout de même des trouvailles merveilleuses qui justifient, à elles seules, l'entreprise –, à *« un pauser dans le ballant de la récolte »*.

Dans les livres de Raphaël Confiant se posent, au fond, trois sortes de problèmes, liés aux trois voies qu'il suit : celles du style, de l'histoire, de l'imaginaire. La recherche d'une langue qui ne soit ni « le créole francisé pour faire couleur locale », ni le français guindé et académique tant reproché à Aimé Césaire (2), aboutit à une surenchère de néologismes qui amusent tout d'abord, mais qui finissent, avec la quantité, par perdre sinon toute signification, du moins toute force de provocation. Est-il certain que *« sérieusité »* dise plus que *« sérieux »*, même si l'on note la touche ironique ? Que *« vigoureusité »* soit nécessaire quand *« vigueur »* ferait très bien l'affaire ? *« Maudition »* est, certes, amené par le créole *« modisyon »* ; mais cet écho n'est entendu que par ceux qui connaissent le créole.

Or il ne faudrait pas que l'apparente surexcitation verbale fasse oublier que l'enjeu reste souvent très grave dans les livres de Raphaël Confiant : il est question de racisme, de mort, d'exploitation, de révoltes étouffées, de vies écrasées, de corps détruits, de dignité humaine bafouée. C'est pour cette dénonciation toujours vigilante et généreuse qu'on aime les livres de Raphaël Confiant. Mais le foisonnement de la langue obscurcit parfois la pensée, qui, pour se faire entendre, exigerait une précision plus cinglante, et brouille le récit qui mériterait une mise en scène plus rigoureuse.

Heureusement, les pauses poétiques et les diatribes claironnées conservent un certain éclat. *« Maudition de la canne. Maudition de la coupe sans jamais s'arrêter pour interroger le ciel ou entrevisager un compagnon de misère. Maudition de la sueur, de la chaleur, des fourmis rouges, de la gratelle, de l'engourdi qui s'appesantit sur vos épaules. Maudition de père en fils à laquelle n'échappent que de rares bougres nés coiffés. »* Complainte du *Commandeur du Sucre* à laquelle répond le héros de *l'Allée des Soupirs* : *« Le bonheur est trop vaste pour les nègres. Ses contours sont trop flous, sa chair trop ineffable. Ce qu'il nous faut à nous, ce sont des morceaux de joie goulûment savourés au mitan d'une succession de déveines. Le nègre est né sous le signe de la déveine. »*

Raphaël Confiant rattrape, de roman en roman, l'histoire de son pays. Mais que devient, dans ce projet totalisant, la narration proprement dite, la structure romanesque ? Dans le déferlement de textes qui nous viennent cet automne, le lecteur a tout juste le temps de se familiariser avec un personnage qu'il est entraîné sur une autre scène, qui, elle-même, est bientôt abandonnée pour permettre de revenir à la situation précédente. Il faut bien l'avouer, on patauge vite.

L'« odeur » des mots

Est-ce le lot de tout livre historique, de tout roman qui se sent chargé d'une mission didactique ? Les personnages, plus porte-parole que complexités humaines, voient leur psychologie sacrifiée aux besoins de la démonstration et du cours de l'histoire. Le Firmin Léandor du *Commandeur du Sucre* et le Monsieur Jean de *l'Allée des Soupirs* n'ont d'existence romanesque qu'en fonction des événements historiques dont ils sont les témoins et les acteurs – respectivement, les problèmes sociaux en 1936 et la révolte du quartier des Terres-Sainvilles en 1959. Les échos du Front populaire et de la guerre d'Algérie sont amplifiés et déformés par la distance. Certes, la spécificité de l'éclairage est passionnante, mais les discussions politiques dégénèrent rapidement en affrontements de micro-classes sociales et de clans raciaux : le tissu sociologique de la Martinique – cette *« diversalité »* déjà souvent décrite par Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant lui-même et opposée au principe césairien d'universalité – se superpose aux crises et dissensions profondes qui touchent la métropole.

La singularité de Confiant est de vouloir créer un ton romanesque à la mesure de ce kaléidoscope que sont les Antilles. L'ami-ennemi de l'instituteur héros de *l'Allée des Soupirs* déclare : *« C'est cela qu'il faut tenter de décrire... cette errance organisée, cette folie qui n'est pas la folie ordinaire que décrivent nos livres européens. »* On suit fort bien la logique qui sous-tend l'entreprise et qui entraîne une sorte de révolution dans le style et même dans la fonction de la littérature. Les phrases ne traduisent pas la réalité, mais se substituent à elle : *« Les mots sont semblables aux êtres humains. Ils possèdent chacun une odeur particulière, un teint qui leur est propre. Ils sont vivants, chacun d'eux mène une vie souterraine en nous qui, chaque fois que nous cessons de nous mouvementer, de nous égosiller en pure perte, de nous embarquer dans des querelles sans fin pour un brin de pouvoir, chaque fois que nous nous arrêtons pour entrevisager l'insignifiance de notre destinée, eh ben les voilà qui réapparaissent, qui resurgissent à l'en-bas de nos rêves, au détour de nos intuitions, vives arêtes ou tendres pelages, et nous irriguent de leur vaillance. »*

La disparition des conteurs, que déplorent tous les *« marqueurs de parole »*, peut être lue comme le signe funeste d'un renoncement ou comme l'engagement à poursuivre la même tâche par d'autres moyens, ceux d'une littérature écrite qui prenne *« le relais de la créolité renfermée dans l'abysse de notre parole ancestrale »* (3). Le héros créole, dit Confiant, sur les traces d'Edouard Glissant, *« c'est tout le monde et n'importe qui »*. Et il faut, pour décrire cet anti-héros, une *« manière non exotique »*. Mais comment y parvenir ? Comment conjurer les stéréotypes ? Est-on sûr que l'amour de Monsieur Jean et d'Ancinelle se faufile indemne entre les clichés psychologiques ?

Publier d'un seul coup trois livres exposait Raphaël Confiant à un danger évident : la répétitivité de son imaginaire. Une chose est de constater une cohérence intérieure et fantasmatique, autre chose est de se complaire dans l'évocation de rêves, de sensations, de sentiments nécessairement limités. C'est patent dans le petit récit intitulé *Bassin des ouragans* et édité par les éditions Mille et Une Nuits qui inaugurent ainsi une série régulière de publication d'inédits, alternant avec celle de classiques du monde entier. A la fois lettre d'amour à la belle Anna Maria de la Huerta, *« infante de Saint-Domingue »*, et délire sur la littérature (et les mathématiques), cette nouvelle serait sympathique sans certaines facilités où les beaux principes du manifeste créole paraissent bien lointains. *« Au fond, je préfère le mot chaos à celui de grotesque »*, dit Monsieur Jean dans *l'Allée des Soupirs*. Choix peut-être judicieux, mais mot dangereux pour un romancier, même si on *« entrevisage »* l'intention.

René de Ceccatty

(1) Notamment dans *Lettres créoles*, écrit en collaboration avec Patrick Chamoiseau, Hatier, 1991.

(2) *Aimé Césaire, Une traversée paradoxale du siècle*, Stock, 1993.

(3) *Eloge de la créolité*, de Jean Bernabé, Raphaël Confiant et Patrick Chamoiseau, Gallimard, 1989.

Le gardien enfermé

Drôle d'histoire que « Préhistoire » : un délire angoissant et jubilatoire prend la place d'un récit qui ne vient jamais

PRÉHISTOIRE
d'Eric Chevillard.
Ed. de Minuit, 172 p., 78 F.

Héritier présomptif d'une prospère conserverie familiale, mais *« premier à rompre cette chaîne du froid »*, le narrateur du récit – dont on ne connaîtra jamais le nom – hésite à endosser ses nouvelles fonctions : gardien et guide d'un site préhistorique, la grotte de Pales. A la différence de ses prédécesseurs Boborikine et Crescenzo, il conteste la coupe de l'uniforme qu'ils ont porté avant lui, mieux que lui. Pourtant « genre gendarme, chef de gare », voire « style capitaine de vaisseau », il pourrait, dans ce costume bleu marine, avoir de l'allure. Mais non. L'asymétrie l'emporte. D'autant plus que le narrateur claudique, depuis la chute qui a mis fin à sa carrière d'archéologue.

La grotte est fermée pour cause de décès. Mais « le décès de Boborikine a assez duré » : façon de dire qu'il est temps d'accueillir à nouveau le public. Cependant le discours du gardien, dans son ensemble, est une immense digression, destinée à retarder le moment décisif de la réouverture : peut-être parce que son supérieur hiérarchique, le professeur Glatt, lui a confié une « clef ». *« M'eût-il remis une simple clé, je serais peut être déjà à l'œuvre, en pleine activité au cœur de mon récit, marié sans doute, probablement père de famille, mais cette clef-là, piquetée de rouille qui donne accès à la grotte, son poids d'abord me fit frémir... »* Pour gagner du temps, le narrateur multiplie remarques incidentes, énumérations, inventaires, se laissant aller à la tentation insensée d'un recensement universel.

« Je pourrais continuer longtemps ainsi, jusqu'au bout, vous m'arrêterez, moi qui craignais de voir s'essouffler rapidement ce récit, voilà qu'un second volume va être nécessaire (à paraître), puis beaucoup d'autres encore pour ne rien omettre de notre passé personnel commun, une somme, une œuvre universelle qui recoupera toutes les autobiographies et nous dispensera de leur lecture répétitive, évoquant au fil de ses pages le préau, le grenier, la punition, le champignon, la lettre, la rencontre, le mensonge, l'accident, la chanson, le baiser, l'incendie, l'examen, la fracture, la rupture, la tempête, également les plus modestes événements de cette vie inévitable, car je le connais le moucheron noir qui se pose pour toujours sur la porte blanche fraîchement repeinte, moi aussi. »

Finissant par se boucler dans son sous-sol – le téléphone débranché, la sonnette arrachée –, le gardien et guide, en proie à une exaltation croissante, s'adresse à des visiteurs imaginaires : *« On peut y aller. Page suivante. Restez bien groupés derrière moi. Nous tournons. »* Avant de couvrir les murs, à l'instar des peintres de Pales, de compositions pariétales, pour lesquelles il espère une postérité de quarante ou cinquante millénaires. Car les peintures préhistoriques, *« énigmes poétiques émouvantes »*, précèdent tous les récits possibles et imaginables. *« Seuls les dessins des cavernes sont faits pour durer toujours »*, affirme, en exergue, une phrase de Gaston Chaissac.

Eric Chevillard, à trente ans, et en six romans, impose une œuvre originale, perturbante, excitante, où *« la logique déchaînée »* devient une forme de lyrisme. Ses personnages dont les noms, quand on les connaît – Plock, Crab, Furne – rappellent l'univers de Beckett, sont des rêveurs qui, dans leur folie sauvage et déductive, essayent de modifier la réalité. Et l'écriture, avec ses réticences, ses variations burlesques, ses accélérations et ses ruptures, nous entraîne dans un délire angoissant et jubilatoire, au seuil du récit à jamais différé.

Monique Petillon

ENQUÊTE

Le prix de

On les a longtemps appelés les « beaux livres ». Traitant des arts, ils se
Or voici qu'apparaissent massivement sur le marché des collections à prix réduit.

Gros, beau, cher : pour plaire, le livre d'art se devait d'être tout cela à la fois. Et voilà que les éditeurs se mettent à brouiller les cartes. Parallèlement au phénomène des livres à 10 francs qui troublent le marché du poche, les livres d'art proposés à un prix avoisinant 50 ou 100 francs prolifèrent et obligent les éditeurs traditionnels à revoir leur stratégie.

Les gros beaux livres chers, que les Anglais surnomment *coffee table books*, ne seraient-ils plus destinés, à l'avenir, qu'à être feuilletés en librairie ou sur les tables de quelques salons bourgeois ? Le temps n'est plus où des *in-quarto* de plusieurs centaines de pages et d'autant d'illustrations se vendaient aisément, dans leurs coffrets épais, un peu plus ou un peu moins de 1 000 francs. *La Chapelle des Scrovegni* chez Gallimard (790 F), le *Giacometti* d'Yves Bonnefoy (980 F), la version reliée et sous emboîtage du *Matisse* de Pierre Schneider (1200 F), tous deux publiés par Flammarion, les volumes conçus par Citadelles-Mazenod enfin : autant d'exemples d'une époque où le livre d'art a cédé à la tentation du luxe et de la cherté ostentatoire.

A l'engouement pour le faste et le coûteux succède une exigence inverse : *maintenir la qualité* des images (parfois au détriment du texte) tout en vendant à bas prix. Ces ouvrages d'un genre nouveau inondent aujourd'hui les librairies : grands formats – ceux de Taschen (105 F et 52,50 F) ou de Terrail (119 F) –, « Musée miniature » d'Herscher (120 F), collection « des fresques » (145 F) et « L'Essentiel » (49 F) chez Hazan, « ABCdaires » (59 F) et « Tout l'Art » (entre 99 F et 149 F) chez Flammarion, « Découvrons l'art » (69 F) aux éditions Cercle d'art, collections de poche enfin – « Découvertes » Gallimard (80 F), « PocheCouleur » d'ACR (120 F) ou « La Pochothèque » (entre 149 et 169 F).

Cette prolifération, favorisée par la crise qui frappe le livre d'art et par la popularité des grandes expositions, est aussi impressionnante que l'est son succès. Pour Taschen, les chiffres de vente avoisinent souvent ceux des best-sellers en littérature. Terrail serait, à la FNAC, le premier fournisseur du rayon beaux-arts en nombre d'exemplaires et les six premiers titres de « Découvrons l'art », mis en place à la mi-octobre chez les libraires et dans les grandes surfaces, ont immédiatement trouvé un public. Les librairies les plus « élitistes » se prêtent au jeu. Ainsi la librairie Gallimard du boulevard Raspail, à Paris, qui consacre chaque année une vitrine à « l'art à moins de 150 francs ».

Que s'est-il passé ? A en croire Philippe Monsel, PDG de Cercle d'art, les premiers signes inquiétants sont apparus il y a deux ans : *« Je me suis aperçu que l'augmentation de nos ventes n'a été en rien proportionnelle à l'augmentation du public des expositions. Auparavant, un livre d'art de qualité trouvait à sa sortie entre 1 500 et 2 000 acheteurs – à partir d'un tirage variant entre 4 000 et 5 000 exemplaires. Or, au plus fort de la mode des expositions, nous n'avons jamais dépassé 2 700 ou 2 800 ventes, soit, somme toute, un faible progrès. Il y avait donc un problème grave. »*

La concurrence des Musées nationaux

A l'explication la plus évidente – la baisse du pouvoir d'achat – s'ajoute la question de la concurrence de la Réunion des musées nationaux (RMN), à la fois prestataire et productrice, et qui bénéficie d'un marché captif. *« Nous avons tous pâti de l'action des musées nationaux*, affirme Philippe Monsel. *Quand un catalogue se vend à 80 000 exemplaires, comme ce fut le cas pour celui de l'exposition Matisse, le marché n'est pas loin d'être saturé et nos ventes s'en ressentent. »* La concurrence des éditions de la RMN est également vue d'un mauvais œil par François Wehrlin, directeur éditorial chez Herscher. *« La RMN a outrepassé sa mission. Nous ne contestons pas son rôle concernant le catalogue, « le Petit Journal » ou les inventaires. En revanche, il est anormal qu'elle se soit mise à faire de l'édition commerciale (la collection « Grands Thèmes » vendue à 49 F) alors qu'elle n'a pas les mêmes coefficients de production qu'une maison privée et que, vendant les trois quarts de ses catalogues sur le lieu de l'exposition, elle est souvent dispensée des frais de diffusion et de distribution, qui nous coûtent, à nous, la moitié du prix du livre. La RMN se rend concurrentielle sans respecter les règles du marché. »*

Le monopole qu'exercent les sociétés de droits d'auteur est un handicap supplémentaire pour les éditeurs privés. *« Dans l'édition d'art, celui qui fait la loi, c'est celui qui détient l'image*, affirme Jean-François Barrielle, directeur du département Art chez Flammarion, *y compris quand cette image appartient au domaine public. Celui qui les possède exerce donc sa toute-puissance. »* Ces droits sont de plusieurs types : droit d'usage perçu par celui qui possède l'œuvre, rétribution des ayants droit – l'artiste ou ses héritiers – et, désormais, de plus en plus souvent, droit de suite qui « intéresse » ces derniers à l'exploitation. Pour chaque retirage de l'ouvrage, ils perçoivent ainsi un pourcentage. François Wehrlin observe à ce propos : *« Un auteur est payé sur ce qui est vendu alors que les sociétés de droits exigent un versement immédiat. Ce n'est pas normal. Non seulement ils calculent leurs pourcentages sur le prix de vente et non sur le prix réel restant à l'éditeur (la moitié), mais encore ils demandent à être réglés immédiatement sur la totalité du tirage et non pas sur les ventes effectives. Ils veulent 6 % sur les premiers 5 000 exemplaires et 8 % ensuite... Nous prenons des risques, pas eux. »*

Au total, selon Jean-François Barrielle, ces droits s'élèvent à un montant variant entre le tiers et la moitié du prix de revient : *« Nous avons le sentiment d'être tondus en permanence. »* Les conséquences sont dramatiques. *« Il y a six ans, ce prix proportionnel au tirage n'existait pas*, explique Elisabeth de Farcy, responsable de « Découvertes » Gallimard. *Si cela avait été le cas, on n'aurait peut-être pas eu le courage de lancer la collection. »* Quant à « PocheCouleur » d'ACR ou au « Musée miniature » d'Herscher, ils sont obligés de renoncer à aborder l'art contemporain et de se cantonner aux morts d'avant 1929 (limite du domaine public).

Comment, dans ces conditions, abaisser sensiblement le prix de vente des livres d'art ? La première solution a été mise en œuvre par la collection « Découvertes », en couplant coédition sur le plan financier et collaboration sur le plan technique. Gallimard achète les droits mondiaux de l'iconographie, met en page et produit la maquette et les films nécessaires à la fabrication. Aux éditeurs étrangers d'y introduire les textes traduits ou adaptés dans leurs langues. Ces coéditions avec l'étranger, qui ne sont pas systématiques, permettent en moyenne de doubler le premier tirage français – le best-seller, *A la recherche de l'Egypte oubliée*, s'est vendu à 175 000 exemplaires en France et à 360 000 tous pays confondus. La collection, traduite parfois en vingt et une langues, vient d'intégrer le chinois (de Taïwan).

Le même procédé est à l'origine de la collection «Découvrons l'art » (*lire notre encadré*). Philippe Monsel l'explique : *« Pour obtenir un prix de vente inférieur à 100 F, il n'y avait qu'une solution. Nous nous sommes associés à nos confrères catalans de Poligrafa, nous avons réuni nos fonds iconographiques, groupé nos achats de papier – par 2 000 tonnes aujourd'hui, contre 100 auparavant – et, avec ce matériel, nous imprimons deux feuilles recto-verso, portant chacune 16 photogravures sur une face. Pliées, ces feuilles deviennent un album de 64 planches. A Poligrafa à Barcelone, à nous à Paris, à Abrams aux Etats-Unis d'intégrer ensuite un texte, chaque fois différent en fonction des habitudes nationales. Nous ne vendons plus, comme au temps de la coédition traditionnelle, des images et du texte, mais des images et des blancs à remplir. Ainsi gagnons-nous en souplesse, en rapidité de réaction et en adaptabilité. Nos «Découvrons l'art » cartonnés et sous jaquette deviennent en Espagne des livres sans jaquette vendus en kiosque par un groupe de presse. »*

Le « concept » inauguré par l'éditeur allemand Taschen et suivi en France par les éditions Terrail (*lire notre encadré*), est plus révolutionnaire encore. Plutôt que de s'engager dans une coédition, il s'agit de donner à la collection une dimension immédiatement internationale : produire soi-même en plusieurs langues et être distribué mondialement. *« La coédition traditionnelle*, affirme Jean-François Gonthier, directeur de Terrail, *sert seulement à amortir et ce n'est qu'en créant des éditions étrangères que l'on peut dégager une marge. Un coéditeur vous achète un titre et multiplie cette somme par 4 ou 5 pour en déduire son prix public. Or, pour obtenir une marge d'après ce prix de cession, le prix public sera prohibitif. Un livre facturé 50 francs à un coéditeur serait vendu au moins 250 F, et pas 119 F comme nous le faisons. »*

Face à cette concurrence im-

CAGNAT

Maxi-Livres, libraire au rabais

« Ce sont des magasins de livres, pas des librairies », précise lui-même le PDG du Groupe Maxi-Livres/Profrance, Jacques Domas : la chaîne de magasins Maxi-Livres s'inscrit bien dans l'air du temps. Elle est aux points de vente traditionnels ce que les nouveaux livres à bas prix sont à l'édition en général : une petite révolution. Reste à savoir s'il faut s'en réjouir.

Après les librairies, les grandes surfaces, la vente par courtage, par correspondance ou en club, c'est un sixième circuit de distribution du livre qui a été ainsi créé de toute pièce : celui du magasin, non seulement de « soldes » au sens propre, mais surtout, pour 70 %, de « livres neufs à prix réduit ». L'entreprise consiste à racheter aux éditeurs des lots de fins de séries ou des ouvrages épuisés, à les rééditer sous une autre forme et à les vendre à environ 50 % du prix de vente initial.

A l'exception des productions Taschen, qu'elle distribue en raison de leur incomparable rapport qualité/prix et qui représente jusqu'à 5 % de son chiffre d'affaires, la chaîne Maxi-Livres n'est le distributeur d'aucun éditeur, du moins à son prix ou sous son label d'origine. Créée en 1980, elle comprend aujourd'hui 131 points de vente, réalisant un chiffre d'affaires de 464,4 millions de francs (entre 2 et 4 millions pour un point de vente parisien), dont 50 % sont produits par la vente des beaux livres et livres d'art, et 25 % par celle des livres d'art à moins de 100 francs.

Le succès de ces magasins, qui représente 4 % du volume des ventes de livres en France, n'a d'égal que la proportion des pseudo-livres vite faits qu'ils proposent au rabais. Voilà pour l'air du temps. A quand la saturation ?

M. V. R

l'art

devaient d'être luxueux. Histoire d'une évolution spectaculaire

pressionnante, comment réagissent les éditeurs « traditionnels », plus soucieux d'un travail artisanal soigné ? Pour Eric Hazan, directeur des éditions Hazan, *« ma réponse à Taschen et Terrail, c'est la collection « des fresques »* (la Chapelle Brancacci, Giotto, Raphaël, *145 F chacun et proposés sous coffret) : faire en miniature de vrais livres d'art, très soignés, plutôt que d'essayer de les concurrencer sur leur terrain, car ils sont très forts. »* Pour Jean-François Barielle, *« il faut faire du Mazenod abordable pour tous »*, concevoir *« une bibliothèque garantissant tous les modes d'accès à l'art de façon cohérente »* en constituant une collection dont chaque unité ne coûte pas plus de 150 F. Avec « Tout l'Art », où alternent monographies, encyclopédies et guides iconographiques, il espère créer un *« réflexe-collection »* semblable à celui qu'a longtemps suscité la collection des « Classiques de l'art ». Parallèlement, les « ABCdaires » seront des monographies de poche, très pédagogiques, conçues pour coller à *« la pratique culturelle des expositions »* et pour proposer des livres à ceux qui n'ont *« ni beaucoup de temps ni beaucoup d'argent »*.

L'époque est-elle en train de vivre la fin d'un mythe, celle du gros-beau-cher ? Les effets de la nouvelle tendance du livre à bas prix ne peuvent encore être mesurés. Pour Eric Hazan, *« c'est de bonne guerre. La concurrence est loyale. Mais ce qui est toxique, c'est la contre-attaque des éditeurs traditionnels, qui a engendré une production de faux livres inondant le marché et risquant de créer un phénomène de saturation. Elle risque d'aboutir à un rejet du livre d'art en général »*. Quant à Jean-Loup Champion, responsable du secteur Arts chez Gallimard, il se défend contre l'inquiétude. Le livre cher résistera, s'il est vraiment beau et définitif. *« Ce qui compte,* dit-il, *c'est le texte. C'est ce qui fera, à la longue, la différence. »*

Philippe Dagen et Marion Van Renterghem

Lecture pour tous ?

« Depuis cinquante ans, les livres d'art sont tous faits de la même manière : avec des idées et un auteur qui construit un essai. Dans cette chaîne, la question de la perception n'est pas prise en compte. » Philippe Monsel entend renouveler entièrement le genre, au nom d'un principe central : faciliter la lecture afin de séduire des publics jusque-là réticents ou indifférents. *« Il faut rompre avec les livres qui ne sont lisibles que pour ceux qui possèdent déjà les connaissances minimales et peuvent décrypter les allusions. Ce que je veux, pour notre nouvelle collection, c'est un accès sympathique, des textes courts, un minimum d'informations dans un minimum de pages. »* De là, pour la collection « Découvrons l'art », aux éditions du Cercle d'art, un effort de réduction sensible : deux pages situent le contexte dans lequel l'artiste a travaillé, une page analyse son art, deux autres racontent sa vie. Suit une bibliographie de cinq ou six titres. L'essentiel du livre est constitué par l'album des reproductions, accompagnées de très brèves notes.

« Tout cela suppose un travail de réécriture considérable, lectures et relectures. Pour le Matisse, il a fallu neuf versions successives. Tous les mots qui peuvent déconcerter le lecteur doivent être expliqués, que ce soit [illegible] du Armory Show. » A l'accusation de simplification, Philippe Monsel oppose le mot *« clarification »*. *« Il ne s'agit pas de tomber dans la vulgarisation grossière. D'ailleurs, voyez nos six premiers titres. On y trouve sans doute Dali et Magritte, mais aussi Matisse – qui fait un peu office de « locomotive » –, Kandinsky, Miro et Bacon. Parmi les six prochains, il y aura Picasso et Klee, mais aussi Kokoschka, qui est mal connu en France. Il s'agit bien de découvrir, nullement de galvauder. »*

Ph. D.

L'exemple Taschen

Réfléchir « à l'envers » : c'est là l'idée révolutionnaire du jeune éditeur allemand Benedikt Taschen. Alors que la démarche normale veut que le prix de vente d'un livre soit déduit de son prix de revient et du premier tirage estimé (autour de 5 000 exemplaires), Taschen, lui, a d'abord déterminé le prix de vente pour s'interroger ensuite sur la manière possible de le rendre bénéficiaire. Créée il y a dix ans, sa maison propose aujourd'hui, à raison de quinze nouveautés par an, un catalogue de 150 titres – dont la majorité aux prix fixes de 52,50 F ou de 105 F.

Comment vendre à ce prix exceptionnellement bas des livres d'art grand format, d'environ 200 pages et 180 illustrations en couleurs, sans rien sacrifier de la qualité, sauf pour les textes, dont le niveau est irrégulier ? Taschen répond en cassant les limites du marché national, au moyen de publications réalisées simultanément et par ses propres soins en plusieurs langues – vingt-trois éditions étrangères pour le *Van Gogh*, le best-seller, et, pour les autres titres, un tirage national de 10 000 exemplaires en moyenne. Le résultat impressionne : *« Il se vend un Taschen dans le monde toutes les trois secondes »*, déclare Benedikt Taschen.

En France, Taschen n'a qu'un équivalent : les éditions Terrail, d'ailleurs créées (en novembre 1991, dans le groupe Bayard) à l'initiative de l'ancien responsable de l'implantation française de Taschen, Jean-François Gonthier. A plus petite échelle (vingt titres au catalogue, six à huit nouveautés par an), le principe est le même : une activité internationale qui se traduit par des publications en plusieurs langues (quatre à ce jour), le seuil de rentabilité étant atteint à 50 000 exemplaires vendus, toutes langues confondues. Par son idée éditoriale, son format, son aspect, son prix (119 F), Terrail est le frère jumeau de Taschen. D'ambition plus modeste, il se veut aussi plus exigeant sur le plan éditorial, et moins moderne dans ses sujets.

Taschen comme Terrail misent, dans les librairies, sur la présentation « en pile ». Ce qui nécessite une action en force : imposer ou suggérer aux libraires de prendre un minimum d'exemplaires par titre, moyennant des remises exceptionnelles. Taschen a d'autant plus souffert de cette image de « grossiste » qu'il était, à ses débuts, distribué presque exclusivement dans les Maxi-Livres (*lire notre encadré*), mal vus par les libraires traditionnels. Handicap très provisoire, car l'éditeur allemand, qui vient de créer une filiale en France dirigée par Marc Parent, n'a sans doute pas fini de surprendre.

M. V. R.

BIOGRAPHIE

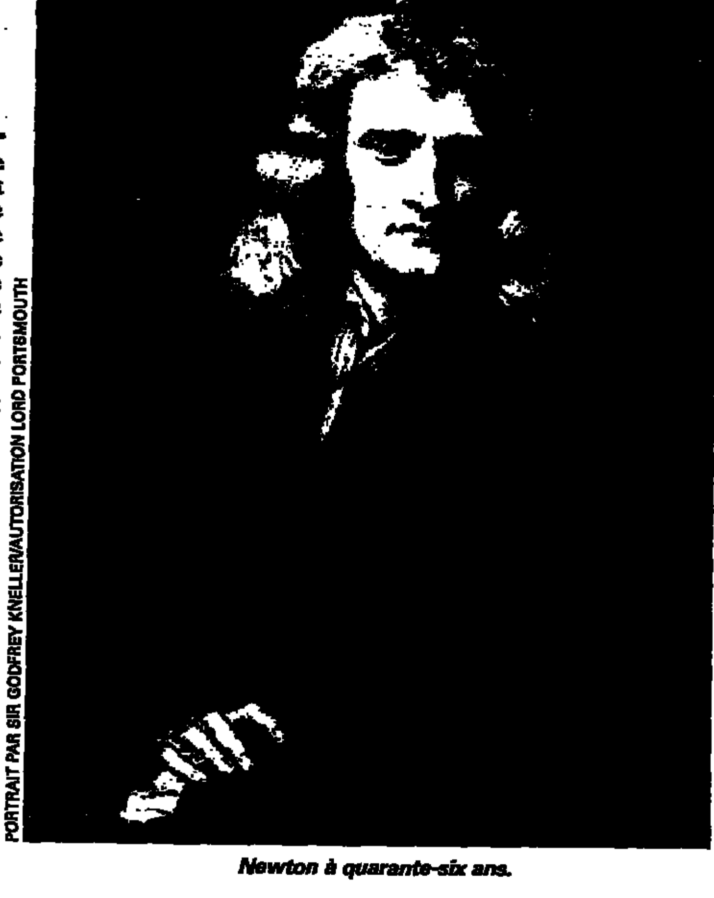
Newton sans pomme

Quinze ans après sa parution dans les pays anglo-saxons, voici enfin traduite la biographie-fleuve d'un génie obstiné

NEWTON 1642-1727
de Richard Westfall.
Traduit de l'anglais par Marie-Anne Lescourret,
Flammarion, 892 p., 295 F.

Le 8 juillet 1661, un jeune homme réservé, silencieux et pensif, s'inscrit à l'université de Cambridge. Il s'est procuré une bouteille d'encre, un cahier, une livre de bougies, un pot de chambre. Ce jeune provincial se nomme Isaac Newton. Il vient du manoir familial de Woolsthorpe, où il est né dans la matinée de Noël 1642. Correctement instruit en latin, mais totalement ignorant de la philosophie naturelle et des mathématiques, il assimile en un an tous les résultats de l'algèbre au XVII[e] siècle et commence à ouvrir de nouvelles voies.

Richard Westfall a consacré vingt ans de labeur à ce génie. Connue du public anglo-saxon depuis quinze ans, fréquemment utilisée par les commentateurs français, l'œuvre de Westfall, enfin traduite, entend prendre la mesure d'un homme exceptionnel et cerner le sens de son activité scientifique. Pourtant, Richard Westfall lui-même estime qu'une telle mesure demeure finalement inaccessible : *« Plus j'ai étudié Newton, plus Newton s'est éloigné de moi. »* Mais il entraîne son lecteur dans la spirale vertigineuse d'une révolution du savoir.



PORTRAIT PAR SIR GODFREY KNELLER/AUTORISATION LORD PORTSMOUTH

Newton à quarante-six ans.

En déduisant les lois képlériennes du mouvement des planètes à partir des principes de la dynamique, Newton unifiait toutes les découvertes physiques depuis Galilée. L'édifice théorique qu'il lègue à l'humanité ne sera pas sérieusement remis en question avant la publication des premiers mémoires d'Einstein, en 1905. Mais l'œuvre de Newton ne se limite pas à son chef-d'œuvre, les *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*. Il est aussi l'auteur d'une *Optique*, d'une *Arithmétique universelle*, d'articles et de lettres qui témoignent de son intérêt pour l'astronomie, la chimie et la théologie. Richard Westfall ne néglige aucun aspect de cette œuvre gigantesque.

Parallèlement, il retrace la carrière d'Isaac Newton, membre puis président de la Royal Society et célèbre directeur de la Monnaie. L'historien domine l'ensemble des archives newtoniennes. Il a, en outre, bénéficié de l'édition de la *Correspondance* de Newton par la Royal Society et de celle des *Mathematical Papers* par Whiteside. Son travail érudit présente l'intérêt de renouveler l'approche des échanges intellectuels au XVII[e] siècle, d'éclairer la genèse des *Principia* et de mettre en évidence le rôle de l'alchimie dans les découvertes de Newton.

La biographie scientifique, selon Westfall, est un genre littéraire bien défini : un drame, dont le personnage principal est un savant en butte aux problèmes qu'il doit résoudre. Problèmes scientifiques et non problèmes personnels. Torturé, névrosé, Newton n'était pas commode. Son biographe rappelle les interprétations psychanalytiques de cette pathologie, qu'il juge plausibles, et met l'accent sur les conséquences institutionnelles et scientifiques de la tenace inaptitude de Newton à communiquer avec ses pairs. Exaspéré par la nécessité de discuter et d'expliquer, obsédé par un idéal de rigueur, Newton admettait difficilement qu'un texte fût prêt pour la publication. Il cédait à l'insistance de ses correspondants en livrant des aperçus de ses méthodes de calcul.

« La patience de la pensée »

Leibniz s'informait puis prenait date en publiant ses résultats. L'affrontement célèbre de Newton et de Leibniz, revendiquant l'un et l'autre l'invention du calcul infinitésimal, n'illustre pas seulement l'empire de la soif de reconnaissance sur les meilleurs esprits, il témoigne des difficultés – toujours actuelles – pour assurer simultanément le dialogue des gens instruits, l'attribution des découvertes à leurs auteurs et la poursuite sereine des recherches en cours.

L'été 1665, il *« plut à Dieu, dans sa juste sévérité, de répandre peste et pestilence »* dans la ville de Cambridge. Newton rentra à Woolsthorpe. La légende veut qu'au cours de ces vacances forcées à la campagne, il lui vint à l'idée que le pouvoir de la gravité, qui portait une pomme de l'arbre au sol, maintenait la Lune dans son orbite. L'histoire de la pomme, dans la mythologie newtonienne, côtoie une illustre réponse. Lorsqu'on lui demanda comment il avait découvert la gravitation universelle, Newton répondit : *« En y pensant continuellement. »* Mentionnée par Voltaire, la repartie n'est pas invraisemblable. *« Si j'ai rendu quelque service au public,* remarque Newton dans une lettre de 1692, *cela ne peut être dû qu'à l'industrie et à la patience de la pensée. »*

Les deux anecdotes ne se valent pas. Richard Westfall écarte la première et commente la seconde. La légende de la pomme est trompeuse. Elle fait croire que la gravitation universelle serait apparue soudainement à Newton dès ses premières recherches, et qu'il avait gardé l'essentiel des *Principia* pardevers lui vingt années durant. Or, Newton hésita, tâtonna, déconcerté par l'ampleur des difficultés. Il jugea d'abord inadmissible, en philosophe mécaniste, l'idée d'une attraction à distance. Il y a loin de l'intuition initiale à la formulation achevée. C'est ce cheminement, succession de recherches ponctuelles et de rectifications, que retrace minutieusement Westfall.

Un cheminement parfois surprenant. Dans les années qui précèdent la mise au point définitive de son chef-d'œuvre, Newton s'adonne à l'alchimie. Lecteur passionné de Sendivogius d'Espagnet et d'Eirenaeus Philalethes, il est présenté à la société clandestine des alchimistes anglais. Il ne se préoccupait pas de fabriquer de l'or, mais de découvrir la clé des phénomènes de la nature. Les alchimistes s'attachaient à la pierre philosophale, ce principe de la matière, dont l'activité prenait la forme d'une attraction, d'une aimantation... Sans renoncer aux mathématiques ni à son habileté expérimentale, Newton trouva dans l'alchimie le moyen de contester l'étroitesse d'une philosophie mécaniste réduite à une physique des chocs. La rigueur prit donc appui sur des rêveries. La découverte scientifique naît d'abord sans méthode définie.

Jean-Paul Thomas

DERNIÈRES LIVRAISONS

Littérature

Jean Genet : *le Bagne.* – Une pièce, dont il ne subsiste que des esquisses, et un scénario de film abandonné témoignent de l'importance du thème du bagne, *« un ventre sûr »*, dans l'imaginaire de Genet, dans les années 50. Préface d'Albert Dichy et Laurent Boyer (L'Arbalète, 256 p., 90 F).

Alexandre Vialatte : *Camille et les grands hommes.* – Resté inédit jusqu'à ce jour, le dernier roman de Vialatte est aussi une œuvre inachevée, après laquelle l'auteur abandonnera le roman pour se consacrer aux chroniques. A travers le parcours de Camille, apprentie écrivain fascinée par un auteur à succès, Vialatte expose sa conception de la littérature (Les Belles Lettres, 307 p., 125 F).

Marcel Béalu : *l'Araignée d'eau.* – Une série de contes fantastiques et poétiques signés de l'un des maîtres du genre. De Marcel Béalu, André Pieyre de Mandiargues disait qu'il avait *« cette aptitude à saisir tout de suite le lecteur et à le mener tout naturellement avec soi jusque dans le climat du surnaturel »* (Phébus, 153 p., 89 F).

Essais

Jean Forest : *les Archives Maigret.* – Pour les fous de Simenon et de son héros emblématique, un étonnant outil. L'auteur, professeur de littérature à l'université de Sherbrooke (Canada), a passé au peigne fin les cent sept enquêtes du commissaire et en a dressé la fiche signalétique : personnages, lieu et temps de l'action, déroulement de l'intrigue, présence ou non de Mme Maigret, etc. Figure même l'âge du « capitaine » ! (Ed. Gaëtan Morin/Les Presses de l'université de Montréal, BP 60, 26, avenue de l'Europe, 78141 Vélizy Cedex, 286 p., 150 F). Aux mêmes éditions, le même auteur publie également *Notre-Dame de Saint-Fiacre ou l'affaire Maigret*, enquête « psychanalytique » sur l'enfance du commissaire (188 p., 95 F).

Mokhtar Lakehal : *Chroniques d'exil d'un écrivant.* – Algérien ayant choisi de professer l'économie politique à Paris depuis une quinzaine d'années, l'auteur a aussi adressé durant cette période des chroniques à quelques journaux français (dont *le Monde*) et algériens. Il rassemble ici ces textes regroupés par thèmes : l'hospitalité française, l'identité arabo-musulmane, le drame algérien, le sous-développement, la sécurité sociale, l'économie (éd. L'Harmattan, 270 p., 130 F).

Histoire littéraire

Ouvrage collectif : *Pierre Tranouez. L'initiation par les gouffres.* – Universitaire, spécialiste de Barbey d'Aurevilly, auquel il a consacré sa thèse (éditée chez Minard en 1987), Pierre Tranouez est mort en mars 1992, à l'âge de quarante et un ans. Wanda Bannour, Alain Boureau et Michel Delon présentent les articles qu'il a publiés dans diverses revues, témoignages de l'acuité de son intelligence et de sa vaste curiosité : Barbey, mais aussi Giono, Jouve, Chateaubriand, Duras... (*Littérales*, cahiers du département de français de Paris-X-Nanterre, diffusion Publidix, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, 236 p., 100 F).

Religions

Bernard Rérolle : *Prier corps et âme. Renaître de l'eau et du souffle.* – Religieux mariste, l'auteur, s'appuyant sur l'enseignement des religions orientales, propose une « méthode » de prière qui réconcilie le corps et l'esprit (Centurion, 160 p., 89 F).

Une autre « Vie quotidienne »

En un peu plus d'un demi-siècle, la collection d'Hachette est devenue une institution. Aujourd'hui, elle change

A cinquante-six ans, la célèbre collection « La vie quotidienne » chez Hachette fait peau neuve : nouvelle jaquette ; nouvelle politique tarifaire ; nouvelle formule, autour de trois axes, « Civilisations et sociétés », « L'Histoire en marche » et « Actuelles ».

« La vie quotidienne » demeure une institution et – en dépit de l'inégale qualité des titres – une collection de référence. Elle doit ce statut à ses signatures – longtemps délibérément illustres, Académie et Institut obligent –, mais aussi à la périodique refonte de son catalogue.

Ainsi, l'intérêt pour l'approche régionaliste – contemporain du succès de la « nouvelle Histoire » dans les années 70 – marque encore le catalogue actuel, malgré un reflux significatif. Derrière le pionnier, Yann Brekilien (*les Paysans bretons au XIXe siècle*, 1966 – réédité ces jours-ci), *le Limousin*, de Georges-Emmanuel Clancier (1976) ou *la Bourgogne*, d'Henri Vincenot (1976), sont devenus des classiques. La vogue des lectures socio-professionnelles, durablement lancée par *les Comédiens au XVIIe siècle*, de Georges Mongrédien (1966), s'est aussi affirmée voici quinze ans, et les médecins, alchimistes, courtisanes ou domestiques devinrent les héros de monographies originales, souvent remarquablement documentées. Mais, aujourd'hui, ne résistent bien que les groupes sociaux préservés par un prestige historique incontestable : soldats de l'an II, nobles d'Ancien Régime, députés de la République ou courtisans de Versailles...

Désormais, on se recentre sur des valeurs sûres. Les curiosités périphériques ne sont pas toutes sacrifiées mais le champ se resserre sur nos contemporains – le Vatican de Jean-Paul II, la Maison Blanche de l'ère Reagan-Bush ou Buckingham sous Elizabeth II. Mais ce ne sont là qu'ajustements de détails à côté du véritable tournant que vient d'amorcer la collection. Jamais elle n'avait montré une telle audace. Le rythme de parution a été considérablement augmenté – neuf nouveautés ces quatre derniers mois –, la jaquette a été profondément modifiée, un prix unique (95 F) a été défini pour des volumes qui oscillent, depuis juin, entre 238 et... 868 pages. Surtout, l'ensemble des parutions a été réorganisé autour de trois axes. Le premier, « Civilisation et Sociétés », demeure, certes, très classique. Et pour cause. Il inclut tous les titres qui ont fait la réputation de l'aventure éditoriale. *L'Empire carolingien*, de Pierre Riché, *les Paysans français au XVIIe siècle*, de Pierre Goubert, *la Guerre de Cent Ans*, de Philippe Contamine, ou le tout récent *Citoyen romain*, de Florence Dupont, ont donc déjà retrouvé leur place.

« L'Histoire en marche », en revanche, est une nouveauté. Cette section se propose d'étudier des tournants, des courants ou des projets qui bouleversent les données, à travers, par exemple, *le Tunnel sous la Manche*, de Laurent Bonnaud, analyse d'un fantasme à l'œuvre sur deux siècles, réflexion sur la mutation d'un axe stratégique en relais économique, ou, dans un genre très différent, *Nixon et le Watergate*, de Claude Moisy, qui retrace, certes, la chute d'un président, mais souligne aussi la désacralisation de la fonction présidentielle et la modification des rapports entre les pouvoirs qu'elle entraîna aux Etats-Unis. On hésitera pourtant à suivre l'éditeur quand il place dans cette série *Etre juif en France pendant la seconde guerre mondiale*, de Renée Poznanski...

« Actuelles » est également une création, qui accueillera des documents sur des sujets récents. La mort de l'URSS, évoquée à travers le livre d'Andréi Gratchev (*voir notre encadré*) inaugure une périlleuse perspective. N'a-t-on pas vu disparaître *la Vie quotidienne à Moscou pendant le putsch*, de Constantin Kobets, paru il n'y a pas trois ans, mais trop hâtivement conçu pour supporter la déprise de l'actualité ?

« La vie quotidienne » prenant des risques ? On en sursauterait presque, tant ce terme paraît antinomique avec l'image de la collection. Que les nostalgiques, pourtant, se rassurent : les plus sûrs manuels, qui n'ont jamais cessé de figurer au catalogue, sont encore réédités. C'est le cas du *Rome à l'apogée de l'Empire*, de Jérôme Carcopino (1939). Et ses dauphins immédiats, *la Gaule romaine*, de Paul-Marie Duval, et *les Aztèques*, de Jacques Soustelle, devraient suivre bientôt. Même rénovée, l'illustre collection doit trop à sa légende pour la sacrifier. C'est encore une façon de célébrer la mémoire.

Philippe-Jean Catinchi

La preuve par Gratchev

LA CHUTE DU KREMLIN
L'empire du non-sens
d'Andreï Gratchev.
Traduit du russe
par Galia Ackerman
et Pierre Lorrain,
Hachette, coll. « La vie quotidienne/Actuelles »,
296 p., 95 F.

Fidèle de Mikhaïl Gorbatchev, dont il fut le dernier porte-parole, Andreï Gratchev explique : *« En renonçant à gouverner par la peur, il se priva de l'instrument traditionnel et principal de toute politique étatique en Russie (...). De plus, il me semble que ses ambitions politiques, à la différence de celles, triviales, de ses rivaux, exigeaient plus que le pouvoir ; il aspirait à l'Histoire. »* Analyse et témoignage ; un double choix vivant et didactique pour restituer les enjeux contemporains : c'est le pari de la nouvelle formule de la collection « La vie quotidienne » qu'illustre parfaitement ce premier titre (encore inédit en russe).

D'entrée, l'auteur propose la géographie secrète du pouvoir à Moscou, autour du Kremlin, cité interdite nimbée de mystère. Suit une dissection minutieuse de la sclérose de l'ère brejnévienne, où un pouvoir à l'image fabriquée perd le contact avec la réalité du pays. Les dirigeants camouflent alors en permissivité relative l'impuissance sénile d'un régime qui *« n'avait plus le courage de miser uniquement sur la contrainte et la terreur »*. L'abandon des « purges » périodiques semble condamner le système à une gérontocratie propice au népotisme, qui réduit les ambitieux à la servilité, quand la dérive mafieuse ou le sursaut nationaliste ne les tentent pas.

Dans l'aventure afghane, fiasco humiliant dévoilant une *« image répugnante de l'impérialisme soviétique »*, le régime anémique perd ses dernières forces. Il appartiendra à Mikhaïl Gorbatchev de prononcer la faillite de cette « guerre secrète » que Gratchev compare à la terrible défaite de la Russie tsariste face au Japon, hypocentre d'un séisme où l'Etat s'abîma.

Le témoin relaie alors l'analyste. Gratchev, ici en famille, stigmatise Ligatchev, sa bête noire, ou Eltsine, qu'il juge intolérant et suspicieux. Il célèbre la presse de la glasnost, substitut d'un Parlement inexistant. La tentative de déstabilisation de mars 1988 (l'affaire Nina Andreeva, la Cassandre de Leningrad) comme le putsch d'août 1991 sont évoqués avec une intelligence politique aiguë, et les rendus derniers jours du dernier *gensek* (le secrétaire général) rendus avec lyrisme.

Evoquant l'idéalisme du cercle des « âmes sœurs », dont il fut, Gratchev ne se contente pas de rappeler leur projet de « New Deal », il en verse les pièces en annexe. Cela achève de convaincre de l'utilité de cette option éditoriale qui marie, ici avec bonheur, l'analyse, le témoignage et le service de l'archive.

Ph.-J. C.

EN BREF

Prix. – Le prix du premier roman a été attribué à Jean-François Kervéan pour *la Folie du moment* (Calmann-Lévy) ; le prix Paul Léautaud revient à Yvan Audouard pour son livre consacré à Antoine Blondin, *Monsieur Jadis est de retour* (Table Ronde-Fixot), et le prix de Flore à Vincent Ravalec pour *Cantique de la racaille* (Flammarion) ; les grands prix de l'humour noir récompensent Piem pour *Au revoir et encore merci* (Le Cherche midi), Jean-Marie Gourio et Jean-Michel Ribes pour leur pièce *Brèves de comptoir* (Michel Lafon) et Pierre David pour son *Dictionnaire des personnages de Raymond Queneau* (Presses de l'Université de Limoges). Enfin, le prix Nadar, qui récompense le meilleur livre de photographie de l'année, a été décerné à Richard Avedon pour *Evidence 1944-1994*, publié chez Schirmer/Mosel.

Forum. – Le sixième Forum du livre de Bailly (Yvelines) aura lieu du 21 au 27 novembre, et proposera expositions, conférences, animation jeunes, concours... Renseignements : (1) 30 80 07 55

Rectificatifs. – Le traducteur Alain Suied, qui vient d'obtenir le prix Nelly-Sachs, n'a pas publié ses traductions de John Keats chez Aubier, comme nous l'indiquions par erreur dans « le Monde des livres » du 11 novembre, mais chez Obsidiane (pour *la Vigile de sainte Agnès*) et chez Arfuyen (pour *les Odes*).

Par ailleurs, l'éditeur du livre de Nicole Masson, *les Pages les plus célèbres de Voltaire*, évoqué dans « Le Monde des livres » du 4 novembre, n'est pas Masson, mais Perrin.

Sidéral premier Goncourt

Une maison belge réédite le roman qui inaugura le prix en 1903

Les éditions Grama – une jeune maison d'édition belge qui s'est déjà signalée par la création d'une collection « le Passé du futur » vouée à l'exhumation des grands textes précurseurs de l'anticipation, de la science-fiction et de l'utopie – viennent d'avoir l'heureuse idée de rééditer dans cette même collection (1) le roman ayant obtenu le 21 décembre 1903 le premier prix Goncourt : *Force ennemie*, de l'écrivain français Jean-Antoine Nau *(1860-1918)*.

Le roman raconte l'étrange aventure d'un certain Philippe Veuly, vaguement poète, enfermé dans un asile d'aliénés à la suite de manœuvres intéressées d'un membre de sa famille, qui se découvre habité par une « force ennemie » : *« Je suis bien sûr que me hante un être affreusement hostile, un être cruel qui s'est installé en moi, qui me torture pour me forcer à beugler, à me contorsionner comme un possédé... »*

Veuly établit un dialogue avec celui qui *« a loué une chambre chez lui »* : Kmôhoûn, un extra-terrestre venu de la planète Tkoukra dans le système d'Aldébaran, sous la forme d'un *« corps astral »* et qui s'est finalement résigné à *« partager »* l'enveloppe charnelle d'un humain.

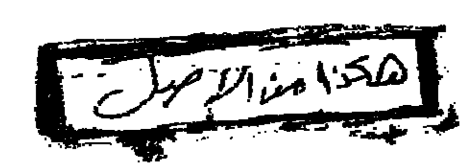
Plus tard, Kmôhoûn confiera à Veuly les effroyables conditions de vie sur sa planète d'origine en quelques pages glaçantes d'horreur, et le caractère insexué de la vie sur Tkoukra. C'est sans doute poussé par un légitime besoin de découverte qu'il contraindra Veuly à mener quelque temps une frénétique vie sexuelle, avant de se faire discret et rare et de laisser le terrien énamouré et évadé de l'asile poursuivre une chimère jusqu'aux Antilles... où Veuly rêvera (?), à son tour, d'un astre lointain, rose et or, sur lequel *« de grands oiseaux prismatiques volent entre les cimes des arbres-fleurs où ils se posent parfois comme des carcasses de lumière »*...

Dans sa postface documentée, Jean-Baptiste Baronian tente de percer l'identité des jurés Goncourt qui ont donné leur voix à Kmôhoûn : J-K Huysmans, Léon Daudet, les frères Rosny, Octave Mirbeau... Qui, dans l'actuel jury, oserait voter pour un roman dans lequel un *alien* viendrait faire une virée tzigane ?

Jacques Baudou

(1) Aux côtés d'auteurs comme Jules Verne, Maurice Renard, Albert Robida ou Maurice Leblanc.

★ Sous le titre *Des mots et des mots*, Nils-Editions publie un album illustré sur *« quatre-vingts ans d'histoire littéraire chez Drouant »*. Préface d'Hervé Bazin (142 P., 190 F).



Dreyfus à Jérusalem

Un colloque international sur l'Affaire en Israël : c'était, évidemment, l'un des temps forts de l'année du centenaire

L'importance de l'affaire Dreyfus dans l'imaginaire du sionisme politique, la coïncidence chronologique entre les péripéties de la crise et la mise en place d'une dynamique qui allait conduire, une cinquantaine d'années plus tard, à l'édification d'un Etat juif, tout cela ne pouvait que concourir à faire du colloque international de Jérusalem, réuni, du 6 au 10 novembre, à l'université hébraïque de Jérusalem, l'une des réunions les plus significatives du l'année du centenaire *(voir le dossier dans « le Monde des livres » du 21 janvier)*. L'une des plus politiques aussi. Le déchaînement d'antisémitisme occasionné par l'affaire Dreyfus, dans une France qui avait été le premier pays à émanciper ses juifs, a eu, incontestablement, une influence sur le processus qui conduira Herzl à élaborer son programme. Cependant, comme le remarque l'historien israélien Michaël Graetz, depuis une trentaine d'années, une interprétation plus *« universaliste »* tend à se substituer, en Israël même, à la traditionnelle lecture sioniste et judéocentrée de l'Affaire.



RODOLPHE HAMMADI

L'Affaire : toujours actuelle...

Une affaire qui attire l'actualité à elle comme un aimant. Le juriste israélien Claude Klein saisit ainsi l'occasion du colloque pour réfléchir aux notions de *« raison d'Etat »* et de *«circonstances exceptionnelles »* (l'illustration choisie étant l'expulsion de 400 militants islamistes par le gouvernement israélien, à la fin de 1992). Le sociologue français Michel Wieviorka consacre, lui, son intervention à l'affaire dite du « foulard islamique » de l'automne 1989, dans laquelle il voit l'épuisement d'un *« classicisme républicain »* né avec l'Affaire.

« Crise culturelle »

Ce *« classicisme républicain »* doit d'ailleurs s'imposer contre une première strate de républicanisme, montre Maurice Agulhon. Avant que les dreyfusards ne deviennent les combattants par excellence de la République, ils sont contraints de se heurter à une droite modérée, déjà acquise au nouveau régime, respectueuse de l'armée et des institutions ? N'ont-il pas dû ébranler le véritable tabou que représentait la présidence de la République, entourée d'un respect encore monarchique ? La mission sera assumée par Zola qui ose adresser directement son *J'accuse* à Félix Faure.

Véritable « crise culturelle », l'affaire Dreyfus ébranle les secteurs les plus divers de la société française. Pour Philip Nord, de l'université de Princeton, celle-ci constitue, par exemple, l'ultime *« scène »* sur laquelle achève de se défaire le groupe des impressionnistes, en cours de dissolution depuis les années 1880 : Degas, fervent lecteur de *la Libre Parole*, est le plus antidreyfusard, suivi de près par Renoir, tandis que Pissarro, lecteur de Bernard Lazare, avant de passer à l'anarchisme antimilitariste, se range du côté de la révision ; Cézanne, lui, se retire en Provence et sombre dans le régionalisme à inflexions réactionnaires. Dès 1900, des romans-feuilletons se mettent à délayer, outre-Atlantique, en milliers de pages peu soucieuses de vraisemblance, la lamentable histoire (d'amour, évidemment) du capitaine *« séparé à jamais »* de sa femme du fait des intrigues sournoises d'un *« major noir »* (Esterhazy). Comme le souligne Susan Rubin Suleiman, de Harvard, cette littérature populaire, à laquelle il faut ajouter les cinq mille feuillets du *Calvaire d'un innocent*, paru en France dans les années 30, entrent pour beaucoup dans la mémoire de l'Affaire, notamment dans la production cinématographique.

Cette mémoire dreyfusarde a pu également produire, çà et là, quelques douteux « ratés ». Julien Benda, ancien dreyfusard devenu compagnon de route du PCF à la fin de sa vie, n'a pas hésité, relève Jean-François Sirinelli, à invoquer l'Affaire pour applaudir au monstrueux procès intenté au dirigeant communiste juif hongrois, Rajk, en 1949. Paradoxe terrible que de voir cette victime des purges staliniennes comparée à Esterhazy dans *les Lettres françaises* par l'auteur de *la Jeunesse d'un clerc* !

Cependant, il est une question sur laquelle la personnalité de l'organisateur du colloque, Zeev Sternhell, et les révélations de ces derniers mois sur le passé de François Mitterrand ont fait souvent dériver les débats : celle de l'éventuelle continuité entre l'affaire Dreyfus et Vichy. Pour Jean-Denis Bredin, bien des éléments de l'Affaire reflètent un climat d'époque (haine de l'Allemagne, prestige inouï de l'armée dans la France de 1894, emprise de l'Eglise sur la société). Et pourtant, au-delà de ce contexte irrémédiablement vieilli, ne faut-il pas toujours surveiller la part d'antidreyfusisme qui sommeille en nous, comme elle sourdait chez les plus dévoués des dreyfusards : chez un Bernard Lazare, capable, avant son engagement en faveur de l'innocent, d'écrire des articles d'un *« antisémitisme insensé »* ; chez l'admirable lieutenant-colonel Picquart, qui, avant de mettre en péril sa carrière pour sauver Dreyfus, n'avait pas été choqué outre mesure, en 1894, par la forfaiture judiciaire qu'avait représentée la condamnation ?

Est-ce cet antidreyfusisme, latent dans une partie de la société française, qui s'épanouit, encore une fois, entre 1940 et 1944 ? Hannah Arendt, juive allemande fuyant le régime nazi, d'abord réfugiée à Paris dans les années 30 puis à New-York pendant la guerre, aura été l'une des premières, dans un article de 1942 intitulé « From the Dreyfus Affair to the France Today » (commenté par Michaël Marrus), à repérer dans l'Affaire la germination du totalitarisme contemporain. Deux de ses aspects y sont, selon elle, déjà présents : la permanence de l'antisémitisme et la suspicion à l'encontre de la République parlementaire et de l'appareil d'Etat.

De façon plus étayée, c'est un écho de la thèse d'Arendt que l'on pourrait entendre chez Zeev Sternhell. Pour ce dernier, l'affaire Dreyfus marque le moment où la révolte contre les Lumières quitte les cénacles pour accéder à l'espace public. Ce sont les publicistes (Barrès, Drumont) qui assurent cette transition. Eux n'ont pas cet élitisme, méfiant à l'égard des foules, qui caractérise, par exemple, un Taine. L'homme simple, l'homme du peuple, exprime, pour les journalistes – 15 % seulement des journaux sont dreyfusards – l'« esprit de la nation ». L'antisémitisme ne constitue pas un but en soi mais un système politique visant à abattre la démocratie, pour établir, sur ses décombres, une nation fondée sur la « terre et les morts » et non plus sur les valeurs héritées de la Révolution française : la raison et l'acquisition de la nationalité par « droit du sol ».

En revanche, l'historien français Henry Rousso ne pense pas qu'Auschwitz soit inscrit dans l'affaire Dreyfus. Pour lui, la phase d'extermination du judaïsme français, en 1942, est moins liée à l'antisémitisme antidreyfusard qu'à une logique bureaucratique. René Bousquet, l'organisateur de la rafle du Vel' d'Hiv', est un radical, et les radicaux sont, après tout, arrivés au pouvoir à la faveur de l'Affaire. Mais l'antisémitisme antidreyfusard, dans lequel baignent les hauts fonctionnaires vichyssois, a sans aucun doute contribué à la levée de barrières morales. Dans cette mesure seulement, il a joué son rôle dans la déportation d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants – devenus autant de Dreyfus, promis, cette fois, non plus à l'île du Diable, mais aux chambres à gaz.

Nicolas Weill

★ Parmi les dernières publications qui accompagnent l'anniversaire de l'arrestation d'Alfred Dreyfus, signalons l'important *Affaire Dreyfus de A à Z* dirigé par Michel Drouin, et paru chez Flammarion (714 p., 195 F). C'est assurément l'ouvrage le plus complet du centenaire. *L'Affaire Dreyfus, la République en péril*, de Pierre Birnbaum (« Découvertes » Gallimard, 144 p.), constitue à sa manière un excellent « bréviaire », enrichi, selon l'esprit de la collection, de témoignages et documents.

CORRESPONDANCE

L'« affaire Artaud » (suite)

A la suite de la publication de notre dossier sur «l'affaire Artaud » (« le Monde des livres *» du 16 septembre), nous avons reçu la lettre suivante de Serge Malaussena, neveu et héritier d'Antonin Artaud.*

« Depuis quarante-cinq ans, on refuse à la famille l'accès aux manuscrits originaux et inédits d'Antonin Artaud. Moi-même, après le refus constant de Gallimard et de Paule Thévenin, je ne puis, aujourd'hui encore, consulter les manuscrits récemment « légués » à la Bibliothèque nationale.

» J'ai pu faire vérifier l'édition du tome XXVI des Œuvres complètes d'Antonin Artaud à partir de mauvaises photocopies qui m'ont été communiquées, à ma demande, au début de l'année. La comparaison de ces photocopies avec le tome XXVI n'est pas inintéressante puisqu'elle permet d'affirmer que « l'éditrice », autoproclamée, s'est livrée sans aucun contrôle à une manipulation spectaculaire des textes d'Antonin Artaud.

« Je vous livre ci-après quelques informations qui font que je n'accepterai jamais que le nom d'Antonin Artaud cautionne ce qu'il faut appeler un « coupé-collé Macintoch », où l'auteur lui-même ne s'y reconnaîtrait pas. Dans le tome XXVI, Paule Thévenin a entièrement modifié la ponctuation (ses fautes se chiffrent par plusieurs centaines). Elle a censuré 665 lignes de texte (soit environ 22 pages). Elle a également censuré 63 pages de dessins (dont la plupart sont intimement liés aux textes). Elle n'a pas respecté la disposition des textes ni la chronologie. Les fautes de transcription sont nombreuses et ne pourront être comptabilisées qu'à la vue des manuscrits originaux.

»Les notes d'accompagnement sont denses en quantité, mais pauvres en compétence. Elles font suivre un jeu de piste fastidieux qui ne cherche qu'à mettre en valeur l'incontournable et pesante présence de la rédactrice. La totalité de ce volume est un remontage de textes mis bout à bout, sans précaution ni respect, des manuscrits originaux, y compris, et surtout, la fameuse conférence au Vieux-Colombier. »

Florence de Mèredieu, universitaire à Paris-I, auteur de deux essais sur Artaud (publiés en 1992), nous a adressé une lettre où elle reprend les mêmes arguments que Serge Malaussena. Elle demande que la Bibliothèque nationale offre aux chercheurs la possibilité de consulter les manuscrits d'Artaud dont l'institution est détentrice.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le grand art en miniature

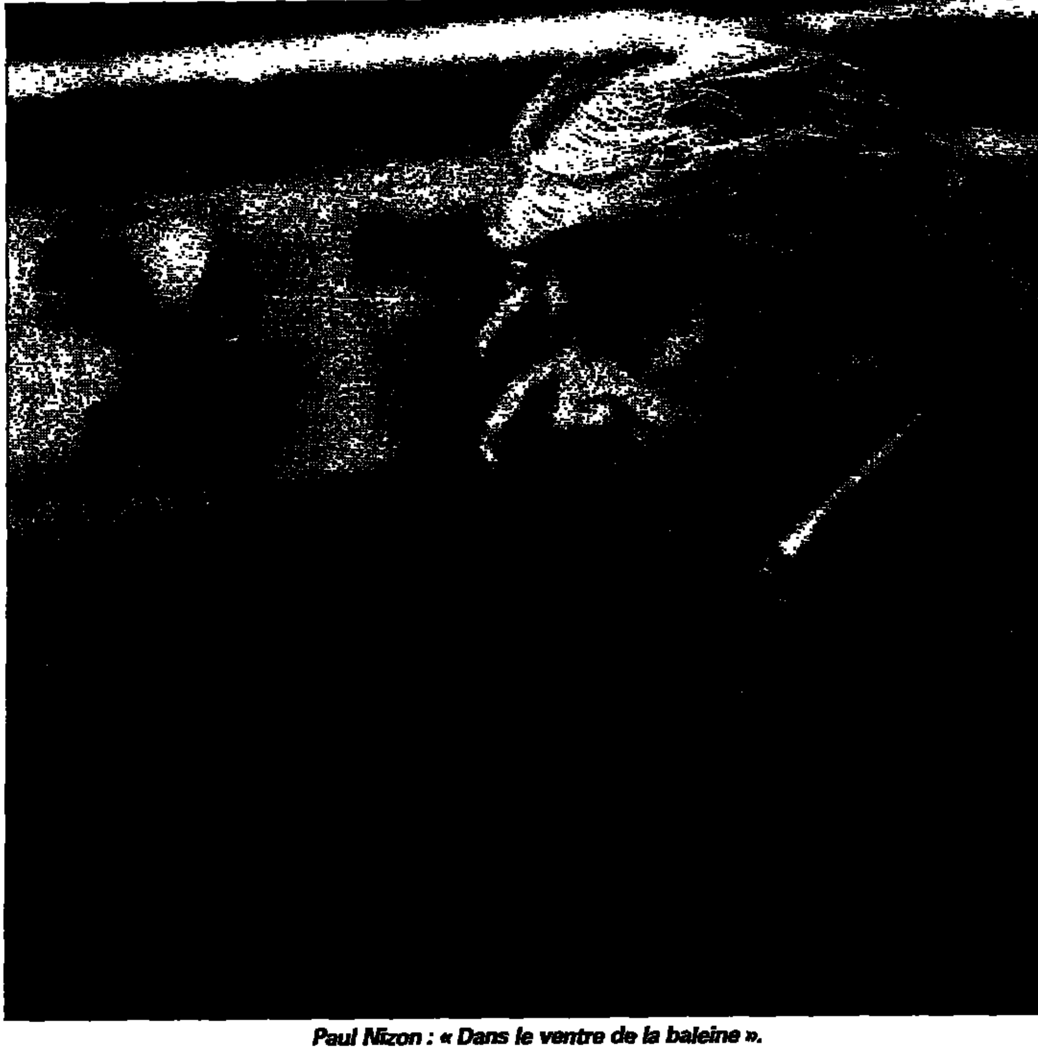
Nizon marchant, Nizon écrivant : un tout petit livre où s'affirme la prose la plus fraternelle qui soit

L'ŒIL DU COURSIER
précédé de Mes ateliers
de Paul Nizon.
Traduit de l'allemand
par Jean-Louis de Rambures,
Actes Sud, 67 p., 48 F.

C'est un tout petit livre, immense par l'art qui s'y concentre. On savait déjà, par son essai *Marcher à l'écriture*, que Paul Nizon est probablement le grand écrivain contemporain le plus conscient de son art, de ses moyens et de sa visée, et aussi de sa nécessité existentielle : l'écriture est ce qui le fait tenir debout dans l'affalement de la vie. Son inlassable travail sur la langue est une façon de conjurer la menace constante d'un effondrement intérieur. Dans une des cathédrales du Kremlin, on peut voir une iconostase miniature : sculptée dans le bois avec un ciseau d'une extrême finesse, elle fait penser à ce que Nizon accomplit et décrit dans *Mes ateliers*. On comprend qu'une si délicate opération ne puisse s'effectuer qu'en immersion dans *« une cellule reproductrice »*, une cabine de sous-marin, un laboratoire clandestin où se distille l'écriture.

Il les évoque avec tendresse, ces abris qui *« reproduisent partout la même situation, le même scénario »* et *« s'efforcent visiblement de recréer une image archétype »*. Le père était chercheur, inventeur, chimiste, et travaillait à domicile. La mère tenait pension et ravaudait. Nizon, lui, n'a jamais pu écrire *« à la maison »*, il a transporté dans d'innombrables chambres dérobées son établi et ses outils de dentellière de l'écriture sorcière. Y pénétrer avec lui, c'est véritablement entrer *« dans le ventre de la baleine »*, comprendre en images qui surgissent les unes des autres et tournent sur elles-mêmes, les mouvements, obscurs et cependant nets et précis, de la création. Le travail d'*« un étranger sur terre, un émigrant, un errant »* rempli d'une *« outrecuidante illusion de créer la vie avec son écriture »*.

Vient à l'esprit le poème de Verlaine, *Laetus et errabundus*, joyeux et vagabond, quand on passe d'une partie du diptyque à l'autre, des *Ateliers* à *l'Œil du coursier*. Nizon y évoque le moi non écrivant, celui qui, émergé de sa chambre de travail ou s'y rendant, se balade dans Paris et observe, se charge comme un accumulateur de sensations, s'imprime sous la rétine des choses vues dans la grande métropole. Ce *« vide minéral, ce désert onctueux »* où roule *« le tonnerre de la mémoire »*. Le marcheur devient alors à proprement parler *voyant*, devant le marchand de marrons pakistanais, le chien goutteux qui tire à grand-peine son pelage, les deux vieux garçons, patriarches proprets, le chômeur à la dérive, emporté au vent de l'exclusion, *« pour qui, en tout cas, Sarajevo, le Festival de Cannes et les scandales politiques, sans même parler de la gestation de l'Europe, ne signifient plus rien »*.



DANIEL SCHWARTZ

Paul Nizon : « Dans le ventre de la baleine ».

Il y a aussi le coiffeur, ancien parachutiste peut-être homosexuel un jour mystérieusement disparu, le gérant de la brasserie Le Dauphin lui aussi évanoui dans la nature, ce qui lui fait penser à cette autre brasserie, près de la République, régulièrement lapidée par les manifestants venus de la Bastille, qui n'oublient pas qu'elle a abrité un banquet des lepénistes. Ou encore cette famille de touristes nordiques dans le métro, étalant ses chairs roses, sa cellulite, avec un air de bonne conscience qui fait *« songer immédiatement aux droits de l'homme, à l'écologie, la responsabilité, la solidarité avec les pays sous-développés, l'égalité de la bonne soupe, une vie de famille idéale, le refus du luxe et de la pollution »*, mais qui pourtant offense la vue et pollue le paysage parisien. Et ce notaire affairé qui aimerait tant avoir le loisir de lire et qui se promet de consacrer le temps de sa retraite aux musées, aux bibliothèques, dupe de sa propre comédie qu'il joue si bien.

Petit à petit, le marcheur se met ainsi en état d'écrire. Le livre germe en lui, il va pouvoir le faire lever sur le papier, dans la chambre close, non sans avoir murmuré *« je vous aime »* à une jeune femme qui lui fait face dans l'autobus et qui ferme les yeux pour livrer à sa contemplation adorante son visage et son corps – comme il n'arrive qu'à Paris, – vous remplissant de gratitude pour cette ville où l'été sait aussi lâcher sur vous le souffle fiévreux de la dépression.

L'écriture vivace de Nizon passe à merveille de l'eau-forte polémique à l'esquisse sensuelle tracée d'un crayon léger. Il a supprimé pour la traduction française de *l'Œil du coursier* un seul passage, écrit à l'acide, contre les critiques littéraires. C'est que, n'ayant aucun grief personnel contre la critique française, il voulait éviter ici les malentendus. Ce passage, drôle et percutant, faisait pendant à un autre où Nizon montre, en parlant de *Husbands* de John Cassavetes, ce que la critique devrait et pourrait être : une célébration jubilante et *artistique* de l'art d'un artiste, perçu dans ce qu'il a de plus singulier et de plus vivant. Et pas une tâche d'avoué qui se transforme en exécuteur.

Finalement, cette *prose*, au sens où l'entendent les Allemands, est la moins intimidante, la plus fraternelle qui soit. Ni révérence ni familiarité. C'est l'admiration et la cordialité que suscite le grand art de Paul Nizon.

Michel Contat

Le paradoxe Walser

QUELQUES-UNS ET SUR LUI-MÊME,
(Aus « das Gesamtwerk »),
de Robert Walser.
Traduit de l'allemand
et préfacé
par Jean-Claude Schneider,
Gallimard, coll. « Arcades »,
168 p., 70 F.

Aimer Robert Walser, c'est partager avec lui une certaine vision du monde. C'est plus encore faire, à ses côtés, une expérience singulière ; expérience à partir de laquelle les contours des êtres et des choses, des paysages et des sensations se modifient, se dilatent excessivement. Le monde de Walser, tel que tous ses livres le donnent à voir et à ressentir, est un monde pauvre, élémentaire, naïf, originaire. La réalité, sous le regard et sous la plume de l'écrivain suisse, subit un étrange traitement. C'est comme si elle passait par le filtre du rêve et de l'imagination, non pour devenir moins réel, mais pour prendre, au contraire, plus de poids – un poids d'étrangeté. La pauvreté elle-même devient un motif et une source inépuisable d'enchantement.

Disponibilité totale

Comme il y a une expérience Walser, il y a un paradoxe Walser – paradoxe que l'on peut énoncer ainsi : lire Walser, dans ses romans ou récits, dans ses proses brèves, dans ses divagations ou ses évocations, ses descriptions et ses portraits, c'est lire toujours la même chose, c'est retrouver, exactement à la même place, la personne d'un écrivain, avec ses manières, ses habitudes, ses formules – et Dieu sait que tout cela est présent, très insistant ! Bref, rien ne permet vraiment de supposer ou d'attendre, venant de là, une surprise de lecture, un étonnement qui renouvelle l'intérêt, relance le désir.

Mais en même temps, et nous touchons là le nœud paradoxal dont nous parlions, de ces habitudes, de ces manières convenues, de cette politesse un peu formelle, un peu figée, de cette extrême délicatesse, de ce ton surtout, inimitable et constant, de cette humeur enfin, où le désespoir se fait modalité de l'exubérance, naît à chaque phrase, à chaque détour du propos (ils sont nombreux), une divine, ou plutôt une angélique surprise. Car Robert Walser a cette étonnante capacité de toujours surprendre son lecteur, et, avec des riens – un visage, un climat, une pensée, un sentiment, une attitude... –, de lui faire ressentir l'enchantement qu'il y a à *simplement être*, et à être présent au monde dans un état d'abandon, de disponibilité totale.

Les textes superbement traduits par Jean-Claude Schneider, qui datent de la période où Walser résida à Berlin (1906-1912) puis de celle où il se retira dans son Jura bernois natal (1913-1920), constituent l'admirable illustration de ce paradoxe ; ils sont, pour ainsi dire, la quintessence de l'art d'écrire walserien. A propos de Brentano, de Hölderlin (1) ou de Goethe, de Kleist – *Kleist à Thoune*, qui ouvre le volume, est sans doute le plus beau morceau de prose jamais écrit par Walser –, de Jean-Paul ou de Watteau, ou encore de lui-même, Robert Walser ne dit qu'une seule chose : cet abandon à l'enchantement, cette existence livrée, ce refus de l'épargne et de l'économie, cette absence absolue de malignité...

« Tout lui apparaissait encore si beau et en même temps si terrible, encore si agréable, si bon, et pourtant si déchiré, et tout était nocturne et désert, lui-même était son propre désert. » Tout Walser est dans cette oscillation, non seulement de la pensée ou du sentiment, mais de l'être entier. L'accident, la contingence, ne sont pas des phénomènes périphériques ; ils sont la seule richesse, la seule puissance disponible, *« un flétrissement inflétrissable, un tourment épanoui, immortel, une timidité de roses et des plaintes, une douleur toujours verte, la mort éternellement jeune, éternellement vivante »*.

Patrick Kéchichian

★ Signalons également la parution du livre de Wilhelm Waiblinger, poète contemporain de Hölderlin, qui fréquenta l'auteur d'*Hypérion* au cours des premières année de sa folie : *Vie, poésie et folie de Friedrich Hölderlin*. Ce texte est suivi d'*Un psychiatre amateur en 1830 : W. Waiblinger*, de P. Moreau. Présentation et traduction de Catherine Daric (Ed. EPEL, distribution Distique, 90 p., 95 F).

Le maître de Zweig

Leur correspondance en atteste : Arthur Schnitzler fut, pour l'auteur du « Monde d'hier », un modèle

CORRESPONDANCE DE STEFAN ZWEIG ET ARTHUR SCHNITZLER
Edition établie
par Jeffrey B. Berlin
et Hans-Ulrich Lindken.
Traduit de l'allemand
par G. Hauer et D. Plassard.
Préface de Pierre Deshusses
Bibliothèque Rivages,
230 p., 129 F.

L'admiration est un brevet de ressemblance – et celle que Stefan Zweig porta à Arthur Schnitzler ne se démentit pas. Au fil des années, il parvint même à vaincre la légère défiance que le légendaire écrivain viennois éprouvait à son endroit. Il est vrai que les éloges dithyrambiques et parfois maladroits de Zweig ne pouvaient que l'incommoder. On imagine son sourire narquois en lisant sous la plume de son jeune correspondant : *« Il est merveilleux qu'en un âge où d'autres commencent déjà à se répéter, vous dépassiez tout ce que vous avez accompli dans une nouvelle synthèse, quelle consolation pour notre génération, et quel magnifique encouragement ! »*

Préfacée par Pierre Deshusses, la correspondance entre les deux hommes, suivie de trop rares rencontres, débute en 1907. Zweig a alors vingt-six ans et n'a encore rien publié, alors que Schnitzler, de près de vingt ans son aîné, est au sommet de son art. A la mort de ce dernier en 1931, Zweig notera dans son journal : *« Je sais que depuis le début il avait une affection certaine pour moi – il était déjà trop âgé pour une amitié active. »* Cosmopolite, homme de lettres jusqu'au bout des ongles, humaniste et idéaliste en diable, Stefan Zweig trouva en Schnitzler et en Freud deux pères spirituels qui lui inoculèrent une sagesse un peu amère, ainsi qu'une attitude stoïque face à l'adversité. Sans doute a-t-il eu une pensée reconnaissante pour ces deux mentors, la nuit du 22 février 1942 à Pétropolis, lorsque avec sa jeune épouse il se donna la mort.

Roland Jaccard

★ Sous le titre *Stefan Zweig, instants d'une vie*, paraît, aux éditions Stock, un très bel album, où une riche iconographie est mise en situation par des extraits de l'œuvre et de la correspondance de l'écrivain. Des premières années dans la Vienne de la fin du XIXe siècle au double suicide au Brésil en 1942, apparaît en pleine lumière le lien entre Stefan Zweig et l'histoire intellectuelle de l'Autriche et de l'Europe (images, textes et documents rassemblés par Klemens Renolder, Hildemar Holl et Peter Karlhuber, 224 p., 290 F).

Signalons également la parution de la *Correspondance (1931-1936)* entre Stefan Zweig et Richard Strauss (édition française établie, présentée et annotée par Bernard Banoun, traductions de l'allemand par Nicole Casanova et Bernard Banoun, Flammarion, coll. « Harmoniques », 251 p., 190 F).

Enfin, paraît le premier volume des *Romans et nouvelles* d'Arthur Schnitzler dans la « Pochothèque » Hachette.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Les petits guerriers de Dieu à l'école

ÉCOLE ET CITOYENNETÉ
L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses
d'Yves Déloye.
Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 431 p., 220 F.

PAR un bien beau jour de janvier 1910, Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux, buvait du petit-lait. Voici, en effet, que s'avançait vers lui *« un petit garçon d'une douzaine d'années, la mine intelligente, l'air décidé* (...). *Enfant d'une famille foncièrement chrétienne, le jeune Furon a eu l'honneur de confesser la Foi devant son instituteur, il a courageusement refusé d'apprendre ses leçons dans un livre classique entaché d'erreur et condamné de ce chef par l'Episcopat ; plutôt que de se laisser passivement déformer l'intelligence par un enseignement impie, il a mieux aimé encourir les châtiments du pédagogue »*. Le prélat déposa donc un baiser paternel sur le front du gamin et épingla sur son veston la première médaille d'honneur des enfants catholiques exclus de l'école publique pour cause d'intrépidité de leur foi – un grand module d'argent, à l'effigie de Jeanne d'Arc, suspendu à un ruban blanc et bleu, les couleurs de la sainte.

Environ huit mille de ces breloques *« des petits exclus »* seront ainsi distribuées au long de l'année 1910 par la Société générale d'éducation et d'enseignement, pour *« libérer du joug de l'école athée »* la légion juvénile, catholique et française qui refusait l'éducation civique et morale de la République. *« Il faut comprendre*, disait le *Bulletin de l'enseignement libre d'Angers, tout le courage qu'il y a à se dresser seul dans une classe, sous les rires moqueurs des camarades et les sarcasmes du maître, pour revendiquer le respect de sa foi, pour rapporter le manuel condamné, pour passer de longues heures devant la porte fermée de l'école, les pieds dans la neige, pour subir toute l'intimidation administrative et judiciaire, pour encourir l'exclusion temporaire, puis définitive. »*

En Vendée et en Bretagne, on vit ainsi des élèves porter ostensiblement des insignes et des croix sur les bancs de la communale et chahuter pendant les leçons de morale. Le bas clergé, le plus combatif, dépêché par ses évêques depuis septembre 1909, tonna en chaire contre les mauvais livres. A Caumont (Tarn-et-Garonne) comme à Fougères (Ille-et-Vilaine), des garçonnets brûlèrent le cours de morale d'Albert Bayet en présence de leurs camarades. Plus discrètement, des parents chrétiens menacés d'excommunication sortirent en hâte leurs gosses de « l'école sans Dieu ». Et l'affaire n'était pas épisodique : dès 1883, une institutrice de l'Aude demandait à son inspecteur primaire de *« vouloir bien lui tracer son devoir »* face à des gamines embrigadées qui déchiraient le manuel de Lavisse en faisant la ronde dans la cour de récréation.



LE livre d'Yves Déloye, issu d'une thèse de doctorat en science politique qui analysait les manuels de morale et d'instruction civique en usage dans les écoles primaires laïques et catholiques, est plein d'anecdotes et d'illustrations qui attestent cette longévité des formes ostentatoires – et même violentes – de nos guerres scolaires, avec des enfants portés en première ligne. Il vient nourrir notre réflexion à un moment si opportun, au vif de l'affaire des foulards islamiques, qu'on est tenté de lui pardonner beaucoup. Il suffira de savoir, au chapitre des reproches, qu'en politologue scrupuleux – mais peu jargonnant, cela vaut un bon point – Yves Déloye néglige volontiers la chronologie. Dans son périple de Jules Ferry à Vichy, les effets de la guerre de 14-18 et les progrès de la démocratisation de l'entre-deux-guerres en matière de civisme scolaire sont passés sous silence, alors que ces années sont très importantes, aussi bien pour l'application concrète de l'idéal laïque (1) que pour l'émergence de nouvelles élites chrétiennes intimement ralliées à la forme républicaine, ou pour l'acceptation par l'Eglise d'un statut plus confessionnel qui privatise la foi de chacun et socialise l'action catholique dans la cité.

Dès lors, l'analyse par Yves Déloye des bondieuseries de Vichy après la « divine surprise » de 1940 perd, par absence de contraste, une bonne part de sa force. Et lui échappe l'évolution de l'enseignement civique lui-même à l'école publique, à la fois instruction et éducation : on lui pardonne difficilement de ne pas dire qu'avec les programmes et instructions de 1920 et de 1938, la morale et l'instruction civique ont su s'alimenter au droit privé et à l'économie politique, comme en témoignent les livres alors très prisés, mais qu'il ignore, de Metin et Siegfried, d'Abder Halden et, surtout, de Guy-Grand. Mais qu'importe ! La science politique, on le sait, dédaigne parfois l'événement perturbateur, croit les textes sur parole en négligeant de suivre l'inflexion des hommes qui les appliquent. Elle rêve de modélisation à tout crin. Laissons-la rêver et contentons-nous de la lire.

EN fait, Yves Déloye apporte beaucoup en résumant commodément, de manière trop figée et assez circulaire sans doute, mais avec force et précision, les données de ces affrontements anciens. Il est vrai qu'à partir du 28 mars 1882, quand la loi républicaine non seulement consacra la gratuité, l'obligation et la laïcité d'une instruction élémentaire pour tous, mais posa les principes d'une *« éducation libérale »* qui donnera à l'école primaire publique une mission morale montrée en exemple à la nation tout entière, le choc avec les catholiques fut frontal et la poudre parla. C'est une première leçon : l'école laïque n'a pas triomphé sans combattre et n'a pas prospéré dans le consensus mou ou la négociation feutrée.

Mais elle n'a pu tenir la barre qu'en soutenant mordicus qu'elle devait être sans cesse sécularisée, pour mieux servir un Etat dont le pouvoir spirituel était doublement fondé : en version démocratique, sur la liberté de conscience qui permet la libre expression de toutes les croyances ; en version républicaine, sur l'obligation (oui, l'obligation, inscrite dans la loi) qu'a tout citoyen d'apprendre à penser par lui-même. L'école n'ayant jamais eu en charge que la culture de cette obligation-là, elle a donc circonscrit, moralement et civiquement, une *« action scolaire légitime »*, dira Ferdinand Buisson à la Chambre en 1910, en réplique au catholique Denys Cochin, qui *« s'étend jusqu'où s'étend le consentement universel des hommes. (...) Est matière d'enseignement primaire et, par conséquent, d'affirmations formelles, sans réticence et sans souci de neutralité, tout ce qui n'est contesté par aucun homme en son bon sens »*. En renonçant à l'enseignement religieux que lui imposait la loi Guizot depuis 1833, elle osa tout parier sur l'apprentissage, en classe, de l'art, à la fois très individualiste et très fraternel, de se gouverner soi-même. Si l'instruction religieuse appartient toujours aux familles, concluait Jules Ferry, l'instruction morale et civique, en revanche, doit être au cœur de l'enseignement public.

Face à cette prétention inouïe, l'Eglise s'arc-bouta pour tenter de mieux *« rendre la France chrétienne à elle-même »*, disait Dom Besse. La religion de ce pays, soutint-elle, relie par deux fois, au sens le plus étymologique et le plus national du terme. Elle lie l'homme à Dieu, au-delà du civisme et de la morale. Elle lie aussi socialement l'homme à l'homme par volonté divine, par-delà la forme républicaine de l'Etat de droit. Yves Déloye expose fort bien toutes les déclinaisons vengeresses que connut cette affirmation et que ruinèrent pourtant, peu à peu, la sécularisation de la société et l'avènement de ce que Norbert Elias nommera la « civilisation des mœurs ».

DÈS décembre 1882, certains manuels de l'enseignement public furent mis à l'Index par la Sacrée Congrégation, puis seront voués à la vindicte par les évêques de France en 1909, avant d'être censurés par Vichy. S'estimant *« en état de légitime défense d'une identité française blessée par la laïcité »*, soutenue par un Barrès et par force ligues et associations nationalistes, l'Eglise commit l'erreur d'amalgamer sa croisade proprement religieuse à la défense et à l'illustration d'une France revancharde d'avant 1789 qui serait toujours la « fille aînée de l'Eglise », au moment précis où, avec le triomphe de la République, le sentiment national se laïcisait à vive allure. Elle a donc perdu la bataille.

Mais ses petits héros éphémères brûlant leurs manuels et arborant la croix de Jeanne d'Arc avançaient un argument qui ne manquait pas de poids : c'est parce que leur christianisme avait largement contribué à forger l'identité française et participait des idéaux communs de la nation qu'ils pouvaient livrer à visage aussi découvert un combat religieux au cœur de la citadelle scolaire. C'est d'un argumentaire de cet ordre que sont privées aujourd'hui nos fillettes au foulard islamique.

(1) Il est regrettable que soient aussi négligés les travaux fondamentaux de Jean Baubérot, qui a montré la force d'un « pacte laïque » négocié en 1905 et peut-être en cours de « renégociation » aujourd'hui. Voir son *Vers un nouveau pacte laïque ?* (Le Seuil, 1990) et son article sur « Les avatars de la culture laïque » dans *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, numéro spécial sur « La culture politique en France depuis de Gaulle », Presses de la FNSP, octobre-décembre 1994, 110 F.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

SPORT ET CIVILISATION
La violence maîtrisée
de Norbert Elias et Eric Dunning.
Traduit de l'anglais par Josette Chicheportiche et Fabienne Duvigneau, avant-propos de Roger Chartier.
Fayard, 396 p., 135 F.

LE 10 septembre 1994, le sénateur-maire de Caen, Jean-Marie Girault, a connu, selon ses dires, *« le plus mauvais samedi de [sa] vie »*. L'équipe de football locale venait d'être étrillée 5 à 1 par celle d'Auxerre. Comme l'écrit Jean-Jacques Lerosier, correspondant du *Monde* à Caen, *« venant d'un homme qui, adolescent, a vu sa cité rasée lors de la bataille de Normandie, l'exagération de la formule pouvait surprendre »* (1). Mais l'édile bas-normand exprimait par amplification la colère sociale des supporters-contribuables-électeurs caennais : pourquoi donner tant d'argent à une équipe qui perd ?

Que l'avenir politique d'un gouvernement municipal, régional, voire national – cela s'est vu –, puisse se jouer sur la trajectoire heureuse ou malheureuse d'un ballon de cuir propulsé sur un rectangle de gazon provoque le sourire apitoyé des bons esprits. Cela ne fait pas sérieux. Le sport n'est pas sérieux, c'est même sa raison d'être que de faire oublier un instant les choses importantes, le travail, le foyer, les valeurs nobles de la culture, les choix de société. Comme tous les loisirs, le sport est une parenthèse, un repos. Quand le divertissement sort de son cadre, c'est que la société dérive ; il faut la soigner, la ramener à la raison, ou bien en changer les règles, faire rentrer les sportifs dans les stades d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

L'Université est une grande dame qui méprise la frivolité. S'il lui arrive parfois de se pencher sur le sport, elle le fait réellement en se penchant, pour observer d'un peu plus près ces curieuses sociétés que font les hommes qui s'amusent. Il faut bien qu'elle étudie tout, mais l'étude des loisirs et des sports n'est le plus souvent que l'arrière-boutique ou l'annexe des recherches nobles menées sur le travail. Dans la hiérarchie des genres universitaires, la sociologie du sport figure dans les degrés les plus bas de l'échelle. Norbert Elias allait plus loin ; il affirmait que tout ce qui a trait au plaisir est plus dédaigné que ce qui traite des contraintes, des règles, des obligations, des normes et des valeurs. Mais n'est-ce pas aussi le cas de nos hiérarchies littéraires où le dramatique fait prime sur le comique, l'ennuyeux sur le plaisant et le sévère sur le ludique ?

QUAND, en 1954, Norbert Elias a commencé à s'intéresser à la sociologie du sport, il a dû, de son propre aveu, se demander *« si le sport – entre autres le football – pourrait être considéré comme un sujet de recherche digne des sciences sociales »*. Il risquait d'être ignoré ou méprisé par la communauté scientifique, et, dans son cas, c'était un risque lourd. Il avait cinquante-sept ans ; après avoir fui l'Allemagne nazie en 1933 et s'être installé à Londres, il avait publié, en 1939, à Bâle, son chef-d'œuvre, *Uber den Prozess der Zivilisation*, mais cet *« immense ouvrage »*, comme l'écrit Roger Chartier dans son avant-propos à *Sport et civilisation*, *« passe pratiquement inaperçu dans l'Europe en guerre et demeure tout à fait inconnu en Angleterre »* (2). La traduction anglaise ne paraîtra qu'en 1978 et 1982, longtemps après qu'Elias eut pris sa retraite. C'est donc un savant déjà âgé et toujours méconnu, pas même un marginal, qui entreprend, dans la petite université de Leicester où l'on a fini par lui donner un poste, des recherches sur la signification sociale du sport. Un de ses étudiants, un seul, Eric Dunning, joueur de cricket et de football, l'accompagne sur cette route. Il en sortira, en 1986, ce livre. Elias a alors quatre-vingt-neuf ans.

C'est le moment ou jamais de renverser les tabous. Elias ne s'en prive pas. Soumettant à une critique radicale et allègre les théories dominantes sur l'histoire, la sociologie et la philosophie du sport, il bouscule aussi, au passage, quelques données de base, généralement admises depuis les pères fondateurs, de l'analyse sociologique. La séduction première de son livre tient d'abord à cela, à la joyeuse violence qui l'anime, à l'excitation heureuse que lui donne le match intellectuel qu'il livre à ses adversaires et dans lequel il peut déployer toute la gamme de ses talents : sa capacité à saisir les failles et les incomplétudes d'un raisonnement, son art de faire jouer ensemble le social et l'historique, le psychologique et le biologique pour rendre compte au plus près d'une réalité humaine qui est toujours tout cela ensemble. A la manière souveraine enfin qu'il déploie pour abriter le sport sous l'aile du concept majeur de sa pensée, de ce « procès de civilisation » qui affecte l'Occident depuis la fin du Moyen Age et qui s'est accéléré avec la formation progressive de l'Etat moderne.

Comme on l'écrit dans les dissertations du baccalauréat et comme on le pense ailleurs sans l'écrire, de toute éternité, l'homme a pratiqué des sports. Le baron de Coubertin n'a eu qu'à ouvrir son livre de grec pour réinventer les Jeux olympiques. Plus près de nous, plus rêveur et plus métaphysicien, Roger Caillois a lié les activités éternelles de l'*homo ludens* aux grandes formes du rituel sacré. Il y a toujours un peu des dieux dans nos stades. Ces ingénieuses généralisations laissent de marbre Elias et son complice. Regardons la réalité plutôt que des idées, répètent-ils : ce qui naît en Angleterre au XVIIIe siècle sous le nom de *sport* possède des caractères originaux qui lui donnent le statut d'une invention sociale. Avec le sport se met en place, à l'intérieur même du combat mimé, un strict contrôle de la violence, qui change tout. Sur le plan des compétitions physiques, montre Elias, cet autocontrôle des pulsions violentes, cette excitation contrôlée des émotions sont de même nature que, dans le domaine des affrontements pour le pouvoir, le contrôle de la violence exercé par le système parlementaire. Ce n'est pas par hasard si le sport est anglais et s'il est né dans une classe, la *gentry*, dont les intérêts commandaient que soient réglées pacifiquement les rivalités qui la divisaient. Compétition sportive et compétition politique parlementaire s'inscrivent, l'une et l'autre, dans ce *« processus de civilisation »* marqué, notamment, par l'abaissement du seuil de violence supportable, par l'intériorisation du contrôle des émotions et par la monopolisation par l'Etat de la violence publique. Elias ne le dit pas, mais on peut comprendre, en utilisant le chemin qu'il trace, pourquoi le flegme et l'humour apparaissent aussi comme des produits d'origine britannique.

La virilité bien tempérée

Au passage, et parmi des analyses, des descriptions, des hypothèses et des considérations méthodologiques d'une extrême richesse – sur le hooliganisme, la formation de l'« idéal » sportif ou l'évolution des attitudes des auditeurs de concerts, par exemple –, Elias élabore une théorie originale des loisirs. Elle s'appuie sur des constats qui semblent si évidents qu'on s'en veut d'avoir toujours pensé le contraire ; et dire que certains perroquets répètent que les idéologies sont mortes !

Première évidence : le loisir n'est pas ce temps vague et indistinct qui sépare le travail du travail et qui serait destiné, selon les uns, à récupérer ses forces physiques et morales, selon d'autres, tout aussi ergocentristes, à se libérer des tensions qu'il provoque. Elias distingue cinq formes d'activités du temps libre qui jouissent d'une relative autonomie : le travail privé et la gestion familiale, le repos, les soins accordés aux besoins biologiques, la sociabilité, enfin les activités ou jeux mimétiques comme le sport, les spectacles, le jeu ou la danse. *« S'il ne s'agit que de récupérer de la fatigue du travail, mieux vaut se mettre au lit que de jouer au football. »* Car, deuxième évidence, les activités mimétiques ne visent pas à libérer des tensions, mais à en créer, à restaurer cette dose de tension qui est un élément fondamental de la santé mentale. Le stade est ce lieu où nous sommes autorisés à exprimer librement – jusqu'à un seuil socialement autorisé – et publiquement ces émotions et ces pulsions violentes que le « procès de civilisation » nous interdit de manifester dans la vie ordinaire. En contrepartie de la sécurité, relative mais bien réelle, que nous assurent nos sociétés en voie de civilisation, nous avons fait abandon des grandes peurs, des grandes joies, des grandes haines et des grandes amours extériorisés. Nous vivons dans l'expression modérée du bien-être et du désespoir. Sauf dans les cérémonies mimétiques des salles de spectacle et des stades. L'envers de la civilisation, c'est le silence mortel des passions.

Quand Elias parle du football, toute la complexité vivante du social s'affiche. Après lui, grâce à lui, les sciences sociales peuvent mener des recherches sur le sport sans déroger. L'université de Nantes, par exemple, se trouve autorisée à organiser un colloque savant sur « Le football professionnel en Europe », et les très sérieux *Actes de la recherche en science sociale* à consacrer un plein numéro aux *Enjeux du football* (3). Où l'on s'interroge, entre autres choses, sur ce que deviennent, dans une organisation professionnalisée, des notions aussi essentielles à la fonction sportive que le plaisir qu'elle procure et « la glorieuse incertitude » du résultat qui lui est lié. Le (jeune) président d'un club de football de l'ouest de la France y dit de son « personnel » : *« Ils doivent savoir qu'ils ne sont pas là pour se faire plaisir, mais pour faire un travail en fonction de leur salaire. »* Et sur la compétition : *« On ne pourra pas continuer à investir de telles sommes d'argent si on n'a pas l'assurance d'un certain niveau de maintien à la fin de la saison. C'est inadmissible économiquement et politiquement (...) La sanction sportive est aujourd'hui trop importante »*. C'est comme si des managers d'édition vous déclaraient que la sanction littéraire des lecteurs est abusive, et le plaisir d'écrire suspect. Impensable, bien sûr...

(1) *Le Monde* daté 30-31 octobre.
(2) Une traduction incomplète de *Uber den Prozess der Zivilisation* a paru en France en deux volumes : *la Civilisation des mœurs* et *Dynamique de l'Occident* (Calmann-Lévy, 1973 et 1975).
(3) N° 103, juillet 1994, Le Seuil, 114 p., 65 F.

PHILOSOPHIE POLITIQUE

Comment démocratiser la République

Blandine Kriegel et Chantal Mouffe cherchent, chacune à sa manière, à lever les obstacles qui empêchent l'épanouissement de l'Etat de droit

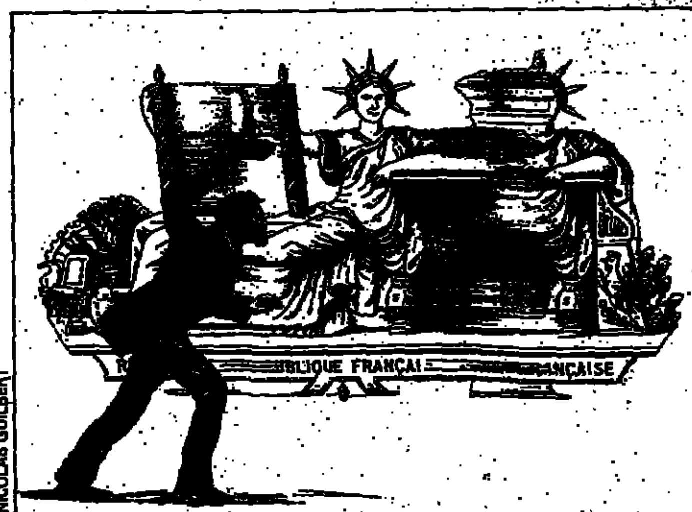
LA POLITIQUE DE LA RAISON
de Blandine Kriegel.
Payot, 272 p., 180 F.
PROPOS SUR LA DÉMOCRATIE
Essais sur un idéal politique
de Blandine Kriegel.
Descartes et Cie, 132 p., 90 F.
LA POLITIQUE ET SES ENJEUX
Pour une démocratie plurielle
de Chantal Mouffe.
La Découverte/MAUSS, 176 p., 145 F.

Malgré la chute du communisme, la démocratie n'a pas encore cause gagnée. Ni dans le monde, où les intégrismes prospèrent. Ni en Europe, où des populismes, à l'Est comme à l'Ouest, rôdent. En France même, ce qu'on appelle « l'Etat de droit » n'est pas totalement accepté. Blandine Kriegel, qui a consacré à ce concept l'essentiel de ses travaux, pense que, faute d'en percevoir toutes les dimensions, on n'a pas bien mesuré les difficultés qui s'opposent à son application pleine et entière. Dans les deux livres qu'elle publie simultanément et qui rassemblent une vingtaine de communications à des colloques de philosophie politique, elle analyse quelques-uns des obstacles qui empêchent l'épanouissement de la démocratie et suggère les moyens de les surmonter.

Pour Blandine Kriegel, qui croit à la force des idées, le blocage est d'abord dans les têtes. On ne s'est pas débarrassé de la vieille conception de l'Etat impérial, qui serait, croit-on, le modèle des Etats modernes et qui donne la priorité à la puissance sur le droit. Cette thèse a été développée notamment par deux grandes figures de la République de Weimar – l'historien Ernst Kantorowicz et le philosophe Carl Schmitt –, qui furent, rappelle-t-elle, appréciées des nazis et qui ont connu, ces dernières années, en France en particulier, un regain de succès.

Contre ces deux champions de la révolution conservatrice allemande, pour qui l'Etat moderne tire son fondement de la théologie médiévale, Blandine Kriegel affirme qu'il est impératif de distinguer deux types d'Etat. Le droit politique des Etats héritiers des monarchies de l'Ancien Régime diffère radicalement, explique-t-elle, de celui des Etats issus du Saint Empire germanique : alors que ceux-ci ont accueilli le droit romain, dont ils ont fait le pilier de leurs institutions, ceux-là l'ont, au contraire, relégué, comme l'a montré Blandine Kriegel dans sa thèse sur *les Historiens et la monarchie*, afin d'ouvrir la voie aux droits de l'homme et du citoyen.

On comprend mieux l'intérêt que porte l'auteur aux disputes juridiques qui ont opposé les légistes royalistes aux légistes « impérialistes » : les premiers sont à l'origine du courant qui, de Hobbes à Rousseau, élaborera la nouvelle philosophie politique de l'Europe ; les seconds inspireront jusqu'au XXe siècle les théoriciens du despotisme. Sous ces querelles d'érudits se dissimule donc un enjeu décisif pour les tenants de l'idée démocratique. C'est pour les avoir négligées qu'Ernst Kantorowicz et Carl Schmitt, entre autres, n'ont pu concevoir un autre Etat que l'Etat de puissance, et c'est en s'efforçant de les approfondir qu'on a quelque chance de penser vraiment l'Etat de droit.


NICOLAS GUILBERT

Blandine Kriegel donne pour exemple de cet approfondissement nécessaire la question du rapport entre les notions de République et de démocratie, qui recoupe en partie l'opposition entre les deux conceptions de l'Etat évoquées plus haut. Le modèle républicain, tel que l'a établi la tradition française, se heurte, affirme-t-elle, à trois difficultés, au regard de l'exigence démocratique : la doctrine de la souveraineté, qui, héritée de Bodin, fonde la politique non sur la délibération, mais, à la manière de Carl Schmitt, sur la volonté, personnelle ou générale ; la doctrine de la citoyenneté, qui repose sur la compétence, et non sur la conscience, favorisant l'élitisme et l'exclusion ; l'oubli de la nature, dont dérivent les droits de l'homme, au profit de la convention, qui institue le contrat social.

Pour remédier à ces insuffisances, l'auteur propose de *« démocratiser la république »* en revenant, par-delà la seule tradition romaine, à celle de *« l'Etat de droit biblique et chrétien des droits de l'homme »*. La démocratie, dit-elle, est seule capable d'*« assurer la République »* et de *« fonder l'Etat de droit »*. Ce qui suppose au moins deux conditions : la séparation des pouvoirs et *« l'institutionnalisation »* des droits de l'homme. Certes, tant que n'existera pas la « république universelle » imaginée par Kant, c'est-à-dire tant que les rapports de forces continuent de dominer les relations internationales, les *« rapports de droit »* ne sauraient s'y substituer complètement et nous resterons *« en deçà de la démocratie »*. Mais l'essentiel est que soit définie une orientation nouvelle, bâtie sur *« l'anthropologie de la nature humaine, de l'égalité des hommes et du rapport nécessaire qui les unit quand il est conforme à leur raison »*.

Les analyses de Chantal Mouffe prolongent la réflexion de Blandine Kriegel tout en lui donnant un tour différent. Elle juge nécessaire, elle aussi, de confronter sa conception de la démocratie libérale avec celle de Carl Schmitt, qui fut, rappelle-t-elle, *« un de ses adversaires les plus brillants et les plus intransigeants »*. Aussi propose-t-elle de *« penser la démocratie moderne avec, et contre, Carl Schmitt »*. Avec Carl Schmitt car il a mis en évidence la dimension conflictuelle de la vie sociale, que le libéralisme tend à rejeter dans la sphère privée pour *« assurer le consensus dans la sphère publique »*. Contre Carl Schmitt, car, en considérant la politique moderne comme la *« sécularisation de la théologie »*, il s'est interdit de percevoir dans la révolution démocratique l'émergence d'*« une forme de légitimité inconnue jusque-là »*, dont le principe est *« l'articulation entre libéralisme et démocratie »*.

Selon Chantal Mouffe, l'Etat de droit doit aussi faire place aux luttes de pouvoir. C'est nier le politique, dit-elle, que de croire à une société bien ordonnée par *« l'exercice de la libre raison commune »*. Aussi estime-t-elle, en s'appuyant sur les travaux du philosophe allemand Hans Blumenberg, qu'un projet démocratique *« moderne et pluraliste »* doit *« rompre avec l'idée d'une nature humaine à laquelle correspondraient une forme unique de rationalité ainsi qu'une vérité universelle »*. Dès lors, il faut admettre que les institutions libérales ne reposent sur aucun *« fondement ultime »* et concevoir l'universalité comme *« un horizon que l'on ne pourra jamais atteindre »*. Derrière ce débat apparemment abstrait, des questions bien concrètes sont en jeu, entre autres, celle du pluralisme des cultures, des valeurs, des modes de vie dans les sociétés démocratiques.

Thomas Ferenczi

★ Signalons également la publication du livre de Michel Troper, *Pour une théorie juridique de l'Etat* (PUF, coll. « Léviathan », 358 p., 225 F) et celle du dernier numéro des *Cahiers de philosophie* (hiver 1994-1995, 120 F, 5, rue de Seclin, 59000 Lille), sur les *Choses politiques*, sous la responsabilité de Miguel Abensour.

